



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



CAMILLE DESMOULINS

ET

ROCH MARCANDIER.

LAON — IMP. ÉD. FLEURY ET AD. CHEVERGNY,

Rue Sérurier, 22.

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES.

7430

CAMILLE DESMOULINS

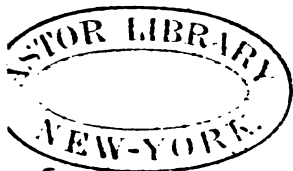
ET

ROCH MARCANDIER.

LA PRESSE RÉVOLUTIONNAIRE.

Edmond
Par Ed. FLEURY.

DEUXIÈME ÉDITION.



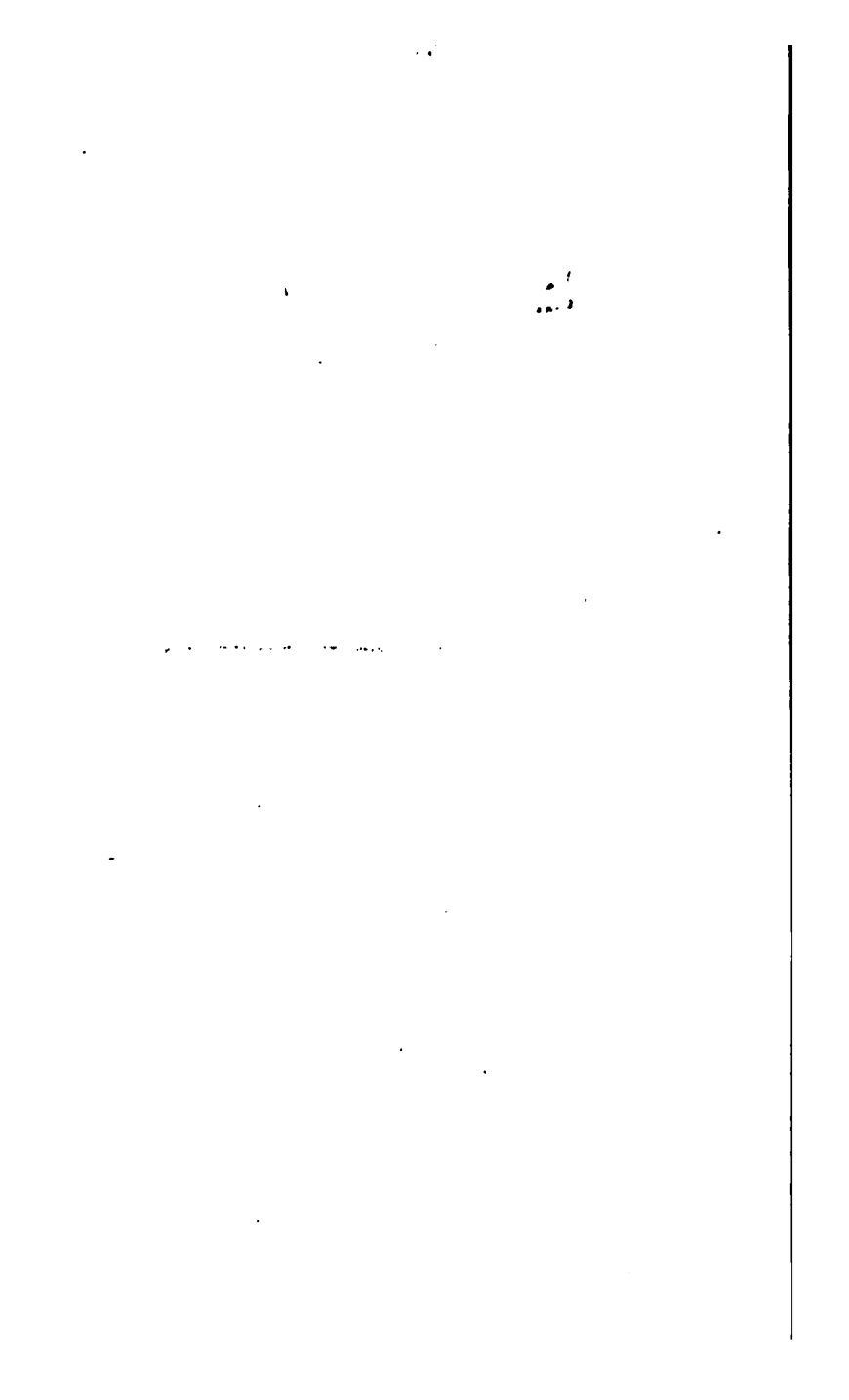
TOME 1^{er}.

PARIS.

CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE,
13, quai des Augustins.

M D C C C L I. 3

72



CAMILLE DESMOULINS.

I.

La biographie de Camille Desmoulin, c'est la biographie de la presse révolutionnaire tout entière pendant les six années terribles et trop remplies qui se sont écoulées de 1788 à 1794. Audacieux, agressifs, insolents toujours, souvent menteurs par système, spirituels, presque savants à force de mémoire, faciles à lire, égoïstes et personnels au suprême degré, Camille et ses journaux peuvent être regardés comme les types de ces puissants instruments de démolition appelés par la Providence, en un jour de colère, à niveler le terrain où avait vécu toute une grande société, où allait vivre une société nouvelle, à faire table rase, à accomplir à l'aide de la plume une ruine plus complète, plus radicale que jamais n'en ont,

au fil de leur terrible épée, accomplie ces tueurs d'hommes qu'on appelle les grands conquérants, les grands hommes de guerre.

Quand on étudie les historiens qui ont essayé de raconter la Révolution, on s'étonne du singulier silence que beaucoup de ces écrivains ont gardé sur la principale des causes de ce cataclysme qui n'a son égal dans la vie d'aucun peuple. On admire la peine que la plupart d'entre eux se sont donnée en allant fouiller dans les lointaines profondeurs du passé pour y chercher, sans l'y trouver, un motif plausible à cette grande commotion sociale et politique. Cette cause, cette raison d'être, ils la demandaient à la fatigue du joug, à l'amour de l'indépendance, comme si le joug d'alors était bien pesant, comme si la liberté est le plus grand besoin des peuples ; à l'ennui de la féodalité, comme si la noblesse d'alors ne se montrait pas dédaigneuse des droits excessifs qui lui répugnaient, qu'elle n'invoquait plus, dont elle avait tacitement préparé l'abandon par la désuétude, avant de s'en dépouiller réellement dans la nuit menteuse du 4 août 1789. Ces écrivains s'en prenaient au clergé et à son intolérance, quand le clergé consacrait son immense fortune au soulagement de la misère, se faisait pardonner ses excessives richesses par une excessive charité qui ne fut pas toujours sans inconvénients. Enfin, on invoque, pour expliquer des événements inattendus, toutes les causes possibles, ou vraies ou fausses, ou impuissantes ou sérieuses, et presque personne n'a parlé de la plus réelle, de la plus dangereuse : la liberté de la presse.

Les excès de la presse et sa licence amenèrent en partie la Révolution et son cortège de malheurs. La France fut inondée de journaux et de pamphlets où les principes n'étaient pas plus respectés que les personnes, où les faits furent audacieusement et impunément travestis, calomniés. La liberté de la presse et le journalisme firent plus pour renverser un trône et une société que le despotisme royal qui n'existait plus que de nom, plus que la misère et la domination dont le peuple avait droit de se plaindre et dont il ne songea à se plaindre et à se venger cruellement que quand les écrivains, qui voulaient l'exploiter, lui eurent soufflé au cœur la haine et la fureur. La presse développa hardiment toutes ces causes de méfiances, de jalousies, de dissidences, de ruptures. Elle fut le levain qui prépara de loin et sans relâche les fermentations. Elle servit de centre à toutes les résistances morales et matérielles, les groupa, les disciplina pour les lancer ensuite à l'assaut des idées de pouvoir, le Pouvoir qu'elle minait pour s'en servir ensuite, pour s'en emparer sans autre modification que celle du nom de république substitué à celui de monarchie, du mot démocratie substitué à celui d'aristocratie, despotisme à la place d'un despotisme, l'un non moins complet que l'autre, mais plus redoutable, plus exorbitant, plus cruel, plus affamé, plus absorbant et plus ruineux de l'honneur, de la considération et du bien-être de ceux qui le supportèrent.

Voici ce que fut la presse avec sa liberté sans bornes : un fléau, ou mieux le précurseur d'un fléau.

Voilà ce que beaucoup d'écrivains superficiels n'ont pas su voir, ou n'ont pas voulu voir. Voilà cette grande cause qu'ils ont omise, soit parce qu'elle a échappé à leurs investigations, soit parce qu'ils ont eu peur du monstre qui vivait encore, qu'ils craignaient de peindre et dévoiler, quand il était à l'apogée de sa puissance, et parce qu'il pouvait un jour les dévorer dans un moment de colère.

C'est à la presse qui a tout touché, tout discuté, tout sali, tout compromis, tout perdu, que nous devons Camille Desmoulins, Condorcet et Babeuf : Condorcet, dernier rayon d'un astre qui s'éteignait, la philosophie athée du dix-huitième siècle ; Desmoulins, qui ne croyait à rien qu'à lui-même, sceptique et personnel par dessus tout ; Babeuf enfin, l'audacieux créateur d'un système philosophique qui tient en échec et peut tuer notre société déjà si malade des coups que lui ont portés les philosophes du dernier siècle et les pamphlétaires de la Révolution.

C'est un singulier hasard que celui qui fit naître ces trois hommes les uns à côté des autres, dans trois villes qui se touchent, qui se donnent la main, Condorcet à Ribemont, Desmoulins à Guise, Babeuf à Saint-Quentin ; Condorcet qui prépare Camille, Camille qui motive Babeuf ; Condorcet déblayant avec les philosophes le terrain de toutes les idées de foi et de croyance en la religion d'abord, dans le Pouvoir ensuite ; Camille s'attachant à jeter à bas les représentants encore vivants des idées mortes, le monarque d'abord, ensuite les Girondins,

ces derniers soutiens, hélas ! si fragiles, des idées de discipline ; enfin, Babœuf qui, mécontent de la large part faite déjà à la démocratie, voulut pousser la démocratie jusqu'à ses plus extrêmes limites. Progression constante, fatale et forcée dont la conséquence a été le malheur et la ruine pour la génération qui a en vu le développement, et la faiblesse, le doute, l'anarchie pour les générations qui suivent ! et pour combien de temps ? Progression constante dont les excès ont préparé et nécessité le despotisme, seul moyen puissant de recréer les principes constitutifs de toute société, seul levier capable de remuer et de réparer les ruines amoncelées par la presse et par la discussion.

Il y avait à Guise une honnête famille de bourgeois qui, de père en fils, s'étaient de longtemps amassé quelque aisance et beaucoup de considération. M. Desmoulins, le chef de cette famille, était lieutenant-général au bailliage de cette ville. Plus tard, lorsqu'en 1787 une modification politique changea le nom des diverses administrations des provinces, nous le retrouvons membre de l'Assemblée intermédiaire de Guise. M. Desmoulins eut cinq enfants de son mariage avec Madeleine Godart, de Wiège : Lucie-Simplice-Camille-Benoît Desmoulins, l'aîné des trois frères, Dubuquoy, Semery, et deux filles dont l'une se fit religieuse. La Révolution, que servirent les trois frères, l'un de sa plume, les deux autres de leur épée, les dévorera tous les uns après les autres.

L'intérieur de cette famille nous apparaît de loin avec toute la simplicité, la sérénité, le peu d'action qui dis-

tinguaient alors la bourgeoisie médiocre. Le père aime son roi, passe ses jours à servir sans bruit son pays dans des fonctions honorables mais peu rétribuées ; l'avenir n'ouvre devant lui que des horizons bornés ; presque au bout de sa carrière, quand nous nous occupons de lui, ses dernières années il les consacre à élever ses enfants pour lesquels il rêve une vie plus large, plus complète, mieux éclairée que la sienne, et qu'il ne soupçonne pas si fatalement brillante, si tourmentée, si brusquement brisée. Sa femme ne se montre que pour mettre au monde ses enfants, pour pleurer un instant sur la mort de deux d'entre eux, sur le martyr probable du troisième, et elle meurt, heureusement pour elle, avant que Camille aille porter sa tête poétique sur l'échafaud, expiant ainsi ses bonnes et ses mauvaises actions. M. Desmoulins faisait partie de cette honorable, mais tremblante et inactive fraction de la bourgeoisie qui soit par habitude, soit par respect des traditions de famille et des pieux souvenirs, n'avait pas cru devoir, au milieu des revirements des idées et de la politique, abjurer son passé, mais qui n'avait pas aussi tout le courage nécessaire pour se lever, abandonner sa douce oisiveté, lutter et périr pour ses convictions. M. Desmoulins était franchement royaliste, comme le fut aussi le père de Saint-Just, l'ami et le bourreau de Camille Desmoulins.

Des auteurs ont fait naître Camille en 1762. La véritable date de son entrée dans le monde doit être fixée au 2 mars 1760. Dans une courte notice dont M. Matton,

de Vervins, parent de Desmoulins par les femmes, a fait précéder la publication de la correspondance de Camille, cette date est précisée. Une autre preuve de l'erreur où sont tombés quelques biographes qui font naître Camille Desmoulins en 1762, nous est fournie par Camille lui-même dans son interrogatoire devant le tribunal révolutionnaire. Quand le président Hermann lui demanda son âge, Desmoulins lui fit cette réponse devenue historique : « J'ai trente-trois ans, l'âge du sans-culotte Jésus ! l'âge fatal aux révolutionnaires. » S'il fût né en 1762, Camille, mort en avril 1794, n'eût eu que trente-deux ans. Sa réponse n'est cependant point exacte ; sa trente-quatrième année venait de finir. Sa phrase n'était qu'ambitieuse, visant à l'effet, l'effet trop recherché par lui.

Dès sa tendre jeunesse, ses maîtres avaient pu constater chez lui de grandes facilités, une merveilleuse aptitude au travail, une intelligence prompte, des saillies heureuses, toutes ces qualités enfin apanage de la plupart des jeunes gens de nos contrées, qualités qui aussi chez la plupart avortent faute de courage, de persévérance et d'étude, qualités enfin auxquelles Camille dut sa brillante et courte carrière, tout ce qu'il fut. Sa mémoire était prodigieuse, comme le fut plus tard sa puissance d'assimilation. Nous verrons ses pamphlets, ses brochures, ses articles de journaux foisonner de citations qui, chez d'autres, n'eussent été que fatigantes, sentant l'école et le pédantisme, et qui, faites par lui, lui appartenrent en propre, constituèrent une portion

de son originalité, de son individualité, formèrent un côté de son talent.

Ces éminentes qualités, — eût-ce été un malheur ? — seraient probablement restées enfouies à Guise, si l'un des parents éloignés de Desmoulin ne fût venu en aide à la gêne de la famille. M. Vieville des Essarts, ancien avocat au parlement de Paris et que les électeurs du Vermandois enverront, en 1780, siéger à l'Assemblée Constituante, obtint pour le jeune Camille une bourse au collège Louis-le-Grand. La *Biographie* de Leipsick avance que cet enfant fut élevé à Louis-le-Grand aux frais du Chapitre de la Cathédrale de Laon, qui possédait quelques biens à Guise et sans doute voulut aider au développement de cette jeune et précoce intelligence. Nous ne savons sur quoi repose cette tradition à laquelle nous préférons celle de M. Matton, parfaitement au courant des faits de la famille. Plus tard, nous montrerons Camille toujours payant d'ingratitude ses bienfaiteurs et ses amis. S'il est vrai qu'il a été élevé aux frais du clergé, une fois de plus il se sera montré peu reconnaissant ; car le clergé n'aura de plus cruel adversaire.

Si jamais les premières études eurent de l'influence sur le caractère et sur la destinée d'un homme, c'est ici que peut se constater cette influence ; et peut-être de notre récit doit-on tirer une utile leçon, un utile enseignement à répandre non-seulement parmi les familles, mais parmi les hommes qui mènent les nations, s'occupent de leur sort, écrivent leurs lois.

Ce fut au collège que, sans le savoir, sans s'en douter,

Camille devint républicain ; ce fut dans les livres du collège qu'il puisa son amour de la République, de la démocratie, d'un gouvernement que nul n'osait entrevoir, même en rêve, comme possible, comme prochain, que Montesquieu avait condamné du haut de sa science, avait déclaré impossible, mortel pour une grande nation, pour une nation comme la nôtre surtout. Dans son *Histoire des Brissotins* écrite en avril 1793 et qui eut une si fâcheuse influence sur le sort des Girondins, Camille, après avoir dit qu'en 1788 on n'aurait peut-être pas trouvé dix républicains à Paris, et il se fait gloire de compter au nombre de ces dix hommes d'élite, avoue que cette gloire il la doit aux leçons qu'il reçut au collège. Nous recommandons à l'attention et aux réflexions des pères de famille ce passage que nous allons textuellement copier :

« Voilà ce qui nous couvre de gloire, » écrit Camille Desmoulins, « nous, les vieux Cordeliers, d'avoir commencé l'entreprise de la République avec si peu de fonds ! Ces républicains étaient pour la plupart des jeunes gens qui, nourris de la lecture de Cicéron dans les collèges, s'étaient passionnés pour la liberté. On nous élevait dans les écoles de Rome et d'Athènes et dans la fierté de la République pour vivre dans l'abjection de la Monarchie et sous le règne des Claude et des Vitellius ! Gouvernement insensé qui croyait que nous pouvions nous enthousiasmer pour les Pères de la Patrie, du Capitole, sans prendre en horreur les manèges d'hommes de Versailles et admirer le passé sans

» condamner le présent ! *Ulteriora mirari, presentia sec-*
» *turos!* »

Camille se piquait de poésie. En quittant le collège, il adressa à ses maîtres des adieux poétiques où il raconte comment il devint fanatique adorateur de l'antiquité, de ses mœurs, de ses institutions. Il parle du collège :

- « Là, du patricien la hauteur est bannie,
- » Et la seule noblesse est celle du génie.
- » Tous cultivent les dons qu'en eux le ciel a mis ;
- » En comptant leurs rivaux, ils comptent leurs amis ;
- » Leurs talents nous sont chers, leurs succès sont les nôtres,
- » Et le laurier d'un autre couronne tous les autres.
- » Je vis avec ces Grecs et ces Romains fameux,
- » J'étudie une langue immortelle comme eux.
- » J'entends plaider encore dans le barreau d'Athènes :
- » Aujourd'hui c'est Eschine, et demain Démosthènes.
- » Combien de fois, avec Plancius et Milon,
- » Les yeux mouillés de pleurs, j'embrassai Cicéron ! »

Pour ces jeunes esprits sans expérience, qui se laissent prendre aux mots, roi et tyran sont synonymes, parce que les écrivains de la Grèce antique nomment tyrans les rois et que des maîtres ineptes ont négligé d'empêcher une confusion créée par notre langue ou n'ont pas voulu la prévenir. Le grand Denys de Syracuse est un *Tyran*. Tout naturellement, par instinct, la haine contre les rois a donc pris naissance dans ces âmes auxquelles le premier savant en *us* imposera une forme banale dans un moule banal. Un travail semblable, mais en sens contraire, s'est opéré sur le mot Répu-

blique, sur le mot Nation, sur le mot Peuple. Les philosophes de l'université ont beaucoup plus parlé du droit que du devoir, de la liberté que de la discipline, de l'indépendance que d'une soumission salutaire. On a posé comme but d'admiration les vertus sauvages et impossibles des deux Brutus, des deux Caton; les Gracchus ne sont plus des novateurs dangereux, mais d'héroïques martyrs de leur amour du peuple. Parmi les premiers rois de Rome, parmi les empereurs, on choisit avec soin les grands coupables, comme pour susciter la haine contre la royauté que ces enfants ne voient plus alors que sous la forme d'une source féconde d'iniquités, de malheurs. L'exagération de l'adolescence s'empare de ces inepties, de ces mensonges, les commente, les grossit; et Desmoulins et Robespierre, assis sur les mêmes bancs, conviés aux mêmes enseignements, achèvent de se perdre l'un par l'autre dans ces chaudes conversations auxquelles servent de texte les histoires de Sparte, d'Athènes et de Rome. « On avait deviné qu'un jour je serais un vrai Romain, » s'écrie Camille dans une de ses brochures; « car, à mon baptême, on me donna les noms romains de *Lucius-Sulpitius-Camillus* ! »

On raconte, au sujet de cet enthousiasme, une scène d'une étrange violence. Camille était en vacances. Il avait été passer quelques jours chez un parent de sa famille. En son honneur, on donnait un dîner où se trouvaient réunies les notabilités du pays. Quelqu'un de la société savait avec quelle facilité le jeune étudiant s'exaltait quand on lui offrait la discussion sur ses héros de

prédilection, sur les perfections du gouvernement démocratique, sur les sublinités de la métaphysique républicaine. C'était un curieux spectacle à donner au dessert que celui d'un de ces accès de colère où tombait Camille, quand il rencontrait un contradicteur actif, pressant et convaincu. La bataille lui fut donc présentée. L'ardent jeune homme donna dans le piège, répliqua d'abord avec politesse, avec assez de calme. Lorsqu'il vit son adversaire secouer ironiquement la tête en l'entendant développer ce que Camille nommait de nouveaux principes, il se sentit saisi de pitié, essaya de railler, puis bientôt prit feu, puis s'irrita en se heurtant aux obstacles, aux arguments. Des sarcasmes le jetèrent hors de lui. Des hérésies, ce qu'il appelait des hérésies, lui firent perdre toute retenue. Les yeux en feu, l'injure à la bouche, tremblant de tous ses membres, il se leva, jeta la serviette à la tête de l'obstiné royaliste qui niait la république; d'un bond il s'élança sur la table qu'il inonda de débris, qu'il improvisa en tribune, préludant ainsi à ses triomphes futurs du café de Foi, et de là, au milieu des éclats de rires des uns, des reproches des autres, de l'émotion de ses parents, il parla longuement, chaleureusement, étalant ses convictions, maltraitant la tyrannie, portant aux nues son idole idéale, répétant les lieux communs jusque-là rélégués dans le domaine de la théorie et qu'il se chargera bientôt de faire passer dans la pratique, dans la vie politique d'une nation qu'il contribuera si puissamment à pousser dans tant d'excès. Ruisselant de sueur, la figure enflammée,

il descendit enfin au milieu du silence de stupéfaction chez ceux-ci, de colère chez ceux-là, chez tous de regret d'avoir amené une pareille scène.

Rien n'est à perdre de la vie d'un pareil homme ; les moindres faits s'enchaînent, se prouvent les uns par les autres. Les traditions de la famille, recueillies par M. Matton, nous apprennent que cette exaltation, Camille la puisa dans une lecture assidue, incessante, des *Révolutions Romaines* de Vertot, assez triste livre dont il reçut un exemplaire à une distribution de prix. Les grands évènements de la Rome républicaine s'emparèrent de son imagination, lui devinrent familiers, l'exaltèrent au plus haut point. Ce livre, « dont il usa ou » perdit au moins vingt exemplaires, » dit M. Matton, ne le quittait jamais. Il le lisait soir et matin, incessamment, comme des enthousiastes lisent *l'Imitation*. Chaque jour il y trouvait de nouvelles beautés, y puisait de nouvelles raisons à ses convictions. Dans ses rêves de jeune homme, l'image de ses folles maîtresses avait pour rivale l'idéal de sa République. Il se voyait révolutionnant la France, faisant litière du despotisme et des abus, levant haut l'étendard de la liberté si longtemps contenue, de l'égalité toujours sacrifiée par les hommes à leurs intérêts de caste, de fortune.

Malgré toutes ces préoccupations philosophiques, — car alors c'était plutôt là de l'abstraction d'idéologie que des tendances à une réalisation plus ou moins prochaine, — Camille poursuivait le cours de ses études. Sorti du collège après de brillants concours et chargé de lauriers

académiques, il commença son droit, conquist son baccalauréat en septembre 1784, sa licence en mars 1785, et fut admis à prêter serment, quelques jours plus tard, comme avocat au parlement de Paris. Ce n'était pas là que l'appelaient sa nature et sa vocation. Le nouvel avocat ne parlait que difficilement, sa langue était gênée; il bégayait. Peut-être l'expression ne servait-elle pas assez promptement l'idée trop nombreuse et trop impatiente. Nous ne croyons pas que Camille ait jamais obtenu de grands succès au barreau. Tout jeune encore, sans grandes relations dans un monde où il était perdu, privé même de cette facilité d'élocution, première qualité de l'avocat, Camille dut végéter, n'apparaissant de temps à autre que pour plaider quelques causes sans importance, et certes n'annonçant point et ne pouvant guère prévoir cet éclat dont il allait bientôt briller.

« Camille avait un extérieur désagréable, la prononciation pénible, l'organe dur, nul talent oratoire, » lions-nous dans une brochure de 1793; « mais il écrivait » avec facilité et était doué d'une gaité originale qui le » rendait très-propre à manier l'arme de la plaisanterie. » Ses défauts physiques si bien constatés nous expliquent son insuccès au barreau, sa misère si grande que, peu aidé par son père, le jeune avocat, pour gagner quelque argent, écrivait des requêtes pour les procureurs qui lui trouvaient de la facilité et exploitaient sa plume.

Un biographe avance que « Camille débuta au barreau » par un plaidoyer contre son père qu'il voulait contraindre » à lui payer une pension plus forte que ses facultés ne

» le lui permettaient. » C'est là un mensonge odieux que notre récit détruira par la suite.

Sans doute utilisant les loisirs que lui faisait son obscurité, Camille taillait et préparait sa plume, écrivait beaucoup, rêvait beaucoup, causait beaucoup avec ces dix apôtres qui, selon lui, travaillaient seuls alors dans Paris à la réussite prochaine de l'idée nouvelle. Nous ne saurions rien de sa vie intime, de ses mœurs, de ses goûts, de ses habitudes de jeune homme, si Châteaubriand, contemporain de Camille Desmoulins, ne nous avait légué, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, un simple souvenir éloquent, une note, une courte phrase qui constate que la politique et l'étude n'absorbèrent pas à elles seules toutes les ardeurs du bouillant jeune homme. « Camille Desmoulins, » écrit l'illustre Breton, « prêtait à sa muse » le langage de ces lieux où il allait marchander ses » amours. » Ce jugement est dur comme les expressions qui l'enveloppent ; et n'est-il point injuste ? Par de nombreuses citations, nous mettrons nos lecteurs à même de reconnaître que si Camille aima les filles faciles, — et qui oserait en faire un crime à un jeune homme à peu près abandonné à lui-même ? — il en parla rarement le langage.

Franchissons rapidement les quatre années pendant lesquelles le jeune avocat au parlement vécut obscur, heureux peut-être. Arrivons brusquement, sans transition, comme lui, conduits par lui, en plein cœur de l'année 1788. La fermentation est partout. Ce n'est pas encore l'éruption du volcan. Le sol tremble seulement sous les

pieds ; de sourds grondements annoncent le fléau ; de fauves lueurs bordent l'horizon, présages de malheurs ; l'atmosphère est embrasée. Comme des éclairs, on voit naître et mourir des brochures qui, seules et isolées, n'auraient eu que peu d'effet, mais qui, se succédant les unes aux autres, plus violentes les unes que les autres, de plus en plus oseuses, agressives, ruinent les convictions, préparent le doute, encouragent et décuplent les inimitiés.

A la suite d'une notice sur les causes de la Révolution, l'ancien *Moniteur* publie une assez longue nomenclature des livres, brochures et pamphlets qui ont eu le plus d'influence pour déterminer le mouvement et le faire aboutir. Le *Moniteur* fait à Camille l'honneur de le compter parmi les écrivains à qui l'on peut, ou pour les féliciter ou pour les blâmer, attribuer une grande part dans l'enfantement de la Révolution. Dans cette nomenclature, voici ce que nous lisons : « 1788. LA PHILOSOPHIE DU PEUPLE FRANÇAIS, » par Desmoulins, avec cet épigraphe : *Expergiscamus,* » *ut errores nostras coarguere possimus. Sola autem nos* » *philosophia excitabit; sola somnum excutiet gravem. (Se-* » *neca. De Philosophiâ.)* Il est temps que vous leviez la » tête et que vous la leviez constamment. Il est temps que » vous rentriez dans vos droits et que vous recouvriez votre » liberté originelle. L'entreprise est formée, les premiers » mouvements sont produits ; mais ce n'est pas assez. Il » faut que vous résistiez jusqu'à ce que vous soyez sûrs » du triomphe. Oh ! que vous seriez à plaindre, si vous » veniez à mollir devant vos ennemis ! Vous seriez cent

» fois plus malheureux que vous ne l'étiez avant d'avoir
» songé à secouer vos chaînes. Vous retourneriez dans
» cette honteuse et triste servitude de vos infortunés an-
» cêtres, etc. « L'auteur, » ajoute le *Moniteur*, » déve-
» loppe ensuite un plan de Constitution. »

Parmi les plus remarquables écrits parus en 1789, le *Moniteur* compte : « LA FRANCE LIBRE, par Desmoulin, » avocat au parlement de Paris, électeur du Vermandois. »

Nous avons vainement recherché la première des deux brochures dont parle le *Moniteur*. Nulle part nous n'en trouvons la trace, ni dans l'histoire parlementaire de Buzet et Roux, ni dans la biographie de M. Matton qui ne paraît pas la connaître, ni dans la correspondance de Camille qui cependant donne avec complaisance des détails nombreux sur ses pamphlets, ni dans les différentes réimpressions de ses œuvres. Néanmoins, elle est bien de lui, nous le croyons; rien que la citation latine qu'elle porte en tête lui imprime son cachet. Tout à l'heure, nous nous occuperons sérieusement de *la France Libre*. Comme point de départ, comme premier et très-remarquable succès, cette brochure mérite notre attention.

Parmi les productions politiques de Camille Desmoulin, le rédacteur du *Moniteur* oublia la plus violente, la plus ultra-révolutionnaire, la plus coupable, la plus digne de blâmes parmi toutes celles qui sortirent de sa plume. Camille versifiait assez facilement. Ainsi, il avait, en 1784, dédié à ses professeurs du collège Louis-le-Grand quelques vers dont nous avons parlé déjà et qui furent

cités avec éloge par l'*Année Littéraire*. S'il n'avait jamais mis au jour que de pareilles productions marquées au coin de la reconnaissance et des bons sentiments ! Mais ces bonnes inspirations devaient être bien rares.

Pendant ses trop longs moments de loisir, Desmoulins, poussé déjà par son ardent désir de déconsidérer la royauté, écrivit, de 1784 à 1790, un certain nombre de satires politiques où il prit à tâche de rendre ridicule Louis XVI, odieuse et infame Marie-Antoinette. Ces pamphlets, pour la qualification desquels nous ne trouvons pas d'expression assez énergique, assez remplie de blâme, assez féconde en honte, ne paraissaient point dès l'abord destinés à affronter le grand jour ; la police et la censure ne l'eussent pas permis. Ils circulaient à bas bruit, souterrainement, quand la presse força ses entraves et d'un bond conquit la plus dangereuse et la plus complète indépendance. On les rassembla, on les réunit à d'autres du même style et de la même inspiration, et on les lança, en 1790, parmi le public des rues, des clubs, qui leur fit un chaud accueil.

Ils le méritaient bien, on va le voir. Une pièce de vers, signée : Camille Desmoulins, commençait ce recueil intitulé : *Satires, ou choix des meilleures pièces de vers qui ont précédé et suivi la Révolution*. La voici tout entière :

- « Qu'aujourd'hui dans mes vers, les muses une fois,
- » Au lieu de les flatter, épouvantent les rois ;
- » Stupides citoyens , ô lâches que nous sommes !
- » Un homme ose braver tant de millions d'hommes !
- » Du front de l'artisan , du front du labourcur ,

- » Il croit que pour lui seul doit couler la sueur ;
- » Que les peuples sont faits , dans nos tristes contrées ,
- » Pour payer les hochets à d'augustes poupées ;
- » Et que tout doit souffrir , afin qu'à Trianon
- » Nos maux fassent danser l'Autrichienne Toinon.
- » Claude sur les Français règne , et de Messaline
- » L'âge accroit tous les jours la fureur utérine ;
- » Et quoiqu'un milliard coule dans le trésor ,
- » Claude pour ses amants demande un fleuve d'or :
- » Car tel est mon plaisir , dit-il. Dieux ! quel langage !
- » Sommes-nous de vils serfs échus par héritage ?
- » Ah ! mon sang qui bouillonne à ces mots insolents ,
- » M'avertit que je sors de ces antiques Francs ,
- » Qui, pour mettre leur sceptre en des mains plus habiles ,
- » L'ôtaient aux fainéants , l'ôtaient aux imbéciles ,
- » Et , maîtres d'obéir , ont du trône deux fois ,
- » Car tel fut leur plaisir , fait descendre leurs rois.
- » Héritier d'Henri IV , et de Charles septième ,
- » Est-ce donc à son fer qu'il doit le diadème ?
- » Croit-il parler en maître à des peuples conquis ?
- » Tout conquérant qu'il fût , mais à ses Francs , Clovis ,
- » S'il eût dicté pour loi sa volonté suprême ,
- » La massue à leurs pieds l'eût étendu lui-même.
- » Apprends , mon cher Louis , mon gros benet de roi ,
- » Que tel est ton plaisir n'est pas telle est la loi.
- » Rends compte , et l'on veut bien encore payer ta dette :
- » Mais sois poli du moins quand tu fais une quête.
- » D'un gueux , dit Salomon , l'insolence déplaît ,
- » Et c'est au mendiant à m'ôter son bonnet.

» Par CAMILLE DESMOULINS. »

Pour analyser ces pamphlets , nous ne pouvons guères suivre l'ordre des dates. Nous les prenons dans l'arrange-

ment que leur a donné le collectionneur. Nous verrons bientôt Camille, recueilli par Mirabeau, vivre dans l'intimité de ce grand orateur et s'enorgueillir de son amitié, de sa collobaration avec lui. Voici ce qu'il écrivit contre son ami, contre son protecteur :

« LA QUESTION DIFFICILE A RÉSOUDRE.

- » Mes amis, des deux Mirabeau,
- » Ou du pendar, ou de l'ivrogne,
- » Décidez quel est le plus beau
- » Et lequel a moins de vergogne.
- » Le colonel, brave à trois poils,
- » Surpasse, d'estoc et de taille,
- » Les vieux preux de la langue d'Oïls
- » Et ceux du quai de la Ferraille.
- » On admire dans le combat,
- » Ce Laridon et ce Paillasse;
- » Coclès, aux portes du sabbat,
- » Brave lui seul la populace,
- » Et présente sa large face
- » Aux pistolets comme aux crachats.
- » Mais pour son frère Barrabas,
- » Celui-là n'est rien moins que brave;
- » Bien qu'aidé d'un manche à balai,
- » Sans cesse il rosse son valet.
- » Présentez lui le pistolet,
- » De rouge comme une betterave
- » Il devient plus blanc qu'un navet. »

Les vers contre Mirabeau ne contiennent qu'une trahison; les vers contre le roi, contre la reine surtout, sont une de ces infamies politiques dont la vie de Camille nous

fournira malheureusement plus d'un exemple. En 1791, ses feuilles en seront toutes salies. -

Une troisième pièce est dédiée au fameux cardinal de Rohan envoyé en exil après l'affaire du Collier et la condamnation de M^{me} de La Motte. Desmoulins voudrait faire croire à l'innocence du cardinal. Ce n'est là qu'une manœuvre d'opposition contre la Cour. Là, nous ne voyons guères à remarquer que cette strophe :

- « De ces Bourbons ,
- » Le peuple autrefois idolâtre ,
- » Et qui soupirait au seul nom
- » De Louis Douze et d'Henri Quatre ,
- » Ne chérit plus ses rois, disait le vieux Mettra :
- » Le parterre de l'opéra
- » Veut siffler notre auguste reine;
- » Ce peuple enfin est las
- » De voir qu'on le promène ;
- » Le Français n'aime point à passer pour un sot.
- » Dans un préambule hypocrite ;
- » Calonne a beau faire la chatte-mite ,
- » Puis-je croire à la poule au pot ,
- » Lorsque , pour payer mon impôt ,
- » Il me faut vendre la marmite ? »

Voilà tout ce que le premier numéro de ce recueil contient de pièces signées du nom de Desmoulins. Parut-il d'autres numéros ? c'est ce que nous n'avons pu découvrir. S'il y en a, nous ne les avons point trouvés. Ce recueil est excessivement rare; peu d'écrivains le connaissent. Il en est fait mention dans la courte biographie dont MM. Berville et Barrière ont fait précéder la publi-

cation du journal *le Vieux Cordelier*. Ils citent un passage d'une lettre où Camille réfute énergiquement la paternité des vers qui parurent sous son nom. « Il vient de paraître, » dit-il, « une brochure de 32 pages d'impression, intitulée . *Satires, ou Choix des meilleures pièces*; ce sont du moins les plus cyniques et les plus dévergondées; quelques-unes sont même d'une grossièreté dégoûtante. L'éditeur, dans un avertissement, promet d'honneur de donner une suite à ce recueil et de publier tous les mois un nouveau cahier, jusqu'à parfait épuisement du scandaleux portefeuille. Le libelliste a pris une épigraphe tirée de Voltaire. L'épigraphe qui lui convient le mieux est le mot de Desfontaines : *Il faut bien que tout le monde vive*. Quand aurons-nous une bonne loi sur la liberté de la Presse? Quelque indulgence que je professe pour la liberté, j'ai senti tout ce qu'elle avait de danger, en voyant mon nom jusqu'à trois fois au bas des pièces de cet infame recueil. » Pour deux raisons, nous n'ajoutons point foi aux désaux de Camille Desmoulins. Il est mal venu d'abord à se plaindre qu'on lui attribue quelques vers *cyniques et dévergondés*, lui qui remplira si souvent sa prose de cynisme et de dévergondage. Nous en verrons bien d'autres, quand nous étudierons son journal *les Révolutions de France et de Brabant*. Ses numéros de juin et de juillet 1791 laissent bien loin derrière eux les aménités de sa poésie. Camille ensuite appellera à son secours, dans les derniers jours de sa vie, des vers patriotiques qu'il a faits, « des vers énergiques, avant-coureurs de la Ré-

» **volution.** » Aux Jacobins, Robespierre les citera pour prouver que Camille n'est coupable que de faiblesse, d'inconstance, et que de tout temps il fut bon républicain.

Quels sont ces vers, si ce n'est ceux que nous avons publiés, qui sont signés, qui sont bien dans la manière, dans l'esprit de celui qui les nia comme on nie un mauvais cas? Nous persistons donc à croire à la paternité de Desmoulins entraîné au delà du but par sa jeunesse, par sa nature fougueuse, par sa haine, par les excitations de ceux qui l'exploitèrent constamment et contre lesquels il ne se sentit jamais la force de résister.

On accusera plus tard Camille d'être vendu à la faction d'Orléans. Les vers contre la reine ne forment pas une des moindres charges qui l'inculpent; car ce fut Philippe d'Orléans qui solda de ses deniers les ignobles folliculaires qui inondaient Paris, de 1787 à 1789, de leurs sales attaques contre Marie-Antoinette.

Camille, à la fin de 1788, était-il déjà ou se croyait-il déjà quelque chose, pour que nous le voyons alors revenir à Guise, briguer l'honneur d'être un des trois cents électeurs de l'assemblée générale du Bailliage du Vermandois, réussir à se faire nommer, penser à se mettre sur les rangs comme candidat aux Etats-Généraux, probablement chercher des suffrages, préparer son élection? Ce qui est certain, c'est que déjà turbulent, emporté, ennemi de tout ce qui s'élevait au-dessus de lui, il fit beaucoup d'opposition à la noblesse, publia des vers contre elle, fut poursuivi et aurait été arrêté et suspendu de

ses fonctions d'électeur, si ses amis de la Thiérache ne se fussent entremis et n'eussent éteint l'affaire. Voici ces vers :

- Sous ses cheveux blancs et ses rides,
- Patau (1) voit sur les fleurs de lis
- Les fils imberbes et stupides
- De pères par l'or ennoblis.
- Le sang fait seul nos patriarches ;
- De l'autel sur les saintes marches
- Il élève le vice impur ;
- Et de nobles une poignée,
- De l'armée, en vain indignée,
- Guident seuls le courage obscur ! »

Camille arbora-t-il franchement ses prétentions à la députation? C'est ce que nous ne pouvons affirmer, bien que plusieurs passages de sa correspondance nous le fassent entrevoir.

Dans une lettre qu'il adresse de Paris à son père, le 5 mai 1789, il dit, à propos de la procession solennelle des Etats-Généraux: « Ce fut hier pour moi un des beaux
» jours de ma vie. Il aurait fallu être un bien mauvais
» citoyen pour ne pas prendre part à la fête de ce jour
» sacré. Je crois que, quand je ne serais venu de Guise
» à Paris que pour voir cette procession des Trois Ordres
» et l'ouverture de nos Etats-Généraux, je n'aurais pas
» regret de ce pèlerinage. Je n'ai eu qu'un chagrin, ça
• été de ne pas vous voir parmi nos députés. *Un de mes*

(1) Sans doute la personnification du Peuple. Patau est un vieux mot picard ; une bonne bête.

» camarades a été plus heureux que moi. C'est de Robes-
» pierre, député d'Arras. Il a eu le bon esprit de plaider
» dans sa province. » Dans une autre lettre au même, du
20 septembre 1789, nous lisons : « Donnez-moi des nou-
» velles d'Hénin et de Fontaine; j'ai toujours un peu sur
» le cœur le tour qu'ils m'ont joué à Laon. » Quel tour
ont pu lui jouer à Laon ses anciens camarades? Ce pas-
sage, rapproché de celui où il regrette de n'avoir pas
été aussi heureux que son camarade Robespierre, nous
apporte la presque certitude qu'aux élections de Laon,
Camille, fort des promesses de ses amis et des habitants
de Guise, se sera mis sur les rangs, même en concurren-
ce avec M. Vieville des Essarts, le protecteur de son
enfance, et que, pour une raison demeurée inconnue
pour nous, ses compatriotes et ses amis auront manqué
à leur parole, l'auront abandonné. La haine dont Camille
poursuivit, à partir de ce moment, la ville et les habi-
tants de Guise, nous confirme encore dans la pensée d'un
échec bien sensible pour lui. Il ne laisse plus passer,
sans la saisir avec une sorte de plaisir âpre, aucune oc-
casion de déclamer contre sa ville natale.

Que lui ont donc fait ces odieux *Guisards*, pour que
sans cesse il les poursuive de ses mépris et de ses colères?
Il écrit à son père que sa brochure de *la France
Libre* lui attire les félicitations de tous et les compliments
de la presse. « Opposez », dit il, « ces suffrages impré-
» més et publics d'écrivains que je ne connais point et
» dont je ne suis pas assez riche pour payer l'encens,
» aux injures de nos *Guisards* et à ce que vous appelez

» l'indignation publique. J'ai peine à croire que j'aie en-
» couru l'indignation de mes chers compatriotes , et il ne
» peut y avoir que des ignorants , des imbécilles ou des
» envieux qui décrivent une brochure qui me fait tant
» d'honneur et qui m'a attiré les compliments les plus
» flatteurs de la part d'un homme qui ne m'avait jamais
» loué , de M. Target.... Je sais que personne n'est pro-
» phète dans son pays , et il ne faut pas affecter d'ouvrir
» les yeux de ceux que la lumière blesse. Si vous enten-
» dez dire du mal de moi , consolez-vous par le souvenir
» du témoignage que m'ont rendu MM. de Mirabeau ,
» Target , de Robespierre , Gleizal et plus de deux cents
» députés. » (Lettre du 22 septembre 1789.) — « Les cris
» de quelques dévotes , de quelques imbécilles , me fe-
» raient repentir de ma gloire et de ma vertu ! Non !
» Ceux qui vous disent du mal de moi , vous trompent ;
» ils se mentent à eux-mêmes , et , au fond de leur cœur ,
» ils voudraient avoir un fils qui me ressemblât . Ils ont
» l'air de venir vous consoler et il n'y a qu'eux qui vous
» affligent. On ne dit du mal de moi que celui qu'ils di-
» sent. Ce sont les frères de Joseph qui viennent consoler
» Jacob , dont une bête , disent-ils , a dévoré les mem-
» bres. Eux-mêmes sont cette bête qui l'a déchiré. Ce
» que vous me dites de Guise achève de me fixer à Paris ,
» pour lequel je commençais déjà à avoir une forte incli-
» nation. » (*Id.*) — « Vous avez manqué de politique
» quand , l'année dernière , vous n'avez pas voulu venir
» à Laon et me recommander aux personnes de la cam-
» pagne qui auraient pu me faire nommer. Je m'en mo-

» que aujourd'hui. J'ai écrit mon nom en plus grosses
» lettres dans l'histoire de la Révolution, que celui de
» tous nos députés de la Picardie. » (*Id.*) — « Je vous ai
» dit que je ne voulais plus entendre parler de Guise
» Votre nullité dans ce pays et à plus forte raison la
» mienne m'en ont détaché.... Tout ce que j'apprends de
» Guise par le cousin de Vieville me confirme dans la
» pensée de renoncer à ce pays, les antipodes de la phi-
» losophie, du patriotisme et de l'égalité. » (Lettre à son
» père du 8 octobre 1789.) — « N'attirez pas la haine
» de nos envieux par ces nouvelles. (Lettre du 11 dé-
» cembre 1790, écrite par Camille à son père, en lui ap-
» prenant qu'il va faire un riche et beau mariage.) — « La
» vésicule des gens de Guise, si pleins d'envie, de haines
» et de mauvaises passions », écrit Camille à son père,
le lendemain du jour où il devint secrétaire-général du
ministre de la justice, « va bien se gonfler contre moi,
» à la nouvelle de ce qu'ils vont appeler ma fortune et
» qui n'a fait que me rendre plus mélancolique, plus
» soucieux, et me faire sentir plus vivement tous les
» maux de mes concitoyens et toutes les misères hu-
» maines. » (Lettre du 15 août 1792.)

Ces citations suffisent pour montrer de quelle amer-
tume le cœur de Camille était rempli, quelles furent les
souffrances de son amour-propre, quand il se vit discuter
par ses amis, par ses parents, par ses obscurs conci-
toyens, lui qui discutait et démolissait les plus belles ré-
putations, les positions les plus éminentes.

Son insuccès de Laon fut bientôt oublié dans les

orages de la vie parisienne. Camille faisait déjà partie de la fameuse Société secrète et maçonique, qui plus tard devint la société de la Constitution, puis club Breton, puis club des Jacobins. Il y était entré avec Marat, avec Danton, avec Ronsin, avec tous ces jeunes hommes sitôt grandis, sitôt tombés.

Ses journées, il les passait à suivre toutes les manifestations politiques; il employait ses soirées dans les clubs qui commençaient à s'ouvrir, ses nuits à écrire. C'est incroyable le mal qu'il prenait pour se faire voir et remarquer. Il est partout en même temps, à Paris où il péroré, à Versailles où il suit de loin les députés du Vermandois, en attendant qu'il se faufile parmi eux.

« Je n'ai vu qu'à la procession le cousin de Vieville, chez » qui j'ai passé trois fois », écrit-il à son père à son retour de Guise à Paris. « Comme nos députés se rengorgeaient ! Ils avaient *caput intrâ nubes* et avec raison. »

« Je n'ai vu ni le prince de Condé, ni le prince de Conti » (1). J'allai voir M. Bailly après diner. Je le trouvai avec » les députés de Villers-Cotterêts et de Soissons, tous » ravis d'aise et remplis d'un saint zèle. La pensée de » leur mission me remplit de respect, et j'étais étonné » d'éprouver pour notre monsieur le curé un sentiment » de vénération dont j'étais si loin à Laon. Je vous en ai » voulu beaucoup à vous et à votre gravelle. Pourquoi » avoir si peu montré d'empressement pour obtenir un

(1) Propriétaires de grands biens autour de Guise, et qui montraient beaucoup d'estime à son père.

» si grand honneur ? Ça été le premier de mes cha-
» grins. »

En sortant de chez Bailly, Camille écrit à Mirabeau pour le prier de l'admettre au nombre des rédacteurs « de la fameuse Gazette de tout ce qui va se passer aux » Etats Généraux, à laquelle on souscrit ici par mille et » qui rapportera cent mille écus, dit-on, à son auteur. » Ce n'est pas seulement aux députés de sa province qu'il fait des avances ; il entre en relations avec ceux du Dauphiné et de Bretagne. Lui qui aime la vie facile et large, la bonne table, les longs diners, il se fait inviter par les patriotes ; il se fait inviter même chez les aristocrates « par l'abbé de Bourville, un de mes camarades, » qui m'emmena dîner chez son oncle, le chevalier » M.....ger, maréchal-des-camps. » On verra plus tard comment Camille se compromet avec son amour des tables bien servies. Sa tendresse pour la République ne le cédait en effet qu'à sa tendresse pour les bons repas. Ce ne fut jamais le viveur Camille qui eût pris au sérieux la frugalité républicaine comme l'entendaient les Spartiates et se fût contenté du brouet noir. A ses amis qui avaient voulu singer les mœurs de Lacédémone il dit un jour, en leur riant à la figure : « Moi aussi. je » veux célébrer la République,.... puvu que les ban- » quets se fassent chez Méot. » Méot était un fameux restaurateur du temps, et Camille faisait la débauche chez lui, quand il était en fonds.

Ses lettres à son père sont charmantes de naïveté, d'abandon, de confiance et surtout d'amour de sa per-

sonne. Il avoue tout haut sa gourmandise et sa vanité. Dans ces clubs, dans ces diners, devant les futurs révolutionnaires, devant ces hauts personnages, il parle avec esprit ; on l'écoute, on se raille de lui ; il verse tout dans le sein de son père. « Bien des gens qui m'entendent ici pérorer s'étonnent qu'on ne m'ait pas nommé député, compliment qui me flatte au-delà de toute expression. » Tête folle ! Capable de tout, du bien comme du mal, en extase devant lui-même, tel nous le verrons jusqu'au jour de sa mort. Faut-il que les nations se laissent mener et perdre par ces poètes qui ne devraient être que des poètes !

II.

C'est alors que Camille écrit sa *France Libre*, en juin 1789.

Dans ses premières pages, il se borne à constater les premiers effets de la lutte parlementaire, Paris soulevé, la France qui s'agite et qui tremble dans ses fondations, la noblesse qui perd son pouvoir, le peuple qui la conspuet et la menace. On parle de la résistance que probablement l'armée va opposer à l'envahissement de la Révolution ; Camille prêche ouvertement la révolte aux soldats. « Ces soldats, que nous voulons affranchir, ne » tourneront pas leurs armes contre leurs bienfaiteurs, » s'écriait-il ; « ils viendront se réunir en foule à leurs parents, à leurs compatriotes, à leurs libérateurs, et les » nobles s'étonneront de ne voir autour d'eux que la lie de » l'armée et un petit nombre d'assassins et de parri-

» cides. » Rappelons-nous que tout-à-l'heure Camille, qui pousse les soldats à la révolte, dont les funestes enseignements ont sans doute perverti les Gardes-Françaises, lancera le peuple comme un levier pour démolir leur prison de l'Abbaye.

Une faute impardonnable, c'est celle qu'il va commettre en montrant à la populace les biens des prêtres et des nobles comme récompense de la révolte, de l'émeute, de la tuerie. Ce passage de la *France Libre* est plus qu'une faute; c'est un crime! et nous ne comprenons que trop la douleur du père de Camille et l'indignation de ses concitoyens. Si l'on n'entendait plus à Paris le cri de la conscience publique, on retrouvait encore l'honnêteté dans les provinces. Voici ce qu'a écrit Camille, comme prélude à la Terreur et au Babouvisme:

» Nous sommes sûrs de triompher. Nos provinces se
» remplissent de cocardes comminatoires. Nous avons une
» armée non encore ostensible et campée, mais enrôlée
» et toute prête, une armée d'observation. Cette armée
» est de plus de quinze cent mille hommes. Pour moi,
» je me sens le courage de mourir pour la liberté de mon
» pays, et un motif bien puissant entraînera ceux que la
» bonté de cette cause ne déterminerait pas. Jamais plus
» riche proie n'aura été offerte aux vainqueurs. Qua-
» rante mille palais, hôtels, châteaux, les deux cin-
» quièmes des biens de la France à distribuer, seront le
» prix de la valeur. Ceux qui se prétendent nos conqué-
» rants seront conquis à leur tour. La nation sera pur-
» gée, et les étrangers, les mauvais citoyens, tous ceux

» qui préfèrent leur intérêt particulier au bien général ,
» en seront exterminés. Mais détournons nos regards de
» ces horreurs , et daigne le ciel éloigner ces maux de
» dessus nos têtes ! Non , sans doute , ces malheurs
» n'arriveront pas. Je n'ai voulu qu'effrayer les aristo-
» crates , en leur montrant leur extinction inévitable ,
» s'ils résistent plus longtemps à la raison , au vœu et
» aux supplications des Communes. Ces messieurs ne se
» haïront pas assez pour s'exposer à perdre des biens
» qu'il leur est facile de conserver , et dont nous n'avons
» sûrement nulle envie de les dépouiller ! »

Tels sont les prolégomènes qui précèdent plusieurs entretiens où la Noblesse et les Communes discutent , sous forme de controverse , les grands principes , les grands intérêts sociaux et politiques du moment : la délibération par tête ou par ordre , la Constitution , le clergé , la noblesse , la royauté. Nous passerons sous silence les deux premiers articles qui n'ont plus pour nous le moindre intérêt d'actualité : nous n'écrivons point l'histoire de la Révolution , mais bien d'un révolutionnaire.

Dans son article sur le clergé , le pamphlétaire , s'inspirant de l'esprit et des traditions de Voltaire , se montre grossièrement impie , vulgairement athée. « Je défie , » dit Desmoulins , « qu'on me montre dans la société rien » de plus méprisable que ce qu'on appelle un abbé. Qui » est-ce , parmi eux , qui n'a pas pris la soutane , cette » livrée d'un maître dont il se moque intérieurement , » pour vivre grasement et ne rien faire ? Y a-t-il rien de

» plus vil que le métier de religion , le métier de conti-
» nence, un métier de mensonge et de charlatanisme
» continuel? Quelle différence y a-t-il entre notre clergé
» et celui de Cybèle, ces Galles si méprisés, qui se mu-
» tilent pour vivre? Du moins il y avait, en faveur de
» ces prêtres de la déesse de Syrie, une forte présomption
» qu'ils ne se jouaient pas de la crédulité du peuple.
» Certes, un grand sacrifice prouvait leur foi, au lieu
» que la castration spirituelle de l'abbé M..... ne l'a pas
» empêché, l'année dernière, comme tout le monde le
» sait, de violer physiquement une femme.

» Chose étrange ! un prêtre est ennuqué de droit, et
» s'il l'est de fait, on le répute irrégulier et inhabile à la
» prêtrise. On en demandait à l'un d'eux la raison, qui
» semble difficile à donner. Il fit une réponse applaudie
» à jamais de toute l'Eglise : C'est bien la moindre chose
» que ceux qui peuvent faire un Dieu puissent faire un
» enfant ; mais cela n'est pas de mon sujet. »

Des prêtres Camille passe à la religion : la transition
était nécessaire et indiquée. « Oui, » ose-t-il écrire, « oui,
» il y a un Dieu ; nous le voyons bien en jetant les yeux
» sur l'univers ; mais nous le voyons comme ces enfants
» infortunés qui, ayant été exposés par leurs parents,
» voient qu'ils ont un père. Il faut qu'ils en aient un ; mais
» ce père, c'est en vain qu'ils l'appellent, il ne se montre
» point.... Ce n'est pas Dieu qui a besoin de religion, ce
» sont les hommes. Dieu n'a pas besoin d'encens, de pro-
» cessions et de prières ; mais nous avons besoin d'espé-
» rances, de consolations. Dans cette indifférence de

› toutes les religions devant ses yeux , ne pourrait-on
› nous donner une religion nationale ? › A cette question,
Robespierre, le condisciple, l'ami de Camille, répondra
plus tard par sa reconnaissance de l'Être Suprême. Voilà
cette religion nationale réclamée par Desmoulins ! Voilà
les blasphèmes à l'aide desquels on prépara la ruine de
la religion catholique, la destruction des églises, le mar-
tyre des prêtres !

Nous allons copier en entier l'article de la *France Libre* sur la noblesse. C'est un très-curieux spécimen du genre où excella Desmoulins, de la facilité prodigieuse de sa mémoire et de sa monomanie d'antiquité. Ce n'est plus un Français qui écrit et parle ; c'est un Grec du temps de Périclès, ou bien un Romain que galvanise un vieux souvenir. Voici ce passage :

« § IV. — *De la Noblesse.*

› Ménénius, dans son apologue, comparait le corps
› politique au corps humain, et les nobles à l'estomac.
› La pensée de cet auteur, qui vient de les comparer à
› ces tumeurs, à ces loupes qui, sans être parties inté-
› grantes de nous-mêmes, ne s'enflent et ne se nourris-
› sent qu'aux dépens du corps, est bien plus juste.

« La noblesse, dit Bélisaire, n'est autre chose que des
› avances que la patrie fait sur la parole de nos ancêtres,
› en attendant que nous soyons capables de faire honneur
› à nos garants. »

› Voilà tant de siècles que la patrie perd ses avances !

• encore si elle pouvait avoir son recours contre la caution ! Nous ne voulons plus faire d'avances sur la garantie des morts. C'est une insolvabilité trop notoire.

• Les Grecs sont sans contredit , chez les anciens , le
• peuple qui a le mieux connu la liberté ; mais veut-on
• savoir en quoi ils la faisaient consister ? Dans l'égalité
• des conditions. Point de satrapes , point de dignités ,
• point d'offices héréditaires. Les Aréopagistes , les Pry-
• tanes , les Archontes , les Ephores , n'étaient point des
• nobles , ni les Amphyctions des milords. On était ou
• fourbisseur , ou sculpteur , ou laboureur , ou artiste ,
• ou péripatéticien , c'est-à-dire promeneur ; on était fort
• ou faible , riche ou pauvre , courageux ou timide , bien
• ou mal fait , sot ou homme d'esprit , honnête homme ou
• fripon. On était d'Athènes ou de Mégare , du Pélopo-
• nèse ou de la Phocide ; on était citoyen , on était Grec ;
• mais je n'aurais pas conseillé aux initiés ou aux prêtres
• de Minerve de se dire du premier ordre. Qu'est-ce qu'un
• premier ordre , aurait dit un Athénien ? Sachez qu'il
• n'y a plus qu'un ordre dans une nation , l'ordre de ceux
• qui la composent. Ce n'est qu'à Sparte qu'il y en a eu
• deux : l'ordre des Lacédémoniens et celui des Ilotes ,
• c'est-à-dire l'ordre des maîtres et celui des valets. On a
• dit cela ailleurs ; il est bon de le répéter.

• Si la noblesse est un aiguillon pour imiter les exem-
• ples des ancêtres , ce sera un aiguillon bien plus puis-
• sant quand les enfants seront tout par eux-mêmes et
• rien par leurs pères. Toute la nation a pris acte de
• l'aveu du vicomte d'Entraigues : *La noblesse est le plus*

» *grand fléau qu'il y ait sur la terre. Eux-mêmes ont*
» *porté leur arrêt. Qu'on ne connaisse plus en France*
» *que la noblesse personnelle ! Est-ce que les talents et*
» *les qualités sont héréditaires ? Il n'y eut jamais une*
» *famille dans l'univers où la vertu et le génie se soient*
» *transmis du père aux enfants , et pas un secrétaire*
» *du roi qui ne croie avoir la noblesse transmissible.*
» *Qu'est-ce donc que la noblesse , stupides que nous*
» *sommes ? Ils ont beau savonner , la barbe recroît.*
» *Chers concitoyens , anéantissez cette distinction ab-*
» *surde autant qu'onéreuse :*

» Pour les nobles , toutes les grâces ,
» Pour toi , peuple , tous les travaux.
» L'homme est estimé par les races ,
» Comme les chiens et les chevaux.

» Montrons que nous sommes des hommes, et non pas
» des chiens et des chevaux.

» Et vous , généreux patriciens , en qui la voix de la
» raison a été plus forte que celle de l'intérêt et que les
» préjugés germaniques ; vous qui , en nous reconnais-
» sant pour vos frères, en vous empressant de vous réunir
» avec nous pour coopérer à rendre le nom de citoyen
» français plus honorable que celui de gentilhomme ,
» venez de vous ennoblir bien plus que n'avaient fait
» nos pères par un sacrifice pénible ; ne croyez pas
» que nous l'oublions jamais. A Rome , lorsque le peuple
» eut forcé toutes les barrières qui lui fermaient l'entrée
» des charges et obtenu de pouvoir parvenir au consulat,

» néral, et le savetier était le président. Sa boutique fut
» bientôt la Tournelle de l'univers la plus formidable aux
» scélérats. Ils décrétaient, informaient, récoilaient,
» confrontaient, jugeaient et, bien plus, exécutaient. M.
» le président sortait sur la brune avec une arquebuse
» à vent ; il attendait son homme, et ne le manqua jamais.
» On n'entendait parler dans la Sicile que de fripons fu-
» sillés par une main invisible, et on commençait à
» croire à la Providence. Cet homme, d'un grand ca-
» ractère, fut pris un soir sur le fait, purgeant la terre
» de brigands, à l'exemple de Thésée et d'Hercule. L'in-
» ventaire de son greffe et la production de toutes ses
» instructions criminelles qui justifiaient que le procès
» avait été fait et parfait à chacun des accusés et qu'il
» ne manquait au bien jugé que les formes, ne purent
» le sauver du dernier supplice. Il périt sur l'échafaud,
» honoré des regrets et de l'admiration de tout le
» peuple, et digne d'un meilleur sort. »

Voilà les audacieuses pensées que la presse mettait alors librement en circulation ! Sous un roi, on laisse proclamer et écrire, ce qui est pis, cet aphorisme brutal comme un coup de poignard : « La monarchie est une » forme de gouvernement détestable. » Sous un roi qu'on accuse de despotisme, qu'on appelle autocrate, qu'on traite en tyran, il a été permis à Camille de répandre un livre où cette phrase se lisait à propos d'une entrée triomphale du roi dans sa bonne ville de Paris : « La vue » d'un peuple qui se précipitait, qui se culbutait, qui » s'étouffait pour jouir de son humiliation et de son

» néant , cette multitude de satellites , de valets , de co-
» chers et de chevaux mêmes plus fiers que les citoyens ,
» toutes ces images me remplirent d'une indignation
» inexprimable , et la haine de la royauté me causa'une
» fièvre , la seule que j'aie jamais eue. »

Il manque une conclusion à ces déclamations contre les rois , contre la royauté. Desmoulins ne nous la fera point attendre , et sa conclusion c'est : République. Son chapitre de la *France Libre* , intitulé : Quelle Constitution convient le mieux à la France , ne le laisse pas seulement entrevoir. Le mot République s'y lit partout. Il ne discute pas ; il affirme. Écoutons-le :

» Le gouvernement populaire , le seul qui convienne
» à des hommes , est encore le seul sage. Un exemple va
» le prouver sans réplique. Prenons le meilleur de nos
» rois , Louis XII ; il eut les vertus d'un monarque , mais
» sa prison de trois ans ne put lui donner les talents qui
» lui manquaient , la prévoyance et la sagacité. Ses
» guerres furent mal conduites , ses traités peu hono-
» rables. Prenez-y garde , chers concitoyens , si vous
» concevez à la place du gouvernement monarchique
» celui que Coligny méditait , que les Seize cherchaient ,
» après lequel Mézeray a soupiré , que l'Amérique a
» trouvé , les jours tant regrettés de Louis XII ne seront
» pas les beaux jours de ce gouvernement. Le gouver-
» nement étant alors l'assemblée générale , il sera impos-
» sible que le gouvernement ait d'autre intérêt que le
» sien , et partant que l'intérêt général ; et comme les
» vertus publiques ne sont autre chose que l'amour de

› l'intérêt général, le gouvernement aura toujours des
› vertus. Des deux choses à désirer dans les chefs de
› l'Etat, les vertus et les talents, nous serons donc tou-
› jours sûrs de trouver l'une. Quand les deux seront
› réunies, alors quel empire florissant que la France!
› Et si nous faisons toujours de mauvais choix; s'il ar-
› rivait, ce qui est impossible, que nos chefs man-
› quassent toujours d'habileté; eh bien! les choses
› iraient comme du temps de Louis XII, où le prince
› n'avait que des vertus, et nous serions au pair de ce
› règne. Il ne pourrait donc manquer à ce gouvernement
› que des talents et des lumières; et la France en man-
› qua-t-elle jamais? Mais la plupart de ses grands hommes
› lui ont été inutiles. Qu'on compare les chefs que nomme
› la voix publique et ceux que nomme la cour. Aurions-
› nous jamais été vaincus, si nous avons choisi nos géné-
› raux? jamais foulés, si nous avons choisi nos mi-
› nistres? Je me déclare donc hautement pour la démo-
› cratie. Et comment répondre aux exemples de la
› Grèce, de la Suisse et de l'Amérique?

› On répond que la lenteur des délibérations dans les
› républiques nuit à la promptitude nécessaire aux opé-
› rations d'un bon gouvernement. Quelle mauvaise foi
› ou quelle ignorance! Les Romains, demande l'orateur
› des Etats-Généraux, étaient-ils les derniers en cam-
› pagne? Quelle incroyable célérité dans la première
› expédition navale de Duilius! Dans l'armement de Car-
› thage à la troisième guerre punique! L'histoire n'offre
› rien de pareil, rien, si ce n'est l'armement de la ville
› de Paris le 14 juillet 1789.

» On répond encore que cette forme de gouvernement
» ne convient qu'à de petites villes comme Athènes et
» Genève, à des îles comme l'Angleterre, à des pays de
» montagnes comme la Suisse, ou à ceux qui sont sépa-
» rés des nations conquérantes par un archipel comme
» l'Amérique. Chers concitoyens, ces contrées tour à
» tour libres et asservies, montrent que ce n'est point à
» leur position qu'elles durent le bienfait de la liberté.
» Qui ne voit que ces exemples se réfutent l'un par
» l'autre? Si l'Angleterre est environnée de mers, Ge-
» nève ne l'est point. Si l'Attique est petite, l'Amérique
» est un vaste continent. Si la Suisse a des montagnes,
» la Hollande n'en a point. Si l'Amérique a besoin des
» barrières de l'Océan pour se défendre, c'est une
» preuve que la petitesse d'un état, loin d'être favorable
» au gouvernement républicain, lui sera plutôt contraire,
» puisque plus il est petit, plus il est facile à envahir.
» Un grand pays comme la France, constitué Répu-
» blique, n'aurait besoin ni de la barrière des mers, ni
» du boulevard des Alpes. La liberté y serait invin-
» cible.

» Mais, dit-on, les parties de ce grand tout se désu-
» niraient; nous deviendrions autant de petites répu-
» bliques. Je ne saurais me persuader la possibilité de
» ce démembrement. Pourquoi vouloir être des Bretons,
» des Béarnais, des Flamands? Y aurait-il alors sous le
» ciel un nom plus beau que celui de Français? C'est à
» ce nom déjà si célèbre qu'il faut tout sacrifier le
» nôtre. C'est à vous, dignes représentants de la nation,

» à arracher toutes ces haies de division qui séparent
» les provinces, à nous unir si fortement, à nous don-
» ner une Constitution si belle, si heureuse, que cette
» année 1789 soit pour nous ce qu'était pour les Juifs
» celle de la délivrance des Pharaons, et qu'une loi di-
» vine et descendue du ciel nous inspire pour les gou-
» vernements étrangers la même aversion que ce peuple
» avait pour les idoles des nations. Quelque mépris qu'on
» ait pour les Juifs, il est impossible de ne point admi-
» rer leur législateur, et la profondeur des fondements
» sur lesquels il a bâti une Constitution impérissable.
» Quand je lis le psaume 113, je ne m'étonne plus qu'é-
» parse depuis tant de siècles, cette nation n'ait jamais
» pu se fondre et se dissoudre avec les peuples au mi-
» lieu desquels elle vit. Nous ne pouvons pas demander
» à nos députés qu'ils fassent sauter les montagnes
« comme des béliers; mais la raison seule peut nous or-
» ganiser aussi fortement que le merveilleux, et la main
» de justice fera plus que la baguette de Moïse. »

En quelques lignes pleines de verve, d'entrain, de pas-
sion, il démontre les innombrables bienfaits que la Répu-
blique traîne en cortège derrière elle. Les soldats jettent
leurs armes et se mêlent à leurs frères qu'ils embrassent!
Les étrangers vont regretter de ne pas être Français!
Plus de magistrature pour de l'argent! Plus de no-
blesse! Plus de privilèges! Liberté illimitée, liberté de
penser, liberté de parler, liberté d'écrire, liberté d'agir!
Plus de ministres déprédateurs! plus de favorites! Toutes
les cavernes de voleurs sont détruites, celle du pro-

cureur , celle de l'huissier , celle du publicain , celle du parlement ! Que tous les livres de jurisprudence féodale , fiscale , des chasses , fassent le feu de la Saint-Jean prochaine ! Qu'on extermine la police ! Qu'ils fuient les dénonciateurs ! La Bastille sera rasée ! On ne lèvera plus d'impositions royales , mais nationales !

Et dans sa fougue , dans sa joie enthousiaste inspirée par la vision sublime d'un Eden trop beau pour être possible , Camille s'écrie : « *Fiat ! fiat !* Tout ce bien va » s'opérer ! Oui , cette révolution fortunée , cette régéné- » ration va s'accomplir ! Nulle puissance sur la terre en » état de l'empêcher ! Sublime effet de la philosophie , » de la liberté , du patriotisme , nous sommes devenus » invincibles ! Moi-même , j'en fais l'aveu avec franchise , » moi qui étais timide , maintenant je me sens un autre » homme. A l'exemple de ce Lacédémonien , Triadès , » qui , resté seul sur le champ de bataille et blessé à » mort , se relève , de ses mains défaillantes dresse un » trophée et écrit de son sang : *Sparte a vaincu !* je sens » que je mourrais avec joie pour une si belle cause et , » percé de coups , j'écrirais aussi de mon sang : *La France » est libre !* »

Telle est la brochure qui commença la réputation de Camille. Elle dut à la fois , par la hardiesse des pensées , de la forme , du style , par ses qualités littéraires , qualités qui manquent presque toujours aux écrits politiques ; elle dut à la fois , disons-nous , susciter les colères , les indignations du grand parti qui croyait encore pouvoir faire marcher parallèlement et d'accord les mots de

royauté et de liberté , et transporter de joie ces esprits déjà nombreux qui rêvaient un changement radical , n'osaient encore l'espérer , et sentaient qu'un progrès immense venait de s'accomplir pour eux , grâce à l'audace du jeune publiciste.

Nous parlons des colères soulevées par les hardiesses de ce livre , citons-en un exemple. A Oléron , un libraire mit en vente *la France Libre*. Des moines qui partaient pour l'Espagne entrèrent dans sa boutique et lui demandèrent des journaux. Le libraire leur donna la feuille de Camille , entre autres nouveautés. A la lecture du chapitre sur le clergé , les moines se mirent en fureur. Ils reprochèrent au libraire de répandre de pareils livres et de pareilles maximes. Celui-ci riposta. La querelle s'envenima et si bien qu'on en vint aux coups ; le libraire resta sur la place, estropié pour le reste de sa vie, et les moines s'enfuirent avant qu'au bruit la garde fût arrivée.

Ce qu'il y eut de plus curieux dans l'affaire , c'est que l'infortuné correspondant de *la France Libre* voulut répéter contre Camille les frais de sa maladie et l'actionna en justice comme responsable des suites d'une querelle dont lui seul était cause.

Camille passa par bien des déboires, avant de parvenir à faire imprimer sa brochure de *la France Libre*. Il avait commencé à l'écrire dans les premiers jours de juin 1789. Quelques dates nous donnent à croire ou qu'elle ne fut achevée que dans le mois d'août suivant , ou qu'il la retoucha avant de la livrer à l'impression. Elle n'était point encore terminée, quand il l'offrit à un libraire. Probable-

ment, celui-ci refusa d'abord de la lui acheter. Camille dut se résigner à être son éditeur à lui-même ; mais il n'était pas riche ; ses plaidoyers étaient rares et peu fructueux ; sans doute l'imprimeur exigea des avances avant de livrer ses presses et son papier. Peut-être eut-il peur de se voir compromis par les excès de la brochure qu'il allait imprimer. Camille se plaint amèrement à son père : « J'ai les plus grands désagréments possibles avec mon imprimeur et mon libraire, » écrit-il avec l'espoir que sa plainte sera comprise et entendue. « Si j'étais en fonds, j'achèterais une presse, tant je suis révolté du monopole de ces fripons. »

Si nous avons analysé *la France Libre* à une autre date que celle de son apparition, c'est que nous aurions été exposés à interrompre pour trop long-temps le récit des événements qui vont poser Camille parmi les principales figures de notre galerie révolutionnaire. Plus tard, nous verrons le chemin que son livre fera dans le monde.

Pendant qu'il écrivait les premières pages de *la France Libre*, Camille n'abandonnait cependant ni ses amis des clubs soufflant ouvertement au cœur du peuple la haine de l'autorité, l'amour de la révolte, ni ses amis des complots qui préparaient sous terre la réussite de cette révolte. Une sédition n'éclate jamais seule. S'il n'était pas poussé au bruit par les ambitieux auxquels il sert de levier, le peuple ne s'agiterait point, et Camille était de ceux qui allumaient depuis longtemps le feu sous le ventre du peuple. « J'ai conspiré pour votre liberté long-temps avant le douze juillet », dit-il dans son *Vieux*

Cordelier ; « Robespierre vous a parlé de cette tirade »
» énergique de vers avant-coureurs de la révolution. »

Chaque jour avait son émotion. Depuis six mois, des soulèvements de détails effrayaient Paris. On sentait s'approcher l'heure d'une grande crise. Le Palais-Royal, propriété du duc d'Orléans, s'était, grâce à la tolérance du prince, transformé en un véritable *Forum*, où des orateurs populaires venaient périodiquement soulever les passions d'une multitude trop facile à irriter.

« La postérité, » dit Rivarol dans ses mémoires, « demandera peut-être ce que fut ce Palais-Royal dont » nous parlons si souvent, et qui entretient aujourd'hui » des communications si intimes et si sanglantes avec » la place de Grève. Nous dirons en peu de mots, que » le Palais-Royal, appelé d'abord le Palais-Cardinal, fut » le berceau du despotisme sous Richelieu, le foyer de » la débauche sous la régence, et que, depuis cette époque, tour à tour agioteur et politique, il est devenu » comme la capitale de Paris. Dans une ville corrompue, » ce jardin s'est distingué par la corruption. Telle a été » son influence dans la Révolution actuelle, que si on eût » fermé ses grilles, surveillé ses cafés, interdit ses clubs, » tout aurait pris une autre tournure. En ce moment, » ses galeries sont des *Chambres ardentes* où se prononcent des sentences de mort ; et ses arcades, où l'on » étale les têtes des proscrits, sont les *Gémonies* de la » capitale. La liberté, si elle est le fruit de la Révolution, » ne pouvait avoir de berceau plus impur. »

Ces réunions turbulentes, on les avait appelées les

Etats du Palais-Royal , par opposition aux Etats de Versailles.

L'illégal Assemblée des jardins du palais de Philippe d'Orléans influençait souvent les résolutions de l'Assemblée légale. Celle-là avait, comme celle-ci , ses orateurs , mais tous de l'opposition. Camille Desmoulins était un des plus ardents motionnaires des Etats du Palais-Royal , avec le marquis de Saint-Huruges et l'Américain Fournier , comme lui soupçonnés de s'être laissé gagner par Philippe d'Orléans.

Par l'exaltation de sa parole , par l'animation de sa figure et l'emphase de son geste , Camille s'était rendu maître de l'attention des clubistes en plein air. Camille était déjà connu de la foule ; ce fut le premier qu'elle distingua parmi tous ces révolutionnaires dont les noms vont être recueillis par l'histoire. Voici ce qui mit le comble à sa réputation et à son succès.

Necker luttait contre le roi. Le peuple le savait et l'aimait par esprit d'opposition. Le 11 juillet , le roi congédia son ministre et lui ordonna de sortir de France. Le lendemain , la nouvelle s'en répandait dans Paris. De partout , les exaltés accoururent au Palais-Royal , leur centre de réunion quand arrivait un événement d'importance. On parlait avec chaleur , on discutait avec emportement ; on menaçait le roi , la cour ; mais au milieu de ce conflit de vaines paroles , de bruits sans résultats , d'avis en sens contraire , on ne pouvait s'entendre. Alors parut Camille Desmoulins. Il venait sonder le peuple , étudier ses dispositions. De son aveu , les groupes ne lui

paraissaient point assez irrités ; leur colère n'était pas montée à l'unisson de la sienne ; bien que vivement émus, il ne les voyait point assez disposés au soulèvement. Dans ces groupes il distingua trois jeunes gens qu'à l'ardeur de leurs paroles, à leurs éclats de rage, il reconnut pour ses frères en exaltation. Ils se tenaient par la main et vociféraient. Fendant la foule, il courut à eux. Tous ces détails sont historiques ; il les a consignés dans son *Vieux Cordelier*. — « Messieurs, » leur dit-il, « voici un commencement d'attroupement civique ; il faut qu'un de nous se dévoue et monte sur une table pour haranguer le peuple. » — Montez-y, » répondirent les trois jeunes gens. — « J'y consens, » fit Camille qui ne demandait qu'à être encouragé.

On apporte une table. Camille s'y élance. A la vue de cet homme qui la domine de toute sa taille, la foule accourt et le presse de parler. « Voici ma courte harangue que je n'oublierai jamais, » écrit Desmoulins. « Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre ! J'arrive de Versailles.... M. Necker est renvoyé.... Ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes ; ce soir, tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger.... Il ne nous reste qu'une ressource : c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître. »

Un immense hurra monta vers le ciel. La motion de Camille fut adoptée aux acclamations de tous. Pour lui, la passion qu'il avait mise à parler lui arrachait des larmes. — « Quelles couleurs voulez-vous ? » cria-t-il à l'

foule. — « Choisissez, » dit une voix. — « Voulez-vous, » reprend Camille qui étouffait d'une multitude d'idées l'assiégeant, qui parlait sans ordre, pour nous servir de ses expressions, « voulez-vous le vert, couleur de l'espérance, ou le bleu de Cincinnatus, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie ? » — Le vert ! le vert, » couleur d'espérance ! » répondent des voix nombreuses. — « Aux armes alors ! aux armes ! Prenons tous des cocardes vertes, couleur de l'espérance ! »

Mais à cette scène si bien amenée, il manquait une péripétie. La foule, bien qu'animée, n'était point enlevée. Il fallait la passionner par un coup de théâtre. Soudain, Camille darde ses regards fulgurants sur un point de la foule ; on interroge avec anxiété ses traits mobiles. « Amis ! » s'écrie-t-il tout-à-coup, « le signal est donné. » Voici, voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Oh ! je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs mains. » Alors, de dessous ses habits, il tire deux pistolets qu'il brandit en les montrant à la multitude, et se précipite en bas de la table, s'écriant : « Que tous les citoyens m'imitent ! »

C'en était trop. Les jardins retentissent de longs cris de menace et de fureur. Les patriotes entourent Desmoulins, le serrent dans leurs bras. Un habitant du midi, prenant au sérieux toute cette comédie, lui jure qu'il ne veut plus l'abandonner et qu'il veillera sur ses jours. Un autre ouvrait l'avis de former une garde à Camille. « Nous ne vous abandonnerons pas, » criait un troisième ; « nous irons où vous voudrez. » Camille ré-

pondit qu'il ne voulait point de commandement, mais seulement l'honneur d'être le premier soldat de la patrie. Pendant ce temps-là, quelqu'un avait acheté des rubans verts. Desmoulins les mit en pièces, en attacha le premier un morceau à son chapeau, et distribua le reste à ceux qui l'entouraient. Les rubans ont été tous employés. « Les feuilles sont vertes aussi ! » dit Camille en arrachant quelques feuilles à un arbre; et chacun arbore la nouvelle cocarde.

Voilà la scène telle que deux fois la raconte Camille dans ses journaux. La voici maintenant dépeinte par un écrivain royaliste : «.... Camille Desmoulins succéda à ce » harangueur ; mais comme le défaut de son organe le » mettait dans l'impossibilité de s'exprimer, il avait plus » l'air d'un démoniaque que d'un orateur. Il tenait dans » chacune de ses mains un pistolet, tournait autour de » lui des yeux hagards, faisait des grimaces et des con- » torsions effroyables, et sa bouche qui écumait ne pou- » vait proférer que ce cri : Aux armes ! aux armes ! Il » parvint cependant à proposer de prendre un signal de » ralliement, une cocarde. Il eut la pudeur de ne pas » présenter la couleur de d'Orléans. La voulez-vous, dit- » il, jaune, rouge, noire, bleue, verte ? — Verte, lui » répondit-on. — Eh bien ! soit, répliqua-t-il, soit, » cette couleur est le symbole de l'espérance. On vit en » effet, dès le soir, quelques personnes portant à leur » chapeau un bout de ruban vert. »

Puis, par toutes les issues, la foule sort du Palais-Royal. Camille est à sa tête. Camille la conduit, Camille

son dieu, son oracle. Il la dirige vers les boulevards ; chemin faisant , son cortège se grossit. L'émeute est toujours sûre de réussir à Paris. Une idée frappe Camille : » En signe de douleur , fermons les théâtres , » dit-il ; et la foule docile envahit l'Opéra, fait baisser le rideau , évacuer la salle. En passant devant le salon de cire du fameux Curtius, un de la bande se souvint que le buste de Necker figurait parmi les célébrités exposées à l'admiration publique. Camille, suivi de quelques jeunes gens, pénétra chez le montreur de figures, s'empara du buste de Necker et de celui du duc d'Orléans ; on les porta en triomphe le long des boulevards , par les rues que le bruit de l'émeute effrayait, ce bruit qu'elles ne désapprendront plus de longtemps. A l'entrée de la nuit, environné de ce peuple qui lui fait un triomphe et qui, avant que quatre ans ne se soient écoulés, l'accompagnera à l'échafaud avec les mêmes acclamations de joie féroce, Camille, en passant devant les Tuileries, fut chargé par les Cravates, les Suisses et les dragons du prince de Lambesc. Il lui fallut fuir pour échapper au sabre des soldats restés fidèles au roi.

Le danger qu'ils venaient de courir aux Tuileries ne fit qu'irriter les chefs de l'émeute. La nuit qui arrivait les vit se réunir pour organiser la révolte. Camille Desmoulins, toujours suivi de quelques meneurs, était rentré au Palais-Royal qu'il remplissait de cris furieux et d'appels aux armes. « Les allemands égorgent les ci- » toyens, » répétait-il, « il faut que le peuple se soulève. »

Dans son *Vieux Cordelier*, Camille repousse l'épithète

compromettante de modéré, à l'aide des détails qu'il donne sur l'emploi de cette nuit. « Moi ! un modéré.... »
» J'ai été révolutionnaire avant vous tous ! J'ai été plus...
» *j'étais un brigand, et je m'en fais gloire*, lorsque, dans
» la nuit du 12 au 13 juillet 1789, moi et le général Da-
» nican, nous faisons ouvrir les boutiques d'arquebu-
» siers pour armer les premiers bataillons de sans-cu-
» lottes. J'avais alors l'audace de la Révolution. »

Dans les magasins d'armuriers enfoncés dans la nuit, le peuple ne trouva point assez d'armes. Le 13, dès le matin, les chefs de l'insurrection le conduisaient aux Invalides. Camille marchait en tête de la colonne furieuse qu'il avait bien pu lancer par les rues, mais que ni lui, ni personne, ni pouvoir humain n'eût pu maintenant arrêter. Aux Invalides, nul semblant de résistance. A la première sommation, le gouverneur livra la place. Une commission fut nommée pour aller recevoir les armes ; Camille en faisait partie. « Le gouverneur ouvre son ma- »
» gasin, » écrit-il toujours à son père ; « j'y suis descendu »
» sous le dôme, au risque d'étouffer. J'y ai vu, à ce qu'il »
» m'a semblé, au moins cent mille fusils. J'en prends un »
» tout neuf, armé d'une bayonnette, et deux pistolets. »

Parmi toutes les anecdotes, vraies ou apocryphes qui courent sur nos grands hommes révolutionnaires, en voici une à l'aide de laquelle on cherche à expliquer la haine de Desmoulins contre la noblesse. Elle trouve ici parfaitement sa place et va nous servir à amener tout naturellement le récit d'un des épisodes qui suivirent le pillage des Invalides.

Nous avons dit que le duc de Condé, titulaire du duché de Guise, et propriétaire de grands biens autour de cette ville, montrait beaucoup d'estime à M. Desmoulin père qui peut-être, nous croyons ne pas nous tromper, fut chargé des intérêts de la puissante maison de Condé. Le duc et M. Desmoulin travaillaient un jour ensemble. Le turbulent Camille, tout enfant alors, les gênait par ses cris. Le duc prit le marmot par l'oreille et le mit à la porte du cabinet. Cette scène eut une immense influence sur l'esprit du jeune homme plus tard. Jamais il ne pardonna au duc de Condé. Il le hait, il le menace du fond de son cœur; et quand le prince prend la route de l'exil, Camille s'écrie en parlant à son père dans une lettre qu'il insérait dans le numéro 7 des *Révolutions de France et de Brabant*: « Le voilà expatrié ce ci-devant » duc de Guise, staroste insolent qui nous traitait en » serfs et en paysans polonais; ce joueur de paume, qui » aurait cru faire trop d'honneur à cinquante mille ci- » toyens ses vassaux, de se montrer une seule fois dans » son duché; qui en tirait un million de revenu, et ce- » pendant jetait dans les prisons le pauvre qui, pour » nourrir sa vache, avait coupé dans ses forêts une » poignée d'herbe inutile, lui faisant payer en souffrances » ce qu'il ne pouvait payer en amendes; despote qui » nous envoyait les plus méprisables de ses valets nous » régir avec une verge de fer; qui, seigneur seulement » de 35 paroisses, avait renversé les sièges royaux dans » plus de 200 pour élever sur leurs ruines ceux de ses plus » ignorants baillis; qui foulait aux pieds toutes les lois;

› contre qui , ni les particuliers , ni les villes , ni la pro-
› vince , ne pouvaient obtenir de jugements d'une Grande
› Chambre vénale et esclave. Le voilà errant et misérable
› à son tour ! Le jour de la prise des Invalides , quand
› je passai devant son palais , au milieu de la multitude
› de patriotes qui couraient s'armer , je le saluai d'une
› manière significative , qui lui annonçait que le Rubicon
› était passé , et son despotisme fini : il a vu mon épée
› nue , *vidit et fugit*. J'ai été un de ceux qui ont empêché
› qu'on ne mit le feu chez lui ; mais , n'en doutez point ,
› s'il n'avait fui , je l'aurais arrêté moi-même , et con-
› duit à l'Hôtel-de-Ville , et il serait aujourd'hui au Châ-
› telet avec Besenval son complice. Quel regret pour-
› riez-vous avoir à la Révolution , quand vous pensez
› que cet homme , dont le nom seul faisait trembler
› toute ma province , a besoin aujourd'hui du pardon de
› la nation ? »

M. Matton avance que le 14 au matin , quand le peuple fut armé , Camille dirigea le mouvement sur la Bastille. M. Matton se trompe. Camille n'assista point au siège et à l'assaut de la vieille forteresse. C'est lui-même qui nous l'apprend dans une lettre écrite le 16 juillet , deux jours après le grand évènement auquel il concourut comme publiciste , comme écrivain , mais non comme combattant. Camille raconte à son père le siège en quatre lignes , et il ajoute : « La place est emportée d'assaut » dans une demi-heure. J'étais accouru au premier coup » de canon ; *mais la Bastille était déjà prise* , en deux » heures et demie , chose qui tient du prodige. » Nous

relevons une erreur d'autant plus grave qu'elle émane d'un auteur plus à même que personne d'avoir rassemblé sur un homme dont il se fait gloire d'être parent des matériaux nombreux et importants ; que plusieurs biographes s'étaient de l'autorité de cet auteur, et que ses assertions peuvent ainsi recevoir la consécration de la presque authenticité et servir à égarer l'histoire. Nous relevons encore cette erreur, parce qu'elle pourrait donner à Camille Desmoulins le double relief de l'écrivain habile et de l'homme d'action. Emporté par sa fougue, Camille put, le 12 juillet, entraîner le peuple et, le 13, se présenter devant l'hôtel des Invalides où la défense sérieuse n'était point possible. L'attaque de la Bastille offrait bien autrement de dangers ; on ne s'attendait nullement à un succès aussi peu disputé, aussi prodigieux, comme l'avoue l'enfant de Guise improvisé tribun. Plus tard, lorsque la même populace mettra, dans la désolante nuit du 10 août, le siège devant les Tuileries, Camille courra par les rues faire sonner le tocsin, émouvoir la foule, la pousser sur les Tuileries ; il ira s'emparer de l'Hôtel-de-Ville où il n'y a pas de coups à gagner, mais une grande position, une fortune politique : mais il ne se mêlera que de loin aux groupes et n'affrontera pas l'héroïque colère des défenseurs du château conduits par son intrépide compatriote, le comte d'Hervilly. Camille ne fut qu'une seule fois et par circonstance un homme d'action ; nous ne disons pas : homme de courage ; car nous allons assister au curieux et intéressant spectacle de ses attaques contre les hommes les plus puissants, contre les idées encore profondément enracinées.

Le lendemain de la prise de la Bastille, Desmoulins figurait au triomphe du Garde-Française qui le premier avait monté sur la brèche. « Je marchais l'épée nue à » côté de Target avec qui je causais, » raconte-t-il avec cette naïveté de personnalité qui fait qu'on lui pardonne presque cet égoïsme à l'aide duquel il trouve moyen de faire servir les événements de marchepied, de piédestal à sa propre gloire.

Nous ne voulons pas laisser passer la date brillante du 13 juillet, sans saisir l'occasion de faire apparaître un des plus mauvais aspects du caractère de l'homme dont nous retraçons la vie, son inconstance en amitié, le peu de sécurité qu'il présenta toute sa vie dans ses relations, dans ses attachements, noués, dénoués, violemment rompus au gré de ses caprices politiques.

Camille se sert de Necker pour pousser le peuple à la révolte. C'est le premier homme qu'au début de sa vie publique, Camille encense, dont il fait son idole. Ce sera aussi cet homme que bientôt, dans ses écrits, il flétrira de ses injures, qu'il exposera vaincu aux regards et aux moqueries du peuple, premier exemple de cette inconstance, de cette mobilité d'idées et de sentiments que le jeune publiciste déploiera pendant la durée de sa courte mais trop remplie carrière; mobilité et inconstance que, en 1791, Brissot, d'abord son ami, puis bientôt détesté, lui reprochera durement, en lui disant qu'un jour il discernait l'apothéose à un homme et le lendemain le traînait dans la boue. C'est cette mobilité et cette inconstance qui composèrent le fond du caractère

de Camille et que, en répondant à Brissot, il élèvera à la hauteur d'un système politique dans ces phrases marquées au coin du sophisme et du paradoxe : « Comment » ne voyez-vous pas, Brissot, qu'en cet endroit de votre » mercuriale, c'est à la fois votre procès que vous faites » et mon plus bel éloge?.. L'avantage que j'ai sur vous, » c'est d'avoir proportionné ma censure à la gravité des » cas ; c'est, comme vous me le reprochez, de me pas- » sionner pour et contre. Je couronne avec encore plus » de plaisir, le lendemain, les mêmes personnages que » j'ai persifflés la veille. Y a-t-il de plus forte preuve d'im- » partialité? Y a-t-il de meilleure preuve que ce n'est » point les hommes publics que je hais, mais le bien » public que j'aime? J'ai varié souvent, parce qu'il y » a si peu d'hommes conséquents ; mais, je l'ai déjà dit, » ce n'est point la girouette, c'est le vent qui tourne. »

III.

Enfin, Camille est connu ! Le but de ses désirs incessants, de ses efforts depuis quatre mois, est complètement atteint ! Le peuple sait son nom ; sur son passage, on se le montre ; on dit : « C'est lui. » C'est le moment dont il profite pour mettre au jour la première édition de sa *France Libre* ; répandue à des milliers d'exemplaires, cette brochure eut un grand succès de retentissement. Audacieuse comme aucun écrit n'avait encore osé l'être, vive et spirituellement faite, elle fut bientôt dans toutes les mains. Le parlement de Toulouse lui fit l'honneur de la censurer, de la condamner, de la faire brûler par la main du bourreau. On conçoit la réussite de Desmoulins après ce scandale. « J'attends le réquisitoire que je suis » curieux de lire. Cela me vaudra une édition de plus, » s'il n'y a pas eu de contrefaçon dans ce pays-là. » (Lettre à son père du 29 septembre 1789.)

Le vicomte de Mirabeau, le frère du grand orateur, et l'un des plus ardents parmi les plus ardents défenseurs de la royauté, voulut combattre l'effet déplorable des maximes prêchées dans la *France Libre*. Il publia une brochure fort vive contre Camille Desmoulins qu'il dénonçait comme « membre de la Société de la Révolution. » Il prenait un à un et commentait tous les paragraphes où, selon lui, la majesté du trône était attaquée, compromise, et ils étaient nombreux. Cette brochure, tirée à un grand nombre d'exemplaires, fut répandue dans les provinces. Nous verrons comment Camille se vengea de Mirabeau-Tonneau.

Tout ce bruit qui se faisait autour de lui l'encourageait et l'enivrait. Il reprit la plume. Le peuple venait d'inventer un nouvel instrument de supplice. Aux lanternes qu'il rencontrait sur son passage, il accrochait ses victimes. On ne disait plus : pendre ; on disait : lanterner. Camille s'empara de l'idée et du mot ; il écrivit *le Discours de la Lanterne aux Parisiens* ; il s'intitula *Procureur-Général de la Lanterne*, acceptant ainsi une terrible part de responsabilité. En tête de sa brochure, on voit une curieuse image. En face de l'Hôtel-de-Ville, l'artiste a dessiné la maison de l'épicier si fameux dans les premiers jours de la Révolution. Au-dessus des simulacres en métal des chandelles, des pains de sucre qui bruissent au vent, pend la lanterne où furent accrochées tant de victimes. Sous la lanterne est une estrade entourée par la foule curieuse. La harengère qui étale les trésors de sa poitrine nue coudoie une bourgeoise empanachée. Une grisette

se pavane au bras d'un Garde-Française, la coqueluche de toutes les femmes. Un gros moine ouvre une bouche énorme qu'agrandit l'attention. Des portefaix, des abbés musqués, des vieillards, écoutent religieusement un tout jeune homme qui péroré. C'est Desmoulins. Sous l'image on lit cette légende : « Discours de la Lanterne aux Parisiens, le Procureur-Général prenant la parole. » Le dessinateur a donné à Camille une physionomie et une attitude très-réjouissantes. Ce terrible fonctionnaire a sur la gravure une figure débonnaire et penchée qui s'allie mal avec le sérieux de sa situation, de sa mission surtout. Il tient le chapeau à la main pour parler au peuple; il est en grand costume, l'épée en verrou. Dans son journal les *Révolutions de France et de Brabant*, Camille se moqua beaucoup de cette estampe où, « sans doute par vengeance, on lui a donné l'air d'un petit maître *Venit autem Nicodemus.* »

Voici le début original du *Discours de la Lanterne* :

« Braves Parisiens, quels remerciements ne vous dois-je pas ? Vous m'avez rendue à jamais célèbre et bénie entre toutes les lanternes. Qu'est-ce que la lanterne de Sosie ou la lanterne de Diogène, en comparaison de moi ? Il cherchait un homme, et moi j'en ai trouvé deux cent mille. Dans une grande dispute avec ce Louis XIII, mon voisin (1), je l'ai obligé de convenir que je

(1) A quelques pas de la boutique d'épicier au-dessus de laquelle pendait la Lanterne fameuse, nouvel instrument de supplice populaire, on voyait un magasin de drapier qui avait pris pour enseigne la figure de Louis XIII.

» méritais mieux que lui le surnom de Juste. Chaque jour
» je jouis de l'extase de quelques voyageurs anglais, hol-
» landais on des Pays-Bas, qui me contempnent avec ad-
» miration : je vois qu'ils ne peuvent revenir de leur
» surprise, qu'une lanterne ait fait plus en deux jours
» que tous leurs héros en cent ans. Alors je ne me tiens
» pas d'aise, et je m'étonne qu'ils ne m'entendent pas
» m'écrier : Oui, je suis la reine des lanternes.

» Citoyens, je veux me rendre digne de l'honneur qu'on
» m'a fait de me choisir. Le public se groupe et se re-
» nouvelle sans cesse autour de moi. Je n'ai pas perdu
» un mot de ce qui s'y est dit ; j'ai beaucoup observé, et
» je demande aussi la parole.

Et elle en abuse, cette Lanterne bavarde, pour saper au pied le respect dû au privilège de la royauté, pour célébrer les gloires de la nuit du 4 août. « *Hæc nox est.* » Plus loin la Lanterne se plaint de ce qu'on la laisse chômer. « Combien de scélérats viennent de m'échapper!.. » Elle dénonce à la fureur du peuple « Broglie, Besenval, d'Autichamp, Narbonne, Lambesc, Bercheny, Condé, Conti, d'Artois. » — « Pourquoi a-t-on relâché ce marquis de Lambert ? Il pleurait, et j'entendis un jeune homme lui dire : Misérable, il fallait pleurer quand tu reçus l'ordre horrible d'égorger tout un peuple, s'il persistait à réclamer ses droits. Lâche, tu étais prêt à massacrer des femmes, des enfants, des vieillards ; tu étais général d'une armée de bourreaux, et tu ne sais pas mourir ! Tu n'échapperas point à la lanterne. Il m'a pourtant échappé.

» Pourquoi relâcher encore l'abbé de Calonne, le duc
» de Vauguyon et tant d'autres? Je ne veux pas dire
» qu'ils fussent coupables. L'image du menuisier terrible
» et l'exemple de quelques fatales méprises peuvent ef-
» frayer même l'innocence. Mais la fuite, le travestis-
» sement et les circonstances les rendaient au moins
» suspects; et c'est un mot plein de sens que celui que
» l'orateur romain adresse quelque part aux patriotes :
» *In suspicione latratote. Dans la nuit les oies du Capitole*
» *font bien de crier. Nous sommes maintenant dans les té-*
» *nèbres, et il est bon que les chiens fidèles aboient même*
» *les passants, pour que les voleurs ne soient point à*
» *craindre.* »

La Lanterne ne servit pas qu'à exciter le peuple; elle parla haut aussi des titres à la gloire de Mirabeau, de Robespierre, de Volney, de Barnave, de Pétion, de Grégoire, des sociétaires du fameux club des Bretons dont Camille faisait partie. C'est la première fois qu'un journal va faire bégayer au peuple tous ces noms destinés à tant de réputation.

De cette brochure de *La Lanterne* qui n'enleva pas immédiatement tout le succès à son apparition obtenu par *La France Libre*, nous extrayons un passage très-original et plein de raillerie adressée aux trembleurs d'alors, aux écrivains royalistes aussi qui jetaient l'alarme dans les populations, parmi les commerçants, en essayant de leur persuader que les excès populaires allaient faire désertier Paris par les riches : ce qui ne fut bientôt que trop vrai ; à ceux enfin qui croyaient la capitale ruinée

par la ruine que l'on préparait au clergé et à la noblesse.

« Un auteur, » dit Camille, « voudrait faire croire aux
» Parisiens. que leur cité va devenir aussi déserte que
» l'ancienne Babylone ; que les Français vont être trans-
» formés en un peuple de laboureurs, de jardiniers et
» de philosophes, avec le bâton et la besace ; que, dans
» six mois, l'herbe cachera le pavé de la rue Saint-Denis
» et de la place Maubert, et que nous aurons des couches
» de melons sur la terrasse des Tuileries et des carrés
» d'ognons dans le Palais-Royal. Adieu les financiers ! dit
» l'auteur ; Turcaret renverra son suisse et mangera du
» pain sec ; les prélats, les bénéficiers à gros ventre vont
» devenir d'étiques congruistes ; si les bonnes mœurs
» renaissent, adieu les beaux-arts ! Ah ! M. Fargeon,
» que vous sert d'avoir surpassé tous les parfumeurs de
» l'Egypte ? Et vous, M. Maille, que vous servira d'avoir
» imaginé le vinaigre stryptique, qui enlève les rides et
» unit le front comme une glace, le vinaigre sans pareil
» qui blanchit, polit, affermit, embellit, enfin ce vinaigre
» qui fait les vierges ou du moins les refait et dans l'an-
» nonce duquel vous prévenez si plaisamment les dames
» qu'elles peuvent l'envoyer chercher, sans crainte que
» le porteur en devine l'usage ? Tant de belles découvertes
» vont devenir inutiles ! Encore si la réforme ne frappait
» que sur les filles à la grande pension ! Mais cette armée
» innombrable dont le sieur Quidor était l'inspecteur,
» cette armée qui, sous les galeries du Palais-Royal et à
» la clarté des lampes de Quinquet, passe en revue tous
» les jours, revue mille fois plus charmante que celle de

» Xerxès ; eh bien ! cette armée va être licenciée faute de
» paie ! Bien plus , l'arrière-ban de cette milice va être
» encore dispersé à la suite de trois mille moines dé-
» froqués , de vingt mille abbés décalottés qui retour-
» neront dans leurs provinces guider l'utile charrue , ou
» auner dans le comptoir paternel. Il faudra bien que
» trente mille filles descendent des galetas des rues
» Trousse-Vache et Vide-Gousset , renoncent aux dou-
» ceurs de Saint-Martin et de la Salpêtrière , et , comme
» la pauvre Paquette de Candide aux bords du Pont-
» Euxin , aillent faire de la pâtisserie avec le frère Gi-
» roflée. L'auteur va plus loin encore. Adieu , dit-il , les
» tailleurs , les tapissiers , les selliers , les éventailistes ,
» les épiciers , la Grand-Chambre , les procureurs , les
» avocats , les huissiers , les vaudevillistes , les danseurs ,
» les enlumineurs , les bijoutiers , les orfèvres , les bai-
» gneurs , les restaurateurs ; il ne fait pas grâce aux
» boulangers , il se persuade que nous allons brouter
» l'herbe ou vivre de la manne. »

Si Camille eût souvent tracé des tableaux aussi crus à l'aide d'un pinceau aussi osé , nous partagerions l'avis sévère de M. de Châteaubriand , et nous ne nous étonnerions pas que le succès ne l'eût point suivi dans cette carrière où le guidaient le mauvais goût et une inspiration d'assez bas étage. Il eut raison de ne pas signer son œuvre et d'écrire à son père : « L'ouvrage de *La Lanterne* ne » vaut pas l'autre (*La France Libre*) et m'aurait fait dé- » choir dans l'opinion , si j'y avais mis mon nom. Ce- » pendant , » ajoute-t-il en se dépouillant à regret de

son illusion , « j'en ai entendu dire du bien , et , si le li-
» braire ne me trompe pas , personne n'en dit de mal. »
Malgré les précautions de Camille , ou plutôt à cause de
ces précautions , on ébruita le nom de l'auteur. On sut
que le *Discours de la Lanterne* appartenait à la plume qui
avait écrit *la France Libre*. A la faveur du bruit qu'avait
fait la première brochure , la seconde se vendit enfin. On
voulut savoir si réellement le publiciste qui avait si bien
réussi à son début , qui s'était emparé avec tant d'éclat
de l'attention publique au Palais-Royal , le 12 juillet ,
était vraiment un homme de suite , d'avenir , d'haleine ,
un homme fort ou seulement un homme capable d'un
seul coup de collier. « Mon discours de *La Lanterne* s'est
» vendu , » écrit Camille le 22 septembre 1789 , « et l'é-
» dition est à peu près épuisée. C'est la seule brochure
» qui se soit vendue ces jours-ci ; mais on est si las de
» toutes ces feuilles que je crains d'en faire tirer une
» seconde édition. » Le *Discours de la Lanterne* eut trois
éditions.

Camille garda longtemps ce pseudonyme de *Procureur-
Général de la Lanterne* , et quand il dénonçait au public
quelque nouveau méfait , il l'apposait en guise de signa-
ture au bas des conclusions qu'il libellait dans la forme
consacrée au palais et réservée au ministère public. « A
» ces causes et autres à ce nous mouvant , en notre qua-
» lité de Procureur-Général de la Lanterne , et de notre
» certaine science , pleine puissance et autorité , nous
» requérons dans chacun des quatre-vingt-trois départe-
» tements , la descente comminatoire d'une Lanterne au
» moins. »

« Il prenait le sinistre nom de Procureur-Général de la Lanterne, » lisons-nous dans la *Conspiration de Maximilien Robespierre*. « En cette qualité, il dénonçait » aux assassins quiconque ne partageait pas son opinion, » et il se félicitait qu'en faisant droit à ses dénonciations, » les égorgeurs avaient suspendu à un réverbère un citoyen qui croyait qu'on pouvait aimer sa patrie, sans » estimer Camille Desmoulins. »

Plus tard, à l'occasion de Favras pendu, de Bezenval acquitté, des prétendues conspirations royalistes, Camille écrit qu'il faut écraser la noblesse, cette multitude de grands et de petits satrapes. « N'espérons avec eux, » s'écrie-t-il, « ni paix, ni trêve. Souvenons-nous de ce » mot de Cicéron, dont j'ai fait l'épigraphe heureuse de ma » *France Libre*, et qui valait mieux que toute ma brochure : *Quæ quoniam in foveam incidit, obruat. Puisque la bête est dans le piège, qu'on l'assomme*. Souvenons-nous de ce que disait éternellement le vieux Caton, » toutes les fois qu'il allait au sénat, et que c'était son » tour d'opiner. Quel que fût l'ordre du jour, sans s'embarrasser de la sonnette qui l'y rappelait, il ne disait » que ces deux mots : *Delenda est Carthago, j'opine qu'il faut détruire Carthage*. J'opine qu'il faut raser le château » de Versailles au lieu de le rebâtir. *J'opine qu'il faut descendre au moins une lanterne comminatoire dans les » 83 départements, pendant ce printemps.* »

Camille, improvisé par lui-même Procureur-Général de la Lanterne, se nomma des substituts parmi les violents de l'époque. Voici une lettre très-curieuse par

laquelle il confère la haute dignité de lieutenant et envoie ses instructions à ses autres lui-même :

« A MM. Goury de Terre-Neuve, sapor de la milice nationale à Rennes, et M. Thibaudeau le jeune, avocat à Poitiers, le Procureur général de la Lanterne, Salut :

» Les différentes lettres de mes chers compatriotes, qui demandent au procureur général des provisions de substitut expédiées en notre chancellerie, et revêtues du grand sceau de la Lanterne, m'obligent de répondre une fois à toutes ces lettres honorables ; je ne puis pas dire ; Mes chers substituts, je vous envoie comme mon père m'a envoyé. Je n'ai été envoyé par personne, et le procureur-général de la lanterne est créé comme Dieu même. Je me suis fabriqué mes provisions le 12 juillet, d'après ces mots du consul dans les dangers de la république : *Videte ne quid respublica detrimenti capiat*, d'après ces mots de notre général : *L'insurrection et la Lanterne sont les plus saints des devoirs*. Je me ferai toujours gloire d'être votre ancien ; mais depuis la suppression du droit d'ainesse, la fraternité ne me permet plus de vous donner le titre de substitut : je laisse aux procureurs-généraux des cours aristocrates, ces distinctions de prééminence et d'infériorité, ces titres de procureur-général et de substitut : il n'y a point de supériorité entre les lanternes ; une lanterne s'allume à une autre lanterne, et toutes répandent la même lumière. Vous donc, M. Goury de Terre-Neuve à Rennes, et vous, M. Thibaudeau à Poitiers, qui me demandez des provisions trop modestes de substituts,

» je vous fais non pas substitués, mais procureurs-généraux, et je vous envoie non seulement la ceinture noire, comme fit la femme du roi à l'avocat-général le jeune et beau Sechelle, en le nommant avocat-général; » je vous envoie les faisceaux et les haches de la dictature, et je vous remets la plénitude de ma toute-puissance et autorité réquisitoriale, pour conclure à peine afflictive, voire à la Lanterne si le cas y échet, contre les calotins et aristocrates du département. En vous conférant cette grande dignité, je ne dois pas vous dissimuler les désagréments du parquet.

» Attendez-vous à être calomniés indignement, et tous les jours. L'on dira que vous êtes un procureur-général famélique, et que vous ne faites si exactement le devoir de votre charge qu'en considération des épices. L'un dira que vous êtes vendu à M. d'Orléans; un autre que c'est à M. de Lafayette; un autre que c'est à Mirabeau, et même à M. Bailly. En vain votre vie aura été toute publique, en vain vous la livrez toute entière à la médisance, en vain vous aurez habité le barreau : on vous soutiendra que vous étiez *commis de bureau*, que vous faisiez de la *ronde*, quoiqu'il n'y ait personne en état de déchiffrer votre écriture illisible, et que vous avez été *chassé* de ce bureau. Non, dira Peltier, je l'ai connu, il n'avait pas assez d'esprit pour faire comme moi une banqueroute de 600 mille livres, et pour gagner 50 mille écus à la martingale; mais avant d'être journaliste, il assassinait sur les grandes routes.

» Ce féroce écrivain,

» Il faut qu'il assassine, ou qu'il crève de faim.

» Vous entendrez à vos oreilles : C'est un homme qui
» ne peut manquer d'être pendu ; il appelle la reine, *la*
» *femme du roi* ; un prince du sang, *soldat citoyen*, et un
» maréchal de France, *faquin*. D'autres, craignant d'at-
» tendre trop longtemps le retour du despotisme, feront
» courir le bruit qu'on vous a assassiné. Le portier vous
» dira qu'il est venu trente personnes s'informer si les
» coups de couteau que vous avez reçus le matin sont
» mortels. Vous aurez sur les bras, et Sanson le bourreau,
» et Fontane le poète, et Mirabeau cadet le prophète,
» qui vous prédira une fin tragique et prochaine.

» Chers collègues, il ne faut pas pourtant vous effrayer
» trop de cette peinture et me renvoyer mes provisions ;
» l'amitié sera encore pour vous plus ardente que la
» haine ; à la calomnie vous opposerez les témoignages
» les plus flatteurs, les lettres les plus encourageantes,
» les plus attendrissantes, les plus enivrantes, que vous
» recevrez de toutes parts, et des citoyens, et des gardes
» nationales, et des municipalités. Tous les patriotes,
» tous les gens de bien, tous les philosophes, et ceux
» que le néant des plaisirs a ramenés à la philanthropie, à
» l'égalité, qui ont compris que la félicité n'est point dans
» les jouissances exclusives et dans les privations d'autrui ;
» et ceux qui n'ont pas eu besoin de cette expérience, et
» qui n'auraient pas voulu du bonheur aux dépens de
» celui de leurs semblables, vous remercieront de n'avoir
» cessé d'appeler les citoyens aux armes et à la liberté.
» Ils vous serreront contre leur cœur ; en vous écrivant,
» ils vous salueront leur camarade, leur cher compa-

» triote, leur frère, leur ami; et à la chaleur de leurs
» expressions, à la vivacité, aux transports de leur amitié,
» vous croirez que c'est réellement un frère qui vous
» écrit. Vous recevrez des lettres si affectueuses, si fra-
» ternelles de Marseille, de Fréjus, de Nantes, de Rennes,
» de Saint-Malo, de Dunkerque, d'Hesdin surtout, etc.,
» etc., que vous ne pourrez quelquefois retenir vos larmes,
» et que vous vous écrierez : Ah! malheureux, il n'y a
» donc point d'immortalité et de récompense dans une
» autre vie pour les patriotes, puisque l'homme de bien,
» le bon citoyen est payé par des plaisirs si vifs dans
» celle-ci !

» Telles sont, mes chers et dignes collègues, les ins-
» tructions que je vous devais; il ne me reste plus qu'à
» vous installer, à vous prier de me continuer votre cor-
» respondance, et d'élever la gloire des Lanternes de
» Rennes et de Poitiers au-dessus de la Lanterne pa-
» risienne. »

Dans les premiers numéros de son journal *Les Révolutions de France et de Brabant*, Desmoulins continua l'œuvre si bien commencée par lui dans le *Discours de la Lanterne*. Il dénonçait encore aux vengeances du peuple certains députés, des grands seigneurs, des aristocrates. Il se plaignait que parfois le peuple se fit justice sans venir le consulter. Le colonel du régiment du Maine fut pendu en Corse, le président de Sainte-Colombe à Dijon, le chevalier de Beausset à Marseille. « Ils viennent d'être » mis à la lanterne, sans qu'on ait requis mon ministère, » écrit-il, comme avec regret, dans son numéro 25.

Le *Discours de la Lanterne aux Parisiens* fut une détestable action, l'une des plus mauvaises, et cependant elles sont nombreuses, de la vie de Canille Desmoulin. Il le sentait bien quand, quelques mois plus tard, en 1790, il écrivait dans *les Révolutions de France et de Brabant* :

« On s'afflige de voir l'usage de la lanterne devenir trop fréquent. C'est un grand mal que le peuple *se familiarise trop avec ces jeux*. Les exécutions du peuple sont atroces, alors qu'il envoie le cordon avec autant de facilité que le fait Sa Hautesse à ceux qu'elle disgracie... Marat, vous nous ferez faire de mauvaises affaires ! Vous êtes le dramaturge des journalistes. Les Danaïdes, les Barmécides ne sont rien en comparaison de vos tragédies. Vous égorgeriez tous les personnages de la pièce jusqu'au souffleur ! Pour moi, vous savez que j'ai donné ma démission de *Procureur-Général de la Lanterne*, je pense que cette grande charge, comme celle de la dictature ne doit durer qu'un jour, et quelquefois qu'une heure... Vous compromettez vraiment vos amis, et vous les forcerez de rompre avec vous. »

Il écrivait encore en parlant de son rêve de république :

« En vain je monte à la hune et je prends ma lorgnette. Elle ne se montre pas cette terre fortunée où les hommes vraiment égaux en droits, n'auraient que la loi au-dessus d'eux, où la multitude ne serait point si aveugle, si mobile, si ridiculement extrême, aurait dans sa raison un guide plus sûr que des colporteurs qui couronnent le soir celui qu'ils ont pendu le matin, et ne m'obligerait point à me démettre de ma charge de Procureur-

» Général de la Lanterne pour n'être point complice de
» meurtres que rien ne justifie. »

Mais ces regrets sont condamnés à demeurer stériles. Camille sera toujours l'homme de la spontanéité, et il se repentira toujours de sa facilité à devancer la situation. Il donne le jour et l'impulsion à la République; sa progéniture naît avec de mauvais instincts; le premier, il essaie de l'arrêter, de la museler, de l'adoucir; il y perdra ses peines et la vie. Dans un cercle d'idées plus restreint, il pousse le peuple aux violences; ces violences, le peuple les commet, et Camille voudrait reprendre ses imprudentes excitations. Il est trop tard, ou trop tôt. Puissant pour le mal, le jeune tribun, vivante personification du journalisme, se trouvera toujours impuissant pour le bien; ses bonnes intentions ne lui seront comptées que comme circonstances atténuantes; car, s'il imita dans ses violences Marat qui s'intitulait en 1789 *Protecteur des Boues et Lanternes*, heureusement pour sa mémoire il renia, sur la fin de sa vie, d'aussi déplorables erreurs et mourut pour la modération.

Personne ne prononcera jamais sur Camille un jugement plus sévère que l'homme qui, de nos jours, a le plus ressemblé à Camille, moins la jeunesse et la fougue de la jeunesse. Nous voulons parler de M. de Lamartine. A deux reprises, dans son *Histoire des Girondins*, ce livre qui a si puissamment préparé la Révolution de 1848, M. de Lamartine a écrit sur le jeune enthousiaste de Guise deux phrases bien sévères, mais hélas! bien vraies. Les voici toutes deux :

« Camille, jeune homme d'un grand talent, mais d'une raison faible, jetait dans ses feuilles l'agitation fiévreuse de ses pensées..... »

« Le plus éloquent aux yeux du peuple était celui qui le pénétrait de plus de crainte. Il avait soif de dénonciations ; on les lui prodiguait ; c'est ainsi que Camille Desmoulins avait conquis son autorité sur le peuple. Ce nom avait monté avec sa colère. Il entretenait cette colère pour rester grand. »

Ces paroles si dures doivent surtout trouver leur application au moment où nous nous occupons du pamphlet de *la Lanterne*. Le peuple, déjà si enthousiaste de Camille, maintenant qu'il est flatté dans ses passions, dans sa sauvage colère, le portait aux nues. Camille peut maintenant écrire dans son orgueil : « J'ai contribué à affranchir ma patrie ; je me suis fait un nom, et je commence à entendre dire : *Il y a une brochure de Desmoulins* ; on ne dit plus : *d'un auteur appelé Desmoulins*, mais *Desmoulins vient de défendre St-Huruges*. » Et plus loin : « Il y a trois jours, étant dans le vestibule des Etats-Généraux et quelqu'un m'ayant nommé, je vis tout le monde, et notamment des députés des Trois-Ordres, me regarder avec cette curiosité qui flatte mon amour-propre. » On ne sait trop lequel admirer le plus de cette vanité de femme et poète, ou de la presque cynique franchise des aveux.

Avant d'en finir avec le *Discours de la Lanterne*, nous voulons lui emprunter encore un dernier passage qui est bien la plus étonnante contradiction qui se

puisse voir, la plus étrange aberration d'esprit ou la meilleure preuve de l'inconsistance d'idées, de la légèreté, que trop souvent nous reprocherons à Desmoulins. Immédiatement après les appels à la violence, les excitations, les phrases qui sentent la corde et le sang, est-ce que nous ne lisons pas un éloge complet du tendre et rêveur Bernardin de St-Pierre ! Est-ce que Camille ne réclame pas pour lui le pouvoir révolutionnaire ! On ne nous croirait pas si nous ne prouvions.

« J'aimerais, » s'écrie-t-il tout-à-coup, « pourtant » voir la commune de Paris représentée par des citoyens » tels que l'auteur des *Etudes de la Nature* et de *Paul et Virginie*. Comment se peut-il que les honneurs n'aillent » pas chercher au fond de la retraite cet homme de lettres » si modeste, ce sage qui fait tant aimer la nature ! O » vertu ! resteras-tu toujours sans honneur !... »

Voilà ce livre au titre bizarre, original, violent, ce livre qui prépara parfaitement les excès des *Révolutions de France et de Brabant*, ce livre qui fut le type des brochures révolutionnaires, qui fut si dangereux en 1789 qu'il est encore resté dangereux aujourd'hui.

Une seconde fois, vers la fin d'août 1789, Camille essaya de son ascendant sur le peuple ; il s'agissait encore d'une émeute. Ce n'était plus de Necker qu'on se servait pour prétexte, mais cette fois de Mirabeau pour le moment passé à l'état d'idole populaire. On délibérait sur la loi du *Veto royal*, cette barrière indispensable que le monarque réclamait contre les envahissements d'une assemblée affichant des prétentions à peu près souverai-

nes. Le club du café de Foy était au grand complet. C'était le long et tapageur marquis de Saint-Hurugues, si gros, si grand, si fanfaron, qu'on le surnomma le tambour-major de l'émeute. C'était Danton, dont les puissantes mains vont saisir dans les mains débiles de Desmoulins, dont il fera son seyde, les rênes de la démagogie qui les dévorera tous deux à la fois. C'étaient Lousstalot, Marat, les émules de Camille dans la carrière du journalisme. C'était la belle Théroigne de Méricourt, vivant portrait de la Liberté comme l'entendent les révolutionnaires, fière, hardie, magnifique et cruelle. La loi du *Veto* paraissait devoir passer. Le club voulut essayer d'une manifestation. Il envoya quelques députés à la municipalité de Versailles pour la prier de convoquer la nuit les Districts, de faire sonner le tocsin, de donner enfin le signal de l'émeute. On mit dehors la députation qui revint au Palais-Royal toute décontenancée. On comprend les cris et les colères. Camille crut le moment venu pour une réédition du discours et de la manifestation du 12 juillet; il transforma une table en tribune et se mit à pérorer. « Je viens, s'écria-t-il, » « de recevoir une lettre » de Versailles; on m'apprend que la vie de Mirabeau n'y » est plus en sûreté. Allons veiller sur ses jours. » On applaudit à outrance. « Je me mets à votre tête! » fit Saint-Hurugues, le géant. » — Bravo! Saint-Hurugues! » crie Camille; « on te retrouve toujours. » — « A Versailles! » à Versailles! » répète la voix puissante du marquis. A Versailles! hurlent les jeunes gens, en se jetant par les rues qu'ils remplissent de clameurs. Mais la garde na-

tionale était organisée et avait pour chef un autre marquis, M. de Lafayette. Si Lafayette se laissa prendre aux charmes d'une liberté qui le trompa peut-être, il n'aimait guères l'émeute. Il envoya au devant de celle-ci quelques détachements contre lesquels elle se brisa furieuse, mais impuissante. Gorsas, dans son numéro 58 du *Courrier de Versailles à Paris et de Paris à Versailles*, raconte que les patrouilles invitèrent tout le monde à se retirer, et même armèrent leurs fusils pour en imposer aux turbulents. « Les honnêtes gens se firent un devoir d'obéir; mais quelques motionnaires furent tellement effrayés, qu'ils se sauvèrent par les fenêtres de derrière le café, en brisant les carreaux. »

Le 31 août, le Palais-Royal envoya une députation à l'Hôtel-de-Ville et une autre à l'Assemblée nationale : elles avaient mission de demander l'appel à la nation qu'il fallait consulter sur l'importante question du *Veto*. Nous ne serions point surpris que Camille Desmoulins ait conduit la députation qui se présenta à l'Assemblée. Dans ses mémoires, Bailly écrit que le meneur de cette députation était Loustalot « le rédacteur des *Révolutions de Brabant*, qu'on pouvait sans témérité regarder comme le rédacteur de la pétition et peut-être l'un des auteurs du soulèvement. » Loustalot n'a jamais écrit dans les *Révolutions de France et de Brabant*; ce n'était point un homme d'émeute. Bailly a pris un nom pour un autre. A notre avis, toute cette phrase de Bailly s'applique parfaitement à Camille, et à Camille seul.

Saint-Huruges fut arrêté; il avait rédigé et signé quel-

ques lettres pleines de violences et de menaces , et il les avait adressées aux principaux députés de la droite. Camille prit sa défense dans une brochure qui eut quelque retentissement , mais trop spéciale pour que nous veuillons l'analyser. « La demi-feuille que je vous ai envoyée » par la poste , » dit-il à son père dans une de ses lettres, » a fait beaucoup d'honneur à mes principes, et j'en ai » reçu des compliments de tous côtés... Je vous envoie le » numéro 9 des *Révolutions de Paris* , à cause de la mention qu'il fait , page 12 , des services que j'ai rendus à » la Patrie... La *Chronique de Paris* a fait hier le plus » grand éloge de moi , à cause de ma réclamation pour » M. de Saint-Huruges. »

Des biographes ont avancé qu'à l'époque de cette grande question du *Veto* compliquée de la question sur les deux Chambres constitutionnelles et empruntées à l'Angleterre, Camille avait écrit des lettres anonymes aux députés partisans du *Veto* absolu et de la pondération du pouvoir parlementaire. Dans ces lettres , il les aurait menacés de la colère du peuple , de l'incendie de leurs châteaux. Voilà de bien graves accusations , bien graves surtout quand on ne les appuie d'aucune preuve. Les excès de club et de journalisme commis par Camille sont bien assez coupables, pour qu'on n'aille pas l'accuser d'infamie , sur la foi seulement de traditions mal assises , systématiquement hostiles , d'une origine plus que douteuse.

A partir de ce moment , nous ne rencontrerons plus guère Camille au milieu de la populace en émoi. Des écrivains ultrà-royalistes oseront bien affirmer que , déguisé

en femme, il se mêla à l'horrible troupe des mégères, des filles publiques et des forcenés qui violèrent à Versailles le palais du grand Roi, égorgèrent les gardes-du-corps et ramenèrent à Paris Louis XVI dont ils n'osaient point encore demander la tête, la Reine dont ils auraient voulu dévorer le cœur. Les fautes, les crimes de Camille Desmoulins sont assez nombreux pour qu'on ne lui prête point un hideux forfait qui n'était point nécessaire. Pour une pareille expédition, Camille savait qu'il y avait assez de meneurs sans lui, et nous ne pouvons nous résigner à le croire coupable d'un acte innommé, inqualifiable, impardonnable.

D'ailleurs, les occasions de pérorer et de paraître au milieu du peuple qu'il soulève ne se présenteront plus pour Desmoulins. Après l'arrestation de Saint-Hurugues et l'émeute de la rue Saint-Honoré, le Palais-Royal fut fermé aux *motionnaires*. Dans une de ses brochures, Camille se souleva violemment contre la clôture du théâtre ordinaire de ses exploits oratoires et composa une tirade en l'honneur de son club mis en interdit et qu'il dépeint de son style pittoresque. Nous ne regardons point comme une superfétation inutile et indigne de l'attention ce passage écrit par l'homme dont nous nous occupons et qui nous fait, en même temps, parfaitement connaître le lieu où se préparèrent les premières journées de la Révolution. C'est toujours à l'occasion du *Veto* royal et des orateurs qui s'en déclarent les partisans, que Camille écrivit ce passage :

« Le Palais-Royal avait-il donc si grand tort de crier

› contre les auteurs et fauteurs de pareilles motions ? Je
› sais que la promenade du Palais-Royal est étrangement
› mêlée, que des filous y *usent* fréquemment de la *liberté*
› *de la presse*, et que maint zélé patriote a perdu plus
› d'un mouchoir dans la chaleur des motions. Cela
› n'empêche pas de rendre un témoignage honorable
› aux promeneurs du Lycée et du Portique. Ce jardin
› est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'élite
› des patriotes qui ont quitté leurs foyers et leurs pro-
› vines pour assister au magnifique spectacle de la Ré-
› volution de 1789, et n'en être pas spectateurs oisifs.
› De quel droit priver de suffrages cette foule d'étran-
› gers, de suppléants, de correspondants de leurs pro-
› vines. Ils sont Français ; ils ont intérêt à la Constitution
› et droit d'y concourir : combien de Parisiens même ne se
› soucient pas d'aller dans leurs districts ; il est plus court
› d'aller au Palais-Royal. On n'a pas besoin d'y deman-
› der la parole à un président, d'attendre son tour pen-
› dant deux heures. On propose sa motion. Si elle trouve
› des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise ;
› s'il est applaudi, il la rédige ; s'il est sifflé, il s'en va.
› Ainsi faisaient les Romains dont le *Forum* ne ressem-
› blait pas mal à notre Palais-Royal. Ils n'allaient point
› au district demander la parole ; on allait sur la place ;
› on montait sur un banc sans craindre d'aller à l'Ab-
› baye. Si la motion était bien reçue, on la proposait
› dans les formes : alors on l'affichait sur la place ; elle
› y demeurait en placards pendant vingt-neuf jours de
› marché. Au bout de ce temps, il y avait assemblée

» générale ; tous les citoyens , et non pas un seul , don-
» naient la sanction. Honnêtes promeneurs du Palais-
» Royal, ardents promoteurs de tout bien public, vous
» n'êtes point des pervers et des Catilina, comme vous
» appellent M. de Clermont-Tonnerre et le *Journal de*
» *Paris* que vous ne lisez point. Catilina, s'il m'en souvient,
» voulait se saisir du *Veto* et l'arracher au peuple, à
» l'exemple de Sylla. Mes bons amis, recevez les plus ten-
» dres remerciements de *la Lanterne*. C'est du Palais-
» Royal que sont partis les ordres de fermer les théâtres
» et de prendre le deuil le 12 juillet. C'est le Palais-Royal
» qui, depuis six mois, a inondé la France de toutes les
» brochures qui ont rendu tout le monde, et le soldat
» même, philosophe. C'est au Palais-Royal que les pa-
» triotes, dansant en rond avec la cavalerie, les dragons,
» les chasseurs, les suisses, les canonniers, les embras-
» sant, les enivrant, prodiguant l'or pour les faire boire
» à la santé de la Nation, ont gagné toute l'armée et
» déjoué les projets infernaux des véritables Catilina. C'est
» le Palais-Royal qui a sauvé l'Assemblée nationale et les
» Parisiens ingrats d'un massacre général. Et parce que
» deux ou trois étourdis, qui eux-mêmes ne veulent pas
» la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse, auront
» écrit une lettre comminatoire, une lettre qui n'a pas
» été inutile, le Palais-Royal sera mis en interdit ! et on
» ne pourra plus s'y promener sans être regardé comme
» un Maury ou un d'Espréménil !

» On ne réfléchit pas assez combien ce *Veto* était dé-
» sastreux. Peut-on ne pas voir qu'au moyen du *Veto*,

» en vain nous avions fait chanter un *Te Deum* au clergé
» pour la perte de ses dîmes : le clergé et la noblesse
» conservaient leurs privilèges. Cette fameuse nuit du 4
» au 5 août, le roi eût dit : Je la retranche du nombre
» des nuits, je défends qu'on en invoque les décrets,
» j'annule tout : *Veto!* En vain l'Assemblée Nationale
» aurait supprimé les fermiers-généraux et la gabelle,
» le roi aurait pu dire : *Veto!* Voilà pourquoi M. Treille,
» avocat des publicains, a défendu le *Veto* jusqu'à ex-
» tinction de voix. Il a bravé l'infamie et a dit comme
» M. Pincemaille dans Horace :

» *Populus me stibilat et mihi plaudo*

» *Ipse domi, nummos simul ac contemtor in arca.* »

L'extrait que nous empruntons au *Discours de la Lanterne* n'aura pas seulement pour résultat de nous renseigner complètement sur ce qui se passait au Palais-Royal, sur la facilité par conséquent à l'aide de laquelle Camille, jeune, impétueux, qui ne doutait de rien, s'y produisit, s'y fit connaître, y devint célèbre. Cet article nous permettra déjà d'apprécier son esprit, sa manière, son peu d'étude et de connaissance des matières sérieuses qu'il traitait. La question du *Veto* a été l'une de celles qui eurent le plus de pouvoir pour remuer les masses ; elle touche à l'un des points les plus discutés, les plus importants de la Constitution de 1789, de toutes les Constitutions où elle se cache sous un nom ou sous un autre. Y aura-t-il un pouvoir unique, fort, considérable, ou deux pouvoirs qui se combattront, dont l'un jalousera, en-

travera, annihilera, absorbera l'autre? Là gît pour les gouvernements constitutionnels, — que nous ne regardons pas comme possibles, — le *to be or not to be*. Comment Camille envisage-t-il le problème? A l'aide de quels moyens arrive-t-il à une solution? Par une simple négation! Par des railleries! Qu'en conclure? ou bien qu'il n'était point en état d'entamer une discussion sérieuse, profonde, portant la conviction, ou bien qu'il connaissait parfaitement les lecteurs pour lesquels il écrivait. Faire de l'opposition mordante, spirituelle, superficielle, c'était tout ce qu'ils lui demandaient; c'était tout ce qu'il leur servait. Ce que nous constatons ici, c'est ce que nous pourrions constater presque toujours. C'est constamment par leur côté extérieur qu'il présentera les questions et qu'il réussira; le plus souvent, le côté philosophique lui échappe. Trop docile à l'inspiration de l'instant, il écrit sous la puissance de l'entraînement. Il aura donc la forme littéraire, la profondeur lui manque; il ne vivra que comme type du journaliste de mérite qui conquiert, malheureusement, trop d'action sur les masses, traits qui ne laissera rien d'utile, rien qui modifie une idée, rien qui fasse empreinte. Il a tracé son sillon sur le sable des évènements; quand a soufflé et passé le vent de la politique, il n'est rien resté.

Ses relations avec les plus grands personnages auraient cependant dû singulièrement modifier son caractère et son talent. Ses succès de pamphlétaire l'avaient fait remarquer, sinon comme écrivain de pensée, au moins comme écrivain de style et de verdure. Dans les clubs,

dans celui des Cordeliers surtout, il avait rencontré les principaux meneurs de l'idée révolutionnaire. On l'avait mis en rapport avec Mirabeau, et vers le milieu de septembre 1789, il entra chez ce grand orateur. Il avait là probablement cette position que donnaient à des jeunes gens de mérite quelques députés de nos chambres sous la royauté. Il écrivait, le 20 septembre, à son père, qu'il espérait être en état de se passer de ses secours. Il recevait donc un traitement de Mirabeau. On a avancé que Camille écrivait les discours que Mirabeau prononçait à la tribune et qui eurent alors une si puissante influence sur les évènements. Cette assertion, à laquelle aucune preuve ne vient en aide, pas même une vanterie de notre jeune homme, nous semble fort hasardée. Chez Mirabeau, Camille ouvrait sans doute la correspondance, l'analysait, y répondait probablement : tout ce que fait enfin un secrétaire. Peut-être écrivait-il quelques articles pour le *Courrier de Provence* que signait Mirabeau. En 1793, on dira aussi de lui, mais peut-être avec plus de vraisemblance, qu'il revoyait les discours de Robespierre qui ne savait pas écrire, et leur donnait la forme littéraire. Ici, nous ne pouvons que hasarder des conjectures. Dans sa correspondance, Camille parle plusieurs fois à son père de son travail auprès de Mirabeau, mais n'en spécifie jamais la nature. Nous manquons complètement de détails.

C'est le 21 septembre 1789 que Desmoulins débuta chez Mirabeau... par un dîner : c'est lui qui nous l'apprend et qui constate ce grand évènement. C'est qu'on dînait bien chez Mirabeau ! et nous savons que Camille

tient grand cas des bons repas. Peut-être bien qu'à l'aide de plusieurs dîners fins on eût facilement triomphé de ses convictions républicaines. Écoutons-le ; c'est lui qui va nous autoriser dans nos suppositions. Il écrit , le 29 septembre, à son père que, depuis huit jours, il habite à Versailles l'hôtel de Mirabeau. « Nous sommes devenus de » grands amis , » ajoute-t-il ; « du moins m'appelle-t-il son » cher ami. A chaque instant , il me prend les mains , il » me donne des coups de poings ; il va ensuite à l'As- » semblée , reprend sa dignité en entrant dans le vesti- » bule et fait des merveilles ; après quoi , il revient dîner » avec une excellente compagnie , et parfois sa maîtresse, » et nous buvons d'excellents vins. Je sens que sa table trop » délicate et trop chargée me corrompra. *Ses vins de » Bordeaux et son marasquin ont leur prix que je cherche » vainement à me dissimuler, et j'ai toutes les peines du » monde à reprendre ensuite mon austérité républicaine et » détester les aristocrates, dont le crime est de tenir à ces » excellents dîners.* Il semble que je devrais me trouver » très-heureux , en me rappelant ma position à Guise , de » me voir devenu *le commensal* et l'ami de Mirabeau , » brûlé par le parlement de Toulouse , et avec la répu- » tation d'excellent citoyen et de bon écrivain. *Ma Lan- » terne* fait à présent la même sensation que la *France » Libre* , ce qui ne m'empêche pas de n'être point très- » heureux. Dans un moment , je trouve la vie une chose » délicieuse , et le moment d'après je la trouve presque » insupportable , et cela dix fois en un jour. Mirabeau » m'attend ce soir. » Tout-à-l'heure , nous rechercherons

quels pouvaient être les soucis et les chagrins du *commensal* de Mirabeau.

Cette vie de luxe , de *far niente* et de bonne chère , ne dura pas longtemps. Le 8 octobre , Camille apprend à son père qu'il a passé deux semaines charmantes chez Mirabeau , mais que , voyant qu'il ne lui était bon à rien , il lui a dit adieu et s'en est retourné à Paris prendre gîte à l'hôtel de Pologne où il avait conservé un pied-à-terre. S'il faut en croire Camille , ils se sont quittés pour se reprendre et bons amis ; Mirabeau l'a même invité à venir passer huit jours avec lui toutes les fois que cela lui ferait plaisir.

Cette amitié de quinze jours et cette rupture si prompte, si surprenante après tant de poignées de main , tant de *coups de poings* , tant d'excellents repas , nous donnent singulièrement à penser. Le grand orateur et son jeune *ami* ne durent point longtemps rester d'accord. Probablement les discussions politiques gâtèrent cette charmante union, cimentée un moment par le Bordeaux et le Marasquin de Zara. Mirabeau croyait fermement au principe monarchique ; Camille était un franc révolutionnaire. Mirabeau ne tarda point à se repentir, lui, d'avoir servi une cause aussi radicale , aussi féconde en excès qu'il n'approuva jamais. Nous ne voulons pour preuve de ce peu d'accord entre les deux *amis* que leur dissidence sur la question du *Veto*. Camille aurait voulu qu'on brisât immédiatement aux mains du roi cette arme constitutionnelle qui n'était pourtant qu'une arme défensive , tandis que Mirabeau proclamait bien haut la nécessité du *Veto*.

S'il n'y avait pas de *Veto*, disait-il, il aimerait autant vivre à Constantinople qu'en France, et il ne connaissait rien de plus terrible que l'aristocratie souveraine des assemblées délibérantes. « On n'empêche pas avec un » *Veto* la prise de la Bastille, » ripostait Camille. Camille et Mirabeau avaient tous deux deviné la Convention ; mais l'un la souhaitait ardemment, tandis que l'autre la redoutait à l'égal des plus terribles fléaux.

Quoi qu'il en soit de cette rupture, que Camille n'ait pu s'entendre avec Mirabeau qui n'aimait guère les contradicteurs, ou que Camille ait craint de voir amollir son républicanisme dans les délices de cette nouvelle Capoue, celui-ci revenait à Paris, apportant pour unique bagage d'assez vifs chagrins. S'il ne les confie pas tout d'abord à son père, il les lui laisse à peu près clairement entrevoir, quand il lui parle de la rapacité de son imprimeur et de son éditeur. Le premier voulait sans nul doute que le jeune auteur couvrit par avance une dépense matérielle assez considérable, et l'autre, pour se charger de la vente et de la responsabilité, très-sérieuse il faut l'avouer, exigeait la part du lion dans le produit de l'édition, si toutefois elle s'écoulait. Dans le premier cas, Desmoulins ne se trouvait point en mesure de remplir la condition posée par l'imprimeur ; dans le second, il ne devait guère trouver de soulagement à sa misère ; car il se voyait très-misérable, pour tout dire. Gêné comme il'était, son père ne l'aidait que d'une chétive pension mensuelle, fort loin de subvenir à tous ses besoins, disons-le encore, aussi grands que ses passions étaient

vives et ardentes. Bien que déjà et depuis long-temps même, Camille gardât soigneusement dans son cœur la pure image de la belle jeune fille qu'il épousa plus tard, il ne lui avait pas fait vœu de fidélité; ou s'il avait juré, il faussa fréquemment son serment. Les femmes et les diners sont chers à Paris; Camille ne dînait pas que chez Mirabeau, et ne prodiguait pas ses caresses qu'à sa future épouse. Aussi maugréait-il contre le malheur qui l'avait fait naître pauvre.

Nous l'avons dit : c'était à mots couverts qu'il avait fait à son père un incomplet aveu de sa gêne. Son père voulait-il ne pas avoir d'intelligence, ou ne combla-t-il qu'à moitié les désirs de son enfant prodigue? C'est ce que nous ne pouvons deviner; mais ce que nous savons, c'est qu'un jour, après bien des hésitations, l'enfant prodigue prit son courage à deux mains et parla clairement. Il est si facile de tout dire dans une lettre! Il prit son père par son orgueil de père. Le succès de ses brochures de l'année le décidait à rester à Paris; mais pour travailler convenablement et à loisir, il faut un logement autre part qu'au milieu des tapages d'un hôtel garni. Il a pris, dit-il, le parti de ne plus faire que des ouvrages soignés et de retrancher sur sa dépense au profit de sa réputation. Toutes ces chatteries, ces roueries d'écolier qui veut de l'argent sont bientôt épuisées; il faut arriver au fait. Ce logement commode, Camille l'a trouvé. Enfin il approche du but! Bien plus, il l'a retenu, bien plus il l'a meublé. L'aveu se complète petit à petit; mais quelle habileté pour arriver à saisir les cordons d'une bourse

qu'il sait difficile à dénouer ! Cette dépense a été considérable , si considérable qu'elle a absorbé bien au-delà du produit de son dernier ouvrage. « Et j'ai pensé , » dit Camille après tant d'efforts, « j'ai pensé que vous ne refuserez pas de m'aider de cinq à six louis et que vous prendriez en considération les friponneries que j'ai éprouvées de mes libraires ; je vous prie de ne pas me les refuser , si cela est possible. » Oh ! respirons avec lui : la phrase est longue et de pénible création. Le grand mot est dit. Alors , au secours de sa prière , Camille fait jouer toute l'artillerie de son habileté. Il a essayé de prendre son père par l'orgueil que tout bon parent conçoit en voyant un enfant chéri sur le chemin de la célébrité ; il croit que cette corde , habilement touchée encore , résonnera avec succès pour la deuxième fois , et il fait sonner haut et les éloges que la presse lui décerne , et ses succès futurs , et le nom de Mirabeau. Lui que nous avons vu blâmer son père , il lui demande avis. « J'attends vos conseils. »

Cette scène est charmante de vérité , de détails et de contraste. Elle repose de tout ce bruit d'émeute , de ces tumultes oratoires , de ces discours et de ces journaux menteurs et dangereux. Nous ne voyons plus le tribun tapageur , le publiciste démocrate , mais un spirituel étudiant qui trompe son père comme il trompe sa future , et cette page de la vie intime n'en a que plus de charme , entourée , précédée et suivie de tant de sombres événements. Heureusement , de temps en temps , dans cette étude , nous trouverons l'occasion de lui donner plusieurs sœurs

et ainsi de reprendre haleine au milieu des grands conflits où Camille jouera bientôt un rôle si important.

Mais M. Desmoulin, le père, ne s'était point laissé toucher. Nouvelle lettre de son fils qui, sous prétexte de lui demander s'il a reçu des brochures que devait lui avoir fait parvenir son libraire, se plaint de ne point avoir de nouvelles de Guise. « M. Gelli a dû vous faire » passer, il y a quelques jours, deux *France Libre*, une » *Lanterne*, une trentaine de *Réclamations en faveur du* » *marquis de Saint-Huruges* et le numéro 9 des *Révolu-* » *tions de Paris*. Est-ce que vous ne les auriez pas reçus ? » Je n'ai pas de lettre de vous depuis huit jours. Vous » pouvez toujours m'écrire à l'hôtel de Pologne. » Tout ceci n'est qu'une adroite transition pour arriver à ce que désire Camille avec tant d'ardeur. « J'attends aussi votre » réponse pour l'article des six louis que je vous demande » pour ne pas manquer de parole à mon tapissier. » M. Desmoulin garde un silence impitoyable ; nouvelle lettre de son fils, plus suppliante encore que les deux premières. Il est vrai qu'il vient de quitter l'hôtel de Mirabeau. Il est vrai que depuis quinze jours il manque de chemises ; il est vrai qu'il manque de tout. Aussi comme sa plainte est amère, comme ses reproches sont désolés ! « Je vous fais passer deux journaux entr'autres où l'on » m'a beaucoup loué, » écrit-il à son père, le 8 octobre 1789. — C'est toujours par l'éloge qu'il commence. — « Ces éloges ne me sont parvenus que bien tard. Tous » ou presque tous m'ont donné un coup d'encensoir ; » mais je n'en suis pas plus riche pour cela. Cette célé-

› brité ajoute encore à ma honte naturelle d'exposer mes
› besoins. Je n'ose même les découvrir à M. Mirabeau.
› En vérité, vous êtes à mon égard d'une injustice ex-
› trême ; vous voyez que , malgré mes ennemis et mes
› calomniateurs , j'ai su me mettre à ma place parmi
› les écrivains , les patriotes et les hommes à caractère.
› Grâce au ciel , je suis content de ma petite réputation,
› je n'en ambitionne pas davantage. Il est autour de moi
› bien peu de personnes à qui je puisse porter envie ;
› mais cela n'empêche pas que je n'aie retiré que 12
› louis de ma *Lanterne* qui en a rapporté 40 à 50 au li-
› braire ; que je n'aie retiré que 30 louis de ma *France*
› *Libre* qui a rapporté mille écus au libraire. Le bruit
› qu'ont fait ces ouvrages m'a attiré sur le corps tous
› mes créanciers qui ne m'ont rien laissé , parce que je
› n'ai pas voulu troubler de leurs clameurs la jouissance
› nouvelle de ma renommée éphémère. Me voilà donc
› presque sans créanciers , mais aussi sans argent. Je
› vous en supplie , puisque voilà le moment de toucher
› vos rentes , puisque le prix du blé se soutient , en-
› voyez-moi six louis. Voilà le Roi et l'Assemblée Natio-
› nale à demeure ici ; je veux demeurer à Paris , j'aban-
› donne mon ingrat et injuste pays. Je veux profiter de
› ce moment de réputation pour me mettre dans mes
› meubles, pour m'immatriculer dans un district ; aurez-
› vous la cruauté de me refuser un lit, une paire de
› draps ? suis-je sans avoir , sans famille ? est-il vrai que
› je n'ai ni père ni mère ? Mais, direz-vous , il fallait em-
› ployer à avoir des meubles ces 50 ou 40 louis. Je vous

» répondrai : il fallait vivre ; il fallait payer des dettes
» que vous m'avez forcé de contracter depuis six ans ;
» car depuis six ans je n'ai pas eu le nécessaire. Dites
» vrai, m'avez-vous jamais mis en état de n'avoir point
» à payer le loyer exorbitant des chambres garnies ?
» O la mauvaise politique que la vôtre de m'avoir envoyé
» deux louis à deux louis, avec lesquels je n'ai jamais pu
» trouver le secret d'avoir des meubles et un domicile.
» Et quand je pense que ma fortune a tenu à mon domi-
» cile, qu'avec un domicile j'aurais été président , com-
» mandant de district , représentant de la Commune de
» Paris, au lieu que je ne suis *qu'un écrivain distingué* :
» témoignage vivant qu'avec des *vertus* , des *talents* ,
» l'amour du travail , un caractère et de *grands services*
» *rendus*, on peut n'arriver à rien. Mais, chose étonnante !
» voilà dix ans que je me plains en ces termes , et il m'a
» été plus facile de *faire une révolution , de bouleverser la*
» *France* , que d'obtenir de mon père , une fois pour tou-
» tes, une cinquantaine de louis, et qu'il donnât les mains
» à me commencer un établissement. Quel homme vous
» êtes ! avec tout votre esprit et toutes vos vertus , vous
» n'avez pas même su me connaître. Vous m'avez éter-
» nellement calomnié , vous m'avez appelé éternellement
» un prodigue , un dissipateur , et je n'étais rien moins
» que tout cela. Toute ma vie , je n'ai soupiré qu'après
» un domicile , après un établissement , et après avoir
» quitté Guise et la maison paternelle , vous n'avez pas
» voulu qu'à Paris j'eusse un autre gîte qu'une hôtelle-
» rie , et voilà que j'ai trente ans. Vous m'avez toujours

» dit que j'avais d'autres frères ! Oui ! mais il y a cette
» différence que *la nature m'avait donné des ailes* et que
» mes frères ne pouvaient sentir comme moi la chaîne
» des besoins qui me retenait à la terre. »

« Aidez-moi donc dans ces circonstances, » dit Camille à son père en revenant sur ses pas, après lui avoir raconté les terribles scènes de l'envahissement de Versailles ; « et envoyez-moi un lit, si vous ne pouvez m'en acheter un ici. Est-ce que vous pouvez me refuser un lit ! Je vous ai dit que je ne voulais plus entendre parler de Guise. Votre nullité dans ce pays et à plus forte raison la mienne m'en ont détaché. Faites donc quelque chose pour moi, pour votre fils aîné. »

A cette lettre pressante, il y a un *post-scriptum* tout aussi pressant. « L'heure de la poste étant passée, j'ai ouvert ma lettre pour insister encore sur mes besoins. Tout ce que j'apprends de Guise par les lettres du cousin de Vieville me confirme dans la pensée de renoncer à ce pays, les antipodes de la philosophie, du patriotisme et de l'égalité. J'ai à Paris une réputation ; on me consulte sur les grandes affaires ; on m'invite à dîner ; il n'y a aucun faiseur de brochures dont les feuilles se vendent mieux. Il ne me manque qu'un domicile. Je vous en supplie, aidez-moi, envoyez-moi six louis ou un lit. »

Cette fois, il est probable que Camille reçut ses six louis ; car du mois d'octobre au mois de décembre, nous ne trouvons plus de lettre et nous n'entendons plus ses plaintes.

Des biographes se sont servi de la misère de Camille comme d'un bouclier dont ils l'ont couvert contre une accusation sérieuse : celle d'avoir prostitué son talent à la solde du duc d'Orléans. C'est M. Matton qui le premier a mis en avant cet argument plus spécieux que concluant, et, depuis, d'autres écrivains ont copié M. Matton, comme, à la suite de Saint-Just qui accusait Camille de s'être vendu au Palais-Royal se sont précipités ceux qui se contentent de plagier les faits connus sans les discuter. Là pauvreté de Desmoulins, ses longues instances auprès de son père, ne prouvent rien, invoquées par lui, par ses parents, par ses amis. Il est de notoriété publique que, jeune et libre et ne devant qu'à lui-même compte de sa conduite privée, il ne consacrait pas seulement à la politique tous ses loisirs, que ses passions étaient vives et nombreuses, et que le bénéfice qu'il tirait de ses brochures ne suffisait pas aux besoins de sa vie, il l'avoue, et surtout à ses plaisirs. L'or de l'ambitieux Philippe d'Orléans ne fut point épargné. Où tomba cette pluie corruptrice ? Camille fut-il un de ces nombreux écrivains qui puisèrent à même dans un trésor presque royal ? Cela paraît très-probable ; mais nous n'oserions, sans preuves bien certaines, nous prononcer pour ou contre lui. Sans intérêt dans la question, nous n'osons conclure ni avec Saint-Just, ni avec M. Matton. D'un côté, l'hostilité est trop flagrante et trop évident le désir de ruiner de réputation l'ennemi qu'on veut détruire ; mais de l'autre aussi les intérêts d'amitié, de parenté se touchent du doigt. L'évidence n'est nulle part.

Les hommes politiques ont cela de déplorable : que tout ce qui n'est pas parfaitement démontré leur tourne à crime, et nous ne pouvons en toute sécurité affirmer l'intégrité de Camille que ses passions poussaient, que ses besoins, que ses appétits de plaisirs pouvaient un jour trouver plus facile à la corruption : et malheureusement aussi ses principes ne sont pas assez sûrs pour que l'on veuille se porter garant de sa fermeté contre la tentation.

L'auteur anonyme de la *Conjuration de Philippe Egalité* et d'un ouvrage intitulé *Conjuration de Robespierre* affirme positivement que Camille Desmoulins fit parti de la faction principale « qui divisait le côté gauche à l'Assemblée. Comme en tout les extrêmes se touchent, les hommes de ce parti se rapprochaient beaucoup des royalistes ; ceux-ci n'entendaient pas que la couronne passât sur une autre tête : ceux-là au contraire, prétendaient changer la dynastie régnante. Ils avaient leur usurpateur tout prêt ; ils attendaient pour l'élever qu'il eût le courage de le produire. Cet usurpateur était l'infame Philippe d'Orléans. Il avait sous ses drapeaux à l'Assemblée Nationale Mirabeau, Biron, F..... de S..... P..... ! et bien d'autres encore vivants ou en place. Au dehors, les hommes les plus remarquables de cette faction étaient les Laclos, les Valence, les Dumouriez, les Danton, les Camille Desmoulins, les Santerre. » Plus loin, le même auteur dit plus positivement encore que Desmoulins « se vendit à Philippe au moment où la Révolution de 1789 arriva. »

Abandonnons cette discussion dont la solution, pour l'instant impossible, se fera probablement longtemps attendre encore, et revenons à Camille pour le suivre dans ses luttes politiques, dans le champ clos de la presse, sans nous préoccuper de cette question : sa plume obéit-elle à une inspiration vénale et étrangère, ou à des convictions qu'il puise en lui-même? Cette fois, nous l'allons voir faisant appel à la périodicité et non plus à la brochure, au véritable journalisme et non plus à la fantaisie du pamphlétaire.

IV.

C'est à la fin de novembre 1789 qu'il créa le journal connu sous le nom d'*Histoire des Révolutions de France et de Brabant*. L'empereur d'Autriche, Joseph II, venait de reprendre à la Belgique ses antiques privilèges. Bruxelles s'était soulevée. Un vaste complot, dont le but était l'indépendance du Brabant, réunissait tous les révolutionnaires de ces pays cependant si tranquilles, si heureux sous la domination de l'Autriche. Plusieurs villes s'étaient insurgées à l'instar de Bruxelles. Comme beaucoup d'esprits trop actifs qui prirent leurs espérances pour des réalités, Camille Desmoulins crut que c'en était fait de l'ancien régime en Belgique comme en France. En ce moment, il se disposait à créer un de ces nombreux journaux qui servirent d'armes soit offensives, soit défensives, aux opinions radicales, ou violentes, ou modérées. Chaque nuance de ces opinions prétendit

même se faire représenter par une feuille périodique. Bien plus, les individualités ambitieuses fondèrent un journal dans l'intérêt, non pas d'un parti, mais d'un homme, non pas d'une idée, mais d'un désir d'arriver et d'un égoïsme, d'une personnalité. La double commotion qui se développait simultanément, parallèlement, à Paris et à Bruxelles, servit de texte et de prétexte à Camille; il y trouva pour sa feuille un titre piquant et commandant violemment, impérieusement, l'attention, plus spirituel que juste, car si en France le mouvement se faisait en faveur des idées populaires, à Bruxelles il était uniquement aristocratique.

Ce titre eut tout le succès possible, tant de succès que Camille ne l'abandonnera pas, même lorsque l'autorité légitime prévaudra sur la révolte, même quand les *patriotes* Brabançons, chassés par les soldats de la *tyrannie*, encombreront vaincus nos frontières du nord et viendront se ranger sous les ordres du duc de Béthune-Charrost, fils du grand philanthrope, le duc de Charrost, propriétaire de la terre de Roucy, et l'un des derniers descendants des Sully.

Voici le très-amusant prospectus dont il accompagna son premier numéro :

• A TOUS LES PATRIOTES, SALUT.

• A l'exemple de M. l'Abbé Sabatier qui s'écrie que
• malgré la désertion de tous ses imprimeurs, libraires et
• courriers, il persiste à vouloir faire un journal, qu'il
• est du devoir d'un bon citoyen de se faire en ce mo-
• ment journaliste et de rallier aux principes ses com-

» patriotes : je cède aussi, comme M. l'Abbé, à l'amour
» de la Patrie et au zèle des principes. Comme j'arrive à
» la onzième heure, et que mes devanciers se sont em-
» parés de tous les titres propres à séduire un lecteur,
» le titre n'est pas ce qui m'a le moins embarrassé. Nous
» avons déjà le *Rodeur*, le *Moniteur*, le *Censeur*, le
» *Chroniqueur*, l'*Observateur*, le *Modérateur* et le *Dé-*
» *nonciateur* : nous avons le *Nouvelliste Parisien*, et les
» *Nouvelles de Paris*, et les *Nouvelles de la Ville*, l'*Ami*
» *du Peuple*, le *Tribun du Peuple*. le *Mercure*, le *Furet*,
» le *Courrier de Paris*, le *Courrier Français*, etc., etc.
» Enfin nous avons dans le Cousin Jacques un patriote
» assez zélé pour nous apporter des nouvelles de la
» Lune, et entreprendre la messagerie des planètes. Le
» journal *Politique*, *Universel*, *National*, *Général*, *Litté-*
» *raire*, *Patriotique*, *Véridique*, ne me laissait à choisir
» que le *Journal Comique*. Ce titre m'aurait plu' fort, si
» j'avais pu le soutenir; mais sentant mon insuffisance,
» au risque d'avoir un procès, je me suis déterminé à
» voler à M. Tournon son titre de *Révolutions*.

» Après avoir volé un titre, je vais maintenant dérober
» un Prospectus. Voici l'extrait d'un ancien Prospectus
» de l'Abbé Royou, que j'ai la modestie de m'appro-
» prier :

- » Messieurs, voici du bon ;
- » Je ne suis point un écrivain vulgaire ,
- » Ainsi que mon cousin Fréron ;
- » Daignez des souscripteurs enfler la matricule :
- » Foi de prêtre, jé fais serment

- » De faire de mon mieux pour être bien méchant.
- » Maître Clément m'a prêté sa férule ;
- » Je veux purger la terre de géants ;
- » Je veux faire oublier Hercule ,
- » Par cinquante travaux répétés tous les ans. »

» Scudery fit étouffer trois portiers de comédie à une
» représentation de je ne sais plus quel chef-d'œuvre. Je
» m'engage, avec mes abonnés présents et à venir, à
» n'être pas content de moi, que je n'aie fait étouffer
» quatre colporteurs, au moins, à la porte de mon li-
» braire, afin d'être un passe-Scudery.

» Ce journal paraîtra tous les samedis ; chaque numé-
» ro sera divisé en trois sections. Première section,
» France. Seconde section, Brabant, et les autres
» royaumes, qui, arborant la cocarde et demandant une
» Assemblée Nationale, mériteront une place dans ce
» journal. Troisième section : afin de reculer le plus
» qu'il est possible les frontières de notre empire censo-
» rial, sous le titre de Variétés, ce paragraphe embras-
» sera tout ce qui pourra intéresser mes chers conci-
» toyens, et les désennuyer cet hiver au coin de leur feu.
» Je m'attends aux malédictions des aristocrates ; je les
» vois étendus négligemment dans leurs fauteuils, se
» lever en fureur et saisir les pincettes : Maudit auteur,
» si tu étais là !.... Mais je me souviens de ce que dit
» mon cher Cicéron : *Subeundæ sunt bonis inimicitia, su-
» beantur !*

» Je le déclare donc : j'agrandis mon ressort, et j'é-
» tends ma compétence et ma juridiction généralement

» sur tout ce qui pourra piquer la curiosité. Nous parlerons des anecdotes du jour et des réflexions de la veille. Tous les livres, depuis l'in-folio jusqu'au pamphlet ; tous les théâtres, depuis Charles IX jusqu'à Polichinelle ; tous les Corps, depuis les Parlements jusqu'aux Confréries ; tous les citoyens, depuis le président de l'Assemblée Nationale, représentant du pouvoir législatif, jusqu'à M. Samson, représentant du pouvoir exécutif, seront soumis à notre revue hebdomadaire. Nous ne reconnaissons pour sacré et inviolable que l'innocence ; et s'il y a encore en France des personnes au-dessus de la sévérité des lois, du moins n'y aura-t-il personne au-dessus de la liberté de notre censure.

» Les personnes qui auront des faits intéressants à publier, des vues utiles à communiquer, des avis, réclamations, dénonciations ou justifications à insérer, quelque bien public en un mot à proposer, sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous. Ces envois seront reçus avec reconnaissance.

» Nous n'avons rien négligé pour nous procurer des nouvelles fraîches et sûres, et tenir à nos souscripteurs la promesse de notre épigraphe : *Quid novi ?* »

Le nouveau journal de Camille ne dut pas son succès considérable à l'esprit seulement du rédacteur, mais encore à des caricatures et dessins dont il illustre le texte de chacun de ses numéros. La Révolution fut fertile en ridicules et en caricatures ; on en compte de très-spirituelles dans les *Révolutions de France et de Brabant*. Pour

en donner une idée, nous voulons décalquer celle qu'il publia sur le marquis de Mirabeau, plus célèbre encore par son obésité, par son appétit, par sa noble conduite dans l'émigration, que par les liens de parenté rapprochée qui l'unissaient au plus célèbre orateur de la Révolution.

Voici comment Desmoulins dépeint Riquetti jeune.

Le corps du vicomte de Mirabeau est habillé d'une barrique énorme, au haut de laquelle apparaît sa tête animée par la jovialité de l'ivresse. Deux pintes énormes garnissent ses bras ; au-dessous de l'épaule pendent des paquets de cervelas. Dans ses mains scintillent une bouteille et un verre à pied. Deux barils forment les cuisses, et ses pieds s'échappent de deux bouteilles dont le col est en bas. « Cette caricature fait beaucoup rire tout Paris, » dit le *Courrier* de Gorsas. Desmoulins s'était vengé de la brochure du noble vicomte.

Ce fut une assez longue guerre entre Mirabeau-Tonneau et Desmoulins. Mirabeau crut devoir une seconde fois, en 1790, publier une brochure contre Camille. Pour toute réfutation, celui-ci se contenta de publier, dans ses annonces, le nom du noble pamphlet et du libraire où la vente s'en faisait.

Une autre gravure des *Révolutions de France et de Brabant* nous donne le réjouissant spectacle de quatre à cinq « réverbères patriotiques », se démenant au bout d'autant de potences chaussées de bottes à l'écuycère et poursuivant à toutes jambes un général autrichien qui probablement n'aimait que peu les émotions révolution-

naires et l'a prouvé aux révoltés de la Belgique. Ce général, dont la main porte les têtes de deux de ses victimes, s'enfuit aux houras de la multitude qui le siffle.

Dans une autre image, car ce ne sont là que des images, on voit le peuple qui opère le déménagement d'un aristocrate. L'hôtel est envahi. Aux fenêtres ouvertes des trois étages, des mansardes, du rez-de-chaussée, apparaissent quelques misérables qui brisent les meubles, éventrent les portraits, lacèrent les tentures, arrachent les rideaux, font voler les vitres en éclats, le devant de la scène est encombré de débris, de morceaux, de ruines, traces parlantes du passage de ce peuple ivre de liberté et qui, au nom de la liberté, punit ses ennemis du tort d'avoir voulu user de leur liberté d'agir et de penser.

Camille nous apprend lui-même son succès, suivant son habitude. « Je vous ai fait passer le numéro 1^{er} de mon » journal ; ne l'auriez-vous pas reçu ? Je vous prie de » m'en accuser la réception, » écrit-il à son père dans une lettre datée du 4 décembre 1789. « Si faire se peut, » car nul n'est prophète en son pays, envoyez-moi des » souscriptions. Me voilà journaliste et déterminé à user » amplement de la liberté de la presse. On a trouvé » mon premier numéro parfait ; mais soutiendrai-je ce » ton ? »

Or, voici un court extrait qui permettra de juger le *ton* de ce premier numéro. L'épouvantable violation de Versailles vient d'avoir lieu ; la populace, suscitée par les meneurs dont fait partie Camille, a envahi le château, massacré des gardes-du-corps sur la fidélité desquels

l'histoire n'a pas trouvé d'assez nobles accents. Les femmes, aux mains sanglantes, au cœur sanglant, ont osé attenter à la royauté, et, en hurlant des chansons de mort, elles ont traîné vers Paris et prisonniers le Roi, la Reine, le Dauphin, toute la Cour, au milieu d'une forêt de piques dont plusieurs, en guise de trophée, portent les têtes palies des victimes. Les bons citoyens se désolent et fuient, coupable faiblesse qui causa tant de désastres ! Le Palais-Royal croit que la Révolution a dit son dernier mot, et il triomphe par la bouche de son poète favori, Camille qui s'écrie en parodiant les saintes paroles du sauveur mourant pour l'humanité :

« *Consummatum est, consummatum est !* tout est consommé !... La halle regorge de sacs ; la caisse *nationale* se remplit ; les moulins tournent ; les traîtres fuient ; la calotte est par terre ; l'aristocratie expire ; les projets des Mounier et des Bailly sont déjoués ! Les patriotes ont vaincu ! Paris a échappé à la banqueroute ; il a échappé à la famine ; il a échappé à la dépopulation qui le menaçait ; Paris va être la reine des cités, et la splendeur de la capitale répondra à la grandeur, à la majesté de l'empire français. Après la défaite de Persée, au moment où Paul-Emile descendait de son char triomphal et entrait dans le temple de Jupiter Capitolin, un député des villes de l'Asie, haranguant le sénat à la porte, lui adressa ce discours : « Romains, maintenant vous n'avez plus d'ennemis dans l'univers, et il ne vous reste plus qu'à gouverner le monde et à en prendre soin comme les Dieux mêmes. » A présent,

» vous n'avez plus d'ennemis , plus de contradicteurs ,
» plus de *Veto* à craindre. Il ne vous reste qu'à gouverner
» la France, à la rendre heureuse et à lui donner des
» lois telles qu'à notre exemple tous les peuples s'em-
» pressent de les transplanter et de les faire fleurir chez
» eux ! »

Le pauvre père n'était guère accoutumé à ces emphatiques appels à la révolte , au désordre , à cette poésie révolutionnaire et de propagande. Il se contenta de gémir et de douter. Dans une lettre il exprime l'espoir que son fils aîné, « avec des principes plus modernes et qui » lui paraissent toujours bien hardis, » restera debout au milieu de la Révolution qui renverse tout. Il trouve immense la tâche dont cet imprudent s'est chargé et ne sait comment il pourra y suffire ; il entrevoit de bien grands dangers pour lui dans l'avenir. Dans le premier numéro des *Révolutions de France et de Brabant*, un fait apparaît nettement déjà : c'est la propagande républicaine. « Si vous me poussez , M. Mounier, » dit l'auteur, « sur les conséquences de mes principes , eh bien ! je » conviendrai que la pétition *s'il y aura un Veto absolu* » est celle *s'il y aura un roi.* » Trois ou quatre pages plus haut , Camille, « vu la persévérance immuable de l'Empereur à tyranniser le peuple de Belgique et à le réduire » en esclavage au mépris du pacte inaugural , déclare » Joseph II, duc de Brabant , *déchu de sa souveraineté.* » Entre la *France Libre* et les *Révolutions de France et de Brabant* , on le voit , il n'y a d'autre différence que celle du titre. « Camille Desmoulins fut l'Hébert des premiers

› jours de la Révolution, › a écrit un auteur inconnu, et le mot doit rester.

› « Mon cher père, recevez mes souhaits de bonne année, › vous, ma chère mère, mes frères et sœurs », écrit Camille le 31 décembre 1789. « La fortune s'est lassée de › me poursuivre. Jugez du succès de mon journal. J'ai › dans la seule ville de Marseille cent abonnés et dans › celle de Dunkerque cent quarante. Si j'avais prévu cette › affluence d'abonnés, je n'aurais pas conclu avec mon › libraire le marché de deux mille écus par an ; il est › vrai qu'il m'en promet quatre mille quand je serai arrivé › à trois mille souscripteurs (tant ces libraires sont juifs)! › Au reste ce n'est pas l'argent que j'ai en vue dans cette › entreprise, mais la défense des principes. Quelles lettres, › quelles vérités flatteuses je reçois ! On m'avait dit › que la reine avait chargé M. de Gouvion, major-général, › de demander ma détention. Ce bruit est venu aux › oreilles de M. de Gouvion qui m'écrit pour me témoi- › gner bien d'autres sentiments. Sur un mot de mon n° 5, › M. de Lafayette vient de me prier de lui écrire, si je › n'ai pas le temps de passer chez lui, pour m'expliquer › avec lui sur les griefs que je lui reproche. L'un m'ap- › pelle le meilleur écrivain, l'autre le plus zélé défenseur › de la liberté ; mais il est facile d'être modeste, lors- › qu'on ne vous déprécie pas. Je suis devenu assez indif- › férent à ces éloges, et autant je paraissais vain lors- › qu'on se plaisait à m'humilier, autant je rabats aujour- › d'hui des choses flatteuses qu'on m'adresse. Ce qui me tou- › che bien plus, on plutôt la seule chose qui me touche, c'est

» l'amitié des patriotes et les embrassements des républi-
» cains qui viennent me voir et quelques-uns de fort
» loin. Adieu. Je vous embrasse mille fois. Peut-être
» dans peu pourrai-je vous demander mon frère. »

Cette lettre est du 31 décembre 1789, et depuis le premier jour du même mois, plusieurs autres numéros des *Révolutions de France et de Brabant* avaient paru. Camille y avait traité avec son originalité visant à l'érudition, avec sa verve habituelle, avec son injustice de toujours, tous les grands évènements à mesure qu'ils se présentaient et nécessitaient un article. Nous n'avons pas la prétention de donner une dissection complète de ce grand travail de critique et d'analyse politiques. Chaque fois cependant qu'un fait considérable se présentera, nous extrairons le passage où Camille commente, accuse et juge. C'est le seul mode possible de raconter la vie d'un journaliste, dont les actes sont d'ordinaire peu nombreux. Son histoire, c'est l'histoire de ses idées, le récit du chemin qu'elles ont fait, de leur influence sur le milieu dans lequel elles se produisent.

Un des premiers actes que Camille eut à apprécier fut le vote de l'Assemblée constituante sur le *Marc d'argent*. Il s'agissait de régler par un décret la capacité électorale. L'Assemblée Constituante répugnait au suffrage universel. Le décret exigea que chaque citoyen, pour être électeur, ou citoyen actif selon l'expression du temps, payât à l'Etat un minimum de contribution égale à un marc d'argent. Le marc d'argent valait huit écus de six livres trois dixièmes. La presse opposante essaya de se-

mer la discorde à l'aide de cette distinction des Français en *citoyens actifs* et *citoyens passifs* ou *prolétaires*. Camille ne fut pas l'un des moins ardents à saisir une si belle occasion de trouble.

« Il n'y a qu'une voix dans la capitale, » s'écrie-t-il dans son journal. « Bientôt il n'y en aura qu'une dans les » provinces contre le décret du marc-d'argent; il vient » de constituer la France en gouvernement aristocratique, » et c'est la plus grande victoire que les mauvais citoyens » aient remportée à l'Assemblée nationale. Pour faire » sentir toute l'absurdité de ce décret, il suffit de dire » que Jean-Jacques Rousseau, Corneille, Mably, n'au- » raient pas été éligibles; un journaliste a publié que, » dans le clergé, le cardinal de Rohan seul a voté contre » le décret; mais il est impossible que les Grégoire, » Massien, Dillon, Jallet, Joubert, Goustes, et un certain » moine qui est des meilleurs citoyens, se soient désho- » norés à la fin de la campagne, après s'être signalés par » tant d'exploits. Ce journaliste se trompe.

« Pour vous, ô prêtres méprisables, ô bonzes fourbes » et stupides, ne voyez-donc pas que votre Dieu n'aurait » plus été éligible! Jésus-Christ dont vous faites un Dieu » dans vos chaires, dans la tribune vous venez de le relé- » guer parmi la canaille! Et vous voulez que je vous res- » pecte, vous prêtres d'un Dieu prolétaire et qui n'était » pas même citoyen actif! Respectez donc la royauté qu'il » a ennoblie. Mais que voulez-vous dire avec ce mot » citoyen actif tant répété. Les citoyens actifs, ce sont » ceux qui ont pris la Bastille; ce sont ceux qui défrichent

» les champs , tandis que les fainéants du clergé et de la
» cour , malgré l'immensité de leurs domaines , ne sont
» que des plantes végétatives , parcelles à cet arbre de
» l'évangile qui ne porte point de fruits et qu'il faut jeter
» au feu. »

Ce n'est pas tout. Le journaliste cite tout haut le nom des députés qui , selon lui , ont voté pour le décret. C'est l'abbé Maury , c'est Cazalès , c'est Malouet ; c'est dix autres qu'il dénonce à la fureur du peuple dans les lignes qu'on va lire , le peuple qu'il n'était pas alors besoin d'exciter , tant était grande sa soif de sang. Je n'ai plus qu'un mot à dire , » ajoute-t-il. « Lorsqu'à l'approche de » Xerxès , Cyrsilus s'oppose au décret de Thémistocle : » que les Athéniens abandonneraient la ville , Cyrsilus » fut lapidé par le peuple à qui Démosthènes remarque » que cette lapidation fit beaucoup d'honneur. Ici , la » comparaison serait entièrement à l'avantage de Cyrsilus ; » et si , au sortir de la séance , les dix millions de Français » non éligibles , ou leurs représentants à Paris les gens » du faubourg Saint-Antoine , etc. , s'étaient jetés sur les » sieurs Renaud de Saintes , Maury , Malouet et com- » pagnie ; s'ils leur avaient dit : Vous venez de nous re- » trancher de la société , parce que vous étiez les plus » forts dans la salle ; *vous nous avez tués civilement , nous » vous tuons physiquement* , je le demande à Maury , qui » ne raisonne pas mal quand il veut , le peuple eût-il fait » une injustice ? Et si Maury ne me répond pas que la » représaille est juste , il se ment à lui-même. *Quand il » n'y a plus d'équité , quand le petit nombre supprime le*

» grand, je ne connais plus qu'une loi sur la terre, CELLE
» DU TALION ! »

Voilà l'homme ! Du premier bond constamment il dépasse le but. Rien n'est sacré pour lui, ni la volonté de la majorité qu'il nie, volonté qui dans toutes les sociétés constitutionnelles se manifeste par un décret, par une loi, ni les droits imprescriptibles de l'humanité. Il se laisse entraîner par le paradoxe qu'il vient à peine de créer, et, coupable au suprême degré, car sa faute engendrera d'autres coupables, ceux qu'il transformera en bourreaux, si sa feuille tombe entre leurs mains, il prêche la proscription. Heureusement, si le premier mouvement est toujours mauvais, le second le tempère. « Je m'explique, » ajoute Camille qui s'effraie en apercevant de loin les terribles conséquences de ses enseignements. « Je m'explique afin que M. Malouet ne me dise pas encore que je dévoue tous ces honnêtes gens à la Lanterne. » Je déclare que si le peuple avait ramassé des pierres, je me serais opposé de toutes mes forces à la lapidation ; j'aurais invoqué le premier la loi martiale, parce qu'il faut des formes pour condamner des citoyens. Tout ce que j'ai voulu dire, *c'est que la justice n'est pas toujours entourée de juges et de greffiers ; et si cette insurrection fût arrivée, la postérité aurait absous le peuple de Paris comme elle a absous le peuple d'Athènes.* » Voici ce que nous lisons encore dans un autre numéro : « Quelques philosophes n'osent pas trop condamner le peuple, dans certaines circonstances rares, de s'arroger la dictature pour vingt-quatre heures et

» de recourir à la Lanterne dans un pays où il n'y a point
» de Constitution. » Le remords de Camille n'a point duré
longtemps, ou n'a guère eu d'efficacité sur sa conversion.

Nous pourrions citer vingt passages où l'écrivain imprudent pousse le peuple à la haine, à la vengeance, au massacre. Un des plus odieux est celui qui a rapport au supplice du marquis de Favras, condamné comme coupable de conspiration à être pendu et qui fut hué par cette multitude criant grâce, il y a huit jours, pour les frères Agasse pendus pour vol. « D'où vient cette différence? » se demande Desmoulins. « C'est que le peuple ne mesure point sa haine sur la sévérité arbitraire de la loi, mais sur la nature du crime, et qu'il est dirigé par une sorte d'instinct, guide plus sûr et qui ne varie point selon les pays, comme ont varié entre eux les Dracon, les Julius Clarus, et tous les criminalistes. Le marquis de Beccaria n'était pas mieux instruit par une raison exercée, que le peuple n'était averti par son instinct naturel, de la barbarie et de l'absurdité des lois qui punissent du dernier supplice ce qui n'est pas le dernier des crimes. Il pensait qu'il y avait une grande différence entre ces deux crimes punis de la même peine, celui des Agasse d'avoir voulu prendre aux citoyens leur argent, et celui de Favras d'avoir voulu ravir à une nation la liberté et le premier des biens. Ces applaudissements à la lecture du jugement de Favras, ces bravos d'un assez grand nombre de citoyens lorsqu'on le menait au supplice, ces cris de la multitude : *Favras, Favras!* si semblables au *tolle*,

› *tolle*, pendant les quatre heures qu'il passa à l'Hôtel-
› de-ville à dicter son testament de mort, et enfin la
› raillerie si amère de *Saute, marquis*; rien de tout cela
› n'est déshonorant pour le peuple, mais prouve seu-
› lement sa haine contre le despotisme, combien il est
› ulcéré contre la noblesse, contre l'ancienne inégalité
› des conditions, et combien il sera difficile de lui ravir
› sa liberté. Loin de moi assurément, comme disait J.-B.
› Rousseau,

. D'insulter à l'échelle
Un patient jugé par la Tournelle.

« Mais ce n'est qu'à l'éducation qu'il appartient de ne
› plus laisser voir dans le criminel, après le jugement,
› que la nécessité de l'exemple. Je n'accuserai point
› d'être barbare la joie du peuple à cette exécution. »

Ce spectacle du journaliste ne se servant de son pou-
voir que pour le mal et la violence, pour égarer les ci-
toyens, n'a point d'attrait pour nous, et cependant ce
sont de semblables tableaux qu'il nous faudra trop sou-
vent peindre pour compléter la physionomie de l'homme
qui nous occupe. Écoutons-le maintenant; ce n'est plus
le tribun, l'énergumène qui crie sur le Forum et pousse le
peuple aux excès. Sa parole est moqueuse; sa bouche
sourit finement; toute sa figure respire la raillerie; c'est
bien là un des fils de Voltaire. Il descend de St-Etienne-
du-Mont, dont le magnifique jubé, si longtemps consacré
à la prière et au chant religieux, vient d'être transformé
en tribune de controverse. On s'occupait déjà des grandes

questions religieuses à l'Assemblée Constituante. A propos de la prochaine suppression des ordres religieux, la discussion, s'emparant des détails, amena à l'ordre du jour le célibat des prêtres. Avant de les laisser apparaître à la tribune législative, les clubs appelaient devant eux toutes les immenses questions ou sociales, ou politiques, ou religieuses, que les orateurs populaires, mauvais ou bons, ignares ou capables, traitaient ou maltrahaient en présence et pour l'instruction de la foule. C'était donc du célibat des prêtres qu'on déraisonnait, ce jour-là, dans l'enceinte sacrée abandonnée aux clubistes, et Camille avait assisté à l'ébouriffante séance dont voici les détails. C'est lui qui raconte :

« Le concours des citoyens fut prodigieux ce jour-là, » dit-il. « Dix-neuf orateurs eurent la parole pour et contre. » On put remarquer que le clergé était encore le même qu'au 6^e siècle, où la question ayant été agitée au concile de Mâcon, les vieux évêques furent pour le mariage, *in remedium concupiscentiæ et solatium humanitatis*, et les jeunes docteurs votèrent pour la continence. L'abbé Coromand, qui avait proposé la motion, fit des merveilles. Il cita saint Paul, le patriarche Judas, la tribu d'Esäü, et trouva, comme dans l'Ecriture, que les filles étaient jolies, *que sous le ciel n'est un plus bel animal*, et qu'il fallait aller au-devant d'elles. *Et viderunt quòd essent pulchræ et obviam exierunt*. Il promit à la nation que, si sa motion passait, il sortirait de lui une postérité plus nombreuse que celle d'Abraham. Il se courrouça contre ses contradicteurs, en leur disant qu'ils en par-

› laient à leur aise. Il insulta la partie adverse, et je vis
› le moment où, comme dans la fable du renard qui a
› la queue coupée, il allait couvrir de honte le préo-
› pinant. M. le président, qui est pour la négative,
› craignit l'effet de *l'argumentation ad hominem*. Sous
› prétexte qu'il était minuit, il leva la séance, et par
› un : *Il n'y a lieu à délibérer*, tua d'un seul coup la race
› innombrable du prédicateur. Je n'ajouterai à tout ce
› qui fut dit dans cette séance qu'une seule réflexion que
› je m'étonne qui ait échappé à la sagacité du District :
› Si on permet aux prêtres de choisir des femmes, c'est
› une nécessité de supprimer la confession ; autrement,
› un vieux curé m'a dit qu'ils auraient trop d'avantages
› sur nous. ›

Tout cela est vif, pimpant, très-amusant. Tout cela n'est pas fort catholique ; mais es-ce un sermon que demandaient à Camille ses nombreux abonnés ? Oh ! ils lui auraient demandé un sermon qu'il les eût servis sur l'heure !

On va le voir :

Vers la fin de 1790, nous anticipons sur les évènements, on discutait vivement dans la presse, dans les clubs, dans le public, partout, les décrets de l'Assemblée Constituante qui, rompant avec Rome, enlevait au pape la collation des évêchés pour la transporter au corps des électeurs ; les biens du clergé avaient été sécularisés ; la nation s'en était emparée. Un journal, aussi répandu, aussi influent que celui de Camille Desmoulins, ne pouvait laisser passer, sans s'en emparer, l'occasion de se

faire rechercher, de se faire lire à l'aide d'un peu de scandale. Il y avait deux manières de traiter ces importants sujets : ou sérieusement, scientifiquement, en entassant textes sur textes, citations sur citations, en opposant les Pères de l'église aux Pères de l'église, les Docteurs aux Docteurs ; ou bien en essayant d'amuser les lecteurs par des saillies peu neuves, connues, ressassées pendant un demi-siècle. Des deux côtés, péril et insuccès. Camille sut éviter les deux écueils. Le plus habile et le plus spirituel d'entre tous les jeunes écrivains que le parti révolutionnaire lança en tirailleurs contre la religion et le clergé, qu'il chargea d'avilir l'épiscopat, il sut être neuf même en n'usant que de vieux arguments, spirituel et railleur même avec des textes sérieux, lisible et amusant même avec de la science. Voici comment il s'y prit. Il tira de son imagination tout un immense sermon qu'un curé, de son invention aussi, débitait, en un jour de prédication, à ses paroissiens ébahis. Ce sermon était hardi comme un prône du temps de la Ligue ; comme les prédicateurs de 1590, ce curé patriote fait de la politique en chaire il parle de tout et de tous, fronde à droite et à gauche, le pape, le roi, les évêques, les conciles, l'Assemblée Nationale. Si cette pièce, qui remplit les deux numéros soixante et soixante-et-un des *Révolutions de France et de Brabant*, n'était aussi longue, nous l'aurions reproduite en entier. On y aurait pu constater à la fois toutes les facultés, toutes les qualités, tous les défauts de Camille, sa verve et son besoin de mordre, son style facile et merveilleusement apte à la satire, sa

puissance de création et d'assimilation, tout ce qui le fit rechercher et craindre, briller et nuire. Cependant, ce sermon mérite d'être reproduit au moins en partie. Nous choisissons le passage le plus acerbe, le plus incisif, le plus mordant, celui qui se fit probablement lire avec le plus de curiosité. Ces ricanements impies, qui ne sont plus dangereux aujourd'hui, ont été plus puissants pour renverser que les raisonnements les mieux conduits, que les paradoxes des philosophes les plus sérieux. Ils ont eu plus d'influence sur la foule, et à ce titre, poussés par l'écrivain dont nous écrivons la vie, ils doivent être recueillis précieusement et servir à reconstituer un ensemble.

Le curé patriote, que Camille met en scène, débute, ainsi que le veut la loi, par un serment civique, et par une citation savante, ainsi que le veut la coutume. Voici sa glose :

« *Sanctissime papa, episcopi sedebant super trona; religio autem humo jacebat; Gallia deposuit episcopatum de sede, et exaltavit religionem.* »

« *Très-saint Père, les évêques étaient sur le trône et la religion par terre; la France vient de mettre les évêques en bas et la religion en haut.* Ces paroles sont tirées d'un vieux cardinal, à qui le pape demandait, le 11 novembre dernier, à l'arrivée du courrier qui apportait à Rome la Constitution civile du clergé de France, ce qu'il pensait de cette Constitution.

» Mes très-chers frères, quatre points principaux m'ont frappé dans cette Constitution nouvelle de l'église gal-

» licane : la circonscription territoriale, l'élection populaire, le gouvernement des évêques et la communion avec l'église romaine. Ce sont là précisément les quatre points que les aristocrates lui objectent le plus : et je diviserai mon oraison en quatre points. *Ave, Maria.* »

Nous passerons sous silence le premier point qui traite de la *circonscription territoriale*, et qui n'a pour nous qu'un médiocre intérêt, pour en venir de suite au deuxième point du sermon du curé de Saint-Gaudens : *L'élection de l'évêque par le peuple*. Pour la première fois peut-être, Camille va oublier de faire de l'opposition à l'Assemblée Constituante ; mais il se dédommagera amplement aux dépens de la religion, de ses ministres, de ses prêtres, de ceux qui peuvent errer puisqu'ils sont hommes, mais dont les erreurs n'auraient pas dû être dévoilées aussi crûment devant les foules, mais au contraire être couvertes du manteau d'une indulgence nécessaire, comme la nudité de Noé avait été voilée par la pudeur de ses enfants qui lui pardonnaient une faute.

Le curé de Saint-Gaudens a terminé son premier point. Après ce long chapitre, si nous en croyons Camille, il toussa trois fois pour séparer nettement le premier point d'avec le second et bien marquer son alinéa, et il entra en matière :

« Je viens à mon second point, » dit-il en mettant son mouchoir dans sa poche ; « je passe à *l'élection populaire*. » C'est ici véritablement que l'évangile triomphe.

» D'abord, vous n'ignorez pas comment se faisait un curé ; le seigneur, la dame du lieu, l'abbé, le chapitre

› et tant d'autres nommaient aux cures le sujet qui leur
› plaisait, sans savoir si lui convenait aux paroissiens.
› Un inconnu arrivait de cent lieues et leur disait : Nous
› ne nous sommes jamais vus ; n'importe ; je viens
› prendre possession de votre confiance et de vos of-
› frandes. Payez-moi mes dîmes ; je vous prêcherai vaille
› que vaille. Je ne tiens rien de vous. Je ferai ma cour
› au château aux dépens de la paroisse, ou bien je sou-
› lèverai la paroisse contre le château, suivant mes
› intérêts ou mes préjugés ; car je n'ai pas eu le temps
› de connaître le pays et d'aimer les habitants. Ainsi le
› faisait le dernier curé de Saint-Gaudens ; et vous savez
› tout cela.

› Mais savez-vous, mes très-chers frères, comment se
› faisait l'évêque ? Il fallait d'abord être *du bois dont on*
› *fait les évêques* ; et Dieu sait ce que c'était que ce bois.
› Il faut, à ce sujet, que je vous conte une petite anec-
› dote. Quand Louis XV vint à grisonner, son grand au-
› mônier lui ayant dit que le saint roi David, devenu
› vieux et goutteux, n'avait recouvré sa chaleur que par
› celle de la Sunamite, et que ce remède, célébré par
› le roi David, était encore fort recommandé par son
› médecin (*Desmoulins*, voir ses œuvres), Louis XV crut
› ne pouvoir rencontrer de Sunamite plus propre que la
› Dubarry pour se réchauffer la plante des pieds et les
› extrémités qui commençaient à se refroidir. Mais la
› belle pécheresse était si mal famée, que, malgré le
› débordement effroyable de cette cour, les plus roués
› répugnaient à solliciter l'honneur de monter dans les

» carrosses de celle avec qui tant de monde était monté
» en flacre. On se souvient encore de l'espèce de mou-
» vement centrifuge qui se fit alors à la cour, et il y eut
» pendant quelque temps dans la galerie de l'Œil-
» de-Bœuf un notable *déficit*, même de fripons et de
» catins. Chacun et chacune se piquaient d'honneur :
» — Je n'irai pas. — Ni moi. — On disait hautement
» qu'on allait renoncer, qui au pliant, qui au ta-
» bouret, qui aux grandes, qui aux petites entrées.
» Vous ne devineriez jamais, chrétiens mes frères, quel
» personnage franchit le pas, qui le premier alla solen-
» nellement baiser avec respect cette main... Ce fut le
» nonce du Pape, le saint représentant du Saint-Père, et
» le cardinal de la Roche-Aymon. Celui-ci même (la chose
» est très-sure.) ne s'en tint pas à lui baiser la main. Le
» roi *Amasis*, dirent entre eux nos deux prélats, *vient de*
» *faire de son pot de chambre la statue d'Isis : c'est au*
» *grand prêtre à donner l'exemple d'adorer la Déesse.* Tel
» était, mes chers paroissiens, le bois dont on faisait
» les évêques.

» Et n'allez pas croire qu'on fit de meilleurs choix à la
» cour de Louis XVI qu'à celle de son devancier. Quand
» ce n'était point la déesse *Pertunda* ou le dieu *Subigus*,
» c'était la déesse *Mammona* qui distribuait les mitres.
» Vous savez combien il en coûta à l'évêque de Nantes
» pour teindre sa soutane en violet. Il lorgnait chez la
» Polignac, lorsqu'on y apprit la mort de son prédé-
» cesseur. Je gage 100,000 livres, dit-il, que cet évêché
» ne sera pas encore pour moi. Il faut être juste, il était

» difficile de marchander les impositions des mains avec
» plus d'esprit, et Simon lui-même ne s'y serait pas pris
» plus adroitement. On ne fit pas semblant de l'entendre ;
» mais il répéta si souvent la gageure, que la dame à qui
» il mettait le marché à la main, lui demanda à la fin si
» c'était tout de bon qu'il pariait une si forte somme. A
» bon entendeur demi-mot : l'abbé offrit de consigner.
» Comme il était gentilhomme, on le dispensa de faire
» son billet, et le Saint-Esprit fut acheté sur parole. Trois
» jours après, le petit prestolet fut salué du nom de
» *Grandeur*, et la Polignac lui mit au doigt l'anneau
» pastoral.

» Ce n'est pourtant pas la Polignac, mes très-chers
» frères, mais le peuple, qui est le patron et le collateur
» originaire des évêchés. Dans les premiers temps, c'était
» l'assemblée des fidèles qui élisait les ministres des
» autels, et cet usage dura bien longtemps, puisque,
» dans le quatrième siècle, à Milan, comme deux partis
» se disputaient dans la cathédrale et étaient sur le point
» d'en venir aux mains pour le choix d'un évêque, le
» municipal Ambroise étant venu pour mettre le calme
» et étant monté en chaire, le peuple, ravi de son élo-
» quence, tourna sur lui tous les suffrages et ne cessa
» de crier : Ambroise évêque ! qu'il n'eût changé son
» écharpe contre la mitre. Voilà ce que témoigne toute
» l'histoire du premier âge, de cet âge florissant du
» Christianisme. Si vous ne m'en croyez, allez au cabaret
» abonné au *Véritable Père Duchêne*. Il vous citera le
» cinquième concile d'Orléans, l'an 549, dont le canon

› onzième déclare, conformément aux anciens canons :
› *Que l'on ne donnera pas A UN PEUPLE un évêque QU'IL*
› *REFUSE, et qu'on n'obligera pas les clercs ni LES CITOYENS*
› *de s'y soumettre par l'autorité des hommes puissants ;*
› *qu'autrement l'évêque ainsi ordonné sera déposé.*

› Il vous citera le second canon du concile de Clermont
› en Auvergne, de l'an 536, et le canon huitième d'un
› concile de Paris, de l'an 557, qui ordonne : *que pour*
› *prévenir l'abus qui commençait à s'introduire, d'obtenir*
› *les évêchés par la faveur des rois, celui qui désirerait*
› *l'épiscopat serait promu par L'ÉLECTION des CLERCS et*
› *des CITOYENS, et le consentement du métropolitain, sans*
› *employer la protection des personnes puissantes, sans*
› *user d'artifice, ni obliger personne, soit par crainte,*
› *soit par prière, à écrire un billet d'élection ; qu'autrement*
› *l'aspirant sera privé de la communion de l'église dont il*
› *a voulu être évêque, quoiqu'il en fût indigne.*

› Quand Léon X de scandaleuse, et François I^{er}, de
› despotique mémoire, passèrent entre eux ce contrat
› simoniaque, appelé le Concordat, dans lequel nos deux
› brigands se donnaient ce qui ne pouvait appartenir ni
› à l'un ni à l'autre ; quand, par ce Concordat, ils enle-
› vèrent au peuple les élections, abolirent la Pragma-
› tique qui, jusque là, avait fait le droit commun de la
› France, la nation jeta les hauts cris. Il est vrai que le
› bâtard de Savoie accourut en jurant de Rambouillet et
› fit dans la Grande Chambre une scène de colère si vio-
› lente, que les présidents à mortier, épouvantés des
› menaces du bâtard, enregistrèrent du très-exprès com-

» *mandement*. Mais outre qu'en allant se remettre de leurs
» frayeurs à la buvette, ils ne manquèrent pas de pro-
» tester, la cause de l'abus empira toujours, disent les
» jurisconsultes; plus il est invétéré, plus il demande
» d'être déraciné; et il n'y a point de prescription en
» matière d'abus. Si les jurements du bâtard de Savoie
» ont si fort intimidé les Robins méticuleux qui ont
» enfoui leurs protestations, il n'en sera pas de même
» de la nation qui vient de les déterrer, et qui les fera
» revivre; et vienne le bâtard de Savoie et toute sa race
» quand ils voudront? c'est la Pragmatique que nous
» mettons en vigueur; c'est le droit commun de toute
» la France; c'est la discipline de toute l'église; c'est la
» doctrine de tous les conciles; car s'ils ont varié sur
» mon premier point, et si tous ne sont pas de l'avis du
» concile de Calcédonie, sur le second point le Saint-
» Esprit ne s'est jamais contredit. Ainsi, mes très-chers
» frères, prétons notre serment, et laissons s'égosiller
» le Cul-de-Sac. Comme ce serait faire trop d'honneur à
» Jean-François Maury que de lui citer les cinq canons,
» dont je pourrais invoquer cent citations sur cette ma-
» tière, et que nous aurions l'air de le mettre ainsi aux
» prises et en dispute réglée avec le Saint-Esprit, con-
» tentons-nous de lui citer ces mots fameux de Jacques
» I^{er}, roi d'Angleterre, mot que ce prince répétait sou-
» vent : *Tant que j'aurai le pouvoir de nommer les juges et*
» *les évêques, je suis assuré d'avoir des lois et un évangile*
» *qui me plairont.*

» Il avait bien raison, le roi Jacques! Aussi comment

» nos évêques gouvernaient-ils depuis le Concordat? Que
» leur crosse imitait mal la houlette des apôtres! Vous
» n'ignorez pas comment saint Ambroise châtia l'empe-
» reur Théodose : c'est que cet évêque avait été nommé
» par le peuple de Milan. Mais citez-moi un évêque de
» France qui ait reproché à nos tyrans leur fainéan-
» tise, leur crapule, leurs cruautés, leur cupidité in-
» satiable, leurs guerres, leurs empoisonnements, leurs
» parricides? Loin de les sermoner sur leurs embastille-
» ments, ils interdisaient arbitrairement, exilaient, em-
» bastillaient à qui mieux mieux. Un évêque était le ty-
» ran de ses sujets et le Grand-Turc de son diocèse. M.
» Fleury, l'ami de la paix, avait pris tellement goût aux
» lettres de cachet dans son Fréjus, que, parvenu au
» ministère, il n'en expédia pas moins de 80,000. Notez
» que ce cardinal était la douceur même, et qu'on ne
» l'appelait que le *modéré*, le *modérateur*. Autant les
» violets étaient jansénistes et fronçaient le sourcil dans
» leurs diocèses, autant à la cour ils devenaient gracieux,
» molinistes, tout sucre et tout miel. C'est l'éloquent
» Massillon lui-même qui, de son doigt, bénit, oignit les
» tempes du cardinal Dubois, encore couvertes de la
» lèpre du péché, et peut-être l'instant d'avant frottées de
» mercure. O mes très-chers frères! je veux vous lire, le
» carême prochain, à mon prône, M. Fleury, non pas
» ce Fleury le cardinal, dont je vous parlais il n'y a qu'un
» moment, lequel n'a jamais écrit que des lettres de ca-
» chet, mais un autre Fleury qui méritait d'être cardinal,
» le savant auteur de *l'Histoire ecclésiastique*, et qui a

» laissé une description si admirable du berceau et du
» premier âge de l'église; c'est là que vous verrez que
» la très-sainte Assemblée Nationale n'a fait que rame-
» ner cet âge d'or du christianisme; qu'elle n'a fait qu'ar-
» racher l'ivraie que l'ennemi avait semée nuitamment
» dans le champ du père de famille; qu'elle n'a fait
» qu'extirper tous les abus introduits par le despotisme.
» Il n'y a pas encore longtemps que l'ambition épisco-
» pale a achevé de mettre le comble à ses usurpations
» en enlevant aux curés le droit de nommer leurs vi-
» caires, dernière trace qui restât de l'ancienne disci-
» pline. C'est Louis XIV qui, par son édit de 1653 sur
» la juridiction des ecclésiastiques, pour remercier les
» évêques de l'encens qu'ils ne manquèrent pas de lui
» faire avaler tous les ans, depuis le mercredi des Cendres
» jusqu'au dimanche de *Quasimodo*, et pour graduer le
» despotisme, a sacrifié tous les droits des curés à la do-
» mination des violets. On pense bien que les crosses
» mitrées ne réclamèrent pas contre cet édit; ils ne de-
» mandèrent point la sanction du pape; mais au con-
» traire dans tous leurs mandements ils célébrèrent à
» l'envi la piété de Louis-le-Grand, et ils le compa-
» rèrent à Constantin-le-Grand, ou au Grand Théodose.
» Il leur souvenait encore du concile de Constance. O
» hypocrites! *Progenies viperarum!* Race de vipères!
» comme dans ce temps-là Jésus disait aux Pharisiens
» et aux princes des prêtres. Aujourd'hui ils demandent
» un concile à cor et à cri; ils voudraient bien voir un
» concile, mais on ne leur en donnera point. Le concile

» de 1791 ne manquerait pas de faire comme le concile
» de 1179, le troisième concile de Latran qui accorde
» pour rouler au *doyen rural deux chevaux* ; à l'*archi-*
» *diacre, sept chevaux* ; à l'*évêque, vingt chevaux* ; au
» *cardinal, vingt-cinq chevaux* ; à l'*archevêque, quarante*
» *chevaux*. Quant au pape, comme les pères du concile
» tenaient leurs séances dans son palais de Latran,
» comme ils dînaient à sa cuisine de Latran, ils ne tra-
» cèrent point avec la crose l'enceinte de l'écurie du
» saint Père, et ils lui permirent d'avoir des haras aussi
» nombreux que Salomon. Mais quoique ce fût le temps
» de la plus grande richesse du pape, il n'était pas en-
» core assez riche pour avoir autant de chevaux qu'il y
» avait d'ânes dans le concile.

» Il vous sied bien, ô prélats cafards ou ignorants de
» 1179, et qui n'aviez pas même lu l'évangile, de vous
» donner un train constitutionnel de vingt, vingt-
» cinq ou quarante chevaux, pendant qu'il n'arriva au
» divin fondateur du Christianisme qu'une seule fois,
» encore c'était le jour de son triomphe, de monter sur
» un âne et qu'il alla à pied le reste de sa vie ! Il vous
» sied bien, tandis que le Christ vous apprend dans son
» évangile qu'il marchait sur les épines, quand il vous
» défend seulement d'avoir deux gilets ou deux paires
» de souliers, *neque duas tuniquas, neque dua calcamen-*
» *ta* ; il vous sied bien, faquins, d'avoir quarante che-
» vaux ! O M. Juigné ! ô saint homme ! Je ne m'étonne
» plus si vous envoyez de Turin à M. Simon des mande-
» ments du 12^e siècle, et qui font horreur à toute son

» imprimerie qui refuse de souiller le composteur et la
» presse de ce fanastime (1). Je ne m'étonne plus que
» vous regrettiez ces beaux jours où le saint concile de
» Latran permettait à M. l'archevêque de Paris de se
» promener à Longchamps avec la mitre dans un phaéton
» trainé par quarante chevaux. O très-saint révérendis-
» sime père en Dieu ! Nous prions ici que le ciel vous il-
» lumine et qu'une voix d'en haut vous crie, comme à
» saint Augustin : *Tolle, lege*. Prenez, lisez saint Mathieu,
» chap. 10, vers. 7, 9, 10. et saint Luc, chap. 9, vers.
» 3 ; vous y verrez que le Seigneur Jésus, loin de vous
» permettre un carrosse, vous ordonne d'aller à pied ;
» loin de vous donner une *croasse d'or*, vous défend, dans
» vos voyages à pied, d'avoir même un bâton blanc à la
» main, *neque virgam*. Alors, loin de maudire l'Assem-
» blée Nationale, vous la remercirez de vous avoir
» remis dans la route des cieux. Sans doute, mes très-
» chers frères, il a été impossible à l'Assemblée Natio-
» nale et à la première législature de ramener tout d'un
» coup les choses à cette perfection évangélique ; mais
» voyez, mes très-chers frères, combien la nouvelle
» constitution épiscopale ne laisse pas de se rapprocher
» de ces temps féconds en saints et l'ornement du ca-
» lendrier. Quelle joie ne doit-il pas y avoir eu dans le
» ciel sur les travaux du Comité ecclésiastique et sur

(1) Cet imprimeur avait refusé, en effet, d'imprimer un mandement de l'archevêque de Paris : presque tous les journaux du temps rapportent ce fait.
(BUCHÉZ et ROUX)

» l'impuissance des efforts de J. F. Maury et du démon
» Gauthier, du démon Durosoi, qui n'ont pu prévaloir
» contre la piété et le zèle de l'Assemblée Nationale !
» *Voyez* le bel ornement qui est ramené dans le saint
» lieu ! La nouvelle Constitution veut que les évêques tra-
» vaillent, que les curés puissent être évêques et soient
» du bois dont on fait les évêques. Il n'y aura point d'ar-
» chevêque, point de primat, parce qu'il n'y avait ni
» archevêque ni primat dans l'évangile. L'apôtre saint
» Jean ne nous apprend-il pas qu'il ne voulait pas rece-
» voir à l'église dont était recteur le prêtre Diotrèphes,
» parce que celui-ci s'avisait de faire le primat, comme
» s'il pouvait y avoir des primats lorsque Jésus-Christ
» a dit qu'il n'y avait parmi ses apôtres ni premier, ni
» dernier : *Scripsissem forsitam ecclesie, sed is qui*
» *amat PRIMATUM gerere ea eis Diotrephes, non recipit*
» *eos.* (Saint-Jean, épit. 3, v. 9).

» Il n'y aura donc point de suprématie ; mais nous au-
» rons des évêques : l'évêque nommera douze et jusqu'à
» seize vicaires qui l'aideront dans le soin du ministère ;
» il aura un séminaire destiné à l'instruction des jeunes
» ecclésiastiques, dont les directeurs seront les vicaires.
» Ce nombreux clergé réjouira les *petits Joas*, en leur
» faisant voir l'ordre pompeux de nos cérémonies ; la
» splendeur du culte et de la prélature sera soutenue, et
» l'évêque ne manquera ni de mitroféraires, ni de ciro-
» féraires, ni de thuriféraires, ni de cruciféraires, ni de
» tulipoféraires. Tous les vicaires de l'évêque formeront
» son conseil ou synode ; car il aura le gouvernement

» du diocèse ; mais il ne pourra délivrer de lettres de
» cachet , ou aucun ordre arbitraire ; il ne pourra
» rendre aucune décision que sur l'avis du synode , ex-
» cepté seulement dans ses visites , où il a le droit de
» rendre des ordonnances provisoires. Les jugements du
» synode diocésain ressortiront par appel au synode mé-
» tropolitain , qui sera formé de même des vicaires de
» l'évêque. L'évêque ne pourra prendre ni droit de pré-
» libation , ni argent pour les dispenses de mariage , ou
» autres actes de son ministère , suivant ces paroles de
» l'évangile : Donnez *gratis* ce que vous avez reçu *gratis*.
» Enfin la loi veut que l'église cathédrale de chaque dio-
» cèse soit en même temps paroissiale et épiscopale , et
» cette église n'aura d'autre curé que l'évêque.

» O la belle Constitution ! s'écrierait le pieux , le savant
» abbé Fleury , s'il revenait dans son primat d'Argen-
» teuil ! Combien il remercierait la très-sainte Assemblée
» Nationale de tous les projets de décrets présentés par
» le Comité ecclésiastique ; il croirait qu'ils l'ont été par
» le *Fils de l'Homme* lui-même. Il se croirait reporté
» aux temps apostoliques. Il n'y aura plus de diocèse de
» quinze paroisses ; il n'y en aura plus de douze cents.
» La nouvelle Constitution du clergé prescrit des devoirs
» rigoureux aux ministres de la religion , leur assure la
» confiance des peuples , dote ceux qui étaient trop
» pauvres , réduit ceux qui étaient trop riches sinon à
» la pauvreté évangélique , du moins à une humble for-
» tune et à l'*auream mediocritatem* d'Horace. La résidence
» des évêques , la visite du diocèse rétablie , l'élection

» des pasteurs arrachée à une cour dissolue, et rendue
» aux peuples, les dévolus proscrits, les annates sup-
» primées, le tribut des dispenses, toute imposition spi-
» rituelle, tout achat du Saint-Esprit abolis, les libertés
» de l'église Gallicane recouvrées, les conciles provin-
» ciaux ressuscités et veillant au maintien de la discipline,
» l'assemblée des prêtres anciens d'âge, *majores natu*,
» des vieillards *presbiterii*, des *seineurs*, *seniores*, rede-
» venus le conseil de l'évêque; toutes les branches pa-
» rasites émondées, tout ce qui ne portait point fruit re-
» tranché, mais non jeté au feu; entre le sacerdoce et
» l'empire, l'impraticable paix affermie pour jamais; enfin
» tout le clergé de France arraché aux flammes de l'en-
» fer, qui lui étaient inévitables, et le chemin étroit du
» paradis s'élargissant pour contenir cette grande mul-
» titude! quel apôtre, quel thaumaturge opéra jamais
» d'aussi grandes merveilles! Et si l'église a appelé saint
» le troisième concile de Latran, que Mirabeau doit être
» à ses yeux *un bien plus grand saint!* — *Courage*, lui
» crie-t-elle, *bon et fidèle serviteur, ta récompense sera*
» *copieuse dans le ciel. Euge, serve bone et fidelis, quia*
» *merces copiosa est in cœlis* (Et sur la terre sa Section
» l'a fait hier commandant de bataillon.) »

Dans son quatrième point, et en guise de péroraison, le curé de Saint-Gaudens, qui a prêté serment l'un des premiers probablement, adresse une insulte gratuite aux membres du clergé qui, eux, obéissent à leur conscience en refusant ce serment à la Constitution civile. « Ce qui nous importe, mes très-chers frères, c'est qu'on ne

» salarie aucun des lévites rebelles et je répons de l'adhésion de la presque unanimité de l'église. Si lors de la révolution Anglicane qui intronisa une papesse, » dit-il en finissant son prône, « sur neuf mille quatre cents » bénéficiers il n'y eut pourtant que quatorze évêques, » cinquante chanoines et quatre-vingt curés qui ne prêtèrent point serment, lorsque l'Assemblée nationale » ne crée pas même un patriarche ; lorsqu'elle se tient » dans un éloignement respectueux du lutrin ; lorsqu'il » n'est question que d'une simple démarcation de territoire et qu'on ne peut prétexter nulle atteinte à la » doctrine, nulle innovation dans le dogme, l'opiniâtreté » des opposants est aussi absurde que criminelle ; et, » lorsqu'ils ne seront plus salariés, vous reconnaîtrez » bientôt, mes très-chers frères, la vérité de l'oracle de » l'Évangile : *Que cette sorte de démons que l'on appelle » pharisiens, ou calotins, ou princes des prêtres, non » ejcictur nisi per jejunium ; vous ne viendrez à bout de » les chasser que par le jeûne.* »

La sublime attitude du clergé pendant la persécution dut, plus tard, montrer à Camille dans quelle erreur il venait de tomber, et combien il était coupable et injuste en écrivant cette phrase odieuse de son numéro 50 : « On s'était confié à un prêtre qui trahit, comme font la plupart de ses pareils ; car jamais la rime et la raison ne s'accordèrent plus richement que dans ces deux mots : *prêtre et traître.* »

A quelque temps de là, il lui arriva une assez singulière aventure. Il y avait par la France un vrai curé de

Saint-Gaudans , petite commune du Poitou. Ce curé , prêtre assermenté comme beaucoup de ses frères en religion qui , dès l'abord , se laissèrent prendre aux belles paroles des révolutionnaires , mais bientôt reconnurent et surent réparer leur faute ; ce curé , disons-nous , lisait le journal de Camille. Il trouva peu convenable la facétie en tête de laquelle on avait arboré son nom. Il se plaignit à Camille dans des termes modérés , très-polis , mais qui n'en étaient pas moins une très-dure punition infligée par lui au journaliste qu'il mit en demeure de publier sa réponse. Voici cette lettre que Camille inséra dans son 68^e numéro : « Monsieur et très excellentissime patriote , dans le dernier numéro de vos *Révolutions* , vous m'avez donné des lumières , des intentions et de l'imprudence que je n'ai point. Quoique je voie avec douleur que nos évêques n'out point prêté le serment civique , je les ai plaints sans les censurer avec un sermon aussi enragé. Mais au nom du patriotisme même qui vous anime , profitez des moyens que vos lumières vous donnent , pour réparer le mal que vous avez fait à ma réputation. J'ose espérer que vous rendrez ce service au meilleur de vos amis , qui vous lit , vous a lu , et vous lira toujours avec plaisir et reconnaissance , pourvu que vous ne compromettiez pas trop celui qui est pour la vie votre très-affectionné frère et citoyen ,

» Norbert PRESSAS , curé de Saint-Gaudans ,
» à Givrai en Poitou.

» Le 27 janvier 1791. »

Juste une année auparavant, Camille s'était fait pour un autre article une affaire cette fois plus sérieuse qu'une lettre où on le payait de sa monnaie courante, la raillerie. Un journal satirique et royaliste, *les Actes des Apôtres*, dont la rédaction ne consistait qu'en chansons, avait, sur l'air du *Menuet d'Exaudet*, publié quelques couplets très spirituels sur la machine récemment inventée par le docteur Guillotin et que, sur le rapport du constituant Carlier, de Coucy, un décret venait de consacrer comme seul instrument légal de supplice. « Malgré » la prodigieuse gaité des aristocrates chantants », écrivit alors Camille dans son journal, « je doute qu'ils » fassent rire les aristocrates pleurants. On assure que » leur journal est le recueil facétieux des couplets que » chantait naguères la table ronde des aristocrates, à » ses petits soupers chez le bourreau de Paris. »

Une accusation d'aristocratie, formulée surtout par Camille, favori de la foule et des faubourgs, était d'un dangereux éclat, enveloppait d'un fâcheux relief celui que le journaliste accusait et désignait à la haine publique. Samson tenait singulièrement à passer pour un bon patriote ne hantant point la table des aristocrates. Il fit assigner « Camille Desmoulins, auteur d'un libelle appelé » *Révolutions de Brabant*, à comparaitre devant le tribu- » nal de police pour être condamné à des dommages- » intérêts à titre de *réparation d'honneur*. » Nous ne savons quelles furent pour l'écrivain les conséquences de cette bizarre affaire, si elle se suivit, s'il fut condamné ou renvoyé. Ce que nous voyons partout dans ses numé-

ros , c'est qu'il ne pardonne guères à ses adversaires , c'est qu'une affaire ne le rend pas plus prudent , c'est qu'il n'épargne personne, ni roi, ni princes, ni Lafayette, ni Bailly, ni même la justice et que , si cette fois il évita la condamnation , la leçon ne lui servit que peu.

M. de Bezenval , que le peuple accusait de complicité avec le prévôt des marchands , Flesselles , *lanterné* le lendemain de la prise de la Bastille ; M. de Bezenval qu'on avait laissé long-temps gémir dans sa prison , venait d'être acquitté par le Châtelet. C'était une tête arrachée au *Procureur-Général de la Lanterne* qui , dans sa colère, saisit sa plume et jeta sur le papier ces quatre vers , — l'indignation fait les poètes :

« Vous qui lavez Broglie , Augéard ,
» Qui lavez Bezenval , qui laveriez la peste ,
» Vous êtes le papier brouillard ;
» Vous enlevez la tache , et la tache vous reste. »

C'est dans le mois de février 1790 , que Desmoulins , patroné par sa réputation d'écrivain patriote et ardent , fut reçu par les Cordeliers alors présidés par Danton , les Cordeliers , ces républicains de la veille , ces exaltés qui , plus tard , reviendront les premiers sur leurs pas et donneront en signe de réaction leur nom significatif à la plus belle œuvre de Desmoulins. Il faut l'entendre raconter le bonheur que lui cause sa réception et l'honneur qu'on lui confère en le nommant secrétaire de rédaction. « Depuis que j'étais venu habiter dans cette terre de liberté , il me tardait de prendre possession de mon

» titre d'honorable membre de l'illustre district. J'allai
» donc ces jours derniers faire mon serment civique et
» saluer les pères de la patrie mes voisins. Avec quel
» plaisir j'écrivis mon nom , non pas sur ces vains regis-
» tres de baptême , qui ne pouvaient nous défendre ni
» du despotisme royal , ni du despotisme sacerdotal , ni
» du despotisme prévôtal , ni du despotisme féodal , et
» d'où les ministres et Pierre Lenoir , les robins et les
» catins , vous effaçaient si aisément , et sans laisser de
» trace de votre existence ; mais sur les tablettes de ma
» tribu , sur le registre de Pierre Duplain , sur ce véritable
» livre de vie , fidèle et incorruptible dépositaire de tous
» ces noms , et qui en rendrait compte au vigilant Dis-
» trict ! Je ne pus me défendre d'un sentiment religieux ;
» je croyais renaître une seconde fois , que j'arrivais au
» monde ; que , comme chez les Romains , mon nom était
» inscrit sur le tableau des vivants dans le temple de la
» terre. Il me semblait voir le vieux Saturne dans Pierre
» Duplain , qui , en me couchant sur son registre , me dé-
» bitait avec la gravité d'un oracle , ces vers de Cyrano
» de Bergerac :

» Ces noms pour le tyran sont écrits sur le cuivre ;

» Il ne déchire point les pages de mon livre. »

Nous aurons , vingt fois encore , l'occasion de faire des emprunts aux *Révolutions de France et de Brabant* ; mais , dès à présent , l'on peut s'expliquer la vogue de ce journal qui s'occupe de tout , rarement sérieux , presque toujours méchamment original , gaiement cruel , dont l'es-

prit n'a d'analogue que l'esprit du peuple méchant et léger. Prompt à la réplique, constamment prêt à la lutte qu'il aime, qu'il appelle, qu'il fait naître, Camille devint bientôt réellement puissant, puissant comme peut l'être et autant que peut l'être un journaliste. Tous redoutaient sa satire violente, son fouet qui traçait de profonds et douloureux sillons. Il faut entendre aussi le concert d'éloges, de flatteries qui s'élève autour de lui; il faut voir aussi comment les hommes les plus considérables l'entourent, le recherchent, veulent se le rendre favorable. C'est un député qui lui écrit pour lui fournir d'humbles explications sur un passage d'un discours fustigé par Camille. Ce sont les hommes destinés à devenir prochainement les plus considérables parmi les considérables, qui sollicitent l'honneur insigne, l'un de travailler à son journal, l'autre de lui fournir des renseignements.

Mirabeau, oui, Mirabeau lui-même, fait avec quelque ironie la cour à Desmoulins. « Eh bien! pauvre Camille, votre tête est-elle un peu remise? On vous a boudé et l'on vous pardonne. M. Ennery a obtenu votre grâce. Ainsi, il est bien décidé que, dimanche prochain, on ira au bourg Egalité, sur les cinq heures. Aujourd'hui le voyage est impossible. On a un rendez-vous essentiel ce soir; il faut s'y trouver, quoique vous disiez assez énergiquement que ce n'est pas là l'usage. Adieu, bon fils, vous méritez qu'on vous aime, malgré vos fougueux écarts. — MIRABEAU. — 2 mai 1790. »

« J'ai reçu quelques lettres infiniment honorables des Linguet, des Lameth, des d'Aiguillon, et de tout ce

» qu'il y a de plus illustre dans l'Assemblée Nationale. »
(Lettre de Camille à son père, du 15 mars 1790.)

Pour Desmoulins, le député le plus illustre, c'est celui qui se fait remarquer par son opposition la plus radicale, la plus tapageuse, la plus hostile.

Les plus curieuses de toutes les lettres publiées par M. Matton et choisies parmi la volumineuse correspondance qu'il trouva dans les papiers de Desmoulins, sont certes celles de Saint-Just et de Robespierre, ses deux amis, ses deux bourreaux.

Voici d'abord celle de Saint-Just, qui se distingue moins par la pureté de son orthographe, que par ses souvenirs mythologiques, son peu d'amour pour ses compatriotes, mépris qui égale au moins celui de Camille pour ses *Guisards*, et enfin par l'âpreté de sa haine et de ses menaces contre la noblesse :

« Monsieur,

» Si vous étiez moins *occupé* j'entrerais dans quelques
» détails sur l'assemblée de Chauny où se sont trouvés
» des hommes de *toutes* trempes et de tout calibre.
» Malgré ma minorité j'ai été reçu. Le sieur Gelli, notre
» confrère au bailliage de Vermandois, m'avoit dénoncé.
» On l'a chassé par les épaules. Nous avons vu là vos
» *compatriotes* MM. Saulce, Violette et autres dont j'ai
» reçu beaucoup de politesse. Il est inutile de vous dire
» (car vous n'aimez pas la sotte louange) que votre pays
» s'énorgueillit de vous.

» Vous avez su avant moi que le département était dé-

› finitivement à Laon. Est-ce un bien , est-ce un mal pour
› l'une ou l'autre ville ? Il me semble que ce n'est qu'un
› point d'honneur entre les deux villes et les points
› d'honneur sont très-peu de chose presqu'en tout
› genre.

› Je suis monté à la tribune , j'ai travaillé dans le des-
› sein de porter le jour dans la question du chef-lieu :
› mais je ne suivis rien ; je suis parti chargé de compli-
› ments comme l'âne de reliques , ayant cependant cette
› confiance qu'à la prochaine législature je pourrai être
› des vôtres à l'*Assemblée Nationale*.

› Vous m'aviez promis de m'écrire , mais je prévois
› bien que vous n'en aurez pas eu le loisir. Je suis libre
› à l'heure qu'il est. Retournerai-je auprès de vous ou
› resterai-je parmi les sots *aristocrattes* de ce pays-ci ?

› Les paysans de mon canton étaient *venu* alors de mon
› retour de Chauny me chercher à Manicamp. Le comte
› de Lauraguais fut fort étonné de cette cérémonie rusti-
› patriotique. Je les conduisis tous chez lui pour le visi-
› ter. On nous dit qu'il est aux champs et moi cependant
› je fis comme Tarquin ; j'avais une baguette avec la-
› quelle je coupai la tête à une fougère qui se trouva
› près de moi sous les fenêtres du chateau et sans mot
› dire nous fîmes volte-face.

› Adieu , mon cher Desmoulins. Si vous avez besoin de
› moi, écrivez-moi. Vos derniers numéros sont pleins
› d'excellentes choses. Apollon et Minerve ne vous ont
› point encore abandonné , ne vous en déplaise. Si vous
› avez quelque chose à faire dire à vos gens de Guise ,

» je les reverrai dans les huit jours à Laon où j'irai faire
» un tour pour affaires particulières.

» Adieu encore , gloire , paix , et rage patriotique ,

» SAINT-JUST.

» Je vous lirai ce soir , car je ne vous parle de vos der-
» niers numéros que par ouï-dire. »

La lettre de Robespierre est remarquable de froideur et d'étiquette. C'est moins à l'ami qu'il s'adresse qu'au journaliste qui le compromet , moins à un ancien camarade de collège , l'égal des anciens jours , qu'à l'écrivain que le député et le futur chef de parti , sentant déjà son importance , voudrait tenir à distance.

» Paris , 7 juin 1790.

» Monsieur ,

» J'ai lu dans votre dernier numéro des *Révolutions de*
» *France et de Brabant* , où vous parlez du décret porté
» le 22 mai sur le droit de paix et de guerre , le passage
» suivant :

» Le samedi 22 mai , le petit dauphin applaudissait un
» décret *Mirabeau* avec un bon sens fort au-dessus de son
» âge. Le peuple applaudissait aussi de son côté. Il re-
» conduisit en triomphe Barnave , Pétion , Lameth , d'Ai-
» guillon , Duport , et tous les jacobins illustres ; il s'ima-
» ginait avoir remporté une grande victoire , et ces dépu-
» tés avaient la faiblesse de l'entretenir dans une erreur
» dont ils jouissaient. Robespierre fut plus franc ; il dit
» à la multitude qui l'entourait et l'étourdissait de ses

» battements : — Eh ! messieurs , de quoi vous félicitez-
» vous ? le décret est détestable , du dernier détestable ;
» laissez ce marmot battre des mains à sa fenêtre ; il
» sait mieux que nous ce qu'il fait. »

» Je dois , monsieur , relever l'erreur où vous avez été
» induit , sur le fait qui me concerne dans ce passage.

» J'ai dit à l'Assemblée Nationale mon opinion sur les
» principes et sur les conséquences du décret qui règle
» l'exercice du droit de paix et de guerre ; mais je me
» suis borné là. Je n'ai point tenu dans le jardin des
» Tuileries le propos que vous citez ; je n'ai pas même
» parlé à la foule des citoyens qui se sont rassemblés sur
» mon passage , au moment où je la traversais. Je crois
» devoir désavouer ce fait : 1° parce qu'il n'est pas vrai ;
» 2° parce que , quelque disposé que je sois à déployer
» toujours dans l'Assemblée Nationale le caractère de
» franchise qui doit distinguer les représentants de la
» Nation , je n'ignore pas qu'ailleurs il est une certaine
» réserve qui leur convient. J'espère , monsieur , que vous
» voudrez bien rendre ma déclaration publique par la
» voie de votre journal , d'autant plus que votre zèle
» magnanime pour la cause de la liberté vous fera une
» loi de ne pas laisser aux mauvais citoyens le plus léger
» prétexte de calomnier l'énergie des défenseurs du
» peuple.

» DE ROBESPIERRE. »

Camille sentit bien tout ce que Robespierre voulait enfermer de froide dignité dans son épître ; il s'en vengea spirituellement dans ce court et moqueur article

dont il faisait suivre la lettre de son ami. « Si j'insère
» cet *errata*, mon cher Robespierre, c'est seulement
» pour montrer ta signature à mes confrères les journa-
» listes, et leur apprendre à ne plus estropier un nom
» que le patriotisme a illustré (1). Il y a dans ta lettre une
» dignité, une gravité sénatoriale qui blesse l'amitié de
» collègue. Tu es fier à bon droit du latyclave de député
» à l'Assemblée Nationale. Ce noble orgueil me plaît, et
» ce qui me fâche bien davantage, c'est que tous ne
» sentent pas, ainsi que toi, leur dignité. Mais tu devais
» saluer au moins un ancien camarade d'une légère incli-
» nation de tête. Je ne t'en aime pas moins, parce que
» tu es fidèle aux principes, si tu ne l'es pas autant à
» l'amitié. Cependant, pourquoi exiger de moi cette
» rétractation ? quand j'aurais légèrement altéré la vé-
» rité dans l'anecdote que j'ai contée, puisque ce fait est
» honorable pour toi, puisque j'ai dit sans doute ta pen-
» sée, si ce ne sont tes paroles expresses, au lieu de dé-
» savouer le journaliste si sèchement, tu devais te con-
» tenter de dire comme la cousine, dans la charmante
» comédie du Mort supposé :

» *Ah ! Monsieur, vous brodez.*

» Tu n'es pas de ces hommes faibles dont parle J.-J.
» Rousseau, qui ne veulent pas qu'on puisse répéter ce

(1) La plupart des journalistes d'alors écrivaient ainsi ce nom : Robespierre ; d'autres : M. de Robert-Pierre. Les journaux royalistes surtout affectaient de l'orthographe d'une manière ridicule.

qu'il n'a point encore confiée à son père à qui cependant il avoue tant de choses ? N'est-ce pas le moment de suppléer à l'insuffisance de sa dernière lettre du 15 mars 1790 ?

Camille souffrait du mal d'amour depuis longtemps.

Un jour, dans un de ces moments de paresse si doux au cœur des poètes, il errait sous les allées ombreuses du Luxembourg. Il allait au hasard, admirant tout ce qui lui semblait beau, la verdure, les fleurs, le ciel, les grands nuages qui fuyaient, les femmes qui ne fuyaient pas, peut-être. Il rencontra une jeune mère de famille dont la taille majestueuse, dont les traits distingués frappèrent son attention. Autour d'elle jouait et courait la plus jolie enfant de douze ans qui se pût voir. Plusieurs fois, le hasard jeta les uns auprès des autres, cette dame, sa fillette étourdie, et ce jeune étudiant : car Camille quittait à peine les bancs de l'école de droit. Au bout de quelques jours, après une connaissance ébauchée de loin par des regards qui se rencontrent, froids d'abord, puis moins sévères, puis enfin sympathiques, Camille osa sourire à l'enfant qui s'apprivoisa facilement, dont il caressa la longue et blonde chevelure, dont il baisa le front si pur. Toute mère aime bientôt celui qui aime son enfant. On se rapprocha. On se parla en passant d'abord, puis plus longuement.

Un ami commun, Fréron, si nous ne nous trompons, introduisit bientôt Camille dans la famille de ses deux amis. Le chef de cette famille se nommait Duplessis. Par sa conduite, sa persévérance, de la boutique de son père,

petit maréchal-ferrant de village , M. Duplessis s'était élevé au grade important de premier commis du Contrôle-général des finances , et avait amassé une large aisance , presque une petite fortune. M. Duplessis avait deux enfants , Annette , dont Robespierre recherchera vainement la main , et Lucile , la charmante fillette rose et riieuse du Luxembourg , et qui bientôt , à dix-huit ans , belle comme l'avait été sa mère , douce , bonne , vive , aimante , fut la plus suave tête de femme de cette époque si remarquable par ses femmes. Admis dans l'intimité de cette respectable famille , Camille n'avait pu voir se développer les jeunes attraits de Lucile sans s'en laisser éprendre. Cette jeune fille si calme , si pure , si différente de toutes celles auxquelles il avait jeté en courant ses tendresses banales , s'empara victorieusement du cœur du jeune écrivain , de ce cœur où bientôt elle régna en maîtresse absolue.

Ce n'était pas seulement sa beauté qui captiva Camille. Comme lui , cette jeune fille était spirituelle , rêveuse , poète. Si elle avait écrit , elle eût pu écrire comme les femmes du grand et littéraire dix-septième siècle. Voici une page charmante de son journal de jeune fille ; elle avait alors dix-sept ans , et , nouvelle Virginie , le trouble et l'ardeur de la nature apportaient le trouble et les ardeurs dans son cœur qui s'ignorait : « Un soir , » écrivait-elle ; « un soir , c'était dans l'été , accablée de chaleur , je me traînais du bosquet à la maison , et ne pouvais pas me soutenir ; je me serais laissée aller si chaque arbre ne m'avait pas servi d'appui. J'arrivai

» donc à mon piano ; il faisait nuit , tout-à-fait nuit ; je
» cherchai en tatonnant mon clavier. Voyons , me dis-je,
» il faut que je touche un air bien gai. J'avais beau faire
» aller mes doigts bien vite , mon piano ne poussait que
» des sons étouffés et plaintifs ; je m'abandonnais à cette
» douce mélancolie ; un coup sourd et éloigné de ton-
» nerre augmenta encore les sons lugubres que je faisais
» sortir de mes touches. De temps en temps le ciel était
» en feu. Enfin, accablée de sommeil , je m'endormis , et
» mes doigts étaient toujours sur le piano. Je dormis
» long-temps ; je faisais des songes ! ah ! des songes déli-
» cieux ! Je rêvais que je voyais une pluie de fleurs sous
» mes pieds ; je vis un nuage s'y former ; je me sentis
» soulever ; enfin , ce nuage m'éleva bien haut , mais bien
» plus haut que l'imagination ne peut se le figurer. Je
» me trouvais bien heureuse , couchée dans un nuage.
» Oh ! quel plaisir ! je vis le séjour de l'Eternel. Il n'y
» avait point ce que l'on m'avait dit que l'on voyait , de
» l'or , des rubis , des diamants ; il n'y avait rien de tout
» ce que l'homme désire tant sur la terre et qu'il espère
» trouver un jour dans le ciel. Je vis un miroir (je nomme
» ainsi ce que j'ai vu , car on ne m'en a point appris le
» nom), je vis un miroir, il était bleu , d'un bleu céleste.
» Il représentait des choses que je ne puis dire , puis-
» qu'elles sont absolument étrangères à tout ce que nous
» voyons ; mais j'étais heureuse en contemplant ce qui
» se présentait à mes yeux. J'approchai , je touchai ce
» miroir ; j'éprouvai une sensation qui m'était inconnue ;
» mon âme semblait s'exhaler et je croyais que j'allais

» en être séparée. Oh ! moment plein de jouissance , que
» vous avez peu duré ! je me suis éveillée quand j'étais si
» heureuse ! et au lieu de nuage, je me trouvai la tête sur
» le piano, et la pluie et le tonnerre allaient toujours leur
» train. »

Sensible et naïve, Lucile ne vit pas l'amour de Camille sans y répondre à son tour, sans avouer bientôt qu'elle ne le repoussait pas et l'acceptait au contraire avec bonheur.

Après bien des hésitations, bien des terreurs, elle lui permit d'aller à son père, de lui tout dire, de lui demander la permission d'espérer. Mais, ainsi que le père de son jeune ami, M. Duplessis n'aimait ni les révolutions, ni les révolutionnaires. Comme toute la bourgeoisie d'alors, de toujours, il était de cette opposition tempérée, le premier degré des révolutions : ce qu'elle ne reconnaît que quand elle est tombée dans l'abîme qu'elle a commencé de creuser. Bien qu'il reçût avec plaisir le jeune Desmoulins, M. Duplessis lui reprochait souvent ses excès, ses exagérations, ses attaques contre la royauté, contre les principes mis en péril par la presse, par le journal de Camille surtout. D'un autre côté, M. Duplessis, en homme de finances, croyait en l'argent. Pour lui, l'argent valait tous les talents possibles de tous les journalistes possibles et réunis, et Camille et sa famille, il le savait, étaient sans fortune. Les enthousiasmes, les excès de passion qui distinguaient Camille, n'étaient pas non plus sans effrayer le père de Lucile ; il n'avait guère de confiance dans les poètes. Il

croyait qu'un honnête jeune homme, vivant sans éclat, mais sans trouble, pensant à l'unisson du vulgaire et ne poursuivant que la fortune sans songer à la gloire, ferait bien mieux le bonheur d'une femme qu'un de ces esprits aventuriers, toujours en travail, toujours courant à la recherche des émotions violentes, les rencontrant trop souvent, en souffrant et en faisant souffrir ceux qui l'entoureraient et l'aimeraient. Bien que personne n'eût osé prophétiser encore les lugubres événements que couvait un avenir, hélas ! si prochain, M. Duplessis avait assez vécu, assez pensé, pour s'apercevoir que les orages s'annonçaient, grossissaient, montaient au zénith en menaçant bien des situations, bien des existences. Les hardis nageurs qui s'étaient à corps perdu lancés dans les flots de la politique, ne seraient-ils pas les premiers engloutis quand la tourmente arriverait ?

M. Duplessis repoussa donc nettement dès l'abord les instances de Camille ; puis, touché par les larmes et la douleur silencieuse de Lucile, effrayé de l'exaltation de Desmoulins qui lui écrivait lettre sur lettre, parlait de suicide, de se brûler la cervelle, s'il ne refusa plus péremptoirement, il ajournait à longtemps des paroles plus favorables.

C'est là probablement qu'il faut chercher la cause du chagrin de Camille : découragé, presque sans espoir de se faire une famille nouvelle, il se désole de vivre loin de son ancienne famille. Il gémit sur son isolement ; il se plaint d'être abandonné. Il va perdre courage. Nerveux comme le sont tous les hommes de pensée, il se laisse facilement écraser par la souffrance.

Et cependant ouvrons son journal pour y chercher et reconnaître la trace de ce découragement ; nous allons y rencontrer l'écrivain plus agressif, plus violent, plus audacieux que jamais. On dirait qu'il se venge de ses souffrances en imposant des souffrances. C'est en ce moment qu'à bout d'insultes à lancer contre le roi, il crée cette appellation que le peuple n'oubliera plus : le mot *Capet*, mot qui, loin de rappeler alors une origine antique, glorieuse, un grand homme, de grandes actions, ne sera plus qu'une marque d'infamie. Pour lui le roi c'est *Capet l'ainé* ; le comte de Provence, c'est *Capet cadet* ; le Dauphin, c'est *Capet le jeune*. Pour lui il n'y a pas de reine des Français, mais la femme d'un roi, « rien de plus. J'ai reconnu Louis XVI pour roi des Français ; en conséquence j'ôte mon chapeau quand il passe.... Mais c'est bien assez d'une majesté ! »

Mais patience ! Le lion blessé se retourne. L'insulteur sera puni. L'heure de la lutte suprême a sonné, et si Camille en sort vainqueur parce qu'il représente l'élément populaire qui l'emportera dans son triomphe, ce ne sera pas sans avoir perdu son repos, sa tranquillité, beaucoup de sa puissance. Voilà que pour lui est arrivé le moment des rudes épreuves. Il ne s'agit plus d'attaquer seulement ; il faut se défendre. Aucun des biographes de Desmoulins n'a raconté en détail tout ce qu'il eut à souffrir vers le milieu de l'année 1790 ; ceux qui s'occupent de cette phase de sa vie aussi pénible que le furent pour lui ses derniers mois, paraissent ne s'être préoccupés que du côté brillant de la profession de jour-

naliste et point du tout du revers de la médaille : les citations, les poursuites, les procès, les amendes, les condamnations, les querelles, tous les déboires enfin qui foisonnent dans ce métier de lutteur, où, si l'on distribue des horions aux applaudissements de la foule enchantée, on reçoit de nombreuses et cuisantes blessures qu'elle ne s'occupe guères de panser et de guérir.

Avant de le poursuivre, avant d'essayer de l'abattre, on voulut commencer par l'intimider et chercher si chez lui le défaut de la cuirasse était le courage. Voici ce qu'il raconte à son père dans une lettre insérée au numéro 7 des *Révolutions de France et de Brabant* : « Pour moi, la » contemplation de cette belle révolution de ma patrie » m'est si douce, que ces dangers même dont vous me » parlez ne sauraient me distraire. J'ai fait souvent la » même supposition que vous ; j'ai même été menacé » hier dans un lieu public, en présence de nombre de » personnes. Une femme du peuple, qui feignait d'être » ivre, est venue s'y placer à côté de moi ; elle a tiré » de son sein un papier où était un nom qu'elle croyait » pour moi fort redoutable, et après quelques propos » de halles, m'a dit *de bien prendre garde au Luxembourg*. Mais je ne crains ni le Luxembourg, ni les Tuileries. Quand on me parle des dangers que je cours, » et qu'il m'arrive d'y réfléchir, je regarde ce que nous » étions et ce que nous sommes, et je me dis à cette » vue : *A présent de la mort l'amertume est passée*. Tant » de gens vendent leur vie aux rois pour cinq sous ! Ne » ferai-je rien pour l'amour de ma patrie, de la vérité et

de la justice ? Je m'adresse ce vers qu'Achille dit à un soldat dans Homère :

« Et Patrocle est bien mort, qui valait mieux que toi ! »

Sous ce titre : *Etablissement d'une Haute-Cour Nationale*, un pamphlet royaliste avait paru qui attaquait vivement les principaux Cordeliers, Danton, Saint-Hurugue, Gorsas, Prudhomme, Desmoulin. Une espèce de petite biographie était accolée à chacun de ces noms. Pour ne parler que de Camille, on affirmait qu'il ne s'était fait journaliste qu'après avoir été chassé du barreau. Ce n'était là qu'une injure et un mensonge. Des affaires plus sérieuses se préparaient.

Pendant le mois de décembre 1789, M. de Malouet s'était plaint déjà à la tribune de la violence des attaques que le journal de Camille avait, dès sa naissance, dirigées contre certains hommes politiques. Dans le mois de juin 1790, on exerça d'énergiques poursuites contre la presse. Dans une des innombrables feuilles du temps, un ami de Camille, le futur Conventionnel Fréron, avait pris La Fayette corps à corps et l'avait fort malmené. La police s'empara de Fréron. Dans son journal, Desmoulin prit parti pour son ami. En même temps qu'il attaqua La Fayette, il déclara aussi la guerre à M. de Crillon, qui, après avoir, avec plusieurs de ses collègues de l'Assemblée Constituante, fait partie du Cercle de la Constitution, tout-à-l'heure Club de Jacobins, s'était retiré et avait formé une réunion nouvelle aussi ennemie d'une opposition radicale que tout-à-l'heure ses membres en avaient

été partisans. Le duc de Crillon était appelé par les *Révolutions de France et de Brabant* anti-jacobin, citoyen douteux. Comme Fréron, Desmoulin fut menacé du Châtelet; on lui laissa l'option assez pénible ou d'une rétractation publique dans ses propres colonnes, ou d'un procès dont les conclusions ne tendaient à rien moins qu'au paiement de cent mille livres à titre de dommages et intérêts.

« Je me rétracte, » répondit Camille en cherchant à éluder; « mais je demande à M. de Crillon où est cette » liberté de la presse qu'il a lui-même fait décréter, si » je ne puis pas énoncer un doute sur le patriotisme » d'un citoyen! Je savais bien qu'un avocat, avant d'ac- » cuser, devait avoir ses preuves en main; mais un » journaliste n'accuse point, il avertit, il ne fait que » rapporter ou l'opinion de quelques personnes, ou la » sienne. Si mon opinion vous choque, inspirez-m'en » une meilleure. Appelez-moi calomniateur. Manifestez » votre opinion sur moi, comme je publie la mienne sur » votre compte. Mais tant que je n'articule pas un fait, » lorsque je ne vous accuse point devant les tribunaux, » que je ne fais que ma tâche de journaliste et vous » avertir qu'il court tel bruit désavantageux sur votre » compte, ne devez-vous pas plutôt me remercier de » vous offrir, dans mes feuilles, une place à votre justi- » fication, comme je ne puis vous la refuser. Si le jour- » naliste qui cite au tribunal de l'opinion doit avoir les » preuves juridiques des faits, lorsqu'il en articule, » être encore en état de justifier une simple opinion qu'il

› énonce , il est bien inutile qu'il y ait des journaux pa-
› triotiques ; car si je suis bon citoyen et que je sois en
› état de justifier cette opinion , au lieu de m'amuser à
› en causer avec mes souscripteurs , mon devoir est de
› vous traîner devant les juges , et de ne point lâcher
› prise que je ne vous aie fait condamner. Que ceux qui
› accusent quelques journalistes de rage et de calomnie
› effrénée lisent les harangues de Cicéron dans ces der-
› niers temps de la république , où il ne restait déjà plus
› qu'une ombre de liberté. Ils verront avec quelle fran-
› chise , avec quelle rudesse , si l'on veut , il publie son
› opinion sur les plus grands personnages de Rome ,
› sans être assigné ni rappelé à l'ordre. Ils y verront
› combien nous sommes loin de la liberté , et qu'à notre
› honte , il n'y a que quelques journalistes , qui res-
› semblent à ces orateurs , du moins par le courage. Je
› vois bien que pour faire un journal libre et ne point
› craindre les assignations , ni des juges corrompus , il
› faut renoncer à être citoyen actif , suivre le précepte
› de l'évangile , *donner ce qu'on a* , ne tenir à rien , et se
› retirer dans un grenier ou dans un tonneau *insaisis-*
› *sable* , et je suis bien déterminé à prendre ce parti ,
› plutôt que de trahir la vérité de ma conscience.

« Oui , je viens de le prendre ce parti , je me suis dé-
› barrassé du peu que j'avais acquis par mes veilles , et
› d'un pécule que je puis bien appeler *quasi castrense*.
› A présent , viennent les huissiers quand ils voudront.
› J'échapperai à l'inquisition , comme le moucheron à la
› toile d'araignée , en passant au travers ; du moins je

» pourrai démasquer les traîtres et les mauvais citoyens.
» Je bénis la tempête qui m'a fait jeter dans la mer les
» instruments de ma servitude ; maintenant je me sens
» libre comme *Bias*. Je révélerai toute la corruption de
» l'Assemblée Nationale ; je dirai que ceux qui paraissent
» l'âme de ces délibérations, sont corrompus ; je déclare,
» je jure qu'ils m'ont offert une place dans la municipalité,
» qu'ils m'ont dit avoir la parole de *Bailly et La Fayette* ;
» j'ai compris , par leurs menaces, qu'ils disposaient de
» *Talon* et de son *Châtelet*, et par leurs promesses,
» qu'ils disposaient des places de la municipalité et des
» grâces de la cour. »

Et pour attaquer ses adversaires, il ne perd pas de temps. Ils l'ont menacé ; ils paient cher leurs menaces. M. de La Fayette, pour ne citer qu'un seul exemple, apparaît à chaque instant dans le journal de Desmoulins ; il n'obtient ni trêve ni repos. Un instant, cependant, Camille avait eu des éloges pour lui. Dans ses numéros d'avril et de mai 1790, La Fayette n'est pas encore M. Mottié, *un noir sur un cheval blanc* ; c'est « le loyal La Fayette, le prudent La Fayette, le brave La Fayette qui ne craint pas de saisir lui-même, au milieu de la foule, un de ces hommes qui excitent le peuple au carnage ; ses proclamations sont fort sages. » Cette diversité d'attitude a fait dire à certains écrivains qu'alors Desmoulins vivait des aumônes de La Fayette, comme il avait vécu de celles de Philippe d'Orléans, de celles de Mirabeau ; que ces aumônes ayant cessé, ses éloges cessèrent aussi pour faire place aux plus amères critiques.

Bouillé , plus précis dans ses mémoires, posait en fait que Brissot, Marat, Desmoulin, qui, en 1790, ne jouaient encore que des rôles subalternes, écrivaient pour l'un et l'autre parti.... S'il faut en croire Bouillé, » Danton et Desmoulin, avaient été achetés par la cour ; » et ce qu'il y avait de particulier, c'est que le roi don- » nait sur sa liste civile quelque argent à La Fayette qui le » flattait de lui procurer des partisans, mais qui répandait » cet argent sur ces écrivains, plutôt pour se soutenir » lui-même que pour servir la cause du roi. »

Toute la vie de Camille se passera à élever et à abais- ser les mêmes hommes, à les glorifier et à les perdre pour les regretter ensuite. Ses enthousiasmes sont aussi prompts que ses préventions, et ses préventions lui suf- fissent pour motiver des condamnations. Necker, Mira- beau, La Fayette, ne feront que précéder Brissot, Pétion, Robespierre, que tour à tour il aima, loua, détesta, in- sulta et combattit à outrance. Inconstant et léger, il sera toujours aussi dangereux ami que dangereux ennemi ; personne ne pourra compter sur lui.

Pour en revenir à son opposition, à ses attaques, aux méchancetés de son journal, toute arme est bonne au folliculaire contre ses ennemis. Ses propres travers à lui-même, son amour des bons diners, lui serviront même de prétexte à accusation. « Pourrai-je voir, » s'écrie-t-il, « rien de plus affligeant que le spectacle » que j'ai sous les yeux, celui de la dégradation de nos » représentants et d'une corruption dont je ne pourrais » douter, quand je n'en aurais pas la preuve par le prix

« qu'on a mis à mon silence. » Alors il raconte à ses abonnés qu'on l'a entraîné à un repas splendide ; — oh ! Camille , que vos ennemis vous connaissent bien ! — qué là on lui prodigua les vins les plus exquis ; qu'on essaya de vaincre sa résistance en lui offrant l'image « d'un » bonheur qui n'est pas sur la terre » ; qu'on lui proposa une place de mille écus , de deux mille écus , des trésors. Nous aurons une seconde édition de cette scène de corruption , et c'est encore Camille qui se chargera d'en être l'historien.

Mais la singulière rétractation que le journaliste venait d'accorder à M. de Crillon ne pouvait plaire à celui-ci. Camille fut poursuivi et condamné. Le mois de Juillet lui fut fatal ; les amendes plurent , comme la grêle en un jour d'orage , sur les malheureuses *Révolutions de France et de Brabant*. Le Châtelet fut impitoyable. Quand on sut que les magistrats se montraient sévères , toutes les victimes , — on aurait pu croire qu'elles s'étaient donné le mot , — se sentirent du courage et demandèrent justice.

Un sieur Liger , qui parait avoir fait sa fortune dans la régie des biens d'une abbaye , lui envoie par exemple une assignation en cent mille livres de dommages et intérêts , parce qu'il a été traité de pillard. « Est-ce que » le sieur Liger , » s'écrie l'écrivain en riant à gorge déployée , « s'imagine qu'on gagne cent mille livres aussi » aisément que dans la régie d'une manse abbatiale ! »

Le 6 juillet , Camille fut appelé devant le Châtelet par M. Talon , ancien lieutenant-civil et député à l'Assemblée Nationale , pour répondre d'un article dont M. Talon

pensait avoir à se plaindre. En même temps que Desmoulins, M. Talon assignait MM. Du Saulchoi de Bergemont, rédacteur du journal *le Républicain*, toujours pour causes d'injures. M^e Chignard, procureur de M. Talon, accusa ces journalistes « d'avoir dénoncé dans » leurs journaux ce magistrat comme juge prévaricateur » et comme ayant manifesté dans l'Assemblée Nationale » des principes et des vues contraires à l'esprit des » décrets ; la preuve, » suivant M^e Chignard, « résultait » du numéro 1^{er} du journal *le Républicain*, et du numéro » 29 des *Révolutions de France et de Brabant*, et lesdites » injures avaient été réitérées dans les numéros 3 et 51 » desdits journaux. »

En conséquence, M^e Chignard demanda par ses conclusions que « MM. Du Saulchoi et Camille Desmoulins » fussent tenus de se rétracter par acte, et de déclarer » qu'ils reconnaissent M. Talon pour un juge intègre et » un bon citoyen, incapable de prévarications et des faits » qui lui ont été faussement et méchamment imputés » dans lesdits journaux ; sinon et à faute de ce faire, » que la sentence tiendrait lieu desdites rétractations : » que MM. Du Saulchoi et Camille Desmoulins fussent » tenus de réitérer lesdites rétractations dans le prochain » numéro de leurs journaux, et d'y insérer la sentence » à intervenir ; qu'ils fussent condamnés par corps chacun » en 1,200 livres de dommages-intérêts, par forme de » réparations civiles envers M. Talon, applicables au » soulagement des pauvres de la ville de Paris... Enfin » que le jugement fût imprimé et affiché aux frais de

» MM. Du Sauchoi et Camille Desmoulins, et qu'ils fussent
» condamnés aux dépens. »

Camille se garda bien de comparaître, et les conclusions, prises contre lui par M^e Chignard, furent par défaut adjugées au profit de M. Talon.

Nous ne connaissons pas toutes les poursuites qui furent intentées contre Camille Desmoulins, à cause de ses violences. Il est probable qu'elles furent nombreuses, et nombreuses les condamnations prononcées ; nous ne disons pas : qui l'atteignirent, et pour cause ; il n'avait rien. Mais voici que son nom retentit une fois encore à l'Assemblée Nationale. C'est toujours M. de Malouet qui, l'indignation sur la face, le dénonce à la vindicte publique, et qui, n'attendant pas la punition légale, le punit et le flétrit en accolant son nom à celui de l'infame Marat.

Voici la cause de la juste colère de Malouet, ce dernier et énergique défenseur de la royauté.

L'anniversaire de la grande Fédération de 1789 venait d'être célébré à Paris. Dans son journal Camille en rendait compte en ces termes : « Nos lecteurs nous dis-
» pensent de décrire la procession fédérale. Si la fête l'a
» emporté sur celles de l'antiquité, ce n'est point par
» le cortège. Qu'est-ce que les trois heures que celui-ci
» a mis à défilér, en comparaison des trois jours qu'il
» fallut au triomphe de Paul-Emile, si on en croit les
» historiens, pour passer tout entier devant le peuple
» romain ? Une procession, fût-elle aussi longue que celle
» de l'idole de Jagartna, composée de plus de cent cin-

» quante mille personnes, a bientôt fatigué la curiosité.
» Après le premier coup-d'œil, ce n'est plus qu'un spec-
» tacle monotone qui ne dit rien à l'âme, ou qui ne lui
» offre que la pensée de Xerxès, en découvrant du haut
» de son tertre trois millions de soldats et le plus grand
» rassemblement de nations qui se soit jamais fait : *que*
» *d'hommes dont pas un seul ne jouira de la lumière du*
» *ciel dans cent ans!*

» Dans le triomphe de *Paul-Emile*, deux choses ren-
» daient la procession bien intéressante : la première
» c'était de voir *Persée*, sa femme et ses enfants, en-
» chaînés derrière le char du consul. *Je conçois que ce*
» *devait être un grand régal pour des Romains, de voir*
» *des rois et des reines les mains derrière le dos, ces mains*
» *qui avaient signé tant de lettres de cachet, et de promener*
» *ainsi, depuis la porte Triomphale jusqu'au Capitole, ces*
» *hommes qui se croyaient pétris d'une autre argile, et qui*
» *étaient élevés dans les principes qu'il valait mieux périr*
» *que d'être assis sur un fauteuil comme les autres ma-*
» *gistrats, et non pas sur un trône comme Jupiter.*

» Un bourgeois du mont Aventin pouvait sans crime
» goûter quelque plaisir à voir le Pouvoir Exécutif de
» Macédoine, le Pouvoir Exécutif le plus formidable,
» celui dont les ministres étaient les plus insolents valets
» qu'il y eût dans les trois parties du monde connu ; un
» bourgeois, » continuait Desmoulins en faisant allusion
à Louis XVI qui avait passé la revue des Fédérés du
haut de son escalier parce qu'il pleuvait, « un bourgeois,
» dis-je, pouvait trouver un certain plaisir philosophique

» à contempler ce pouvoir exécutif qui passait sur son
» escalier la revue des *Phalanges Macédoniennes*, qui
» n'aurait pas fait un pas au-devant de 50 millions
» d'hommes venus du Gange ou de l'Euphrate pour le
» complimenter, maintenant descendu du trône, décou-
» ronné, ne voulant point encore marcher, mais contraint
» par des chaînes que traînaient les deux chevaux blancs
» de *Paul-Emile*, de suivre le char, et derrière, un
» peuple immense criant à sa majesté qui refusait d'a-
» vancer : *ah ! ça ira, ça ira !* C'était un peuple bien
» fanatique, bien enragé, bien cerveau brûlé, que ces
» Romains ; ils se faisaient une idée bien étrange de
» la royauté. »

Marat avait été bien autrement violent que Desmoulin.
Il conseillait au peuple d'aller arrêter à Saint-Cioud le
roi, l'Autrichienne et son beau-frère, de jeter les mi-
nistres en prison, de s'emparer des armes, des canons
et d'abattre cinq à six cents têtes.

Nous extrayons du *Moniteur* le discours prononcé par
Malouet. C'est, selon nous, la meilleure manière ici de
compléter le récit du méfait de Camille.

« Il n'est pas d'ordre du jour plus pressant, » dit
Malouet en apparaissant à la tribune, » que de faire
» connaître des projets atroces et d'assurer le châtimement
» de leurs auteurs. Vous fréiriez, si l'on vous disait
» qu'il existe un complot formé pour arrêter le Roi,
» emprisonner la Reine, la famille royale, les principaux
» magistrats, et faire égorger cinq à six cents personnes.
» Eh bien ! c'est sous vos yeux, à votre porte, que des

» scélérats projettent et publient toutes ces atrocités ;
» qu'ils excitent le peuple à la fureur, à l'effusion du
» sang ; qu'ils dépravent ses mœurs et attaquent, dans
» ses fondements, la Constitution et la liberté. Les re-
» présentant de la Nation seraient-ils indifférents, se-
» raient-ils étrangers à ces horreurs ? Je vous dénonce le
» sieur Marat et le sieur Camille Desmoulins. (Il s'élève
» beaucoup de murmures dans la partie gauche de la
» salle.) Je n'ose croire que ce soit du sein de l'Assemblée
» Nationale que s'échappent ces éclats de rire, lorsque
» je dénonce un crime public. Lisez le dernier numéro
» des *Révolutions de France et de Brabant*. En quoi pour-
» rions-nous nous y méprendre ? Est-il de plus cruels
» ennemis de la Constitution que ceux qui veulent faire
» du Roi et de la Royauté un objet de mépris et de scan-
» dale, qui saisissent l'occasion de cette fête mémorable,
» où le Roi a reçu de toutes les parties de l'empire des
» témoignages d'amour et de fidélité, pour nous parler
» de l'insolence du Trône, du fauteuil du Pouvoir Exécutif.
» Camille Desmoulins appelle le triomphe de Paul-
» Emile une fête nationale où un Roi, les mains liées
» derrière le dos, suivit, dans l'humiliation, le char du
» triomphateur ; il fait, de ce trait historique, une al-
» lusion criminelle à la fête fédérale !... Avant de vous
» dénoncer ces attentats, j'ai essayé de provoquer la sur-
» veillance du ministère public ; l'embarras du magistrat,
» qui m'annonçait presque l'impuissance des lois, a re-
» doublé mon effroi. Quoi donc ! ai-je dit, si les lois sont
» impuissantes, qui nous en avertira si ce ne sont les

» tribunaux? C'est à eux à annoncer à la Nation le danger
» qui la menace; sinon qu'ils étendent un crêpe funèbre
» sur le sanctuaire de la justice; qu'ils nous disent que
» les lois sont sans force; qu'ils nous le prouvent en pé-
» rissant avec elles; car ils doivent s'offrir les premiers
» aux poignards de la tyrannie. Vous dénoncer le péril
» de la liberté, de la chose publique, c'est y remédier;
» c'est assurer le châtimement des crimes qui compro-
» mettent l'une et l'autre: ne souffrez pas que l'Europe
» nous fasse cet outrage de croire que nos principes et
» nos mœurs sont ceux de Marat et de Camille Des-
» moulins; ce sont là les véritables ennemis de la force
» publique, et non ceux qui souffrent de vos réformes.
» L'homme passionné de la liberté s'indigne d'une li-
» cence effrénée à laquelle il préférerait les horreurs du
» despotisme; je demande que le procureur du roi au
» Châtelet soit mandé, séance tenante, pour recevoir
» l'ordre de poursuivre, comme crime de lèse-nation,
» les écrivains qui provoquent le peuple à l'effusion du
» sang et à la désobéissance aux lois. »

A ces nobles paroles, à ces accents vengeurs de la morale et du droit public, de grandes clameurs s'élevèrent du milieu de la gauche où s'asseyaient beaucoup des amis et des coréligionnaires des deux écrivains dénoncés par le courageux Malouet; mais la droite couvrit ces murmures et ces protestations par d'énergiques applaudissements. Après une courte discussion et malgré les violences de l'opposition, l'Assemblée adopta ce décret: « L'Assemblée Nationale, sur la dénonciation qui

» lui a été faite par un de ses membres, d'une feuille intitulée : *C'en est fait de nous*, et du dernier numéro des *Révolutions de France et de Brabant*, a décrété et décrète que, séance tenante, le procureur du roi au Châtelet sera mandé, et qu'il lui sera donné ordre de poursuivre comme criminels de lèse-nation, les auteurs, imprimeurs, colporteurs d'écrits excitant le peuple à l'insurrection contre les lois, à l'effusion du sang et au renversement de la constitution. »

Voici le défi que Camille portait à Malouet dans son numéro 36 : « Je prévient mes souscripteurs qui, d'après l'avis de mon numéro 34, ont craint la banqueroute du journaliste, que, d'après l'obstination de Malouet, je ne veux pas qu'il soit dit qu'un Picard a cédé à un Auvergnat en entêtement ; que je continuerai mon journal jusqu'à ce que le procès soit réglé à l'extraordinaire, et que mon dernier numéro sera le testament de mort. »

Pendant que le Châtelet, saisi par l'Assemblée Nationale, instruisait l'affaire, les révolutionnaires préparèrent un triomphe à Camille Desmoulins et à Marat. Le club des Jacobins, pris tout à coup d'un accès de fièvre religieuse, voulut faire célébrer un grand service pour le repos de l'âme des citoyens tombés sous les murs et à la prise de la Bastille. Desmoulins et Marat furent invités avec éclat à la cérémonie. Ils y eurent les places d'honneur, et on enveloppa à la fois dans le même triomphe les auteurs et les victimes de la révolte.

Rendu plus audacieux encore par l'attention qui l'environnait, par les honneurs obtenus la veille, peut-être

aussi par les sympathies qu'il se connaissait dans une certaine partie de l'Assemblée, Camille se présenta le 2 août à la barre et osa récuser le tribunal du Châtelet, parce que, disait-il, il y avait six mois qu'il dénouçait chaque jour ce tribunal comme criminel de lèse-nation, et que, traqués par le journaliste, les juges ne pouvaient se prononcer avec indépendance. Il rappelait ainsi le procès Bezenval et le fameux quatrain que nous avons reproduit. Les applaudissements des tribunes l'encouragèrent encore, et il déposa sur le bureau une lettre dont lecture fut donnée par un secrétaire.

« On fait aussi lecture d'une adresse de M. Camille Desmoulins. Il se plaint de ce que son dénonciateur n'a pas remis sous les yeux de l'Assemblée le numéro qui a provoqué le décret rendu contre lui, et que, par conséquent, il n'a pas énoncé le corps du délit. Il demande que ce numéro soit renvoyé au comité des recherches, pour en faire à l'Assemblée Nationale un rapport motivé; il demande aussi à être autorisé à prendre à partie son accusateur. »

Malouet s'élança à la tribune et s'écria : « Il est bien question de ma plainte ! De plus grands intérêts doivent nous occuper. Ce sont là des crimes publics et non des délits privés, dont j'invoque le châtement. Depuis votre décret, serait-il devenu douteux qu'exciter le peuple à l'insurrection, à l'effusion du sang, au renversement de tous les pouvoirs, est un des plus grands crimes que l'on puisse commettre ? Dans quelle horde sauvage de tels attentats pourraient-ils devenir impunis ? Si de

» tels hommes trouvent ici des défenseurs, que ceux-là
» se lèvent, je les dénonce eux-mêmes. Puisque Camille
» Desmoulins veut que je lise son numéro, je vais vous
» le lire. Camille Desmoulins est-il innocent? il se justi-
» fiera. Est-il coupable? Je serai son accusateur et celui
» de tous ceux qui prendront sa défense. Qu'il se justifie,
» s'il l'ose!... »

« Oui, je l'ose! » cria du haut d'une tribune et d'une voix stridente Camille qui avait voulu assister à la discussion de son adresse. A cette insolente exclamation qui présentait le double danger d'abord d'un scandale public, celui plus grave ensuite de l'intervention des tribunes dans la délibération, précédent dangereux et qu'on ne pouvait laisser consacrer, toute la droite se lève en demandant l'arrestation du coupable. Dans la foule, parmi les députés, on nomme tout haut Camille. En vain le président veut-il rétablir l'ordre; le tumulte est à son comble. Pendant que les cris, les interpellations se croisent, deviennent plus animés, le président donnait l'ordre de s'emparer de l'audacieux qui avait proféré les paroles cause de tout ce scandale. Les gardes de l'Assemblée avaient déjà envahi les tribunes, et, malgré des cris : N'arrêtez pas, n'arrêtez pas! il n'y a pas de décret! ils cherchaient Camille qui ne les avait point attendus pour prendre la fuite. Un inconnu qui paraissait avoir crié : Il n'y a point de décret! fut arrêté; on le prit sans doute pour le coupable, et ce ne fut qu'après de longs pourparlers qu'il fut rendu à la liberté. Pendant ce temps-là, les gens du peuple qui, dans les tribunes, avaient à

dessein retardé l'arrivée de la force armée et favorisé la fuite de leur journaliste aimé, l'entouraient dans la rue et l'encourageaient à résister.

Quand il crut le danger passé, Desmoulins remonta dans les tribunes. Son ancien ami Robespierre parlait alors pour le défendre. « Je crois, » disait Robespierre en essayant de tout concilier, « que l'ordre provisoire » donné par M. le président était indispensable; mais » devez-vous confondre l'imprudence et l'inconsidération » avec le crime? Il s'est entendu accuser d'un crime de » lèse-nation; il est difficile à un homme sensible de se » taire. On ne peut supposer qu'il ait eu l'intention de » manquer de respect au corps législatif. L'humanité » d'accord avec la justice, réclame en sa faveur. Je de- » mande son élargissement et qu'on passe à l'ordre du » jour. »

Petion, prenant ensuite la parole, fit voir le danger créé par le décret rendu sur la proposition de Malouet; ce décret ne tendait à rien moins qu'à enchaîner le zèle des écrivains patriotes auxquels la France devait sa liberté; et sous l'influence de l'argumentation de Petion et des applaudissements qu'elle souleva dans les tribunes, l'Assemblée décida qu'aucun des écrits publiés jusque-là, celui de Marat excepté, ne serait poursuivi par le ministère public. En quittant la séance, Camille fut porté en triomphe par le peuple; le soir, les colporteurs patriotes vendaient déjà le compte-rendu de la séance, en criant à tue-tête par les rues : Grande confusion de Malouet ! grande victoire de Camille Desmoulins!

A l'aide de cette amnistie, Camille allait enfin obtenir quelque tranquillité ; si ses piqûres sont aussi terribles ; si ses lazzis sont aussi nombreux ; si ses railleries font des blessures aussi cruelles, il ne paraît plus en avoir subi de conséquences trop sérieuses. On en a pris son parti ; on s'est habitué à cette extrême licence qu'à la fin l'on méprise et qui est à elle-même sa punition souvent. Du reste, pendant quelques mois, les événements ne s'entassèrent plus avec cette effroyable rapidité qui caractérise les premiers temps de la Révolution. Ils ont perdu pour un moment leur terrible caractère et, comme eux, la presse revêt une apparence plus calme. C'est le sommeil du tigre. Somme toute, il n'est plus pour l'instant que peu intéressant à suivre.

Cependant, il est un de ses actes que nous voulons encore rapporter, avant d'assister à la cérémonie de son mariage. On était à Paris quelque peu las des duels de la tribune. L'attention publique se fatiguait. Dans le mois de novembre 1790, on vit d'autres rencontres, où l'arme n'était plus un argument plus ou moins bien trempé, plus ou moins bien conduit, plus ou moins susceptible de réfutation, mais une lame d'épée. Les *Hommes de la Cour* et les *Hommes du Peuple*, ou si l'on veut les *Monarchistes* et les *Démocrates*, se rencontrèrent, le fer au poing, dans les allées du bois de Boulogne que la politique arrosa trop souvent d'un sang généreux, de quelque poitrine qu'il fût tiré. Cazalès et Barnave se battirent en duel. Plus tard, le duc de Castries, dont le peuple se chargea si complaisamment de déménager le mobilier, blessera

Charles Lameth. Camille faillit aussi avoir sa rencontre à l'épée : c'était la mode. Les Comédiens autrefois *du Roi*, maintenant *de la Nation*, étaient restés franchement royalistes. Naudet et Dessessarts, du Théâtre Français, se formalisèrent de quelque raillerie de Desmoulin et l'insultèrent chez le Suisse du Luxembourg. Il refusa de se battre contre eux et avec raison, ce nous semble. Nous faisons ici abstraction de l'article cause de la querelle et de l'auteur de l'article. Si à la discussion on substitue la bataille, la plume sera bientôt tranchée par le glaive, et le ferrailleur habile et infame aura toujours, tôt ou tard, raison de l'écrivain le plus honnête et le plus utile, dont tout un parti se sera décidé à fermer la bouche, même au prix du sacrifice de quelques-uns des siens.

L'article que Camille Desmoulin consacra à cette aventure et à l'explication des raisons qui lui firent refuser ce duel, mérite d'être connu : ses motifs sont péremptoirs, et sa définition du courage civique excellente. Voici cet article remarquable de bon sens et de raison :

« Un homme que je n'ai jamais vu me signifie qu'il veut
» me poignarder, mais dans les formes, et impunément,
» au moyen des injures qu'il vient de me dire. C'est un
» brigand qui a la générosité de me dire qu'il m'attend
» dans le bois voisin, qu'il n'aura même que des armes
» égales. Dois-je éviter le bois où je sais que l'assassin
» m'attend, ou bien sur cette belle raison, qu'il n'a
» comme moi que les mêmes armes à feu, dois-je me faire
» un point d'honneur de m'y rendre, au lieu de laisser à
» la maréchassée et aux lois le soin d'en purger le bois

» de Boulogne. Le large point de mire que présente
» *Desessarts* doit, me disais-je, mettre les parieurs de
» mon côté, et il semble qu'on ne peut pas refuser de
» se battre à plus beau jeu ; mais dans cette masse de
» chair dont il est matelassé, n'y a-t-il pas de quoi amortir
» un boulet de canon ? Puis-je croire que je serai heureux
» pour la première fois de ma vie ? Et puis, quel bonheur
» que celui de tuer un homme même méprisable ? Quel
» fruit de cette victoire ? Quand *Barnave* s'exposa contre
» *Cazalès*, c'était comme le combat des *Horaces* et des
» *Curiaques*, et la crainte était égale dans les deux camps.
» Du moins si mon adversaire était *Malouet* ou *Mallet-du-*
» *Pan* ! Mais tuer *Desessarts*, qu'importe un pareil aris-
» tocrate de plus ou de moins ? En supposant que je
» cède au préjugé, que je passe sur le pont aux ânes,
» et que je descende sur le pré, *Malouet* doit avoir la
» priorité.

» Je perdrais cette chance, si *Desessarts* était plus adroit
» ou plus heureux ! et par combien d'autres raisons cette
» hypothèse devait me décourager ! Après avoir tenu dans
» mon poste malgré les dégoûts, les persécutions de
» toute espèce, après avoir résisté à *Crillon*, *Talon*,
» *Malouet*, *Sanson*, l'honneur de me l'avoir fait désertier
» restait au comédien ventriloque, plus heureux que le
» bourreau. Quatre ou cinq habits bleus étaient dans la
» salle. Dans leur physionomie, je lisais la joie qu'ils
» avaient de voir l'honneur du cheval blanc vengé. Il me
» semblait déjà voir tout le côté droit et la majorité de mes
» chers concitoyens rire à mon enterrement. Quant aux

» patriotes , ils auraient fait comme faisaient en ce moment même le petit nombre de patriotes témoins muets de cette scène , et qui avaient suspendu à peine l'action de leur fourchette ; ils auraient fait comme on fait en France.

» Ou gémit , on se tait , on dit et l'on oublie.

» Je n'ai jamais tant regretté la république de Rome. C'est là qu'un gladiateur était estimé son prix. Cela coûtait 120 livres , même tarif précisément que celui de nos soldats dans le pacte de famine. Je serais allé acheter au marché une paire de gladiateurs que j'aurais opposés à nos deux bravaches *Naudet* et *Desessarts* , et puis , messieurs , voyez ensemble qui de vous aura tort ou raison.

» On peut braver la mort pour la liberté , pour la patrie , et je me sens la force de passer le cou hors de la litière , et comme l'orateur romain , de tendre la gorge au glaive d'*Antoine*. Je me sens la force de mourir sur un échafaud avec un sentiment mêlé de plaisir , et en disant comme le lord Lovat : *Dulce et decorum est pro patria mori*. Voilà cette espèce de courage que j'ai reçu , non pas de la nature qui frissonne toujours à cet aspect , mais de la philosophie. Je pense , quel que soit le supplice que me préparent les ennemis de la Révolution dont je commence à craindre la victoire , qu'il ne peut être ignominieux. Je mourrais avec honneur , assassiné par Sanson ; mais l'être par le spassassin qui me provoquait , c'est mourir piqué par la

» tarentule! Que me font après tout leurs injures? Ferai-
» je comme le chien qui mord la pierre aveugle qu'on lui
» a jetée. Non, c'est en continuant de harceler les noirs
» et les ministériels, que je me vengerai. Il me faudrait
» passer ma vie au bois de Boulogne, si j'étais obligé de
» rendre raison à tous ceux à qui ma franchise déplait.
» Qu'on m'accuse de lâcheté si l'on veut. Si avoir dé-
» daigné le rendez-vous d'un assassin avec qui je n'avais
» rien à démêler, c'est comme ce Lacédémonien, avoir
» fui aux Thermopyles, la bataille de Platée est proche,
» où je saurai me justifier. Je crains bien que malheu-
» reusement le temps ne soit pas loin, où les occasions
» de périr plus glorieusement et plus utilement ne nous
» manqueront pas. Alors l'amour de la patrie me fera
» sans doute retrouver dans mon sein ce courage qui me
» fit monter sur une table au Palais-Royal et prendre le
» premier la cocarde nationale. »

Il est remarquable qu'à plusieurs reprises, et notam-
ment dans ses articles des *Révolutions de France et de
Brabant*, Camille prédit sa mort funeste. Ces sombres
pressentiments, depuis si longtemps conçus, qui ne le
quittèrent jamais, cette affectation de courage, ne ren-
dront que plus regrettable son étrange faiblesse à ses
derniers moments.

L'affaire de Camille avec les comédiens s'arrangea sans
bataille. Voici ce qu'écrivait au sujet de cette querelle
Desmouins à Talma, patriote ardent et avancé qui avait
été insulté comme Camille, mais n'avait point été, comme
lui, compris dans la tentative de réconciliation par ses
camarades qui le détestaient :

« Monsieur, vous m'obligeriez infiniment en me faisant
» l'honneur de passer chez moi demain, mercredi, à deux
» heures. MM. Naudet et Desessarts ont paru souhaiter
» une réconciliation, et m'ont fait demander un rendez-
» vous. Je me suis engagé à me trouver à dîner demain
» au Luxembourg avec MM. Dellime, de Soigne, Deses-
» sarts et Naudet; ma parole était donnée, et j'avais
» publié cette réconciliation, quand des amis m'ont fait
» faire des réflexions. Je n'avais consulté que ma facilité
» naturelle à oublier les injures, mais il n'y avait plus
» d'objection à me faire si la réconciliation était générale
» et si vous vous trouviez à ce dîner. S'il arrivait que
» MM. Naudet ou Desessarts refusent, je serais dégagé
» de ma parole, et ils paraîtraient n'avoir voulu se ré-
» concilier qu'avec moi et non avec les patriotes, ce
» qu'assurément je n'ai point entendu. Je vous prie donc
» de ne pas me refuser cette grâce, et je vous attends
» avec impatience. Mille choses aimables à M^{me} Talma.

» C. DESMOULINS.

» 19 octobre 1790. »

Cette lettre de l'original de laquelle nous avons un fac-similé, est rapidement écrite; les caractères en ont une physionomie heurtée, hachée, fiévreuse. On sent l'homme qui bout d'impatience lorsque sa plume ne répond pas à l'ardeur de sa pensée et l'arrête au milieu de ses travaux, de ses luttes incessantes, de ses combats de chaque jour, de ses conspirations de chaque heure.

On croirait presque, à voir cette écriture impatiente, que celui qui la trace, ne la marque d'un tel degré de promptitude que sous l'influence du pressentiment que ses moments lui sont comptés, que sa vie doit être très remplie, devant être très-courte.

Mais de ces luttes incessantes, acharnées, mortelles, arrivons enfin à l'un de ces rares moments de la vie de Camille où sa joie fut pure, complète, à l'un de ces moments vraiment heureux parce qu'ils vous laissent sans arrière-pensées, sans autre préoccupation que celle du bonheur à goûter, du bonheur à donner, moments qui n'ont pas deux fois leur équivalent dans la vie d'un homme, moments qui durent paraître si doux à Camille, lui qui les connaît si rarement.

Camille avait fait tant de serments de rendre heureuse celle qu'il aimait depuis longtemps ; Lucile avait répandu dans le sein de son père tant de larmes amères, les larmes d'une fille chérie qui ont tant d'éloquence, que M. Duplessis s'était laissé vaincre à la fin. Il avait donné sa parole à regret peut-être ; mais enfin il l'avait donnée. Nous renonçons à peindre la joie de Camille. Un homme amoureux et heureux est le seul qui puisse dignement et convenablement parler de son bonheur et de son amour. Laissons-le donc parler. Voici la lettre qu'il écrivait à son père le 11 décembre 1790 :

« Aujourd'hui, 11 décembre, je me vois enfin au
, comble de mes vœux. Le bonheur pour moi s'est fait
, longtemps attendre, mais enfin il est arrivé, et je suis
, heureux autant qu'on peut l'être sur la terre. Cette

› charmante Lucile, dont je vous ai tant parlé, que
› j'aime depuis huit ans, enfin ses parents me la donnent
› et elle ne me refuse pas. Tout-à-l'heure sa mère vient
› de m'apprendre cette nouvelle en pleurant de joie.
› L'inégalité de fortune, M. Duplessis ayant vingt mille
› livres de rente, avait jusqu'ici retardé mon bonheur ;
› le père était ébloui par les offres qu'on lui faisait. Il a
› congédié un prétendant qui venait avec cent mille
› francs ; Lucile, qui avait déjà refusé vingt-cinq mille
› livres de rente, n'a pas eu de peine à lui donner son
› congé. Vous allez la connaître par ce seul trait. Quand
› sa mère me l'a eu donnée il n'y a qu'un moment, elle
› m'a conduit dans sa chambre ; je me jette aux genoux
› de Lucile ; surpris de l'entendre rire, je lève les yeux,
› les siens n'étaient pas en meilleur état que les miens ;
› elle était toute en larmes, elle pleurait même abon-
› damment et cependant elle riait encore. Jamais je
› n'ai vu de spectacle aussi ravissant, et je n'aurais
› pas imaginé que la nature et la sensibilité pussent
› réunir à ce point ces deux contrastes. Son père
› m'a dit qu'il ne différait plus de nous marier que
› pour me donner les cent mille francs qu'il a promis à
› sa fille, et que je pouvais venir avec lui chez le notaire
› quand je voudrais. Je lui ai répondu : Vous êtes un ca-
› pitaliste ; vous avez remué de l'espèce pendant toute
› votre vie, je ne me mêle pas du contrat et tant d'ar-
› gent m'embarasserait ; vous aimez trop votre fille pour
› que je stipule pour elle. Vous ne me demandez rien,
› ainsi dressez le contrat comme vous voudrez. Il me

» donne en outre la moitié de sa vaisselle d'argent, qui
» monte à dix mille francs. De grâce, n'allez pas faire
» sonner tout cela trop haut. Soyons modestes dans la
» prospérité. Envoyez-moi poste pour poste votre cou-
» sentement et celui de ma mère; faites diligence à Laon
» pour les dispenses, et qu'il n'y ait qu'une seule publi-
» cation de bans à Guise comme à Paris. Nous pourrons
» bien nous marier dans huit jours. Il tarde à ma chère
» Lucile autant qu'à moi qu'on ne puisse plus nous sépa-
» rer. N'attisez pas la haine de nos envieux par ces nou-
» velles, et comme moi renfermez votre joie dans votre
» cœur, et épanchez-la tout au plus dans le sein de ma
» chère mère, de mes frères et sœurs. Je suis maintenant
» en état de venir à votre secours, et c'est là une grande
» partie de ma joie : ma maîtresse, ma femme, votre
» fille et toute sa famille vous embrassent.

» C. DESMOULINS. »

Pour comprendre la folle joie de notre amoureux jeune homme, il faut connaître Lucile comme nos lecteurs la connaîtront au fur et à mesure que, sous leurs yeux, se dérouleront les pages de cette lugubre étude. Il faut l'apprécier comme plus tard ils sauront l'apprécier en la voyant jeune et belle, douce, simple et soumise, pure et naïve, faible et courageuse à la fois. Les grâces du corps, de l'esprit et du cœur, elle avait tout ce qu'il fallait pour rendre heureux l'homme de son choix, l'homme qu'elle aimait depuis qu'elle se savait. Lucile, au milieu de toutes les femmes que la Révolution a mises violem-

ment en relief comme sur une muraille rouge d'un sang qui sert de repoussoir à leurs figures jeunes ou ridées, hideuses ou charmantes ; Lucile est la plus adorable entre toutes les femmes qui apparurent en ces temps de désolation féconds en grands crimes et en grandes vertus. Nous ne disons pas : la plus regrettable ; car M^{lle} de Sombreuil, l'innocente Elisabeth, M^{lle} de Lamballe, les vierges de Verdun, et tant d'autres pures victimes, ont été, comme elle, dévorées par la fatale machine. Et encore ne pourrait-on pas écrire ce mot : plus regrettable qu'elles toutes ? car la princesse Elisabeth était de sang royal, honneur qui se paie si souvent et si chèrement ; les autres descendaient pour la plupart de cette noblesse qui venait d'être vaincue et devait s'attendre à mourir ; tandis que Lucile était fille d'un de ces bourgeois, enfant du peuple lui-même, d'un de ces bourgeois pour qui seuls la Révolution avait été tentée et accomplie. Devait-elle craindre la mort, apportée surtout par la main de ceux qu'elle avait appelés ses frères, ses amis, qui, sur son contrat de mariage, avaient indissolublement uni leurs signatures hardies à sa signature de femme faible, dont la faiblesse implorait leur protection ? Lucile, quittant la maison de son père pour passer dans les bras de son mari, ne vivant que pour son mari qu'elle adore, mourant pour lui, à côté de lui et à cause de lui, est le type magnifique, idéal, de l'épouse, de la femme de condition moyenne à cette époque. A nos yeux, elle est plus grande que M^{lle} Roland qui ne songe qu'à elle-même, qui écrase son mari, qui le fait ce qu'il est,

l'inspire et le protège; elle est plus grande que Charlotte Corday que le milieu où elle vécut et mourut peut seul excuser; et le voisinage de la Dubarry tombant si lâchement sur le même échafaud où Lucile venait de lui donner un si superbe exemple de force et d'énergie; le voisinage de la hideuse Théroigne de Méricourt, des louves de Versailles, des tricoteuses de la Convention, des furies de la guillotine, des femmes Babouvistes, sert encore à faire ressortir et briller d'un éclat plus splendide et plus pur le doux profil de Lucile, tenant dans ses bras un joli petit enfant et appuyant sa belle tête pensive sur le sein de son mari.

Mais il était dit que Camille porterait malheur à tous ceux qui l'entouraient!

Camille avait écrit à son père le 11 décembre. Impatient comme un amant, avide de s'assurer ce bonheur auquel il avait encore peine à croire, Camille hâtait de tous ses vœux l'arrivée de la bienheureuse lettre qui lui apporterait de Guise un consentement si désiré; et la lettre n'arrivait pas; et le 20 décembre était atteint déjà. « Mon père, » crie-t-il de Paris, « mon père, c'est » la troisième lettre que je vous écris pour vous demander le consentement à mon mariage avec une femme toute céleste, et vous avez laissé partir trois fois la poste sans m'envoyer votre acceptation! Je ne m'attendais pas que les obstacles à ce mariage viendraient de vous. Vous auriez dû prendre la poste et être venu me l'apporter vous-même. Vous connaissez la vivacité de mon caractère et dans quelle situation violente vous

» n'auriez jeté si vous aviez opposé un *veto* absolu et
» même un *veto* suspensif. M. Duplessis veut bien vous
» attester lui-même qu'il accorde sa fille à votre fils. »
En effet, M. Duplessis, à la lettre pressante de celui qui
va être son gendre, joint une lettre dans laquelle il prie
M. Desmoulins d'accélérer la félicité de leurs enfants.

Trois jours plus tard, M. Desmoulins envoyait son
consentement, mais dans une lettre glacée, réservée, sé-
ricieuse, écourtée. Son long silence et sa froideur sont
pour nous des énigmes sans issue.

Enfin, Camille épousa Lucile le mercredi 29 décembre
1790. Il avait eu bien du mal à obtenir les dispenses de
l'Avent; on l'avait adressé à M. de Floirac, grand vicaire
de l'évêché de Paris, qui lui jeta à la face le reproche
d'avoir été cause que le peuple avait incendié son châ-
teau, l'avait presque ruiné; on lui refusa net la dispense
nécessaire. Des amis puissants intervinrent sans plus de
succès; des députés furent aussi repoussés à l'évêché.

Une brochure de 1792 nous fournit de curieux et très-
intéressants détails sur les difficultés suscitées à Camille
par le clergé, sans doute à cause des impiétés dont il
avait parsemé les pages de ses écrits. Cette brochure est
intitulée : *Histoire des Evénements arrivés sur la paroisse
Saint-Sulpice pendant la Révolution*. En voici un court
extrait où l'on croit voir vivre, agir et parler Camille :

« L'auteur trop fameux des *Révolutions de Brabant* se
» présente à M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice,
» pour être marié. Il était accompagné d'un notaire
» chargé d'écrire toutes les questions et toutes les diffi-

› cultés qui lui seraient faites. M. le curé demanda au
› sieur Desmoulins s'il était catholique. — Pourquoi,
› Monsieur, me faites-vous cette question? — Je vous
› fais cette question, parce que si vous n'étiez pas
› catholique, je ne pourrais vous conférer un sacre-
› ment de la religion catholique. — Eh bien! oui,
› je suis catholique. — Non, Monsieur, vous ne l'êtes
› pas, puisque vous avez dit, dans un de vos numéros,
› que la religion de Mahomet était tout aussi évidente à
› vos yeux que celle de Jésus-Christ. — Vous lisez donc
› mes numéros? — Quelquefois. — Vous ne voulez donc
› pas absolument, monsieur le curé, me marier? — Non,
› Monsieur, jusqu'à ce que vous fassiez une profession
› de foi de la religion catholique. — Je m'adresserai au
› Comité ecclésiastique pour savoir si ce que j'ai écrit
› suffit pour que vous mettiez obstacle à mon mariage.

› Le notaire venu avec le sieur Camille avait écrit
› toutes les réponses de M. le curé. Elles sont portées au
› Comité ecclésiastique, et Mirabeau remet à son ami
› Desmoulins une décision par laquelle il établit qu'on
› ne peut juger la croyance que sur la profession de foi
› extérieure; que le sieur Desmoulins, se disant catho-
› lique, doit être reconnu pour tel, et que M. le curé de
› Saint-Sulpice est tenu de le marier sans retard.

› Le sieur Desmoulins apporte la consultation de Mi-
› rabeau à M. le curé, qui lui dit : Depuis quand M. de
› Mirabeau est-il un père de l'Eglise? — Ah! ah! Mi-
› rabeau un père de l'Eglise! je lui dirai cela, cela le
› fera rire. — Je ne puis, Monsieur, déférer à une con-

» sultation qui d'ailleurs vous condamne ; car je ne pré-
» tends vous juger que sur votre profession de foi exté-
» riure, sur ce que vous avez imprimé. J'exige donc
» qu'avant de vous marier vous rétractiez les impiétés
» que vous avez dites dans vos numéros. — Je ne compte
» pas faire de nouveau numéro avant mon mariage. —
» Ce sera donc après ? — Je le promets. — J'exige de
» plus que vous remplissiez tous les devoirs prescrits
» quand on se marie, et que vous vous confessiez. —
» Volontiers, monsieur le curé, et ce sera à vous-même.

» A ces conditions le sieur Camille fut marié, ayant
» pour témoins Pétion, Robespierre, et M. de Mon-
» tesquiou, ci-devant *premier écuyer de Monsieur*. Mira-
» beau ne put s'y trouver, ainsi qu'il l'avait promis.
» M. le curé fit aux époux une courte exhortation, pen-
» dant laquelle le sieur Desmoulins fondait en larmes.
» Robespierre lui dit : Ne pleure donc pas, hyprocrité !
» Ces pleurs n'étaient pas, en effet, bien sincères. Le
» sieur Desmoulins ne se rétracta pas dans un de ses
» numéros, comme il en avait donné sa parole, et con-
» tinua ses licences contre la religion. Au reste, M. le
» curé n'en avait pas moins rempli son devoir avec cette
» fermeté que l'on doit opposer aux contempteurs de la
» religion, jusqu'à ce qu'ils inclinent devant elle leur tête
» altière et lui aient rendu l'hommage que lui doit tout
» mortel. »

Camille avait conservé d'excellentes relations avec son ancien proviseur de Louis-le-Grand, l'abbé Bérardier qui agit puissamment sur le curé de Saint-Sulpice. Ils firent

ensemble d'actives démarches qui, cette fois, réussirent et levèrent tous les obstacles. L'abbé Bérardier voulut bénir lui-même cette union. Pour témoins à son contrat et à l'église, Camille avait Robespierre, l'ancien élève aussi du bon Bérardier, Mercier, le fameux auteur du *Tableau de Paris*, et Brissot, que les attaques de celui auquel il servait de témoin conduiront à l'échafaud. Les témoins de Lucile étaient Pétion, le futur maire de Paris, et le comte de Sillery, le confident intime de Philippe d'Orléans, le mari de M^{me} de Genlis. M. de Vieville des Essarts avait signé au contrat « et il a dû être content » de la dot qui est de cent douze mille livres. »

On a écrit qu'au nombre des témoins avait aussi figuré Saint-Just, « qui témoignait à Camille une vive amitié. » C'est une erreur. St-Just, nous l'avons vu par sa lettre, habitait encore Blérancourt, où, pour se désennuyer du voisinage de concitoyens qu'il n'aimait pas, il s'amusait à parodier ce Romain qui coupait les têtes aux pavots des jardins de Tarquin-le-Superbe.

Ici, nous avons à relever une erreur accréditée par MM. Berville et Barrière. Dans une biographie dont ils ont fait précéder, dans leur collection des mémoires relatifs à la Révolution française, la publication du journal le *Vieux Cordelier*, ils affirment, entre autres très-nombreuses erreurs, que ce fut le curé de Saint-Sulpice, et non l'excellent abbé Bérardier, qui maria Camille. « Ce » fut M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, et non, » comme le répètent plusieurs dictionnaires historiques, » M. Bérardier qui lui donna la bénédiction nuptiale, »

écrivent MM. Berville et Barrière. S'ils avaient connu les lettres de Camille, ils n'auraient pas donné un démenti aux précédents biographes qui seuls étaient dans le vrai. « Enfin j'ai été marié avec Lucile le mercredi 29 décembre, » écrit Camille à son père; « mon cher Bérardier a fait la célébration à Saint-Sulpice assisté de M. le curé qui avait presque sollicité l'honneur de la faire. »

Ce qui aura trompé MM. Berville et Barrière, c'est le passage que nous avons extrait de la brochure intitulée : *Histoire des événements arrivés sur la paroisse St-Sulpice pendant la Révolution*, brochure où l'auteur anonyme raconte en détail toutes les difficultés rencontrées par Camille Desmoulins au moment de se marier. Dans le passage par nous publié, le curé de Saint-Sulpice apparaît toujours seul dans la discussion; il est toujours en scène; MM. Berville et Barrière s'en autorisent pour le représenter jusqu'au bout comme acteur principal; mais Camille lui-même les condamne, comme dans sa lettre du 3 janvier il convainc d'erreur l'auteur de la brochure de Saint-Sulpice qui fait prononcer le sermon par le curé de la paroisse. « Bérardier, » dit Camille, « a prononcé » avant la célébration un discours touchant et qui nous a bien fait pleurer Lucile et moi. Nous n'étions pas seuls attendris, tout le monde avait les larmes aux yeux autour de nous. » Ces détails pourront paraître puérils; nous n'avons cependant pas voulu les négliger. La vie de Camille Desmoulins est toute de détails et ne compte guères de grands faits; il faut donc lui restituer toute sa vérité.

Puisque nous venons de parler de ces pleurs que Camille laissa couler pendant les douces exhortations de son ancien maître, de cet attendrissement que tout le monde put constater, nous voulons parler aussi de l'étrange revirement des pensées et des sentiments de cet homme bizarre, inconstant, difficile à saisir, aux aspects multiples et inattendus.

Les journaux du temps n'eurent point assez d'ironies, de railleries pour ce disciple de Voltaire qui s'attendrissait à l'église et y pleurait comme une femme. Cette facilité de la glande lacrymale de Desmoulin défraya huit longs jours la presse révolutionnaire. On commenta sans fin le mot de Robespierre. Camille s'émut de ces rires moqueurs et voulut les faire cesser par une déclaration de principes bien impies, bien anti-religieux, par un article qui fit taire les railleurs. Justement un prêtre de l'école révolutionnaire venait de lui écrire une lettre par laquelle il réclamait l'honneur d'avoir depuis longtemps posé dans ses livres le plan et l'esprit de la véritable révolution. C'était l'abbé Rives, président d'un club à Aix. Camille saisit cette occasion pour se réhabiliter.

On a vu dans le passage que nous avons emprunté à la brochure de Saint-Sulpice, qu'il avait promis au curé de cette église de rétracter toutes ses impiétés dans le plus prochain de ses numéros à paraître après son mariage. Nous allons voir comment il accomplit sa promesse. C'est à l'abbé Rives qu'il s'adresse :

« Mon cher abbé Rives, » écrit-il dans le numéro 59 des *Révolutions de France et de Brabant*, » vous me per-

» mettez de laisser ici une grande lacune dans l'insertion
» de votre lettre. Vous savez qu'il y a trois grands pas-
» sages de la vie où les prêtres attendent comme à l'affût
» les citoyens. A peine sommes-nous nés, que souvent
» si l'enfant est en vie, ils se hâtent de l'enrôler condi-
» tionnellement dans leur milice, et de lui faire prêter le
» serment par un procureur et une procureuse sans pro-
» curation. Après ce passage du néant à l'être, il y a le
» retour, je ne dirai point de l'être au néant (j'aime trop
» à me persuader que Platon a raison contre Lucrece).
» Les prêtres s'emparent encore de vous à ce passage ;
» mais ici leur victoire n'a encore rien de bien flatteur
» pour eux, et le serment des mourants ne paraît
» guères plus obligatoire que celui de l'enfant qui vient
» de naître. Reste un troisième passage où il n'est pas
» aisé d'échapper aux gens d'église, et où ils vous de-
» mandent des serments contre lesquels on ne peut pas
» exciper du défaut de procuration, puisqu'on le fait en
» personne, ni de la maladie, puisque ce n'est pas du
» sacrement des malades dont je veux parler, mais au
» contraire du sacrement de ceux qui se portent bien.
» C'est à cet autre passage que mon curé m'attendait ; et
» sachez en deux mots comment je suis tombé entre ses
» mains de manière à ne pouvoir m'en tirer. Vous ne
» devineriez jamais, mon cher abbé Rives, que le ser-
» ment le plus sacré de la vie, sauf la religion du serment
» civique, j'ai voulu le prêter entre les mains d'un aris-
» tocrate fieffé et d'une des colonnes du cul-de-sac ; il
» est vrai que depuis j'ai vu cette colonne bien chance-

› lante, et grâces à l'empire de la beauté, nous avons
› fait tous deux une espèce de transaction politique. L'a-
› ristocratie à part, je ne connais aucun ministre des
› autels plus respectable que M. Bérardier, député à
› l'Assemblée Nationale, sous les yeux ou plutôt dans le
› sein de qui j'ai été élevé. Je lui devais, dans les jours
› de la prospérité, cette marque de mon souvenir des
› jours de l'affliction. Mais j'ai pris de fortes précautions
› contre les pièges de l'aristocratie, et je ne suis pas
› allé à l'autel sans m'être muni de contre-poison. Pétion,
› Robespierre, Sillery, Mercier, Brissot, c'est tout dire,
› m'honoraient de leur présence et avaient bien voulu
› me servir de témoins. Ils vous attesteront eux-mêmes
› que l'église ne pouvait mieux prendre son temps pour
› m'envelopper dans les filets de saint Pierre. Le bon
› Bérardier, avant de prononcer les trois mots latins,
› les seuls que je lui demandais, fit un discours des plus
› touchants. C'était me faire trop d'honneur que d'em-
› ployer l'obsécration pour que j'écarte de mon journal
› tout ce qui ne tenait point au civil, et était étranger
› au patriotisme; il me demanda en grâce la même dé-
› claration que vient de faire l'Assemblée Nationale, *que*
› *je ne toucherais point au spirituel*; c'était gêner un peu
› la liberté des opinions religieuses et porter atteinte à
› la déclaration des droits? mais que faire? Je n'étais
› point venu là pour dire *non*. C'est ainsi, mon cher
› abbé Rives, que je me trouvai pris et engagé par ser-
› ment à ne me mêler dans mes numéros que de la partie
› politique et démocratique, et à en retrancher l'article

» *théologie*. Sans avoir approfondi la question, je me
» doute bien que ce serment accessoire au principal n'est
» pas d'obligation étroite comme l'autre ; dans peu je
» pourrai mettre cette question à l'ordre du jour dans
» mon conseil de conscience. »

Voilà la rétractation de Camille. Voici maintenant le sujet de la gravure dont il accompagnait le numéro où il faisait si bon marché de la gravité et de la sainteté du serment en matière de religion. C'était un conseil d'ecclésiastiques présidé par Satan au milieu d'une colonnade illuminée par la foudre qui serpentait en longs jets apportant des torches de discorde, des poignards, des serpents ; l'ange maudit brandissait un stylet d'une main et de l'autre un flambeau. Coiffé de Vipères comme une Furie de la fable, le Diable haranguait des évêques mitrés, des prêtres, des moines, sans nul doute ceux des ecclésiastiques de l'Assemblée Nationale qui répugnaient à la Constitution civile du Clergé. L'un d'eux, assis au premier plan, tenait un papier où se lisaient ces mots : Faisons serment d'être mauvais sujets, et tous, dans un transport d'enthousiasme causé par les paroles de Satan, répétaient cette phrase, la main étendue comme pour un serment.

Laissons là pour un instant ces regrettables exagérations d'un écrivain que le respect humain rendit coupable, qui expie une bonne larme par une mauvaise action, et voyons comment fut accueillie dans le monde politique la nouvelle du mariage de Camille Desmoulins avec la fille de M. Duplessis.

Lucile jouera un rôle si important dans ce grand drame où l'entraîne son mari ; cette femme destinée à devenir historique est si digne d'intérêt et d'attention , que nos lecteurs nous pardonneront de la leur faire complètement connaître à l'aide de ce que la tradition écrite a apporté jusqu'à nous de renseignements épars çà et là.

Luce de Lancival arrive de la province et apprend chez l'abbé Bérardier le mariage de Camille, son ami d'enfance. Il écrit à Desmoulins : « Permits qu'aux mille » et un compliments que tu as déjà reçus, j'ajoute encore » le mien. J'ai toujours reconnu en toi un bon cœur ; ton » zèle pour la liberté, ta conduite envers le bon Bérardier et envers le digne objet de tes constants soupirs, » annoncent des vertus solides. Fidèle à la patrie, fidèle » à l'amour, fidèle à l'amitié, tu méritais d'être le plus » heureux des hommes. Tu l'es en effet, si j'en crois ce » ce que tu m'as dit vingt fois et ce que le bon Bérardier » m'a répété de ta charmante compagne que je n'ai pas » vue. Tu as maintenant, outre ta plume, un moyen in- » faillible de faire des partisans à la Révolution ; si tu » connais quelques mauvais citoyens, présente-leur ta » femme, et il n'en est aucun qui ne veuille imiter ton » patriotisme en le voyant si bien récompensé.

» À mes compliments je voudrais joindre des vœux de » bonne année ; mais

» Jusqu'à demain que n'as-tu différé

» L'heureux moment qui t'unit à Glycère !

» En ce jour solennel, aux souhaits consacré,

» Pour toi du moins, ami, j'en aurais un à faire.

- » Mais tu forces mon zèle à demeurer muet....
- » Qu'entends-je ! diras-tu ; quand un charmant objet
 - » En qui l'esprit à la beauté s'allie,
- » Quand à mes yeux constants une femme accomplie
- » Daigne se rendre enfin, je pouvais hésiter !. ...
- » Retarder son bonheur est une extravagance.
- » Il est vrai ; mais aussi par ton impatience
- » Tu m'otes le plaisir de te le souhaiter. »

Un des abonnés des *Révolutions de France et de Brabant* supposa avec assez de vraisemblance que Camille ne serait guères au journalisme pendant ces premières journées qu'il allait consacrer tout à l'amour. Il lui en voya un long article à insérer dans son journal avec une lettre anonyme de félicitation et ce compliment de bonne année qui finit par cet éloge à l'adresse de Lucile :

« Ce 1^{er} janvier 1791.

- » Tes amis, dans ce jour aux souhaits consacré,
- » Depuis huit ans pour toi n'en avaient qu'un à faire,
 - » Et j'allais, à mon ordinaire,
 - » En t'embrassant le répéter.
- » Qu'avec plaisir j'apprends qu'en dépit de l'envie,
- » A cent rivaux, ardents à la lui disputer,
- » Camille enlève enfin cette femme accomplie
 - » Que je venais lui souhaiter ! »

Si quelques-uns des amis de Desmoulins, Luce de Lancival par exemple, le complimentèrent franchement et prirent part à son bonheur, beaucoup de ses ennemis,

de ses camarades aussi, n'apprirent pas sans colère et sans jalousie la nouvelle d'un mariage qui lui assurait une position indépendante et un avenir plus facile et plus large. Des journaux s'emparèrent pour le commenter de cet acte de la vie intime, de cette fête de famille qui, plus que toute autre, répugne à la publicité et commande le silence. Si tous rendirent justice à la compagne de Camille, à sa beauté, à ses vertus, ses parents ne furent point ménagés. On rechercha la source de leur fortune; on la discuta publiquement dans les journaux; on ne s'en tint même pas là.

Un poëme burlesque parut alors sous ce titre : *La Jacobinède*. Il y était question de Camille et de ses amis. L'injure adressée à Camille était saignante. On y lisait : « Lucile Duplessis, actuellement madame Desmoulins, » est, suivant la chronique scandaleuse, fille naturelle » de l'abbé Terray. Grande, belle et bien faite, elle est » le parfait contraste de son mari. Celui-ci voulait l'é- » pouser sur l'autel de la patrie au Champ-de-Mars; mais » une pluie abondante qui survint le jour pris pour le » mariage le força de se marier tout bonnement à l'é- » glise. » Puis l'auteur malin part de là pour cribler le nouvel époux de coups d'épingle, de railleries qui parfois emportaient la pièce. C'est un malheureux qui toujours déraisonne; son âme apparaît sur sa figure. En le lisant on le croit forcené, en le voyant sans-culotte, en l'écoutant imbécille ou idiot. Quel charmant épithalame !

Le Journal de la Cour et de la Ville, attaquant la vertu de la mère de Lucile, affirma « que Lucile était la fille

» de l'abbé Terray. » Pour expliquer ces relations coupables, on supposait que cet ancien ministre des finances, sous lequel et dans un ordre très-inférieur aurait travaillé M. Duplessis, n'avait élevé celui-ci au grade important de premier commis du contrôle général qu'en considération des attraits et des complaisances de sa femme. « Il ne tiendrait qu'à moi, » écrit Desmoulin à son père, « de faire condamner ce journal à de grosses » réparations envers ma femme et sa famille devant les » nouveaux juges pour avoir imprimé, il y a trois jours : » *On dit que cette beauté est fille naturelle de l'abbé Terray.* » Mais c'est une folie si absurde, la mère a eu besoin de » tant de vertu pour résister aux attaques auxquelles sa » beauté l'a exposée, et elle en a fait si souvent preuve ! » Elle n'a même jamais vu l'abbé Terray ; son mari n'a » été premier commis du Contrôle général qu'après sa » mort et sous M. de Clugny ; sous l'abbé Terray, il était » au Trésor royal. Tout cela est si bien connu que cette » famille respectable n'a fait que rire des calomnies des » infames aristocrates et m'a conseillé de les mépriser. » — « Je suis bien de l'avis de M^{me} Duplessis et de sa fa- » mille, » répondait le sage vieillard de Guise, « de mé- » priser la sanie et la bave du folliculaire du jour et sa » calomnie éphémère qui, le lendemain, est remplacée » par une autre qui sera également oubliée. Ne trouvez- » vous pas qu'il aurait pu accommoder ses feuilles de » cette épigraphe : *Dal veniam corvis, lacerat*, je ne dis » pas *censura*, le mot est trop noble dans l'espèce, mais » *morsura columbas*. » La presse n'était pas, on le voit,

indulgente à un homme de la presse qui souffrait des excès semblables à ceux que tant de fois il avait commis lui-même.

Ce ne fut pas seulement à la réputation de sa nouvelle famille que ses ennemis essayèrent de mordre ; Camille , qui avait tant raillé , fut raillé à son tour. Les auteurs de la *Chronique du Manège* publièrent sa biographie sous le titre de *Faits et gestes de Camille Desmoulins*. Ils se moquèrent de sa gourmandise , prétendirent qu'il trouvait son esprit dans son ventre , l'appelèrent Dieu Faune , et l'accusèrent d'avoir volé des livres. Cette plate diatribe n'eut pas de succès. L'indifférence publique vengea le mari de Lucile. Un autre écrivit cette phrase odieuse dans un de ces pamphlets dont cette époque se montra si déplorablement féconde : « Camille Desmoulins vivait » avant la Révolution des odes et des sonnets qu'il com- » posait en l'honneur des Brienne et des Lamoignon ; ses » lâches flagorneries le rendirent méprisable et les avo- » cats ne voulurent point l'admettre parmi eux ; il se vendit » à Philippe au moment où éclata la Révolution de 1789 ; » depuis il ne vécut que d'aumônes jusqu'à son mariage » avec une bâtarde qui fut dotée de quelques mille » livres de rentes. »

Plus tard , Camille , que ses ennemis abandonnèrent bientôt pour s'occuper , comme il arrive toujours , de sujets plus nouveaux ; Camille verra encore renouveler les vieilles exagérations sur sa fortune ; mais alors , — ce sera vers la fin de 1793 , — on se servira de cette fortune considérablement grossie pour le poser en aristocrate , en ennemi du peuple , lui aussi.

Enfin, malgré ces bourdonnements d'insectes venimeux et jaloux, Camille était heureux. Cette femme qu'il aimait avec tant d'ardeur était à lui; cette fortune qu'il avait si longtemps souhaitée lui était arrivée. Riche, envié, redouté, calomnié, tout semblait lui sourire, le présent et l'avenir.

VI.

Cette année 1791, dont il marque les premiers jours par tant de bonheur et d'amour, est l'année des succès les plus brillants de Camille Desmoulin.

Camille ne quittait les genoux de sa femme que pour saisir sa plume acérée, et sa plume que pour courir au club. Il ne nous reste rien ou presque rien des discours qu'il prononça dans les Sociétés populaires. Il paraît cependant qu'il y prenait souvent la parole, qu'il s'y montrait souvent violent, agressif, oseur, exagéré. Quelques lambeaux de phrases que nous recueillons dans les divers écrivains de la Révolution, nous permettent de croire que le peuple lui pardonnait son bégaiement, l'incohérence de ses opinions, en faveur de ses extravagances politiques toujours goûtées, toujours applaudies. Il paraît aussi que son amitié pour Robespierre est toujours la même, toujours vive, expansive, si nous en croyons ce passage d'une lettre

écrite à Robespierre par une de ses admiratrices, lettre saisie après le 9 thermidor, lettre qui constate à la fois la présence fréquente de Camille à la tribune et son enthousiasme pour son ami d'enfance : « Le patriote » Camille, » écrit à Robespierre M^{me} Chalabre, « peint » dans son dernier discours, avec un naturel charmant, » une précision vraiment originale, le caractère de vos » talents. On croirait que le génie du bon et trop malheu- » reux Jean-Jacques l'a inspiré. C'est d'une touche aussi » délicate : il eût versé des larmes en lisant ce passage ! » Bon Camille, vous méritez le bonheur dont j'espère » que vous jouirez avec votre aimable compagne ! » Cette lettre est du 26 février 1791.

Le peuple le connaît donc, et l'aime, et le porte aux nues. En lui, le peuple reconnaît un frère; ils ont la même nature fougueuse, la même passion exagérée d'indépendance, la même versatilité, la même inconsistance d'idées, les mêmes emportements. Tout leur est commun : férocité d'instinct, et tout d'un coup facilité au pardon. Leur bouche à tous deux grimace presque à la fois le mépris amer et le doux sourire de la pitié. Tous deux ils recherchent l'injure, le sarcasme, la plaisanterie qui vole au but, frappe et renverse. Comme deux enfants qui ne connaissent point d'obstacles, ils courent devant eux, semant leur route de ruines et de débris, quelquefois de cadavres, puis ils pleurent et s'attendrissent sur tout ce mal.

On pourrait croire que l'amour de Lucile modifiera cette primesautière et sauvage nature; que sa douceur

appellera la douceur ; qu'un baiser de ses lèvres roses n'inspirera à Camille que de bonnes et douces pensées ! On pourrait croire que le bonheur mène droit à l'indulgence et à la bonté ! Ce fut tout le contraire qui arriva chez Camille.

Son bonheur , si grand , si complet , inquiéta ses amis politiques. Ils craignirent un instant qu'il ne s'endormît, qu'il ne se perdit au sein de cette Capoue où l'attendaient amour , plaisir , aisance. Les journaux patriotes furent pour lui pleins de doutes.

« Tu dors, Camille , et Paris est esclave , »

lui écrivait un de ses correspondants dans une épître en vers.

- » Toi qui jadis procureur-général,
- » Tins les *grands jours* au pied de la lanterne ,
- » Souffriras-tu qu'on nous pille et nous berne ?
- » Toi qui fessais du fouet de Juvenal .
- » Et Malouet , et Mirabeau Cravate
- » Du noir Maury la bande aristocrate ,
- » Et de Motier fils broucher le cheval :
- » Du grand Montaigne élève original ,
- » Tu m'échauffais du feu de ta pensée.
- » Mais, aujourd'hui ton ardeur est glacée.
- » On te prendrait pour un municipal
- » Quoi donc , Camille , ami de Robespierre ,
- » De Chartres même honoré comme un frère ,
- » Veut-il ternir l'éclat d'un si beau nom ,
- » Des Jacobins désertier les bannières ,
- » Et sur les pas du monarchieux Clermont
- » Semer des pains pour recueillir des pierres ?

» Non, mes amis; mais l'hymen et l'amour
» Ont tout le tort de sa marche inégale.

.....
» Ah! par pitié, Madame, rendez-nous
» Ce jeune appui de la cause civique?
» Oui, la nuit doit toute entière être à vous;
» Mais que le jour soit à la République.
» Le danger presse. »

L'amour et le bonheur, nous le verrons bientôt, n'étouffèrent point la verve satyrique de Desmoulins; il le prouva au-delà des nécessités de sa position. Il crut nécessaire cependant de rassurer ses amis : « Les trois » quarts des patriotes, » écrivait-il, « ont déploré mon » mariage comme mon enterrement. Il leur semblait que » j'allais cesser d'être un Romain. Cependant, la pre- » mière chose que le Censeur demandait à Rome au ci- » toyen actif, c'était : Avez-vous une femme? La pré- » vention est si bien établie que la plainte paraît géné- » rale sur la tiédeur de mes quatre derniers numéros..... » Ce n'est point la prévention contre le *faire* de mes der- » nières numéros que je cherche à combattre ici ; mais je » prie mes T. C. Frères les patriotes de ne pas croire » que les qualités de père de famille et de démocrate » soient incompatibles, même dans un journaliste. Mes » principes ne changeront jamais ; ils sont innés en moi. » Il ne tarda pas à rassurer ses amis mieux que par des paroles et des promesses de faire rage.

Prenons le numéro 66 des *Révolutions de France et de Brabant*, écrit quelques jours après le mariage de Camille. La guerre est possible ; tout l'annonce. Si la

guerre éclate , voici les mesures aimables que le journaliste propose de rédiger en forme de décret. Nous copions textuellement :

1° Tout soldat Autrichien , Piémontais ou autre qui sera pris les armes à la main, sera pendu sur l'heure comme brigand , ou fusillé comme bête féroce.

2° Tout soldat ennemi qui , honteux de servir dans un camp de Tartares et au milieu d'une horde de brigands, viendra rendre ses armes à des hommes ses frères contre les loups d'Autriche , recevra une portion de terre ; le peuple français affecte une partie des biens du clergé jusqu'à concurrence de 100 millions pour récompenser les honnêtes déserteurs de leur probité.

3° Tout déserteur ennemi qui apportera la tête d'un capitaine , recevra quatre fois autant que le délégué payait dans l'ancien régime à celui qui apportait une tête de loup. L'Assemblée Nationale charge son comité de liquidation de lui proposer incessamment le tarif du prix de toutes têtes , depuis celle de simple lieutenant jusqu'à celle du feld-maréchal et du tyran.

Voilà de ces articles comme il en fallait pour faire bondir le peuple , pour le faire rugir d'aise. C'était là d'excellente prose révolutionnaire , sentant le sang et la violence , méchante et imprévoyante ; car elle aurait pu nécessiter d'épouvantables représailles. Qui aurait osé les blâmer et qui en eût porté la faute ?

Faut-il croire à une méchante nature ou à de la colère que les railleries et les injustices de ses ennemis devaient nécessairement soulever dans son âme ?

Appelons encore l'attention sur la guerre acharnée, sans trêve ni repos, qu'il a déclarée à la royauté expirante, à laquelle il cherche à enlever un dernier lambeau de prestige et de grandeur. Le roi vient d'écrire à l'Assemblée nationale une lettre empreinte de quelque énergie. » Qu'elle est impertinente cette lettre que le pouvoir exécutif vient de se permettre d'écrire au pouvoir législatif ! » s'écrie l'auteur des *Révolutions de France et de Brabant*. « Le prince oublie que quand il parle à l'Assemblée nationale, il parle au souverain, au représentant de la loi, à la loi elle-même, à la nation, et que le roi, qui n'est que le premier serviteur de la nation, doit lui parler respectueusement et chapeau bas. » Quel pas depuis le mois de mai 1789, et ces phrases s'écrivaient au commencement de 1791 !

Nous parlions tout-à-l'heure de l'accueil empressé fait aux méchancetés spirituelles du journal de Desmoulins. Les railleries décochées par l'impitoyable Camille contre le roi souffrant d'un rhume que des courtisans maladroits voudraient changer en sérieuse indisposition, en maladie causée par les inquiétudes de la situation ; ces railleries de l'article que l'on va lire n'eurent pas moins de succès parmi la populace. Indécentes et grossières, visant au scandale aristophanesque, elles durent exciter l'hilarité de ces misérables dans l'intérêt de qui Camille mettait en lambeaux la dignité de la royauté, le respect dû au malheur : « Jⁿ. P. Brissot, » écrivait-il en mars 1791, « s'est moqué avec une grande raison de la bonhomie de nos législateurs, d'interrompre la ma-

› jecté des séances pour entendre tous les jours, à l'oc-
› sion des rhumes de l'ainé des Capet, cette *ridicule*
› *technologie des Diafoirus* : que les urines ont été plus
› abondantes, plus claires, que les selles sont chargées de
› glaires ! Quel citoyen n'est pas indigné de la bassesse
› de ces députés qui applaudissent à tout rompre au
› dire d'un évêque qui monte à la tribune de l'Assemblée
› Nationale pour faire cette proclamation : que les selles
› d'un citoyen enrhumé sont copieuses et que la matière
› n'est plus aussi nauséabonde et est tout à fait louable.
› Je m'étonne que les médecins n'apportent pas en céré-
› monie l'urinal et la chaise percée du prince sous le nez
› du président de l'Assemblée, et que celle-ci ne crée
› pas exprès un patriarche des Gaules pour faire la pro-
› clamations de la qualité des selles du grand Lama. On a
› cité, pour le *nec plus ultra* de la bassesse, le sénat ro-
› main délibérant sous Tibère à quelle sauce l'empereur
› mangera un magnifique turbot ; mais lequel est le plus
› vil adulateur, du sénat dans la cuisine de Tibère, ou
› du sénat dans la garde-robe de Louis XVI ? ›

Ce serait le texte d'un volume entier que ces attaques contre la royauté expirante et mal défendue par le peu d'hommes qui osaient encore la défendre. C'est un exemple seulement que nous avons voulu donner.

La reine, une femme, fut plus indignement encore insultée par Camille. « L'Autrichienne a déjà levé le masque, » lisons-nous dans le numéro 62 des *Révolutions de France et de Brabant*. « Dimanche, à dix heures du soir, elle a reçu chez elle, comme elle le fait

» sans doute toutes les nuits, ces hommes, la lie de la
» nation, ces brigands par droit de naissance qui, de-
» puis un an qu'on détruit leurs cavernes, ne cessent de
» souffler le feu de la guerre civile. Oui, citoyens, sa-
» chez que la femme du roi, celle qu'un tas de grimauds
» et d'imbécilles appellent encore la reine, qui répond
» à toutes les députations de l'auguste Assemblée Na-
» tionale, court rejoindre J. F. Maury qui l'attend dans
» son cabinet, et demande pardon et l'absolution à l'ar-
» chevêque d'Aix du mensonge qu'elle vient de faire et
» leur jure qu'elle déteste les patriotes. Que n'avez-vous
» pas entendu à la séance des Jacobins, du lundi 24, la
» vive et éloquente peinture qu'a faite un jeune grena-
» dier de ce qu'il avait vu la veille, étant en faction à la
» porte de la femme du roi. Il avait reconnu tout ce qu'il
» y avait de plus fangeux, de plus venimeux dans le cul
» de sac, arrivant à la file... Voilà les scélérats qu'
» bravent assez la garde nationale pour aller devant elle,
» à dix heures du soir, chez l'Autrichienne qui leur ouvre
» ses portes à deux battants et dont ils sont les menins,
» les mignons.—Quel besoin avons-nous d'autres preuves
» des projets de vengeance que médite cette Erynnis.
» Attendrons-nous pour étouffer ses projets que, d'une fe-
» nêtre du Louvre, elle arquebuse aussi les Français?...
» On a dénoncé aux Jacobins qu'elle devait fuir dans la
» nuit de mardi à mercredi, déguisée en jockey et ta-
» pisser en espalier le derrière d'une chaise de poste,
» après qu'elle aurait détaché tous les serpents de sa
» chevelure et les aurait lancés sur la France. »

La reine répandait d'abondantes aumônes pendant l'hiver si difficile de 1791. Voici comment Camille calomnie sa charité. « Quoique l'aumône soit une des bonnes » œuvres qu'on doive le plus recommander aux riches, » lorsque pour recevoir l'aumône de la femme du roi, il » faut un billet d'enrôlement timbré d'une cartouche » représentant l'*Autrichienne* qui alimente la France ; » lorsque, crainte qu'on n'en ignore, et qu'on ne la mé- » connaisse, la servile et stupide légende porte *la reine*, » (comme si nous avions une reine en France) ; lorsque » cette étrangère dont la cour a dévoré quatre milliards » depuis 1774, se donnant les airs de nourrir aujourd'hui » les hommes, qu'elle n'a su jusqu'à présent que man- » ger, au lieu de s'adresser aux Sections de la capitale, » et de se servir des canaux ordinaires par lesquels » l'aumône s'écoule dans le sein de l'indigence, au lieu » de pratiquer la maxime qui veut que la main droite » ignore les aumônes de la main gauche, cherche à se » faire des créatures, à capter une popularité dangereuse, » à répandre des charités liberticides, et à se faire de » ses bienfaits comme des degrés pour monter sur le » trône du despotisme ; il n'est pas besoin de jurés, ni » de jugement. Elle commet notoirement ce que les Ro- » mains appelaient *crimen ambitus*, le crime de l'ambi- » tion. C'est le crime de Maullius qui distribuait au » peuple du blé, pour régner, ce crime qui le fit précé- » piter de la roche Tarpeienne ; et de telles aumônes » pourraient bien lui être, non pas les degrés du trône » du despotisme, mais l'échelle de l'échafaud. *Le riche*

» *qui fait des aumônes de la substance du pauvre, est,*
» dit l'esprit saint, *comme celui qui égorge le fils aux*
» *yeux du père.* Combien ne doit pas être criminelle aux
» yeux de la nation, celle qui se sert des bienfaits de la
» nation, et des 25 millions qu'elle lui donne, pour cons-
» pirer contre elle ?

Camille couronne toutes ces perfidies, toutes ces mé-
chancetés par cette accusation générale contre tous les
rois. Tout ce qu'il vient de dire « confirme, » selon lui,
» la vérité de ce que nous n'avons cessé de prédire et
» qu'il n'était pas difficile de prévoir. Quand les chevaux
» de Diomède eurent mangé de la chair humaine, il fut im-
» possible de les nourrir d'avoine. D'après cet exemple,
» je savais bien que les rois, en leur qualité de mangeurs
» de peuple, ne pourraient jamais manger autre chose ;
» et j'étais bien sûr que son excellence se moquait de
» nous quand elle nous parlait du patriotisme du roi de
» Prusse. Autant vaudrait dire qu'un loup cervier s'est
» fait frugivore et pythagoricien.

S'il abandonne un instant la royauté qui n'en peut plus,
c'est pour aller rompre des lances contre La Fayette qui
paraissait regretter sa conduite et vouloir faire retour
vers la cour, maintenant qu'elle ne pouvait plus être
sauvée. La Fayette commandait la garde nationale et se
montrait impitoyable aux émeutes, aux coalitions d'ou-
vriers. C'est tout un dictionnaire des halles que la col-
lection cynique d'injures imprimées à chaque ligne dans
les numéros des *Révolutions de France et de Brabant* :
« Libérateur des deux mondes, fleur des janissaires,

» phénix des alguazils-majors, Don-Quichotte du Capet
» et des deux chambres, constellation du cheval blanc,
» ma voix est trop faible pour s'élever au-dessus des cla-
» meurs de vos trente mille mouchards et d'autant de
» vos satellites, au-dessus du bruit de vos quatre cents
» tambours et de vos canons chargés de raisins. » Tout
cela est extrait d'un même numéro.

Ce n'est rien que l'insulte et la raillerie. On rit et on oublie. Mais la calomnie laisse trace, déconsidère et désaffectionne ; elle va chercher la popularité pour la tuer au cœur du peuple. Camille affirme par exemple que La Fayette, pour grandir, pour être le maître, avait eu besoin de la loi martiale ; qu'il paya des misérables qui firent tumulte, saisirent un boulanger et le pendirent. « Et nous avons la loi martiale ! l'honnête homme ! » La loi est votée ; il faut un prétexte encore pour l'exécuter. La Fayette le trouve dans la découverte de deux séides qu'il fit cacher et saisir sous l'autel, au Champ-de-Mars. « Il n'y a rien de mieux à faire que de faire pendre » deux pauvres diables, et il assassine deux hommes pour » en assassiner deux mille ! L'honnête homme ! »

Ces inventions vraiment diaboliques ne sont rien encore auprès de celle qui va suivre. Camille exhuma l'affaire du marquis de Favras, condamné et pendu comme conspirateur, au commencement de 1790. L'assassinat de Favras, il ne fut pas commis par le Châtelet qui eut peur de la colère du peuple, mais par La Fayette qui, vendu à la Cour, voulait, jouant un double jeu, se ménager la faveur des masses. Écoutons ; le récit est piquant et la

méchanceté n'y manque pas d'originalité. *Si non è vero, è benè trovato.*

« Mais voici son chef-d'œuvre. On sait que Favras était
» l'agent d'une conspiration de MONSIEUR, et tout le
» monde voit bien aujourd'hui que La Fayette était dès
» lors réconcilié avec la cour, et voué secrètement à ses
» intérêts. La position de La Fayette était des plus diffi-
» ciles. Il lui semblait d'une politique admirable, pour se
» populariser et se montrer partisan de l'égalité, de faire
» voir au peuple un marquis pendu. La difficulté n'était
» pas de faire pendre un marquis royaliste par le Châte-
» let royaliste. Le chef d'une armée de trente-mille hom-
» mes dans une ville, y a toujours fait pendre par les
» juges qui il a voulu. Mais le nœud gordien était d'em-
» pêcher Favras de parler et de compromettre le frère
» du roi. Voici comment s'y prit *l'honnête* La Fayette. Je
» donne à l'imagination du *vertueux Desrues* de faire
» mieux. Voici ce qu'il dit, ou ce qu'il fit dire à Favras :
» Le peuple veut votre mort, et il y va du salut de MON-
» SIEUR et de ma réputation de Washington, ou que vous
» soyez pendu, ou du moins que vous ayez l'air d'être
» pendu. Si vous parlez, vous n'en mourrez pas moins ;
» au lieu que si vous ne sonnez mot, la fortune de votre
» famille est faite ; vous êtes un glorieux martyr de la
» cause du roi, et même vous ne mourrez pas, et voici ce
» qui est déjà convenu. Vous traînez en longueur et jus-
» qu'aux flambeaux votre testament de mort ; le bourreau
» ne vous tient que cinq minutes. Il vous remet au curé
» de Saint-Paul, qui est fort de vos amis ; celui-ci vous

» remet sur-le-champ à votre frère Corméré ; un lit vous
» attend, on vous prodigue tous les soins, on vous ouvre
» la veine, vous n'êtes qu'asphyxié. C'est d'apoplexie et
» non de strangurie que meurt un pendu, et en vous
» secourant à temps, voici M. le chirurgien qui vous as-
» suré votre vie. » Favras eut d'abord grand'peine à
» croire à cette résurrection ; mais l'espérance de la for-
» tune pour sa femme et son fils, la gloire pour un roya-
» liste de sauver le frère de son maître, l'honneur che-
» valeresque, les serments du chirurgien, les livres an-
» glais sur l'apoplexie qu'on lui faisait lire dans sa pri-
» son, que sais-je ? peut-être des consultations signées
» Louis et Desaulx, qu'on fit contrefaire, le déterminè-
» rent. Cependant on peut se souvenir qu'il se défiait de
» cette résurrection ; qu'il demanda plusieurs fois, avant
» d'aller au supplice, si on lui sauverait la vie, supposé
» qu'il parlât ; que le juge *Quatremer* fut assez prévari-
» cateur pour lui dire que non. On peut se souvenir que
» son frère Corméré, en ce moment, allait et venait dans
» l'Hôtel-de-Ville, prêt à lui mettre un cachet sur la bou-
» che, s'il eût voulu rien révéler. Sans doute, ce frère
» avait moins de peine que Favras à croire à une résur-
» rection qui n'était pas la sienne. La nuit arriva. Sanson
» tint parole. On se rappelle encore que le peuple fut
» long-temps persuadé et publia que Favras n'avait pas
» été pendu. Les ténèbres et les soldats dont on avait
» entouré l'exécution, et sa promptitude, avaient jeté
» des soupçons. Le bourreau fut le seul honnête homme.
» Il n'avait mis que cinq minutes à son opération, mais

» le curé , aussi complaisant que le Châtelet , mit cinq
» heures à la sienne , tant La Fayette avait peur que son
» pendu ne ressuscitât ! Ici Brissot se consolera , en voyant
» que , s'il a été dupe de La Fayette , le pauvre Favras en a
» été bien plus attrapé avant lui . Cependant , on chauffait
» le lit avec du sucre ; une amie , M^{me} Labaune , tenait la
» bassinoire . Qu'on se figure là , M^{me} Favras , son impa-
» tience , sa désolation ; puis son espoir dans les promes-
» ses du Washington ; puis lorsqu'enfin arrive , non plus
» son époux , mais un cadavre glacé depuis deux heures ,
» lorsque le chirurgien a ouvert en vain la jugulaire , le
» désespoir , les imprécations , les cris de toute cette
» famille contre une si atroce fourberie . *L'honnête*
» *homme !* »

Voilà de quelles aménités Camille saluait M. Mottié de La Fayette dont le cheval blanc , grâce à lui , devint proverbial . Ces violences de langage appelaient les violences de l'action . Quelques amis de M. de La Fayette s'indignaient depuis long-temps déjà de ces attaques qui désaffectionnaient le peuple et déconsidéraient le Pouvoir . Camille eut un jour une querelle sérieuse qui aurait pu mal tourner pour lui . Laissons-le raconter cette affaire : « Je sor-
» tais , » dit-il , « du cabinet de littérature de la de Vau-
» fleury , avec mon *veni mecum* , c'est-à-dire , avec une
» canne solide et des pistolets , aussi inséparables du
» journaliste que le roi l'est de l'Assemblée nationale , et
» qui sont notre *veto* . Le même commis de librairie qui
» m'avait dit il y a quinze jours : M. de La Fayette vous
» méprise trop pour vous faire assassiner , mécontent du

› compte que j'avais rendu de la conversation dans mon
› n° 74, me suivit le numéro à la main, et me montrant du
› doigt l'article , me demanda si je le reconnaissais. Je
› répondis qu'il y avait *la loi et les tribunaux*, s'il croyait
› avoir à se plaindre. Alors le quidam me fit les compli-
› ments d'usage de ces messieurs en pareille rencontre,
› que j'étais un coquin , etc., etc., qu'il désirerait me
› rencontrer , en lieu convenable , qu'il ferait de son
› mieux pour me couper la gorge ; que si nous étions
› seulement hors du Palais-Royal , il m'assommerait ;
› qu'il ne craignait ni mes pistolets ni ma canne ; et
› pour me le prouver , il finit sa harangue par m'appli-
› quer sur le visage le coquin de numéro le plus rudement
› qu'il put. J'avais enduré les injures comme faisaient
› Périclès , Cicéron et maints autres grands personnages
› qui me valaient bien , et qui ne manquaient pas de
› cœur , comme ils l'ont fait voir dans des circonstances
› plus fortes ; mais me sentant colaphisé avec mes œu-
› vres , je n'y pus tenir ; je me rappelai la belle excla-
› mation de Démosthène , à propos du soufflet que lui
› avait donné Midias : *Etre frappé sur la joue, frappé dans*
› *un lieu public, frappé en présence des Athéniens qui m'a-*
› *vaient honoré de leurs suffrages, etc.* Je regardais en
› pitié non le Midias, mais le Midas qui n'avait à la main
› que mon numéro, et j'admirais son audace, de me frapper
› avec un papier patriote , dans ce même lieu où j'avais
› crié le premier aux armes , où j'avais pris le premier
› la cocarde. Celui qui donne un soufflet en France n'en
› est pas quitte , comme Midias à Athènes , pour une

» amende de mille drachmes , ou pour une amende de
» 23 sols, comme à Rome. « Je pourrais , lui dis-je, vous
» brûler la cervelle » , mais en même temps je pensai
» que , grâce à la Révolution , un citoyen n'était plus
» obligé d'aller se faire tuer à Revrein , par le premier
» polisson qui l'avait insulté. Je fis réflexion qu'un coup
» de bâton suffrait à la réparation de l'injure , et par
» forme de représailles , je lui appliquai , avec poids et
» mesure , ma canne sur les épaules. A mon sang-froid ,
» en recevant d'un homme qui n'avait pas d'armes une
» injure qu'il m'était aussi permis que facile de laver
» dans son sang, j'ai senti , en ce moment , qu'il me
» serait plus aisé de tuer un tyran qu'un garçon de bou-
» tique. Comme , après ma représaille philosophique , je
» me mettais en défense, incertain s'il n'avait pas d'au-
» tres armes que mon numéro, on nous sépara, et je rentrai
» dans le cabinet littéraire , où j'appris que le bruit s'é-
» tait répandu aussitôt dans le Palais-Royal que j'étais
» un aristocrate qui avait voulu percer un patriote avec
» une canne à épée. Mon agresseur revint m'injurier et
» m'y provoquer. Je répondis que je n'ignorais pas que,
» depuis deux ans , je traverse une forêt où je suis ex-
» posé ; qu'en conséquence j'étais toujours muni des
» précautions que doit prendre un voyageur contre les
» assassins ; mais que je n'acceptais point leur rendez-
» vous. Oh ! la chose commode que d'être honorable
» membre et d'avoir le droit de faire des décrets ! Que
» n'avons-nous aussi, nous autres journalistes, le droit de
» nous déclarer inviolables ! C'est un beau privilège dans
» un temps de révolutions.

» J'ignore le nom de ce brave garde national du département de l'Isère à qui je fais ici mes remerciements, et qui seul, avec un de mes confrères journaliste, sortit pour prendre ma défense du cabinet littéraire, que je croyais rempli de patriotes, et où se trouvait entre autres Saint-Huruges, qui continua de lire tranquillement sa gazette, et que j'ai défendu autrefois plus chaudement. »

Les violences de Camille Desmoulins attirèrent même à l'innocente Lucile, à sa femme, des insultes publiques. Des royalistes, tout aussi injustes pour leur ennemi que leur ennemi se montrait injuste pour eux, la suivaient quand M^{me} Desmoulins sortait avec sa mère et l'effrayaient de leurs menaces. « Quel dommage, » dit un jour derrière elle un homme qui s'attachait à ses pas avec obstination ; « quel dommage que cette jolie femme soit celle d'un pendu ! » Sans doute, il faisait allusion au supplice à imposer à Desmoulins, si jamais les royalistes ressaisissaient le pouvoir.

Nous ne voulons pas perpétuer ces extraits et suivre pas à pas Camille Desmoulins dans la voie regrettable où il s'était engagé et où le maintenaient ses succès, l'attention qui l'entourait, l'émulation aussi ; car ses amis grandissaient, comme lui, en réputation, en puissance : Carra, Brissot, Fréron dans la presse, Robespierre à la tribune, Danton dans les clubs. Cependant, c'est avec quelques détails que nous voulons parler des derniers jours de son journal. Après avoir raconté son appari-

tion fulgurante, ses succès de dix-huit mois, il nous reste à dire comment il va finir.

Il y avait long-temps déjà que le roi méditait 'e projet de son évacion. Les événements qui se succédaient, l'exaspération qu'on ne pouvait plus nier, les menaces des misérables qui se tenaient patiemment sous ses fenêtres pour épier l'occasion de l'insulter à chaque instant, lui, la reine, les princesses ses sœurs, jusqu'à ses enfants, la crainte de voir le peuple briser bientôt les dernières mais faibles barrières de respect qui le retenaient encore, tout poussait le roi à un départ qui seul pouvait peut-être le sauver.

Si le roi s'était longtemps préoccupé de sa fuite, les Parisiens ne s'en occupaient point avec un moindre intérêt. Chacun sentait que ce départ était nécessaire, indispensable, qu'il aurait lieu bientôt. Camille, Fréron et Danton sortaient des Jacobins, dans la nuit du 20 juin ; ils causaient de la probabilité d'une fuite prochaine. « L'un de nous, Fréron, » raconte Desmoulins dans son journal, « avait dans sa poche une lettre dans laquelle » on le prévenait que le roi partirait cette nuit. » Et dans les rues, pas une patrouille. Paris paraissait si abandonné, si calme dans une pareille occurrence, que Camille en fit la remarque à ses amis. Puis, plus loin, Camille raconte les pressentiments des patriotes, leurs craintes, leurs précautions :

« La nuit où la famille de Capet prit la fuite, le sieur » Busebi, perruquier, rue de Bourbon, s'est transporté » chez le sieur Hucher, boulanger et sapeur du bataillon

» des Théatins, pour lui communiquer sa crainte sur ce
» qu'il venait d'apprendre des dispositions que le roi
» faisait pour s'enfuir. Ils courent à l'instant réveiller
» leurs voisins, et bientôt rassemblés au nombre d'une
» trentaine, ils se rendent chez M. de La Fayette et lui
» annoncent que le roi va partir. Ils le somment de
» prendre immédiatement des mesures pour s'y opposer.
» M. de La Fayette se met à rire et leur recommande de
» retourner tranquillement chez eux. Pour n'être pas
» arrêtés en se retirant, ils lui demandent le mot d'ordre;
» il le leur donne. Lorsqu'ils ont le mot d'ordre, ils se
» portent aux Tuileries, où ils n'aperçoivent aucun mou-
» vement, si ce n'est un grand nombre de cochers de
» fiacres qui se trouvent près du Carrousel. Ils font le
» tour des cours jusqu'à la porte du manège où se tenait
» l'Assemblée, et ils n'aperçoivent rien de suspect; mais
» à leur retour, ils sont surpris de ne plus trouver un
» seul fiacre sur la place. Ils avaient tous disparu, ce qui
» nous fit conjecturer que quelques-unes de ces voitures
» avaient servi aux personnes qui devaient accompagner
» cette indigne famille. »

Pendant ce temps, le duc de Villequier était surveillé chez lui; mais l'appartement du premier gentilhomme de la chambre communiquait, par un corridor secret, avec le cabinet du roi, et le duc présidait à tous les préparatifs. Bientôt, le roi et la reine gagnèrent, par la communication secrète, l'appartement de M. de Villequier, et ils descendirent les uns après les autres sur le Carrousel. On sait les détails de cette fuite qui eut d'abord tout le succès possible.

Le lendemain matin, tout Paris se réveillait en sursaut, au bruit de la fatale nouvelle. Le peuple accusait de trahison La Fayette et l'Assemblée nationale. Dans sa colère, qu'excitaient encore les journalistes, Camille, Marat, cent autres, il brisait les effigies du roi, ses statues, ses armoiries. Les clubs se rassemblent; on craint la violence de leurs motions et les meneurs du peuple y courent le calmer. Camille eut pour le roi des outrages grossiers jusqu'à l'infamie. Il raconta que M. de La Porte remit à l'Assemblée un mémoire signé du roi et dans lequel Louis XVI justifiait sa conduite; dans ce mémoire on lisait que le roi ne fuyait pas, qu'il n'émigrait pas et qu'il conservait l'esprit de retour. « Ce manifeste, » s'écria Desmoulins, « montre bien que Louis XVI et son conseil » sont de fières bêtes. Il fallait au moins, ô imbécille, » attendre que tu fusses arrivé à Bruxelles; tu te serais » réservé l'excuse de dire: *on m'a enlevé*, et alors tu con- » servais ta couronne; au lieu qu'en disant : je fuis vo- » lontairement, il n'y aura plus moyen d'appeler ton » évasion un enlèvement. Au moins, il fallait dire : — Je » fuis, mais je suis libre de m'en aller et d'user des droits » de l'homme. Je ne veux plus être roi, je ne veux plus » être Français, je suis émigrant; et dans ce cas, tu con- » servais ta tête. Mais quand, avant d'être hors des » frontières, tu declares sottement que tu allais nous » faire la guerre, comment n'as-tu pas vu que c'était à » la fois exposer ta couronne et ta vie, et que c'était » signer de ta main ton jugement et ta condamnation? » car enfin, ton crime de faire la guerre à ta patrie n'est

» pas seulement projeté, il a un commencement d'exécution. — Pendant que l'Assemblée Nationale décrète, » décrète et décrète encore, le peuple agit, » écrit Camille dans son journal. « Je vais aux Jacobins, je » rencontre La Fayette sur le quai Voltaire. La voix de » Barnave a déjà ramené les esprits. On commence à » crier : Vive La Fayette ! Il passe en revue les bataillons » postés sur le quai. Convaincu du besoin de se réunir » autour d'un chef, je cède au mouvement qui m'entraîne » vers le cheval blanc. Monsieur de La Fayette, lui dis-je » au milieu de la foule, j'ai dit bien du mal de vous » depuis un an ; voici le moment de me convaincre de » mensonge. Prouvez que je suis un calomniateur, rendez-moi exécration, couvrez-moi d'infamie, et sauvez » la chose publique. Je parlais avec une chaleur extrême. » Il me serre la main. — Je vous ai toujours reconnu » pour un bon citoyen, me dit-il ; vous verrez qu'on vous » a trompé. Notre serment à tous est de vivre libres ou » de mourir. Tout va bien ; il n'y a plus qu'un seul » esprit dans l'Assemblée Nationale, où le danger commun a réuni tous les partis. — Mais pourquoi, repris-je, » votre assemblée affecte-t-elle de parler, dans tous ses » décrets, de l'enlèvement du roi, tandis que le roi écrit » lui-même qu'il s'échappe volontairement ? Quelle bassesse à une assemblée, ou quelle trahison, de parler » ainsi quand elle a autour d'elle trois millions de baïonnettes ! — Le mot *enlèvement* est un vice de rédaction » que l'Assemblée corrigera, répondit La Fayette. Puis » il ajouta : C'est une chose bien infame que cette con-

» duite du roi. La Fayette répéta ce mot plusieurs fois
» en me serrant la main très-affectueusement. Je quittai
» cet homme en me disant que, peut-être, l'horizon im-
» mense que la fuite du roi ouvrait à son ambition le ra-
» mènerait au parti populaire. J'arrivai aux Jacobins en
» m'efforçant de croire à ses démonstrations de patrio-
» tisme et d'amitié, et de me remplir de cette persuasion
» qui, malgré mes efforts, s'écoulait de mon esprit par
» mille ressouvenirs comme par mille issues. »

Aux Jacobins, Robespierre parlait. Il tonnait contre l'Assemblée et disait : « Je recevrai comme un bienfait
» une mort qui m'empêchera d'être témoin de tant de
» maux ! » — « Que ne puis-je rendre cet abandon, cet
» accent du patriotisme et de l'indignation avec lequel
» mon cher Robespierre a prononcé son discours, » s'é-
» cria Camille dans un élan d'enthousiasme. « Il fut écouté
» avec cette attention religieuse dont on recueille les
» dernières paroles des mourants. C'était en effet comme
» son testament de mort qu'il venait déposer dans les
» archives de la Société. Je n'entendis pas ce discours
» avec autant de sang-froid que je le rapporte en ce
» moment où l'arrestation du ci-devant roi a changé la
» face des affaires. J'en fus affecté jusqu'aux larmes en
» plus d'un endroit, et lorsque cet excellent citoyen, au
» milieu de son discours, parla de la certitude de payer
» de sa tête les vérités qu'il venait de dire, m'étant
» écrié : *Nous mourrons tous avec toi*, l'impression que
» son éloquence naturelle et la force de ses discours
» faisait sur l'Assemblée Nationale était telle, que plus

› de huit cents personnes se levèrent toutes à la fois , et
› entraînées comme moi par un mouvement involontaire,
› firent un serment de se rallier autour de Robespierre ,
› et offrirent un tableau admirable par le feu de leurs
› paroles, l'action de leurs mains, de leurs chapeaux , de
› tout leur visage , et par l'inattendu de cette inspiration
› soudaine. »

Camille osa souiller alors son journal de ces phrases infames : « Le peuple de Paris déployait tout son courage, et
› le caractère, la gaieté française, ne s'est point démenti dans
› cette journée. On lisait dans les Tuileries cette affiche :

› On prévient les citoyens qu'un gros cochon s'est enfui
› des Tuileries ; on prévient ceux qui le rencontreront
› de le ramener à son gîte. Ils auront une récompense
› modique.

› La motion suivante fut faite en plein Palais-Royal :
› Messieurs, il serait très-malheureux dans l'état actuel
› des choses, que cet homme perfide nous fût ramené :
› qu'en ferions-nous ? Il viendrait comme Thersite nous
› verser ces larmes grasses dont parle Homère. Si on le
› ramène, je fais la motion qu'on l'expose pendant trois
› jours à la risée publique, le mouchoir rouge sur la
› tête, qu'on le conduise ensuite par étape jusqu'aux
› frontières, et qu'arrivé là, on lui donne du pied au
› cul. Le nom de Louis XVI a été effacé avec horreur de
› toutes les enseignes, pour y substituer celui de la
› Nation, et on eût conduit le buste de Marie-Antoinette
› à la Salpêtrière, si on n'eût pas considéré que l'ori-
› ginal pouvait être arrêté, et qu'on ne devait recourir

» à l'effigie qu'à défaut du *quidam*. Comme on effaçait
» partout le nom du roi, on a remarqué, rue de la Harpe,
» une enseigne au *Bœuf couronné* ; elle a été enveloppée
» dans la même proscription. »

Mais bientôt arrivait la nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes, et bientôt aussi l'on sut que le roi rentrait prisonnier dans sa capitale. Camille, en racontant la halte de Sainte-Menchould, aux grossièretés de tout-à-l'heure ajouta celle-ci : « A quoi tiennent les grands
» évènements ? A Sainte-Menchould, ce nom rappelle à
» notre Sancho Pança couronné les fameux pieds de
» cochon. Il ne sera pas dit qu'il aura relayé à Sainte-
» Menchould sans avoir mangé sur les lieux des pieds
» de cochon. Il ne se souvient plus du proverbe : *Plures*
» *occidit gula quàm gladius*. Au moment où l'Autrichienne
» *Toinon* fut reconnue, » continue Desmoulin, « le tocsin
» sonna de toutes parts. *Toinon*, par habitude, ordonna
» de cesser. *Voire*, not'Dame, lui dit un franc laboureur,
» *vous nous mettez en branle ; y faut bien que nous ca-*
» *rillonions*. » Toujours impitoyable, Camille courut à la barrière pour assister au spectacle de la rentrée du roi, de son martyr plutôt. « Des spectateurs de tout rang
» et en grand nombre, » raconte-t-il, ne manquèrent
» pas de se trouver sur le chemin. Le poids de la chaleur
» ne rebutait personne et l'on ne s'ennuyait pas d'at-
» tendre. On s'étonnait d'avoir été si longtemps dupe de
» ce rustre couronné dont les pièges avaient été aussi
» grossiers que la personne. »

A partir du 21 juin ; Camille intitula son journal :

« *Révolutions de France et de tous les royaumes qui demandent une Assemblée Nationale, et, arborant la cocarde, mériteront une place dans les fastes de la liberté.* »

Desmoulin peut être rangé parmi ceux qui ont le mieux préparé le 10 août d'abord, le 21 janvier ensuite. Jamais écrivain ne versa plus de mépris à la fois sur la personne du roi et le principe de la royauté. Ses numéros, à partir de la fuite de Louis XVI, portent l'empreinte d'un acharnement sans exemple, d'un emportement, d'une haine qu'on dirait presque personnels. « O indignes représentants de la Nation ! » s'écrie-t-il ; « ce ne sont point les mensonges, les perfidies, les crimes de Louis XVI et de sa femme qui me révoltent. Qu'un roi soit corrupteur, accapareur, escroc, féroce, faux-monnayeur, parjure, traître ; c'est sa nature de dévorer la substance des peuples et d'être mangeur de gens, et je ne peux pas avoir plus de haine contre lui que contre un loup qui se jette sur nous. Comme le tigre quand il suce le sang du voyageur, l'animal-roi ne fait que suivre son instinct, quand il suce le sang du peuple ; mais c'est vous qui méritez toute notre haine, vous, nos représentants, que nous avons choisis pour nous défendre ; c'est vous qui ne cessez d'appeler sur votre tête la peine portée par la loi des douze tables, qui permettait au premier passant de courir sus au mandataire qui avait été infidèle à son mandat ; *qui clienti fraudem fecerit sacer esto* ! C'est vous qui, si vous ne cédez enfin à la volonté toute puissante de la nation, assez manifestée par l'opinion publique, n'emporterez dans vos foyers

» que l'opprobre et la malédiction de tous les citoyens. »
Plus loin il ajoute : « La fuite et le manifeste du roi
» étant un crime de lèse-nation s'il en fut jamais, il fallait
» saisir de ce procès les juges des crimes de lèse-nation,
» la haute-cour nationale et saisir cette occasion de
» licencier cette cour insignifiante d'Orléans, qui a si
» bien montré que j'ai tort de dire parfois tant de mal de
» Paris, et que les autres villes sont encore plus infertiles
» en âmes républicaines. C'était la haute-cour nationale
» séant à Paris qu'il fallait charger de l'instruction, au
» lieu de nommer à Louis XVI une commission, et pour
» commission, le tribunal des Tuileries établi sous son
» toit et comme domestique.

» L'office du roi étant, comme dit très-bien l'Avis aux
» Français, un office qu'on peut abandonner au hasard
» de la naissance, partant qui ne demande ni expérience
» ni habileté, qui peut être rempli par un idiot, un fou,
» un méchant; le roi étant si réellement un zéro dans la
» Constitution, qu'il ne pouvait rien faire sans la signa-
» ture du ministre; le roi n'étant, à vrai dire, qu'une
» sorte de griffe avec laquelle les ministres paraphaient
» leurs expéditions, il fallait dire aux monarchiens,
» comme le passant à l'avare qui a perdu son trésor :

» Mettez une pierre à la place,
» Elle vous vaudra tout autant

On se ferait difficilement une idée de la mauvaise foi
que la presse et notamment le journal de Desmoulin
apportèrent dans leurs attaques contre le roi vaincu et

prisonnier, respectable par conséquent, eût-il complètement perdu le prestige qui s'attache à la puissance même déchuë. Camille raconte que le roi n'a pas de plus grand plaisir que de se cacher sous son lit et de se faire chercher par ses gardes auxquels il s'amuse à faire peur, en sortant brusquement de dessous la couverture « le » *muscau* du sire. » Puis il ajoute : « Je voudrais pouvoir » croire à la bonhomie que suppose cette anecdote dans » le ci-devant roi, mais je vois qu'elle ne suppose plus » que l'imbécilité, quand je me rappelle une multitude » de traits du susdit Capet. Celui-ci, par exemple : il » rencontre un jour un paysan et son âne. — Combien » veux-tu me vendre ton âne ? — Dix écus. — Aussitôt » Louis XVI prend un bâton et frappe le pauvre Martin » jusqu'à ce qu'il ait eu le plaisir d'être bien sûr qu'il » était assommé. Puis il fait donner vingt francs au » paysan. Celui-ci se récrie que son âne lui en a coûté » trente. Le roi honnête-homme ordonne qu'on le chasse. » Un des amusements du meilleur des rois était encore, » quand à la chasse il voyait un chien dans les bras d'une » femme, de le faire mettre à terre puis de le tuer d'un » coup de fusil, et les femmes de crier, et le roi de rire » aux éclats. Je pourrais citer cent traits pareils. C'est » sans doute pour cela que l'Académie l'appelait Louis- » le-Sévère, comme M. Lally l'avait appelé le *Restau- » rateur de la liberté*, pour son habileté de péter en » tenant sa cour et de se tourner devant les femmes pour » *expulser le superflu de sa boisson.* »

La rougeur de la honte nous monte au visage en

copiant de telles obscénités ; mais nous n'avons pas cru possible de les dissimuler et de les passer sous silence. De pareils excès portent avec eux leur punition et leur enseignement aussi. Il faut que les nouvelles générations qui ne pourront jamais lire les journaux de notre première Révolution, sachent bien jusqu'à quel point de furie, de démence, allèrent les hommes même les moins mauvais, même de plus de talent. Respect d'eux-mêmes, dignité de vainqueurs, pitié pour les vaincus, politesse cette première vertu des Français, ils foulèrent tout aux pieds pour ne plus écouter que la voix de l'ivresse politique, d'une colère ignoble. Nous voulons, autant qu'il sera en nous, que l'honnête homme, il y en a même en politique, se sente pris de dégoût pour les révolutions et les excès qu'elles inspirent aux révolutionnaires.

Ce mépris déversé à pleines mains sur la royauté, sur le roi, avait, on le comprend, un but que tous apercevaient. On voulait préparer les esprits à ne plus croire au gouvernement d'un seul. On voulait, en faisant déclarer la monarchie infame et le monarque indigne, faire penser à la république, la république ce rêve de quelques insensés, cette impossibilité des impossibilités il y avait deux ans à peine, ce mot qui maintenant n'effrayait plus personne, ce mot qu'on discutait maintenant froidement et partout. Brissot avait écrit toute une longue dissertation philosophique et politique à la fois sur les chances probables de vitalité d'une république succédant immédiatement à la royauté vieille de quinze siècles. Bien qu'il eût dès lors rompu avec Brissot, Desmoulin reproduisit

cette dissertation et lui prêta la publicité de ses colonnes. C'était tout avouer.

Il n'y avait plus qu'une chance de salut pour le principe monarchique et son représentant : c'est que la Nation ne voulût pas suivre les casse-cous dans cette voie. La Nation s'y précipita les yeux fermés, derrière eux.

Nous avons annoncé la disparition prochaine des *Révolutions de France et de Brabant*. La Fayette, avec qui Desmoulins vient presque de se réconcilier, fut en partie la cause de la résolution que prit Camille d'abandonner le journalisme, au moins momentanément.

Les journaux ne cessaient, depuis le retour du roi, de pousser le peuple à une rupture éclatante. Plus de roi, soyons républicains, s'écriait-on dans un rassemblement formé, le 16 juillet, au milieu de la place Vendôme. Une députation du peuple s'en fut demander à l'Assemblée Nationale la mise en jugement de Louis XVI, et l'arrestation immédiate de La Fayette et de Bailly. Le 17, c'était l'anniversaire de la fête de la Fédération. L'émeute envahit le Champ-de-Mars. Camille harangua le peuple du haut de l'autel de la patrie improvisé par lui tribune populaire. Il croyait sans doute refaire là une seconde journée du 13 juillet 1789; mais l'affaire tourna mal. Le peuple, exaspéré par les excitations de ses meneurs, se soulève. La garde nationale est insultée. Le maire Bailly proclame la loi martiale; un soldat tombe à ses côtés, frappé par les balles des émeutiers. Après les sommations, La Fayette mitraille le peuple, et pendant quinze jours le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel-de-Ville.

« Voyez les satellites de La Fayette sortir furieux de
› leurs casernes ou plutôt de leurs cavernes, » s'écriait
le lendemain Camille Desmoulins. « Ils s'assemblent, ils
› chargent à balle devant le peuple. Les bataillons d'a-
› ristocrates s'animent au massacre. C'est surtout dans
› les yeux de la cavalerie qu'on voit la soif du sang al-
› lumée par la double ivresse du vin et de la vengeance.
› Cette armée de bourreaux en voulait surtout aux femmes
› et aux enfants. L'autel de la patrie est couvert de
› cadavres. C'est ainsi que La Fayette trempe ses mains
› dans le sang des citoyens, ses mains qui dégoutteront
› toujours à mes yeux de ce sang innocent. Cette même
› place où il les avait élevées au ciel pour lui jurer de les
› défendre !... Depuis ce moment, les meilleurs citoyens
› sont proscrits ; on les arrête dans leur lit, on s'empare
› de leurs papiers, on brise leurs presses, on signe des
› tables de proscription. Les modérés affichent ces tables
› et les signent. Il faut purger la société, disent-ils,
› des Brissot, des Carra, des Pétion, des Bonneville,
› des Fréron, des Danton, des Camille. Danton et moi
› nous n'avons trouvé d'asile que dans la fuite contre
› nos assassins ! Les patriotes sont des factieux !... »

Aux attaques de la presse jacobine qui voulait perpé-
tuer le désordre, La Fayette répondit par la suspension
de quelques journaux. On défendit de les vendre dans
la rue. Camille cria partout que La Fayette en voulait à
sa vie, que La Fayette l'avait proscrit, que La Fayette
avait payé des sbires pour l'assassiner, qu'il n'avait
échappé aux poignards des bandits de La Fayette que

parce qu'il n'avait point été reconnu, et il disparut comme Marat, comme Danton, comme tous ceux qui, dans leurs écrits, ou leurs discours, avaient préparé cette sanglante affaire et en fuyaient les conséquences. La *Tribune des Patriotes* de Prudhomme affirma aussi que Desmoulins avait failli être assassiné sur le Pont-Neuf. « Si Camille Desmoulins n'a pas été assassiné, » racontait Prudhomme, « j'ai failli l'être à sa place, et il » peut m'appeler doublement son *receveur*, nom que M. » de Latteignant donnait à un chanoine de Reims qui » avait reçu à sa place des coups de bâton pour une de » ses chansons. »

Mais personne ne crut le premier mot de ce conte. La *Tribune des Patriotes* ajoute que Camille et Danton se cachèrent, parce qu'il y avait un ordre de les arrêter. Cette phrase ne manque pas de vraisemblance, surtout si ce qu'on racontait était vrai : on accusait Camille d'avoir dit, dans un de ces élans d'effervescence trop fréquents chez lui, qu'il fallait égorger la garde nationale. Plusieurs journaux annoncèrent son arrestation, entre autres le *Courrier* de Gorsas.

Toutefois, pendant la soirée qui suivit l'horrible massacre du Champ-de-Mars, il reparaisait aux Jacobins plus audacieux que jamais.

Mais Danton, qui voulait laisser passer l'orage, s'était retiré à la campagne : mais Marat s'était enfoui dans sa cave ; mais des journaux n'avaient plus reparu. Camille comprit le dernier qu'il fallait être prudent. « Danton, Fréron et moi, » écrit-il à son libraire en lui en-

voyant un long article pour son dernier numéro fait de loin , « nous n'avons trouvé d'asile contre les assassins » que dans la fuite. »

L'autorité paraissait se sentir quelque velléité de courage et de fermeté. Bien à contre-cœur , bien désolé , il se résolut à briser lui-même entre ses doigts cette plume qui cependant l'avait fait tout ce qu'il était , qui lui avait donné , après tant de travaux , de luttes , de douloureuses veilles , pouvoir , réputation , aisance , famille.

Dans son numéro 86 qui fut le dernier des *Révolutions de France et de Brabant* , il remettait entre les mains de La Fayette sa démission de journaliste et de censeur national , et poursuivait le héros au cheval blanc de ce dernier sarcasme :

« Nous avons tort , la chose est par trop claire ,
» Et vos fusils ont prouvé cette affaire. »

Il raconte les méfaits de La Fayette et il ajoute : « D'a-
» près ces faits , il est bien inutile de nous obstiner plus
» longtemps à nous charger de la haine de tous les
» mauvais citoyens , et à nous dévouer à leurs poignards.
» Je l'ai dit ailleurs , ce n'est pas à un Romain à des-
» cendre dans l'arène , et à combattre les bêtes féroces
» pour amuser des esclaves. Si les faits qui précèdent
» ne me justifiaient pas assez de quitter un poste où je
» n'ai point été placé par la patrie , et où moi seul je me
» suis constitué sentinelle , qui osera me condamner
» d'abandonner la presse à la vénalité , à la servitude et
» au mensonge , d'après les faits qui suivent , et le court

› exposé que je vais faire, de l'audace des tyrans de la capitale, et de leurs forfaits d'un seul jour?

Les *Révolutions de France et de Brabant* eurent quatre-vingt-six numéros. Quoique maintenant ce long recueil ait perdu bien de ces qualités d'actualité qui le faisaient rechercher quand, le soir venu, les crieurs publics s'en allaient par les rues annoncer le nouveau numéro paru, l'analysant, le commentant, l'augmentant quelquefois; quoique nous ne comprenions plus bien de ses moqueries; quoique nous ne connaissions plus ces hommes secondaires qu'il livrait en pâture à la colère du peuple; quoique ces sarcasmes sentent souvent la corde du réverbère ou l'assommoir du faubourien, il se laisse lire avec intérêt, tant il est spontané, naïf, spirituel. C'est une des rares feuilles révolutionnaires qu'on puisse lire parfois à peu près sans dégoût; on lui pardonne beaucoup, parce qu'elle fait sourire. Et cependant, que de malheurs causa ce journal! que de fausses idées il servit à répandre! que de paradoxes il mit en circulation! que d'idées fausses! que de violences! que d'injustices par lui commencées, achevées par la foule!

Parmi ses contemporains, nous l'avons déjà vu, Camille et ses journaux ne jouirent pas d'une parfaite réputation au point de vue de l'argent; on les accusa plus d'une fois de mettre à prix leurs faveurs. En ce qui touche les défentes *Révolutions de France et de Brabant*, une accusation précise. Elle est portée par le marseillais Barbaroux qui, attaqué un jour par un de ses compatriotes dans les colonnes de cette feuille, ne put y faire accepter sa ré-

ponse et s'exprime ainsi dans les mémoires qu'il a laissés : « Esménard publia une lettre apologétique de Lieutaud, qui fut insérée dans le journal de Camille Desmoulins ; j'y répondis, mais je ne pus obtenir que cette réponse fût insérée dans ce journal.

» J'ai su depuis que Camille Desmoulins trafiquait de ces insertions, et qu'il avait rejeté ma lettre parce que je n'y avais pas joint une somme de deux cents livres. » Cela s'appelle le *tour du bâton* que ce journaliste recevait indistinctement des aristocrates et des patriotes, des joueurs dont il s'était fait l'avocat, et des préposés de la police qui les pourchassaient, de d'Orléans et de La Fayette, du garde-des-sceaux *Duport* et des Jacobins, des Autrichiens et des Brabançons. »

Barbaroux, girondin exalté, ennemi acharné du parti de Robespierre auquel tenait par tant de liens Camille Desmoulins, doit-il être cru sur parole ?

Nous ne savons pas où Camille se réfugia, quand il fut décrété d'arrestation. Suivant un bruit qui courut, et que Gorsas rapporte, Danton, Fréron et Camille se seraient dirigés vers Marseille. Ce n'est là sans doute qu'un bruit adroitement répandu pour faire perdre la trace des fugitifs. En effet, un journal de l'époque racontait, dans le mois d'août, que, si les uns croyaient Camille Desmoulins à Marseille, comme il en avait fait courir le bruit, d'autres le pensaient caché dans la maison de campagne de son beau-père, au bourg ci-devant la Reine. Ce journal affirme, lui, que « Desmoulins était tranquillement à ronfler dans son lit à Paris ; si on l'eût

» susi près, en arrêtant le sieur Debrune qui demeure vis-
» à-vis, les arresteurs auraient fait d'une pierre deux
» coups et ils auraient forcé l'ami Desmoulin à venir
» finir son somme à la Conciergerie. »

Si Desmoulin ne put être arrêté, son secrétaire, Marcandier, de Guise aussi, n'eut point autant de bonheur ; mais ce ne fut pas sans peine qu'on s'empara de lui. Il résista vivement et tira même un coup de pistolet sur les soldats, ce qui lui valut d'assez mauvais traitements.

Pendant la disparition de Desmoulin, quelqu'inconnu s'empara de son titre si célèbre : *Révolutions de France et de Brabant*, essaya d'imiter son style, sa verve railleuse, sa gaité, sa malice, sa manière, tout ce qui constituait enfin ce journaliste inimitable ; mais le succès ne paya pas cette fraude. Dans une lettre du mois d'août, Camille dénonçait cette spéculation à l'un de ses amis et confrères en journalisme, et le pria de répandre partout, à l'aide de la publicité dont il disposait, qu'il n'était pas l'auteur d'un numéro quatre-vingt-sept qui venait de paraître.

Ce n'était pas la première fois que des plagiaires essayaient d'enlever à Camille et son journal et son titre si connu. En 1790, un moment Desmoulin avait eu horreur, nous l'avons dit, des excès du peuple, de ces excès auxquels il avait si puissamment contribué. Il annonça sa volonté de cesser la publication de son journal après le 26^e numéro. Mais Jarnery, son libraire, alléché par les bénéfices réalisés, crut à une continuation de

succès sans Camille. Il publia un 27^e numéro que Carra avait écrit. Cette trahison remit Camille en verve. Il annonça qu'il reprenait et sa plume et son titre ; bientôt ses abonnés lui étaient tous revenus , et Jarnery et Carra durent baisser pavillon devant le véritable auteur des *Révolutions de France et de Brabant*.

Camille prit un arrangement avec Prudhomme, rédacteur de la *Tribune des Patriotes*, pour que celui-ci se chargeât de servir les abonnés des défunctes *Révolutions de France et de Brabant*. En prenant congé de ses anciens et fidèles lecteurs, Camille, s'excusant auprès d'eux de la cessation de leurs relations, leur donnait une assez singulière raison du silence auquel il se condamnait ; il se gardait bien de leur conter ses motifs de prudence ; mais il s'en prenait aux « infidélités ruineuses de M. » Caillard et de la poste. » Il leur parlait de pertes d'argent, d'ennuis matériels. Ce qu'il y avait de plus clair, c'est que ses abonnés le délaissaient. « La revue de cette » poignée d'abonnés , grande comme l'armée de Mira- » beau-Tonneau , m'a rendu très-perplexe si j'ouvrais » une nouvelle campagne, » écrit-il dans son numéro 79.

Au surplus , voici dans toute sa teneur son adieu de séparation :

« Camille Desmoulins à son abonné, salut. Cher et féal » souscripteur , j'ai exposé dans mon numéro 86 la rai- » son suffisante qui m'obligeait à vous dire un adieu qui, » j'espère, ne sera pas éternel. Aux raisons générales , » j'aurais pu en joindre de personnelles et de non moins » pertinentes. Il faut que le journaliste vive du journal ;

» du moins n'est-il pas obligé de s'y ruiner. Les infidélités
» de la poste, mon inexpérience et mon peu de loisir
» pour diriger un journal avaient rendu l'expédition du
» septième trimestre si onéreuse pour moi que je voyais
» mon ci-devant pécule s'engloutir ès-mains de l'impri-
» meur, graveur, brocheuses, et malgré les florins de
» la Prusse, et les guinées de l'Angleterre, et les ducats
» de la Hollande que j'avais touchés pour médire du che-
» val blanc, je courais aussi rapidement que Louis XVI
» à l'insolvabilité et à l'inéligibilité. »

Nous ne sommes pas mieux renseignés sur la durée de la retraite forcée de Camille que sur le lieu véritable de son exil. Tout ce que nous savons, et c'est le *Moniteur* qui nous l'apprend, c'est que, le 8 septembre 1791, Camille était encore sous le coup d'un ajournement. Ce jour-là, accompagné du fameux Santerre, qui plus tard succédera à La Fayette dans le commandement de la garde nationale de Paris, il fut admis à présenter à la barre de l'Assemblée Nationale une pétition contre les membres du bureau de l'Assemblée Electorale du département de Paris; le bureau n'avait pas voulu les admettre à voter, parce qu'ils étaient en état d'ajournement. « Nous venons, » dit Santerre qui portait la parole, « vous consulter sur » la question de fait. Existe-t-il une loi qui nous suspende » de nos fonctions? Existons-nous, ou n'existons-nous » pas? » Une seconde fois, Pétion défendit Camille à la tribune, mais aujourd'hui sans succès. M. D'André rappela qu'un décret portait que les personnes en état d'accusation ne seraient point admises dans les assemblées

primaires, à plus forte raison aux assemblées électorales, et que c'était fort mal à propos qu'on faisait perdre son temps à l'Assemblée pour faire décider une question déjà résolue depuis longtemps. Il fut passé à l'ordre du jour sur la pétition de Camille et de Santerre.

Probablement, tout danger avait cessé le 21 octobre 1791, lorsque Camille réapparut à la tribune des Jacobins et s'empara de l'attention publique à l'aide d'un discours sur le *Veto* que de nouveau la presse mettait en discussion. Ce discours brutal, exalté, vivement applaudi par les tribunes, n'eut pas le même succès auprès de la portion modérée du club qu'il ne faut pas regarder comme encore arrivé à ce paroxysme de violence exagérée qu'il revêtra en 1793, quand il aura expulsé Condorcet, Brissot, les Girondins, tout ce qui veut rester honnête et digne.

Pour avoir spontanément détruit lui-même son journal, admirable instrument d'influence et de réputation, Desmoulins n'avait pas pour cela renoncé complètement à écrire. Nous l'avons vu céder ses abonnements à Prudhomme, rédacteur de la *Tribune des Patriotes*, l'un des plus remarquables publicistes de la Révolution. Ces deux ardents soutiens du parti avancé réunirent leurs efforts. Fréron écrivait aussi avec eux. Le numéro quatre de la *Tribune des patriotes* est dû en entier à la plume de Camille Desmoulins. Ne l'eût-il pas signé, que sa verve satirique, son ardeur railleuse, ses citations inattendues et piquantes lui eussent de suite imprimé son cachet. Il veut déconsidérer le parti royaliste, et il le calomnie en

masse. « Un royaliste n'est autre chose qu'un homme
» qui, ne pouvant se passer d'équipages, de palais, de
» maîtresses, afin de fournir à sa table et à ses plaisirs a
» besoin de saigner le trésor public et de s'abreuver des
» sueurs du peuple. C'est ce que le bon Dieu avait dit
» avant moi dans son Evangile : *Ecce qui mollibus ves-*
» *tiuntur in domibus regum sunt* ; ce qui veut dire :

» Ce n'est point dans le Louvre ou dans Fontainebleau
» Qu'il faut chercher un Sans-Culotte.

» En général, *royaliste* et *sangsue* sont synonymes. »

On voit, dès le commencement de 1792, Camille soutenir, dans le journal de Prudhomme, Robespierre auquel il sacrifie Condorcet et Brissot, Brissot qu'il va combattre corps à corps et étreindre comme tout-à-l'heure il étreignait La Fayette et Bailly, Brissot qui signait à son contrat de mariage et qu'alors il portait aux nues, Brissot qu'il poursuivra de sa haine implacable et de la ruine duquel il pourra se flatter, pour se repentir ensuite d'en avoir été le principal auteur.

Ce fut une affaire particulière qui amena cette rupture féconde en résultats politiques, ou plutôt qui fournit le prétexte d'une rupture depuis longtemps désirée ; car, en mai 1791, nous voyons déjà Brissot et Camille échanger, dans leurs journaux, des paroles aigres-douces.

Depuis son retour à Paris et pour ne pas rester inactif à la charge de la famille de sa femme qui venait de faire des pertes assez considérables par suite du discrédit où étaient tombées les rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris,

Camille Desmoulins s'était décidé à recommencer son ancienne carrière d'avocat. « Après avoir tour à tour » élevé ou abaissé Mirabeau, La Fayette et les Lameth, » selon qu'ils se montraient amis ou ennemis de la nation, » mande-t-il à son père dans une lettre du mois de décembre 1791 ; « après avoir tant contribué à élever » à la mairie et aux places qu'ils occupent mon cher » Pétion et tous nos féaux, Robespierre, Rœdérer, Manuel, etc., je rentre, après la révolution, dans le » barreau et je vais débiter par une cause contre d'André, » qui vient d'assigner en réparation de calomnie la ville » de Marseille, c'est-à-dire la Société des amis de la Constitution de cette ville où tout le monde est Jacobin. »

Camille avait plaidé, en janvier 1792, et devant le tribunal de police correctionnelle la cause d'une dame Beffroy et d'un sieur Iturbide, gens d'assez peu de moralité, s'il faut s'en rapporter à la décision de l'autorité qui fit jeter l'homme à Bicêtre et la femme à l'hôpital de la Salpêtrière, après que le tribunal les eut tous deux condamnés à six mois de prison, celle-ci comme tenant un tripot au passage Radzivil, un repaire de voleurs, celui-là comme escroc au jeu. On n'avait pas tenu compte de l'appel par eux formé contre le jugement qui les avait frappés. Camille fit apposer dans tout Paris un immense placard rouge où il dénonçait à l'indignation publique cette violation du droit commun, « cet abus de pouvoir. »

Après une courte discussion de droit, Desmoulins ajoutait : « Si, lorsque nos ancêtres n'étaient pas corrompus ; si, lorsque Tacite les proposait aux Romains

» comme des modèles de vertu, c'est une vérité histo-
» rique et incontestable que, dans les forêts de la Gaule
» et de la Germanie, nos pères jouaient, au *Trente-et-un*
» et même au *Biribi*, leur liberté individuelle; si ces
» hommes qui avaient la servitude en horreur, mettaient
» pourtant dans un cornet le bonnet de la liberté et se
» faisaient esclaves, tant ils étaient, disent les historiens,
» observateurs religieux de leur parole et gens d'honneur,
» est-il si étrange que cette passion pour les jeux de
» hasard se soit perpétuée de nos jours et se soit renou-
» velée avec fureur, depuis que la Déclaration des Droits
» a proclamé la *liberté de faire tout ce qui ne nuit qu'à*
» *soi-même, sans nuire à autrui?* »

Jusqu'ici rien n'est moins politique que ce second plaidoyer de Camille en faveur de ses clients. Mais le placard rouge était rédigé en termes si virulents, la paradoxale défense publique de la passion du jeu, des coupe-gorge et des tripots, était si dangereuse, que Brissot, dans son journal le *Patriote français*, s'empara de ce fait et prétendit que dans ce placard la morale n'était guères plus ménagée que la modération. Brissot eut d'assez dures paroles contre son jeune ami; celui-ci n'aimait guères la critique. Il écrivit à Brissot et à Gorsas, qui avait, dans le *Courrier*, recueilli l'article de Brissot, et il réclama l'insertion de son placard en guise de réponse et pour mettre le peuple « le juré d'opinion, » dans la possibilité de juger entre lui et ses agresseurs. Si Gorsas déféra aux désirs de Desmoulins, Brissot n'y répondit que par un dédaigneux silence; plus tard, à son refus il

donna pour motif que son journal n'était pas fait pour propager la contagion et répandre le venin.

L'irascible Desmoulins voua dès lors une mortelle haine à Brissot qu'il va partout poursuivre, jusque dans sa vie privée, jusque dans sa famille.

Peut-être les attaques de Brissot ne doivent-elles être regardées que comme un prétexte que Camille s'empressa de saisir. Peut-être faut-il aller plus haut chercher la cause de cette guerre acharnée que Desmoulins va déclarer à Brissot. Camille en ce moment était tout à Robespierre. Robespierre, que la Constitution de 1791 avait empêché d'entrer à l'Assemblée Législative, était jaloux de Brissot député et député influent. Robespierre jetait déjà les bases de sa puissance future et craignait en Brissot un rival puissant. Il exploita la rancune personnelle du faible Camille, jouet constant des faiseurs habiles, et le lança sur leur ennemi commun. Camille alors publia contre Brissot une première brochure qui doit dater des premiers mois de 1792 et qu'il intitula *Brissot démasqué par Camille Desmoulins*. Un an plus tard, c'est-à-dire en avril 1793 à l'époque où s'envenimait la lutte des Montagnards et des Girondins, il écrivit le pamphlet intitulé *Histoire secrète des Brissotins, ou fragments de l'Histoire secrète de la Révolution et des six premiers mois de la République*. Camille se venge d'un acte de courage et de bon citoyen par des dénonciations, la dénonciation son arme favorite, son arme terrible et impitoyable, la dénonciation dont les blessures sont toujours mortelles en temps de révolution. Puis, quand les Girondins poi-

teront leurs têtes sur l'échafaud, Camille pleurera sur eux et sur lui aussi qui les a perdus; Camille se repentira....., toujours trop tard; c'est là son châtiment.

Dans le journal de Prudhomme, dans ses brochures qu'un éditeur refuse de répandre tant elles sont empreintes de fiel et d'aigreur, au club, c'est toujours à Brissot que s'en prend le vindicatif jeune homme.

Ainsi, dans une séance des Jacobins, c'était le 23 avril 1792, la discussion roulait sur l'influence qu'on attribuait à Brissot et à Condorcet. On prétendait qu'à eux se devait le récent ministère où Roland était entré. On les accusait d'entretenir d'actives correspondances avec La Fayette, alors à la tête de son armée dans les Ardennes. Brissot se défendait à la tribune devant le peuple plus puissant que ces hommes accusés d'excès de puissance. Tout-à-coup, des rires ironiques se font entendre, bientôt suivis d'un grand bruit. C'était Desmoulins qui s'agitait dans une tribune publique. Ceux qui voulaient écouter l'orateur se récrient et demandent que les censeurs interviennent. « Il est impossible d'assister à cette séance, » leur dit un des censeurs. « Les propos infames que tient » M. Desmoulins ne se peuvent tolérer. Il est affreux, » après avoir employé tous les moyens d'honnêteté pour » le faire cesser, de lui entendre dire à tue-tête que » l'orateur qui est à la tribune est un coquin. » Le tumulte arrive à son comble. A la porte, l'interrupteur! à la porte, Desmoulins! crient les amis de Brissot. Qu'il s'explique! vocifèrent d'autres clubistes. Camille s'en fut, enchanté de ce scandale, et le lendemain, il racontait

cette scène dans la *Tribune des Patriotes*. On va voir avec quelle effronterie il cherche à s'excuser? non : à insulter plus gravement encore celui qui fut son ami.

« J'ai avoué que Brissot était un écrivain médiocre, » dit-il. « Je lui dois une réparation d'honneur. Justifiant, »
» hier devant les Jacobins, les ministres à qui on faisait
» le reproche de se servir des emplois qu'ils avaient à
» distribuer pour se faire un parti dans la société : Est-il
» possible, s'écriait-il, que l'on fasse ici un reproche au
» ministère de donner des places aux Jacobins. Plût au
» ciel, Messieurs, qu'on pût vous en donner à tous! On
» juge de l'effet que dut produire ce souhait. Je ne pus
» m'empêcher d'admirer l'orateur, et me penchant vers
» l'oreille de mon voisin Duhem : Je ne connais, lui dis-je,
» dans Cicéron ni dans Démosthènes aucun morceau plus
» propre à exciter l'intérêt! Que d'art, le coquin! A ce
» mot, quoique ce cri fût d'admiration, je vis le moment
» où j'allais être traité par nos frères les Brissotins comme
» Panthée le fut par les Ménades. »

Quatre à cinq jours plus tard, c'est avec son imprimeur que Camille se querelle. La scène est toujours aux Jacobins. L'objet en discussion, c'est toujours Brissot. Cet imprimeur, qui se nommait Patris, avait reçu de Camille un pamphlet à mettre sous presse. Quand il en eut pris connaissance, il se sentit tout effrayé de l'incroyable violence au coin de laquelle cette brochure était frappée. Il la rendit à son auteur qui n'eut rien de plus pressé que de courir dénoncer l'imprimeur à la tribune des Jacobins. Ordre à Patris de comparaitre et de se justifier.

Au lieu de se défendre, Patris attaqua son adversaire. Suivant lui, Camille n'était qu'un auteur famélique et faisant de sa plume mercenaire son gagne-pain ; obligé de remuer la boue et de fouiller l'ordure pour y ramasser de quoi manger ; son nom seul était une injure ; c'était la plus vile des créatures, le plus infame des calomniateurs. Cette harangue forme un assez curieux spécimen de l'éloquence en honneur alors. En façon de péroraison, l'imprimeur Patris concluait à ce que, Camille ayant menti à la Société et à lui-même, la Société, qui se devait à elle et devait à lui, Patris, d'exclure Desmoulins du nombre de ses membres, le rayât de ses listes.

Camille demanda la parole ; mais sa voix fut couverte d'abord par les cris des partisans de Brissot accourus en grand nombre à cette intéressante séance. Les Brissotins demandaient que l'affaire fût renvoyée à une commission où ils espéraient sans doute entrer en majorité. Camille, à force de patience, obtint qu'on l'entendrait. Il montra qu'une ligue s'était formée contre lui entre son imprimeur et les amis de Brissot pour étouffer sa voix ; il fit toucher du doigt l'intrigue. Patris prétendait qu'il ne pouvait imprimer la brochure à cause de sa violence ! Était-ce bien cette violence et ses conséquences qui l'empêchaient de livrer ses presses ? Mais la brochure était imprimée ; mais elle était prête ; mais Patris avait envoyé à tous les abonnés de *la Tribune des Patriotes*, à tous les lecteurs et par conséquent à tous les amis de l'auteur, une circulaire où il les avertissait

que la brochure était prête, mais qu'elle ne paraîtrait pas et qu'ils pouvaient faire retirer le montant de leur souscription. Pourquoi ces ruses, pourquoi ces mensonges? C'est que les Brissotins avaient acheté Patris et mettaient des entraves à la liberté de la presse. Camille avait gagné sa cause. On expulsa honteusement Patris qui, le lendemain, eut encore la douleur de se voir fort maltraité par son ennemi dans le journal de Prudhomme. Et il faut dire que l'auteur de la brochure n'y alla point de main morte.

La vie de Desmoulins est pleine de ces incidents qu'un homme plus sérieux ou chercherait à éviter, ou subirait avec ennui, comme on regrette tout ce qui attire sur soi l'attention et la curiosité publiques et toujours gênantes. Camille au contraire aime et recherche tous ces petits scandales. Au milieu des plus graves événements, des ruines qui s'amoncellent autour de lui et qui tout-à-l'heure vont s'amonceler plus nombreuses encore et plus complètes, l'homme de trente ans n'a pas conquis de gravité, d'ampleur; c'est un *farceur*, un paillasse littéraire; il veut rester le bouffon aimé du peuple, bouffon méchant et non gai railleur seulement; il est demeuré l'ardent jeune homme de 1789; il lui reste assez de liberté d'esprit, d'indifférence plutôt, pour rire et s'amuser de tout, pour risquer des pasquinades haineuses semblables à celle dont il poursuit Brissot, son ancien ami, au club et dans son journal. Cette haine contre Brissot, ou plutôt contre le parti qui commence la lutte avec Robespierre et la Montagne, est si furieuse, qu'elle cherche partout une occasion de s'é-

pancher. Cette occasion, il la lui faut à tout prix, au prix même d'une palinodie. On sait comment, dans sa *France Libre* et dans ses *Révolutions de France et de Brabant* Desmoulin a attaqué les prêtres et la religion. Camille est un des héritiers immédiats de Voltaire et a directement reçu le précieux dépôt de l'incrédulité et des railleries impies du maître. Il a osé écrire : « Des prêtres » aux rois, la transition est si naturelle qu'elle est presque » forcée ; *ce sont deux pestes publiques qui se tiennent par » la main.* » Par colère contre Brissot, il va se mentir à lui-même et proclamer la nécessité, au moins momentanée, des cérémonies religieuses dont il s'est tant moqué et que, dès 1789, il aurait voulu voir remplacer par le culte païen d'un Être Suprême.

C'était à la fin de mai 1792. Le jour de la touchante solennité de la Fête-Dieu approchait. On agita la question de savoir si l'on permettrait ou si l'on interdirait toute cérémonie publique et la sortie des processions dans la capitale. La Commune de Paris prit un arrêté aux termes duquel les citoyens furent déclarés libres de tapisser leurs maisons sur le passage des processions ; mais il fut défendu de requérir la garde nationale qui d'ordinaire assistait au cortège. Le journal de Brissot se prononce pour cette mesure contre laquelle, au contraire, protestaient un certain nombre de gardes nationaux. Camille s'empressa de prendre parti contre la Commune, ou plutôt contre Brissot.

« Je crains, » écrivait-il dans le journal de Prudhomme, « que Manuel n'ait fait une grande faute en

» provoquant l'arrêté contre la procession de la Fête-
» Dieu. Mon cher Manuel, les rois sont mûrs, mais le
» bon Dieu ne l'est pas encore. Notez que je dis le bon
» Dieu et non pas Dieu, ce qui est bien différent. Oh !
» que le Comité autrichien (les royalistes), a eu plus
» d'esprit cette fois ! Voyez le magnifique reposoir qu'il
» fait construire *ad majorem Dei gloriam*. Quant à moi,
» je dépose aux archives nationales et ce numéro et ceux
» des *Révolutions de France et de Brabant* qui l'ont pré-
» cédé, comme un monument de mon bon sens quelque-
» fois, et une sorte de protestation que je n'ai pris au-
» cune part à tant de bévues des patriotes ; que je ne
» puis être responsable de leurs fautes et de tant de
» plaies déjà faites à la France, dont je demande pardon
» à la Nation, à Dieu, aux Colonies, aux Avignonnais,
» aux Jacobins fusillés au Champ-de-Mars, etc., etc.,
» tous événements dont je prie la postérité de ne pas
» charger ma mémoire, comme celle du pouvoir exé-
» cutif mal vu des généraux toujours comtes ou marquis,
» et de Brissot et des Brissotins tout au moins fats et
» orgueilleux. »

Maintenant, Camille n'abandonnera Brissot que quand il sera tombé. C'est au profit de Robespierre déjà grand, de Danton qui grandit, qu'il combat « Clavière, Brissot, » M^{me} Rolland, M^{me} Condorcet, le caméléon Condorcet, » etc., ce qu'on appelle la députation de Bordeaux », les futurs Girondins de 1793. Nous ne multiplierons donc pas à l'excès les extraits des journaux écrits partiellement ou en totalité par Camille Desmoulin. Ce que nous

en avons donné suffit pour faire connaître et la pensée, et le style, et le faire de l'écrivain. D'ailleurs nous retrouverons deux fois encore le journaliste ; la première quand il faudra pousser aux excès, la seconde quand il faudra gémir sur ces excès et essayer d'y mettre terme. De plus, Camille nous convie à des scènes plus animées, plus tristes s'il est possible, à la chute de la royauté dont il a préparé la ruine par ses articles, dont il va hâter la fin tragique par ses complots, en attendant que par ses votes il envoie à l'échafaud le représentant du principe royal.

VII.

Nous sommes en plein mois de juillet 1792, époque sinistre comme un présage de mort. Les Girondins rompent tout rapport avec le roi dans la lettre menaçante où Roland donne sa démission de ministre et proclame que la révolution, faite dans les esprits, s'achèvera au prix du sang et sera cimentée par lui : terrible oracle que les Montagnards se chargeront d'accomplir, même en versant le sang des Girondins. Le faubourg *de gloire*, le terrible faubourg St-Antoine où règne en maître Santerre, Santerre l'ami de Desmoulins, s'agite sourdement. On sent l'insurrection qu'on ne voit point encore. On sait que six cents Marseillais, appelés par Barbaroux et au-devant desquels Camille courra tout-à-l'heure, marchent sur Paris en se recrutant parmi tout ce que le Midi, le Lyonnais et la Bourgogne possèdent de plus mauvais comme population. On conspire à Charenton; Camille y

fait des motions avec l'ex-capucin Chabot, qui l'accompagnera dans le suprême voyage pour l'éternité.

Malgré ces sourds roulements du plus terrible orage qui jamais ait grondé sur les sociétés, on trouve encore le temps de rire les uns des autres, fatale gaité qui envenime les querelles et les rendra mortelles. Camille Desmoulins, qui avait tant ri de tout son entourage, fut aussi bafoué. Il parut, vers ce moment, une caricature très-spirituelle qui représentait une scène de dégel. Aux rayons ardents d'un soleil fleurdelysé, le colosse de neige de la Liberté s'affaissait sur sa base. La cour, du haut d'un balcon, assistait et applaudissait à ce plaisant spectacle et envoyait une armée de charretiers qui, à grands renforts de pelles et de balais, déblayaient le terrain d'une masse d'immondices qui n'étaient autres que les sans-culottes, dont les principaux gisaient déjà pêle-mêle sur un immense tombereau aux armes de France. Les jambes de Prudhomme, le collaborateur de Camille, sortaient de la charrette où des fuyards allaient bientôt le rejoindre. Parmi ceux-ci qui se sauvaient pour éviter d'abord le choc de leur idole dont la statue se dégelait et tombait, ensuite l'ignoble tombereau, nous remarquons l'étourdi *Janot Desmoulins*, ou mieux Camille Desmoulins qui, coiffé du bonnet des esclaves phrygiens, se sauve à toutes jambes, emportant dans ses bras la fameuse Lanterne dont il s'est constitué le procureur, le pourvoyeur. Mais le poids de la Lanterne le fait trébucher. Il tombe avec elle et l'écrase de son corps.

Cette caricature eut un succès énorme... parmi les

amis du roi. Mais Camille, avant de se venger lui-même, fut vengé bientôt par la section des Quinze-Vingts qui déclara publiquement « à toute l'Europe que l'auteur des » *Révolutions de France et de Brabant* avait bien mérité » de la patrie. »

Desmoulins avait bien d'autres soucis plus graves que celui que pouvait amener dans son âme une caricature plus ou moins spirituelle et mordante. En ce moment, il conspirait à Charenton, et il touchait à l'heure heureuse où sa femme allait le rendre père.

Dans une lettre qu'il écrivait à son père, en avril 1792, il lui avait annoncé cette grande nouvelle et s'excusait de ne pouvoir acheter la maison de Guise où il était né. « La » proposition que vous me faites », dit-il, « n'aurait pu » vous venir à l'idée, et je vois bien que vous n'avez pas » lu mon dernier ouvrage : *Brissot démasqué*. Vous y auriez vu l'exposé naïf de ma fortune. J'ai reçu en dot » 100,000 francs en contrats constitués sur la ville au » denier 4, ce qui me fait 4,000 livres de rentes et » 12,000 francs en deniers convertis en trousseau, mobilier et acquittement de dettes. Comment voulez-vous » que, dans un moment où tout est renchéri plutôt de » moitié que du tiers, avec 4,000 livres de rentes je » puisse acheter un bien de 30,000 francs ? Votre maison, » la maison natale, n'est chère ; personne ne connaît » mieux que moi le plaisir qu'éprouva Ulysse en voyant » de loin la fumée d'Ithaque ; mais avec 4,000 francs qui, » dans la circonstance présente ne valent guères plus de » 2,000 livres de rentes, comment pourrais-je acheter

» une maison de 30,000 livres, surtout quand je vais tout
» à l'heure avoir un enfant, et que je sens déjà la charge
» de la paternité par les frais de layette et la tendre
» sollicitude d'une mère qui, dès à présent, s'inquiète
» des besoins de son fils et l'aime presque à me rendre
» jaloux ? »

Ce fut le 6 juillet 1792 qu'un fils lui naquit, un fils auquel il ne serait pas donné de connaître et d'aimer son père si ardent, si coupable, si malheureux, sa mère, si belle, si pure, si regrettable !

La mode était à l'athéisme. Camille voulut que son fils, un Romain comme lui, auquel il donna deux noms de héros latins, Horace-Camille, ne reçût pas ses prénoms de la religion, mais de la loi seule. Le 8 juillet, accompagné de deux de ses amis politiques, le fameux Leconte de Versailles et Merlin de Thionville, il présenta son enfant à l'officier municipal. Les phrases dont le nouveau père requit l'insertion au procès-verbal de la constatation de naissance du petit Horace, sont trop curieuses pour que nous veuillons les passer sous silence. « La liberté des cultes étant décrétée par la Constitution, disait Desmoulins, et aussi par un décret de l'Assemblée nationale législative relatif au mode de constater l'état civil des citoyens autrement que par des cérémonies religieuses, il doit être élevé dans chaque municipalité chef-lieu un autel sur lequel le père, assisté de deux témoins, présenterait à la patrie ses enfants. Le comparant, voulant user des dispositions de la loi constitutionnelle, voulant s'épargner un jour, de la part de

» son fils , le reproche de l'avoir lié par serment à des
» opinions religieuses qui ne pouvaient pas encore être
» les siennes , et de l'avoir fait débiter dans le monde
» par un choix inconséquent entre neuf cents et tant de
» religions qui partagent les hommes , dans un temps où
» il ne pouvait pas seulement distinguer sa mère , » etc.

On ne discute plus cet étrange scepticisme de Camille à l'encontre des religions. On ne prouve pas qu'un père intelligent a le droit , disons plus , le devoir de forcer la jeune âme de son enfant, non pas à faire un choix entre plusieurs religions , mais à accepter ce choix tout fait, quand entre ces religions l'une est grande, élevée, civilisatrice, et les autres arriérées, corruptrices, superstitieuses, abrutissantes. Ce droit et ce devoir ne se démontrent pas, pas plus que le droit et le devoir de choisir pour un fils entre une éducation qui développe et grandit son esprit et une éducation qui le retrécit, entre une carrière d'avenir et une carrière sans issue, entre une conduite morale et qui honore et une conduite ignoble et qui compromet à toujours. Un père est un guide qui n'a pas sa liberté d'action et qui encourt une double responsabilité, la sienne comme maître, celle de la perte de son fils qui s'égarerait par la faute de ses parents ; et la religion ressemble aux idées ; elle n'existe que par la transmission ; on ne la trouve pas en soi ; elle s'apprend ; elle se communique. En ce sens, Camille, s'il méprisait et condamnait la religion catholique, avait mission, non pas d'abandonner son enfant à son propre jugement, mais de préparer ce jugement et surtout de l'engager par avance par un acte qui lie.

Ce fut par le nom du fils de Camille que s'ouvrit la série des inscriptions républicaines de l'état civil de la municipalité de Paris. C'est ce qui engagea sans doute le sceptique jeune homme à demander l'insertion de sa profession de foi d'indifférence en matière de religion, pour qu'elle portât ses fruits.

Le lendemain, le petit Horace, que sa mère trop délicate ne pouvait allaiter, fut remis à une nourrice de l'Île-Adam où se trouvait déjà l'enfant de Danton. « Je souhaite » que la révolution, si elle se consomme, lui soit plus » heureuse qu'à vous », écrivait de Guise, à Camille, M. Desmoulins père, qui semble tout d'un coup inspiré de l'esprit de prophétie et dont la tendresse perce les espaces comme à l'aide d'un accès de seconde vue.

De Camille, père de famille, arrivons à Camille conspirateur.

On touchait aux derniers jours qui précédaient immédiatement la fête anniversaire de la Grande Fédération de 1789. Les conjurés, tous chefs des clubs des Cordeliers et des Jacobins, Danton, Santerre, Momoro, Chabot, Camille, la future Montagne, réunis chaque nuit dans une petite maison perdue sur les bords de la rivière, et où déjà l'on avait préparé le premier envahissement des Tuileries du 20 juin précédent, délibéraient sur la question de savoir si le 14 juillet, date de la fête, ne serait point aussi celle de l'insurrection et de l'affranchissement. On reconnut que rien n'était prêt encore, ni les moyens matériels, ni l'esprit du peuple. La grande insurrection fut ajournée. Mais Camille reçut la mission d'ap-

prendre au peuple, sous prétexte de lui conseiller la prudence et la tranquillité, qu'à un jour prochain on aurait besoin de lui et qu'il devait se tenir prêt, manœuvre dont la presse démagogique a abusé de nos jours, et qui maintenant est usée jusqu'à la corde, mais qui, neuve alors, devait produire et produisit tout son effet.

Le 15 au soir, c'était séance aux Jacobins. Camille y parut et monta à la tribune. « Il se trame un grand » complot, » dit-il : « n'en doutez pas. On assure que » Lukner a été vu à Paris. La Fayette y est arrivé déjà ; » on veut nous effrayer par le bruit d'un massacre pour » demain ; cela n'est pas possible. Leur projet pourrait » être un enlèvement. Il faut bien prendre garde de ne » pas légaliser en quelque sorte une telle démarche par » des opinions hasardées prononcées dans cette société, » telle par exemple que celle que je viens d'entendre et » de ne prêter serment qu'à la Nation et à la loi (avis que » Carra venait d'ouvrir). On dira que des hommes ont » refusé de prêter le serment constitutionnel, et on dira » aux soldats qu'eux ils l'ont prêté ce serment constitu- » tionnel. Sans doute, les généraux ne peuvent avoir » d'autre projet que d'enlever le roi, de le mener dans » les armées qui se joindraient peut-être aux Autrichiens, » sous le prétexte de la Constitution. Prêtons donc le » serment ordinaire, et si le pouvoir exécutif ne tient » pas le sien, punissons-le, destituons-le s'il le faut, » mais ne nous écartons pas de la Constitution. »

On sait ce que fut la fête, nous nous trompous : la cérémonie. La reine y fut constamment insultée. Sur le

passage du cortège, des inscriptions menaçantes pouvaient faire pressentir au roi le sort qui l'attendait. Louis XVI refusa de mettre le feu à l'Arbre de la Féodalité, en disant qu'il n'y avait plus de féodalité. Un représentant de l'Aisne, Jean Debry, saisit la torche repoussée par le roi et alluma l'incendie qui dévora les armoiries, les titres de noblesse, les parchemins féodaux ; mais, ainsi que le lui avait conseillé son orateur favori, le peuple des faubourgs ne remua pas. Cependant, son exaspération était portée à l'excès. Des placards incendiaires couvraient les murs. Le peu de royalistes qui restaient à Paris, se voyaient en but aux insolences de la populace, aux sévices même. Les conciliabules dans la petite maison de Charenton étaient plus fréquents que jamais. Pétion, Marat, Robespierre, Danton, Westermann. Lajousky, Santerre, Carra, Camille Desmoulin, y avaient constitué en permanence un Directoire insurrectionnel.

Tous ceux qui se sentent énergie, colère, influence, courage, talent, sont là, complotant la ruine, hélas ! trop facile alors, de l'ancienne société attaquée par tous, abandonnée par tous.

Mais de tous ces hommes exaltés qui méritera l'honneur d'être proclamé chef de l'insurrection ? Sera-ce Camille, dont la verve cynique plaît aux masses, dont l'audace amusante les transporte, dont la plume tue comme une épée, dont les dénonciations sont mortelles ? Non ; il ne sait pas et ne peut pas parler, tonner, mugir sur la place publique. Il faut une voix de taureau d'airain et

l'encolure d'un géant pour forcer l'attention de la foule en un jour d'émeute. La foule a ses tempêtes comme la mer ; il ne faut rien moins que les éclats du tonnerre pour se faire entendre par-dessus la mer et le peuple en furie. C'est Danton, taillé en hercule, qui sera ce chef, et non le fin et beau phraseur Desmoulins. Cependant, s'il sert en sous-ordre dans la démagogie, Camille peut se flatter d'occuper encore parmi ses courtisans un rang élevé.

Il est l'ami de Danton, son inspiration, sa plume, son seye, son bras droit.

L'insurrection avait été fixée au 26 juillet. On devait, pour soulever, pour *colérer* le peuple, profiter d'un festin civique qui se donnait sur la place de la Bastille, sorte d'agape révolutionnaire où chaque convive apportait son plat, sa bouteille et son enfant, pique-nique public où les tables reposaient sur les pierres de la vieille forteresse démolie il y avait trois ans, où les couplets à boire se composaient du *Ça ira*, de la hideuse Carmagnole, et de ces hymnes soi-disant patriotiques au bruit desquelles se firent toutes les sanglantes journées de la Révolution.

A quelques pas de la Bastille, s'élevait un cabaret Morgne à l'enseigne du Soleil-d'Or. C'était là que les meneurs du complot se tenaient, attendant que l'ivresse du vin, de la politique et du tapage, leur livrât le peuple monté au point convenable et ne devant plus s'arrêter que devant le triomphe. Camille y était. Vers neuf heures du soir, le Comité insurrecteur, croyant le moment ve-

nu, voulait donner le signal de la révolte en arborant le drapeau rouge derrière lequel on entraînerait les fédérés des provinces, le peuple des faubourgs, vers le palais des Tuileries. Mais le maire de Paris, Pétion, qui, dans toute cette affaire du 10 août, joue, soit à Charenton, soit aux Tuileries, le rôle d'un trembleur, ne voulut pas que la conspiration éclatât ce jour-là.

Camille, l'écrivain du peuple, avait été envoyé à la Commune à la tête d'une députation ; il avait la mission de stimuler Pétion. Voici quelques détails sur son ambassade à l'Hôtel-de-Ville ; nous les extrayons d'une lettre qu'il écrivait de Charenton à sa femme : « Ma chère Lucile, mon amie, ma vie, ne sois pas inquiète. J'ai été entraîné ce matin, par Panis, avec Danton et Fréron chez Santerre. Hier j'ai lu mon discours à la Commune, où il a eu le plus grand succès. Applaudissements fraternétiques des pieds et des mains. Quand je suis descendu de l'Hôtel-de-Ville, j'ai trouvé en bas une multitude de mes frères les sans-culottes qui m'attendaient, qui ont crié *brave Camille!* me pressant les mains. Tous voulaient m'embrasser. La jalousie de Pétion a éclaté ; il s'est opposé à l'impression. Je lui ai répondu vertement. J'ai vu ce matin les Brestois arrivant avec des canons, criant à *bas le veto!* Demain, grand dîner à la Bastille, de tous les fédérés et sans-culottes. Demain j'irai te rejoindre, chère amie ; je t'embrasse mille fois. Tout va bien. P. S. Ce soir, on réinstalle Manuel ; il faut que j'y sois. »

Camille nous parle bien de son discours à Pétion ;

mais ce qu'il ne nous apprend pas, bien qu'il soit facile de le deviner, c'est que rien ne fut violent, exagéré, incendiaire, comme ce discours; c'est qu'il y demandait « quelques mois d'anarchie; » c'est qu'il appelait à grands cris une nouvelle loi *Valeria* qui aurait permis de tuer tout homme soupçonné d'incivisme, sauf plus tard à prouver sa culpabilité.

On renvoya au 4 août la seconde séance du Comité insurrecteur qui se réunit au Cadran-Bleu sur le boulevard. Camille s'y trouvait encore avec tous les chefs du complot, avec les fédérés de Brest, avec les principaux Marseillais arrivés à Paris le 29 juillet et au devant desquels il avait été à Charenton pour fraterniser, pour faire connaissance, échanger des projets. En voyant entrer dans la ville, mêlés, confondus, s'embrassant, enlacés, les révolutionnaires de Paris et les révolutionnaires du Midi, on savait d'avance pour quelle œuvre ils s'entendaient si bien; le mot insurrection était dans toutes les bouches avec le mot violence. Le 4 août, on décida que le lendemain serait le grand jour du soulèvement. On se partagea les rôles: à Westermann, à Santerre, la direction des combattants; à Dauton, la prise de possession de la Commune, centre et but de toutes les émotions populaires; à Camille la mission de préparer dans son journal l'insurrection et d'échauffer les enthousiasmes. Une seconde fois l'affaire avorta; on convint d'attendre quelques jours encore; les rassemblements ne se montraient point assez nombreux, assez animés, assez violents; les clubs n'étaient point sans doute assez

montés. On voulut attendre le commencement de la discussion sur la suspension du roi, annoncée pour une époque très-rapprochée. Enfin, il manquait un prétexte.

Ce prétexte, on le trouva dans l'acquiescement de La Fayette, ce général au nom abhorré, que Camille avait couvert de ridicule, et que l'Assemblée Nationale avait renvoyé absous de banales accusations de trahison contre la Nation. Le 8 août, le peuple, indigné, insultait et maltraitait des députés. Pendant la nuit, les clubs avaient travaillé cette colère transformée en rage. Le 9, le Comité insurrectionnel secret fixa le mouvement au lendemain. Le lendemain, au lever du soleil, tout était fini.

Ce n'est point à nous à raconter cette grande et lugubre page de notre histoire. Nous n'avons à faire voir que la part qu'y prit l'homme dont nous écrivons la vie.

Dans la journée, nous trouvons aux Cordeliers Camille, qui s'est joint à ses nouveaux amis les Marseillais. C'est Danton qui occupe la tribune et souffle la haine qui, portée sur les ailes de sa puissante parole, envahit tous les cœurs. Tout d'un coup retentit une détonation, signal convenu sans doute et à l'aide duquel on veut faire croire à une agression contre le peuple. On crie aux armes. Camille, suivi de Chabot, se jette par les rues, appelant le peuple à la révolte. Il a reçu de Danton mission de faire sonner le tocsin. Sur sa route, il rencontre bien des gens indécis, bien des gens qui ont peur, quelques hommes restés fidèles au roi, à la grande cause de l'ordre. Il s'arrête un moment; il leur parle; il les

exhorte : il les encourage. Aux uns, c'est avec la menace qu'il s'adresse, aux autres, c'est avec des supplications ! L'ardent jeune homme essaie de faire passer sa passion dans toutes les âmes. Toujours suivi de Chabot, il court haranguer les faubouriens de Saint-Antoine, ce quartier prêt pour toutes les émotions populaires et où se rassemblent comme d'instinct tous les turbulents de Paris.

Mais sa suite s'est emparée de quelques Sections ; mais il a donné l'ordre de sonner le tocsin ; mais les lugubres volées ébranlent l'air et les masses. Au premier coup de la cloche, toutes les cloches se réveillent et appellent le peuple aux armes.

Pendant que les hommes s'agitent, les femmes se désolent. « Qu'allons-nous devenir ? » écrit la pauvre femme de Camille sur les feuillets d'un livre où, chaque soir, elle consigne ses impressions, ses souvenirs de la journée, touchante coutume à laquelle nous devons une page de l'histoire intime et en même temps politique de Desmoulins. « Qu'allons-nous devenir ? je n'en puis plus ? » Camille, ah ! mon pauvre Camille, que vas-tu devenir ? » Je n'ai plus la force de respirer. C'est cette nuit, la nuit fatale. Mon Dieu ! s'il est vrai que tu existes, sauve donc des hommes qui sont dignes de toi ! Nous voulons être libres : ô Dieu ! qu'il en coûte. Pour comble de malheur, le courage m'abandonne. — Jeudi, 9 août. »

Et l'on se rappelle que Lucile est à peine remise des fatigantes douleurs d'une maternité récente. N'aura-t-elle pas à pleurer tout à l'heure sur le père de son enfant, soit qu'il périsse au cœur de son succès, au sein de

dangers qu'elle s'exagère, d'une lutte à laquelle Camille ne prendra part que de loin, soit qu'il doive plus tard porter la peine d'une défaite possible quoiqu'improbable ?

Laissons encore parler cette pauvre femme. Elle racontera bien mieux que nous les angoisses de son âme, les exagérations de sa tendresse, son amour, ses douleurs, sa joie, tout ce qui la rend si purement, si adorablement intéressante. Voici ce que le 12 décembre, après le triomphe sanglant des Tuileries, elle écrivait sur ses tablettes :

« Quelle lacune depuis le neuf août ! que de choses !
» quel volume j'aurais fait si j'avais continué. Comment
» me rappeler tant de choses ? N'importe, je vais en re-
» tracer quelque chose. Le 8 août, je suis revenue de la
» campagne. Déjà tous les esprits fermentaient bien fort.
» On avait voulu assassiner Robespierre. Le 9, j'eus des
» Marseillais à diner ; nous nous amusâmes assez. Après
» diner, nous fûmes tous chez M. Danton. La mère pleu-
» rait, elle était on ne peut plus triste ; son petit avait
» l'air hébété ; Danton était résolu. Moi, je riais comme
» une folle. Ils craignaient que l'affaire n'eût pas lieu.
» Quoique je n'en fusse pas du tout sûre, je leur disais,
» comme si je le savais bien, qu'elle aurait lieu. Mais
» peut-on rire ainsi ? me disait madame Danton. Hélas !
» lui dis-je, cela me présage que je verserai bien des
» larmes peut-être ce soir. Sur le soir, nous fûmes recon-
» duire madame Charpentier (1). Il faisait beau, nous

(1) Parente de Danton.

» fimes quelques tours dans la rue ; il y avait assez de
» monde. Nous revînmes sur nos pas , et nous nous as-
» sîmes tout à côté du café (1). Plusieurs sans-culottes
» passèrent en criant : *vive la Nation!* puis des troupes
» à cheval, enfin des foules immenses. La peur me prit.
» Je dis à madame Danton : Allons-nous-en. Elle rit de ma
» peur ; mais à force de lui en dire , elle eut peur à son
» tour , et nous partîmes. Je dis à sa mère : Adieu ; vous
» ne tarderez pas à entendre sonner le tocsin. En arri-
» vant chez Danton , j'y vois madame Robert et bien d'au-
» tres. Danton était agité. Je courus à madame Robert
» et lui dis : Sonnera-t-on le tocsin ? — Oui , me dit-elle ,
» ce sera ce soir. J'écoutai tout , et ne dis pas une pa-
» role. Bientôt je vis chacun s'armer. Camille, mon cher
» Camille arriva avec un fusil. O Dieu ! je m'enfonçai
» dans l'alcôve, je me cachai avec mes deux mains et
» me mis à pleurer ; cependant, ne voulant point montrer
» tant de faiblesse et dire tout haut à Camille que je ne
» voulais pas qu'il se mêlât dans tout cela , je guettaï le
» moment où je pourrais lui parler sans être entendue,
» et lui dis toutes mes craintes. Il me rassura en me di-
» sant qu'il ne quitterait pas Danton. J'ai su depuis qu'il
» s'était exposé. Fréron avait l'air d'être déterminé à
» périr. « Je suis las de la vie , disait-il , je ne cherche
» qu'à mourir. » Chaque patrouille qui venait, je croyais
» les voir pour la dernière fois. J'allai me fourrer dans

(1) Café de la place de l'Odéon.

» le salon , qui était sans lumière , pour ne point voir
» tous ces apprêts. Personne dans la rue.

» Tout le monde était rentré. Nos patriotes partirent.
» Je fus m'asseoir près d'un lit, accablée, anéantie, m'as-
» soupissant parfois, et lorsque je voulais parler, je dé-
» raisonnais. Danton vint se coucher. Il n'avait pas l'air
» fort empressé, il ne sortit presque point. Minuit ap-
» prochait. On vint le chercher plusieurs fois; enfin il
» partit pour la Commune. Le tocsin des Cordeliers
» sonna : il sonna longtemps. Seule, baignée de larmes,
» à genoux sur la fenêtre, cachée dans mon mouchoir,
» j'écoutais le son de cette fatale cloche. En vain venait-
» on me consoler. Le jour qui avait précédé cette fatale
» nuit me semblait être le dernier. Danton revint. Ma-
» dame Robert, qui était très-inquiète pour son mari qui
» était allé au Luxembourg, où il avait été député par sa
» Section, courut à Danton, qui ne lui donna qu'une
» réponse très-vague. Il fut se jeter sur son lit. On vint
» plusieurs fois nous donner de bonnes et mauvaises
» nouvelles. Je crus m'apercevoir que leur projet était
» d'aller aux Tuileries. Je le leur dis en sanglottant; je
» crus que j'allais m'évanouir. En vain madame Robert
» demandait des nouvelles de son mari; personne ne lui
» en donnait. Elle crut qu'il marchait avec le faubourg.
» S'il périt, me dit-elle, je ne lui survivrai point. Mais
» ce Danton, lui, le point de ralliement! si mon mari
» périt, je suis femme à le poignarder. » Ses yeux rou-
» laient. De ce moment, je ne la quittai plus. Que savais-
» je, moi, ce qui pouvait arriver? Savais-je de quoi elle

» était capable? Nous passâmes ainsi la nuit dans de
» cruelles agitations. Camille revint à une heure; il s'en-
» dormit sur mon épaule. Madame Danton était à côté
» de moi, qui semblait se préparer à apprendre la mort
» de son mari. « Non, me disait-elle, je ne puis plus
» rester ici. »

« Le grand jour étant venu, je lui proposai de venir
» se reposer chez moi. Camille se coucha. Je fis mettre
» un lit de sangle dans le salon avec un matelas et une
» couverture, elle se jeta là-dessus et prit quelque repos.
» Moi je fus me coucher et m'assoupis au son du tocsin,
» qui se faisait entendre de tous côtés. Nous nous le-
» vâmes. Camille partit en me faisant espérer qu'il ne
» s'exposerait pas. Nous fîmes à déjeuner. Dix heures,
» onze heures passent sans que nous sachions quelque
» chose.

» Nous prîmes quelques journaux de la veille, assises
» sur le canapé du salon; nous nous mîmes à les lire.
» Elle me lisait un article; il me sembla, pendant ce
» temps, que l'on tirait le canon. J'en entendis bientôt
» plusieurs coups sans en rien dire: ils devinrent plus
» fréquents. Je lui dis: « On tire le canon. » Elle écoute,
» l'entend, pâlit, se laisse aller et s'évanouit. Je la dés-
» habillai. Moi-même, j'étais prête à tomber là, mais la
» nécessité où je me trouvais de la secourir me donna
» des forces. Elle revient à elle. Jeannette (1) criait
» comme une bique. Elle voulait rosser la M. V. Q., qui

(1) Cuisinière de Camille.

› disait que c'était Camille qui était la cause de tout cela.
› Nous entendîmes crier et pleurer dans la rue, nous
› crûmes que Paris allait être tout en sang. Nous nous
› encourageâmes, et nous partîmes pour aller chez
› Danton. On criait aux armes, et chacun y courait. Nous
› trouvâmes la porte de la cour du Commerce fermée (1).
› Nous frappâmes, criâmes, personne ne nous venait
› ouvrir. Nous voulûmes entrer par chez le boulanger, il
› nous ferma la porte au nez. J'étais furieuse; enfin on
› nous ouvrit. Nous fûmes assez longtemps sans rien
› savoir. Cependant, on vint nous dire que nous étions
› vainqueurs. A une heure, chacun vint nous raconter
› ce qui s'était passé. Quelques Marseillais avaient été
› tués. Mais les récits étaient cruels. Camille arriva et
› me dit que la première tête qu'il avait vue tomber
› était celle de Suleau. Robert était à la Ville, et avait
› sous les yeux le spectacle des Suisses qu'on mas-
› sacrait. Il vint après le dîner, nous fit un affreux récit
› de ce qu'il avait vu, et toute la journée nous n'enten-
› dîmes parler que de ce qui s'était passé. Le lendemain
› 11, nous vîmes le convoi des Marseillais. O Dieu! quel
› spectacle! Que nous avons le cœur serré! Nous fûmes,
› Camille et moi, coucher chez Robert. Je ne sais quelle
› crainte m'agitait; il me semblait que nous ne serions

(1) Danton habitait un appartement dans le passage du Commerce au-dessus de la porte d'entrée du côté de la rue de l'Ecole de Médecine. M. Gely, son beau-père, y demeure encore en ce moment.

(Notes de M. Matton)

» pas en sûreté chez nous. Le lendemain 12, en rentrant, » j'appris que Danton était ministre »

Quelle scène ! quelle tristesse profonde ! Voilà la vie intime du conspirateur et du meneur d'hommes ! On s'habitue à se les figurer grands, tout d'une pièce, coulés en bronze, parce qu'on ne les voit que dans l'histoire. On ne leur soupçonne pas un cœur ; on croit qu'ils n'ont pas aimé, parce que jamais le *Moniteur* et les journaux impitoyables du temps ne vous parlent que de leurs discours, des insultes dont ils se fouettent réciproquement le visage, des accusations qu'ils se prodiguent, et enfin de leur mort sanglante et prématurée ; mais on aime à les savoir hommes. On leur pardonne beaucoup quand on sait qu'ils ont beaucoup aimé. On se réconcilie presque avec eux quand on les voit s'attendrir aux pleurs et aux attendrissements de leurs femmes. Et ce contraste, cependant, les rend plus terribles encore.

La tâche de Camille n'était point achevée. Il abandonna sa femme encore en pleurs, pour aller, dans la soirée du 10 août et avant la bataille, avec Robespierre, Danton, Marat, Fabre d'Eglantine, et les principaux Jacobins, s'emparer de la Commune et y composer un gouvernement provisoire tout prêt depuis longtemps déjà, et se mettre ainsi plus intimement que jamais avec les électeurs qui, dans quelques jours, lui confieront le mandat de député si ardemment désiré par lui depuis le mois de mai 1789, et l'enverront siéger à la Convention.

Il est une coïncidence étrange et qui nous a vivement frappés, qu'une fois déjà nous avons indiquée en passant ;

c'est celle-ci : Deux des hommes qui ont eu le plus d'action, dans cette nuit du 10 août, par leur position, par leur influence en sens contraire, l'un pour le peuple, l'autre pour le roi, l'un Camille Desmoulins, l'autre M. le comte d'Hervilly, étaient du même pays, presque du même âge. M. d'Hervilly, qui commandait le château des Tuileries et qui se montra si grand, si fidèle, si héroïque, avait sa famille à Leschelles, tout près de Guise, patrie de Camille Desmoulins, qui se montra, lui, si hostile, si acharné, si agressif !

Nous avons laissé Camille à la Commune où, entouré des principaux sectionnaires, il remplaçait les anciens magistrats violemment expulsés. C'est là que Danton vint le chercher pour lui apprendre qu'il était temps de profiter de leur succès ; que toutes les grandes positions appartenaient aux grands faiseurs, aux journalistes qui commencent leur long règne ; que l'Assemblée Nationale venait de le nommer ministre de la justice et que lui, Danton, lui ministre, n'avait point oublié son ami, et venait lui demander s'il voulait être son secrétaire-général, presque un second ministre. Camille accepta.

Aussitôt leur entrée au ministère, Danton dicta et Camille rédigea une proclamation à la magistrature de France. C'est un long pamphlet contre les anciens abus, contre les anciens despotismes, un immense lieu-commun plein de bouffissure. Quel spectacle ! le petit et inconnu avocat Guisard qui parle en docteur, en maître, à tous les magistrats de la France..... !

Le jeune ambitieux touche aux premières dignités de la Nation ; il s'exalte , il rayonne . Il sait les dangers qu'il a courus ; il s'étonne de les avoir traversés . « Mon ami » Danton est devenu ministre de la justice par la grâce » du canou ; cette journée sanglante devait finir , pour » nous deux surtout , par être élevés ou hissés en- » semble . Il l'a dit à l'Assemblée Nationale : Si j'eusse » été vaincu , je serais criminel . » Insensé ! qui essaie de se persuader que le succès absout de la faute , que l'émeute heureuse n'est point un crime ! Et l'histoire ?

Alors il raille son père . « Me voilà logé au palais des » Maupeou et des Lamoignon . Malgré toutes vos pro- » phéties que je ne ferais jamais rien , je me vois élevé » à ce qui était le dernier échelon de l'élévation d'un » homme de notre robe , et , loin d'en être plus vain , je » le suis beaucoup moins qu'il y a dix ans , parce que » je vau beaucoup moins qu'alors par l'inagination , » la chaleur , le talent et le patriotisme que je ne dis- » tingue pas de la sensibilité , de l'humanité et de l'amour » de ses semblables que les années refroidissent . »

Alors il raille ses compatriotes qui l'out méconnu dans sa médiocrité , qui vont le hair parce qu'il est grand . C'est la seconde fois que nous citons ce passage de sa correspondance ; il en vaut la peine . « Le vésicule de » vos gens de Guise , si pleins d'envie , de haines et de » petites passions , va bien se gonfler de fiel aujourd'hui , » à la nouvelle de ce qu'ils vont appeler ma fortune . »

Puis , tout-à-coup , il se sent pris de tristesse et il ajoute : « De ma fortune qui n'a fait que me rendre plus

» mélancolique, plus soucieux, et me faire sentir plus
» vivement tous les maux de mes concitoyens et toutes
» les misères humaines. »

Ce retour sur lui-même lui rappelle d'anciens et jolis souvenirs. L'homme se dégrise; l'homme d'Etat s'oublie un moment. Autrefois, lors d'une de ses rares apparitions à Guise, il avait rencontré dans sa famille une jolie jeune fille, M^{lle} Flore Godard, de Wiège, et, pendant quelques jours, il avait cru l'aimer. Peut-être la jeune fille le dédaigna-t-elle parce qu'il n'était rien alors, et il veut qu'elle se repente. « J'ai appris que ma cousine Flore » vient de se marier, veuillez lui faire mes compliments. » On raconte que, Camille allant au supplice, celle qui fut autrefois Flore Godard et qui alors habitait Paris avec son mari, se trouva sur le passage du sinistre cortège et recueillit un des derniers regards de l'infortuné. Quelles durent être désolées les pensées échangées dans ce muet adieu !

Cette lettre est vraiment une fidèle image de la légèreté et de l'inconstance de Camille, de sa facilité à passer d'une idée à une autre idée que la première n'a point enfantée. Il vient de parler de sa famille. Sans transition, brusquement, il aborde les affaires publiques dans le même alinéa. « Je crois la liberté affermie par la Révo- » lution du 10 août. Il nous reste à rendre la France » heureuse et florissante autant que libre; c'est à quoi je » vais consacrer mes veilles. » Immédiatement après ces élans généreux comme en ont par centaines tous les ambitieux, sauf à les oublier bientôt, Camille reparle af-

fares d'intérêt, pour revenir encore à la politique. « Nous » sommes entrés ici, comme vous le voyez, par la » brèche du château des Tuileries, et je ne vois guère que » les Hulans et les Tyroliens qui puissent nous chasser » de la place Vendôme. » Le républicain compte sans les républicains !

Rien n'est sombre, rien n'est triste, rien n'est désolé, comme la lettre envoyée par le père de Camille en réponse à la lettre follement triomphante, étourdiment joyeuse de son fils. Le bon citoyen n'a pas été détrôné par le bon père. Le père connaît son fils à fond, sait son inconsistance, son exaltation impuissante, et le citoyen pleure sur les confidences qu'il reçoit du père. « Je serais bien délicieusement affecté, mon fils, de » votre position, » répond poste pour poste M. Desmoulins, « si vous ne la deviez pas à une crise que je » ne vois pas encore finie et dont je redoute toujours les » suites. D'après le cri de tout ce qui m'entoure, les évènements du 10 août ont indisposé les provinces et » l'armée contre les Parisiens et contre le parti dont on » vous croit l'un des membres les plus ardents.

» Dans l'agitation où sont toutes les choses autour de » nous, je préférerais peut-être vous voir paisible possesseur de mes places et le premier de nos concitoyens » dans notre ville natale plutôt qu'à la tête du ministère » d'un grand empire déjà bien miné, bien déchiré, bien dégradé, et qui, bien loin d'être régénéré, sera peut-être d'un moment à l'autre ou démembré ou détruit. »

M. Desmoulins n'a point confiance dans l'avenir ; il

sait que la violence appelle la violence et que le pouvoir ramassé dans le sang n'a jamais pu durer. Il prévoit des retours prochains de fortune, des malheurs aussi grands que la réussite actuelle. Les conseils qu'il adresse à son fils sont ceux de la véritable sagesse. Dans l'amertume de son âme, voici ce qu'il écrit ensuite :

« Quoi qu'il en soit, puisque vous voilà en second au gouvernail remis à M. Danton, votre ami, pour la partie de la justice, distinguez-vous-y par les grandes qualités qui sont propres à cette administration; joignez à votre popularité connue cet esprit d'intégrité et de modération que vous aurez souvent occasion d'y développer; dépouillez-vous de celui de parti qui vous y a peut-être élevé, mais qui pourrait ne pas vous y maintenir. Avec la droiture que je vous connais et la modération que je vous prêche, on va loin, même dans le poste le plus scabreux. Faites revenir vos ennemis en vous montrant juste avec eux et facile à oublier leurs torts; faites-vous le plus d'amis que vous pourrez parmi les gens de bien et consultez toujours le mérite et le talent dans vos choix.

» Jouissez longtemps de votre nouvelle place et ma satisfaction sera au comble. Votre mère partage tous mes sentiments sur ce point et me charge de vous en assurer; elle vous embrasse ainsi que votre sœur. Recevez nos communes félicitations et faites-les agréer à notre chère belle-fille avec toutes les caresses de la plus franche cordialité. »

Nous ne verrons plus apparaître que deux fois M. Des-

moulins père, d'abord en 1793, au moment du procès de Louis XVI. C'est encore un conseil qu'il donnera au fougueux Camille, conseil hélas ! que celui-ci non seulement n'écouterà pas, mais méprisera et insultera par une motion extravagante digne d'un fou furieux. Ce sera ensuite pour lui prophétiser sa mort.

Esquiros, dans son *Histoire des Montagnards*, livre écrit en l'honneur de la Terreur et des terroristes, blâme le père de Camille qui, selon lui, contrariait par la froideur de ses calculs l'enthousiasme et les illusions du génie républicain. Aux yeux des hommes de paix et de stabilité, M. Desmoulins père vivra, au contraire, comme type de la plus pure, de la plus saine raison, de la vérité en politique, du patriotisme qui s'appuie sur les enseignements de l'histoire.

Cette noble et blanche tête de vieillard conquiert par le contraste une puissance incroyable et magnifique de calme, d'autorité paternelle, de dignité politique qui font rêver à un meilleur sort, à un autre fils. Qui sait où serait arrivé Camille obéissant aux conseils de son père !

C'est en ce moment que le faubourg St-Antoine, réuni dans la section des Quinze-Vingts, envoya cette adresse de félicitations dont nous parlions en rendant compte de la caricature où Janot Desmoulins brisait en fuyant sa fameuse Lanterne. Voici cette adresse dont le manuscrit, titre d'une nouvelle aristocratie, la noblesse de l'émeute, est encore aux mains de M. Matton de Vervins.

« 21 août 1792.

» Extrait des Délibérations de la Section des 15-20 du 21 août 1792,
» l'an 4 de la liberté, le premier de l'égalité.

» Sur la proposition d'un membre, l'Assemblée a adopté
» en son entier la proposition suivante :

» La section des Quinze-Vingts, faubourg St-Antoine,
» Considérant que, pendant la Révolution, les écrivains
» patriotes ont préparé au peuple français le chemin de
» la liberté et de l'égalité; qu'ils ont toujours donné
» l'éveil au moindre danger de la patrie; qu'ils ont har-
» diment annoncé les complots des conspirateurs et les
» trames infernales qui s'ourdissaient aux Tuileries à
» l'aide d'un calme trompeur;

» Considérant que leurs écrits ont répandu dans l'em-
» pire le feu électrique qui va nous donner une Consti-
» tution digne d'un peuple souverain;

» Déclare à toute l'Europe que
» Gorsas, auteur du *Courrier des 83 départements*;
» Carra, auteur des *Annales patriotiques*;
» Prudhomme, auteur des *Révolutions de Paris*;
» Desmoulins, auteur des *Révolutions de France et de*
» *Brabant*,

» Ont bien mérité de la patrie.

» L'Assemblée générale vote des remerciements à tous
» ces écrivains qui ont prêché la liberté et l'égalité.

» Arrête en outre que le présent arrêté sera porté par

» les commissaires aux quatre auteurs qu'elle vient de
» désigner.

» Pour copie conforme ,

» RENET ,

» *Secrétaire-Greffier.* »

VIII.

Camille est puissant. Camille a des flatteurs. Camille a des protégés. L'ex-marquis de Lauraguais lui envoie, de Chauny, « le 18 d'Auguste 1792, une lettre de châtiments. Fouquier-Tinville, le juge de Saint-Quentin, veut à toute force être le parent des Desmoulins et sollicite la protection de Camille. On frissonne rien qu'en songeant que l'infame qui, en ce moment, se pare d'une parenté problématique, ou tout au moins fort lointaine, demandera et obtiendra la mise hors des débats de celui qui le fera nommer, par les voix dont il dispose dans son faubourg Antoine, au poste redoutable d'accusateur public au tribunal criminel. Voici cette lettre qu'il est bon de poser, dès ce moment, comme opposition et contraste aux réquisitoires d'avril 1794.

« 20 août 1792.

» Jusqu'à la journée à jamais mémorable du 10 de ce

» mois, mon cher parent, la qualité de patriote a été
» non seulement un titre d'exclusion à toute place, mais
» même un motif de persécution : vous en fournissez
» vous-même l'exemple. Le temps est enfin arrivé, il faut
» l'espérer aussi, où le patriotisme vrai doit triompher
» et l'emporter sur l'aristocratie ; c'est même un crime
» d'en douter d'après les ministres patriotes que l'As-
» semblée Nationale vient de nous donner. Je les connais
» tous par leur réputation, mais je n'ai pas le bonheur
» d'en être connu. Vous seul pouvez m'être utile soit par
» vos connaissances et vos relations particulières auprès
» d'eux. Mon patriotisme vous est connu ainsi que ma
» capacité surtout pour les affaires contentieuses. Je me
» flatte que vous voudrez bien intercéder pour moi auprès
» du ministre de la justice pour me procurer une place
» soit dans ses bureaux, soit partout ailleurs. Vous savez
» que je suis père d'une nombreuse famille et peu for-
» tuné. Mon fils aîné, âgé de seize ans, qui a volé aux
» frontières, m'a coûté et me coûte beaucoup. Je compte
» sur votre ancienne amitié et votre zèle à obliger. Je
» rappelle à votre souvenir Devieville notre parent
» commun, dont la position est plus fâcheuse que je ne
» puis vous l'exprimer.

» Je suis très parfaitement, mon cher parent, votre
» très-humble et très-obéissant serviteur.

» FOUQUIER, homme de loi,

» *Rue St-Honoré, n° 356, vis-à-vis l'Assomption.* »

Voyons combien d'échelons Camille montera ou des-

cendra, peu importe, pour tomber aux mains de son parent et protégé, le bourreau.

Le moment des élections qui allaient donner à la Convention l'héritage de la médiocre Assemblée qu'on nomme Législative, approchait à grands pas. Camille souhaitait ardemment, on le sait, l'honneur de la représentation nationale qu'inconnu il avait osé rêver à Laon en 1789. Il avait préparé son succès par plusieurs brochures de circonstance qu'il avait lancées dans le public vers la fin du mois d'août et qui toutes avaient trait à la République naissante et à la punition à infliger au *dernier* des rois de France. Il écrivait à son père que ces récents écrits allaient probablement le déloger de la Chancellerie en le faisant passer à la Convention nationale. Il poussait même la certitude de son succès jusqu'à affirmer que plusieurs départements se disputeraient l'honneur de le porter à la représentation, et annonçait à l'avance qu'à l'exemple de Danton il quitterait volontiers ses fonctions publiques constitutionnellement incompatibles avec le mandat de député.

Mais sa nomination n'aura lieu que le 8 du prochain mois de septembre. Entre la fin d'août et le grand jour de l'élection, il va se passer un immense et lugubre événement : les massacres des prisons. L'histoire accuse Camille, sinon d'y avoir pris une part importante, au moins d'avoir été à l'avance averti et de n'avoir rien empêché ou de n'avoir rien tenté d'empêcher. Arrêtons-nous sur cette date fatale.

Les Prussiens ont envahi la Champagne. Longwy, Ver-

dun, leur ont été livrés. L'alarme est dans Paris. Dumouriez n'a que peu de soldats à opposer à l'invasion, et on ne sait pas encore qu'il est l'homme de la situation; on doute, ou plutôt l'on est convaincu qu'il sera battu. A l'Assemblée Législative, il a été question de quitter Paris et de se retirer à Saumur, derrière la Loire. Danton apparaît à la tribune, classe la nation en deux fractions hostiles, les républicains et les royalistes, et s'écrie de sa voix pleine de menaces : « *Il faut.... il faut faire peur* » *aux royalistes!* » Les prisons étaient gorgées de royalistes, de suspects, et Danton avait conçu le projet de les massacrer. Il voulait que le peuple brulât ses vaisseaux et ne pût plus reculer.

Ce mot terrible souleva l'horreur, la crainte surtout. On le commenta dans les familles nombreuses qui comptaient dans les prisons quelques-uns de leurs membres. Le bruit d'une exécution en masse se répandit bientôt. On disait que Danton avait dressé des listes de proscription et marqué à l'encre rouge les noms de ceux dont les têtes devaient tomber.

Avec qui Danton délibéra-t-il sur son sauvage projet? à qui le confia-t-il? avec qui dut-il en débattre les hideux détails, si ce n'est avec son secrétaire, son ami, son *alter ego*, son confident intime! Est-ce douteux? Y a-t-il place ici à la négative? Et quelle fut l'attitude du secrétaire-général du ministère de la justice? Camille, qu'un soupir de sa femme eût touché jusqu'au fond de l'âme, qui se serait attendri sur une infortune privée, était-il bien l'homme qui devait résister de toutes ses forces à

un massacre politique, qui eût osé déclarer infame une extermination générale? ou bien ne devait-il pas croire et déclarer légitime la grande mesure que préparait son ami? Vingt passages de ses précédents écrits nous portent à penser que Camille ne croyait pas à la possibilité de la pitié en politique, et qu'appelé au conseil secret et nocturne du 1^{er} septembre, ou consulté par Danton, il dut proclamer la nécessité de faire un exemple terrible. Ses biographes qui, tous ou presque tous, ont pour lui poussé l'éloge jusqu'à l'hyperbole, n'ont jamais osé se poser et résoudre ces difficiles questions et glissèrent rapidement sur cette époque de sa vie. Des écrivains royalistes affirment positivement que Camille organisa les journées de septembre avec Danton, avec Billaud Varennes, avec Manuel. Ils rapportent même de lui un mot odieux s'il était vrai. Le 4 septembre, s'il fallait les en croire, il aurait dit en rendant compte des massacres à Danton : « Tout s'est passé avec le plus grand ordre. » Ces assertions ne sont point entourées d'assez de preuves pour que nous veuillons y ajouter complètement foi. Tout ce que nous pouvons essayer d'admettre un instant, c'est que Camille Desmoulins n'ait pas été, ce qui nous semble impossible, consulté par Danton; mais ignora-t-il, comme d'autres écrivains le prétendent, le massacre qui se préparait? Ici nous pouvons affirmer, et nous répondrons avec toute sécurité de conscience qu'il savait tout.

Il est évident que le ministère de la justice fut envahi par les amis, par les parents des prisonniers; que beaucoup purent pénétrer jusqu'à Danton; qu'à un certain

nombre le ministre accorda des cartes de délivrance. Il est prouvé que trois cent vingt de ces cartes ainsi données servirent à sauver quelques victimes.

Il est aussi prouvé que Camille se fit remettre au moins un de ces saufs-conduits qu'il destinait au bon abbé Bérardier, ce prêtre sous lequel il avait étudié à Louis-le-Grand, qui l'avait marié, avec lequel il avait continué d'excellentes relations. Une main inconnue remit dans la prison la carte de salut à Bérardier : elle venait de son ancien élève à qui cette bonne action doit être comptée.

Dans son journal le *Véritable ami du Peuple*, Roch Marcandier, le compatriote de Desmoulins, son collaborateur aux *Révolutions de France et de Brabant*, affirme ce fait. Il prouve que Danton, Fabre d'Eglantine et Camille connaissaient d'avance les massacres de septembre et ont couvert de leur protection trois de leurs amis intimes. « Camille Desmoulins, » s'écrie-t-il, « fit sortir de la » Force, la veille du massacre, un prêtre de ses amis. » Pourquoi, misérables, n'avez-vous sauvé que ces trois » individus, puisque vous aviez la toute-puissance de » sauver tous les autres? O Caïns de votre siècle! direz- » vous qu'il vous était impossible d'arrêter l'effusion du » sang? Direz-vous qu'il vous fut impossible d'arrêter la » colère du peuple? Ah! malheureux! vous l'avez créée, » cette colère, et vous n'avez pris le nom du peuple que » pour le déshonorer, que pour en faire un servile ins- » trument de vos crimes et de vos brigandages, oui, de » vos brigandages! »

Si l'on en croit MM. Buchez et Roux, dans leur *His-*

joire parlementaire de la Révolution française, ce ne serait pas un sauf-conduit seulement que Desmoulins aurait obtenu de Danton et distribué. Ces historiens avancent qu'on attribuait généralement à Camille l'honneur d'avoir usé de sa position au ministère pour arracher plusieurs détenus aux massacreurs de septembre; et parmi eux ils citent un prêtre qui ne peut être que l'abbé Bérardier.

Il n'y a pas que le fait de sauf-conduit remis à l'abbé Bérardier qui accuse Desmoulins, secrétaire intime de Danton. L'histoire a recueilli un propos bien grave tenu par lui dans un café où on lui parlait des grands dangers du moment. « Nous avons pris de grandes mesures qui sauveront la patrie, » aurait-il répondu, et c'était dans la journée du 3 septembre qu'il se serait ainsi exprimé.

Quand les massacreurs vinrent chercher au ministère de la justice le signal de la tuerie, il paraît prouvé que Camille était en conférence avec Danton. Bientôt on vint dire au ministre que *tout allait bien*; le canon d'alarme fit sursauter Paris; le tocsin ébranla l'air de ses volées d'agonie, et Danton se mit à table avec quelques amis... Camille et sa femme étaient au nombre de ses convives...

Dans son *histoire des crimes de la Révolution*, Prudhomme, en 1791 si lié avec Camille, raconte longuement tous les détails d'une conversation qu'il aurait eue, au ministère de la justice, avec Danton et Desmoulins, et la preuve qui résulte de cette conversation est écrasante pour ce dernier.

Prudhomme, rédacteur des *Révolutions de Paris*, journal moins révolutionnaire que son titre, entend tout-à-

coup, le 2 septembre, le tocsin sonner en volée et le canon d'alarme lui répondre. Son cabinet de journaliste s'encombre à l'instant de gens qui viennent, tout effarés, lui demander la cause de ce tumulte. « Je n'en sais rien, » leur répond-il, « mais je vais voir quelqu'un qui pourra » m'en instruire. » Il court à Camille Desmoulins qu'il ne trouve point chez lui. Il le croit au ministère de la justice ; il y vole et n'y rencontre que Danton. « Je viens, » s'écrie-t-il « en ma qualité de pur patriote et en mon » privé nom, vous demander ce que signifie ce canon » d'alarme, ce tocsin, et le bruit de l'arrivée des Prus- » siens à Paris. » — « Soyez tranquille, vieux ami de la » liberté, » répond Danton. « C'est le tocsin de la vic- » toire.... ! » — « Mais, » poursuit Prudhomme en insis- » tant, « on parle d'égorger, » — « Oui, » dit le ministre, « nous devons tous être égorgés cette nuit, à commen- » cer par les plus patriotes. L'on avait procuré à tous » ces coquins d'aristocrates qui sont dans les prisons des » armes à feu et des poignards. A une heure indiquée de » la nuit prochaine, on devait leur ouvrir les portes. Ils » se seraient répandus dans différents quartiers pour » égorger les femmes et les enfants des patriotes qui » partiront pour marcher contre les Prussiens. On s'a- » dressait, avant tout, à ceux qui ont manifesté des prin- » cipes de liberté. » Prudhomme parut peu convaincu et voulut savoir comment on s'y prendrait pour empêcher l'exécution de ce grand complot. « Quels moyens ? » s'écria Danton. « Le peuple, irrité et instruit à temps, veut » faire justice lui-même de tous les mauvais sujets qui

» sont dans les prisons.... ! » Prudhomme indigné, stupéfait, saisi d'horreur, trouvait à peine quelques paroles de blâme, lorsque Camille Desmoulins entra dans le cabinet du ministre.

« Tiens ! » fit Danton en lui tendant la main, « Prudhomme » vient nous demander ce que l'on va faire. » — « Oui, » ajouta Prudhomme, « j'ai le cœur navré de ce que je » viens d'entendre. » — « Tu ne lui as donc pas dit, » répliqua Camille, en s'adressant au ministre, « *qu'on ne » confondra pas les innocents avec les coupables.... !* Tous » ceux qui seront réclamés par leurs Sections seront » rendus. » — « Il me semble que l'on pourrait bien » prendre une mesure moins violente, » s'écrie Prudhomme. « Verser le sang est un moyen abominable » et dont ceux qui gouvernent sont responsables. Le » peuple fera payer cher un jour à ceux qui lui font com- » mettre le crime. Que Paris sorte en masse pour aller » contre les Prussiens ; et, afin que les femmes et les en- » fants de ceux qui marcheront à l'ennemi ne soient » point exposés à être massacrés par les prisonniers, » qu'on emmène ceux-ci hors de Paris et qu'on les en- » ferme dans des châteaux-forts. » — « Toute espèce de » mesure modérée est inutile, » répondit Danton. « La » colère du peuple est à son comble ; il y aurait même » danger à l'arrêter. Sa première colère assouvie, on » pourra lui faire entendre raison. » — « Mais, » fit Prudhomme en insistant, « si le Corps Législatif et les » autorités constituées se répandaient dans Paris et ha- » ranguaient le peuple ! » — « Non, non, se serait

écrié Desmoulins. « Cela serait trop dangereux ; car le
» peuple, dans son premier courroux, pourrait faire
» des victimes dans la personne de ses plus chers
» amis.... ! »

Prudhomme ajoute : « Je me retirai pénétré de dou-
» leur.... En passant dans la salle à manger, j'aperçus
» les femmes de Camille, de Banton, de Robert et com-
» pagnie, Fabre d'Eglantine et autres convives. »

« Camille Desmoulins, » écrit encore le rédacteur des
Révolutions de Paris, « vint à notre bureau le 4 sep-
» tembre et nous dit : « Eh bien ! tout s'est passé dans
» le plus grand ordre.... Le peuple a mis en liberté même
» beaucoup d'aristocrates contre lesquels il n'y avait pas
» de faits directs. Bientôt les reproches de ces massacres
» furent adressés à la députation de Paris en grande
» partie. La vérité se découvrait pour venger l'humani-
» té. Nous nous déterminâmes alors à mettre dans notre
» journal des gravures sur le 2 septembre, avec l'in-
» tention d'inspirer de l'horreur. Camille nous en voulut
» beaucoup à ce sujet, prétendant que nous voulions
» faire le procès au 2 septembre. Nous lui dîmes que,
» mieux instruits sur ces journées, nous en poursuivrions
» les auteurs. Il se fâcha de notre franchise, et ne man-
» qua pas d'insérer dans son journal que l'or de la Ta-
» mise soufflait du côté de la rue des Marais. »

Peltier, dans son *Histoire de la Révolution du 10 août*, nous apporte un document de plus, une conviction de plus. Il cite « l'effroyable adresse du Comité de surveil-
» lance de la Commune de Paris aux départements pour

› inviter à imiter Paris dans les massacres de septembre ,
› adresse qui , comme on sait , fut expédiée des bureaux
› de la Chancellerie sous le contre-seing de Danton , par
› les soins de ses deux secrétaires , Camille Desmoulins
› et Fabre d'Eglantine. ›

Roch Marcandier , dans son *Histoire des Hommes de proie* , dénonce positivement , « à la nation française Camille Desmoulins , secrétaire du sceau , député de Paris à la Convention , comme un des chefs supérieurs des assassins de septembre et des voleurs. »

Résolve maintenant qui l'osera ce problème : Camille doit-il être compté au nombre des auteurs anonymes des fatales journées de septembre ? Pour nous , sa complicité morale est plus qu'évidente , ainsi que celle de Danton. Danton convaincu condamne Camille Desmoulins.

Plus tard , Camille Desmoulins , fort de ne point paraître en nom et de sa position secondaire , oubliera que , s'il ne peut être convaincu d'avoir approuvé et préparé les sanglantes journées de septembre , au moins il y a participé par son silence , par la place qu'il a conservée près de Danton qu'il devait au moins blâmer par une rupture ; Camille Desmoulins écrasera Brissot sous l'accusation d'avoir poussé le peuple à l'exaspération et d'avoir eu connaissance du massacre prémédité. Dans une note de son *Histoire des Girondins* , il raconte qu'un nommé Mirande , ennemi intime de Brissot et détenu à l'Abbaye , avait échappé à la tuerie , et il ajoute : « N'est-ce pas un fait que Brissot , ce Jérémie du 2 septembre , a dit

» le 3, au conseil exécutif des ministres, en présence
» de Danton : *Ils ont oublié Mirande ?* Ce chagrin de
» Brissot de voir Mirande sauvé prouve bien que ce Tar-
» tufe d'humanité a l'âme de Tibère, des Médicis et de
» Charles IX, et que le cadavre de son ennemi sentait
» bon pour lui. » A qui tous ces durs reproches peuvent-
ils mieux s'appliquer qu'à Desmoulins, à Danton, à
tous ceux qui ont réalisé les constantes pensées de l'in-
fame Marat ?

On avait à peine eu le temps de faire disparaître les traces de la boucherie des prisons, que les électeurs furent convoqués pour nommer leurs représentants à la Convention.

Par le régime de liberté illimitée qui régnait à cette époque, on peut facilement se faire une idée de la violence qui présida à la discussion des candidats et de leurs titres. Camille, qui si souvent avait malmené les malheureux qui tombaient sous sa plume, ne fut pas mieux traité à son tour. On lui appliqua dans toute sa rigueur la peine du talion. Un fait digne de remarque, c'est que Marat, qui venait de reparaitre après un exil d'une année, ménagea alors notre candidat comme il l'avait presque toujours ménagé jadis, comme il le ménagera par la suite, lui qui n'épargnait personne. Marat avait bien accusé, en 1791, Camille d'être vendu à la cour. Mais ce n'est là qu'une gracieuseté à côté des fureurs chroniques de l'écrivain des caves.

Il est difficile de s'expliquer convenablement ces bonnes dispositions. C'est presque un assaut de politesse entre

eux. Ainsi, parmi ses paradoxes les plus hardis, et celui-là est hardi jusqu'à l'effronterie, Camille Desmoulins a osé écrire que Marat était un homme à grand caractère. Est-ce une conviction ? est-ce du cynisme ? est-ce un jeu d'esprit seulement ? Peut-être tous les trois à la fois. Lui, l'impitoyable railleur, n'eut pas de raillerie plus mordante que ce mot : Le divin Marat.

Camille, pour peindre la honteuse disparition de Marat qu'on pouvait croire mort à son obstiné silence, n'imagina rien de mieux que de le représenter, dans une de ses gravures où sont peints tous les journalistes patriotes, sortant un bras de terre et présentant à la nation sa feuille *l'Ami du peuple*. C'était spirituel, mais non méchant. Par parenthèse, au nombre des journalistes patriotes, Camille s'est fait dessiner la tête couronnée de lauriers. Il ne pécha jamais par excès de modestie.

Enfin, le grand jour arriva. Ce ne fut pas sans peine que Desmoulins fut nommé député. Robespierre et Danton avaient réussi de prime-abord. A la première épreuve, Camille, au contraire, échoua. L'élection fut remise à un autre jour. Une sérieuse opposition lui fut faite. On lui reprocha ses relations et ses dîners, — toujours la gourmandise le gêne et lui nuit, — avec le garde-du-corps Suleau, tué tout-à-l'heure à la défense des Tuileries. Il fallut que Danton vînt aider son ami de son éloquence nerveuse et aimée du peuple.

Le 8 septembre, Camille ne réussit point encore au premier tour de scrutin. La lutte était entre lui et Kersaint. Au réappel, on constata la présence de 677 vo-

tants ; la majorité absolue était de 339 voix , et il en obtint 463. Il fut donc proclamé député du département de Paris, et entra dans cette Convention où furent envoyés, — c'est l'expression de Dumouriez, — toutes les mauvaises têtes , tous les écrivailleurs séditieux , tous les agitateurs.

Nous croyons que , malgré l'assurance avec laquelle il annonce à son père que plusieurs départements doivent le porter, il n'obtint pas une double nomination. Rien ne le donne à penser du moins.

Obligé par la Constitution d'opter entre ses fonctions et le mandat de représentant, Camille quitta le ministère de la justice en même temps que Danton.

Roch Marcandier , dans son *Véritable Ami du Peuple* , renouvela en 1793 , contre Camille , la vieille accusation de servilisme intéressé dans ses rapports avec le ci-devant duc d'Orléans, et il prétend que, une fois nommé, Desmoulins , qui dînait souvent chez le prince , intrigua pour le faire entrer à son tour à la Convention. Que faut-il croire de ce reproche que nul autre écrivain ne confirme ?

Si Camille fut en butte , avant l'élection , à la satire de ses confrères en journalisme , on ne l'épargna guères quand il fut nommé. Son ancien ami et collaborateur Prudhomme lui adresse , dans son numéro 164 des *Révolutions de Paris* , ce compliment de difficile digestion : « Quant à Desmoulins, » s'écrie Prudhomme en ricanant, » il a dû être bien surpris de s'entendre appeler à la » représentation. Il se rend trop de justice sans doute

pour prendre ce compliment au mot. Desmoulin législateur !... La patrie lui donne de l'emploi parmi les enfants perdus de la Révolution et l'ajourne. Nous n'avons pas le mot de cette rupture. Peut-être Prudhomme, moins heureux que son ami, lui porte-t-il envie. Peut-être Prudhomme garde-t-il rancune à Camille qui non seulement lui a retiré sa collaboration, mais s'est associé à Merlin, de Thionville, pour la réapparition prochaine des anciennes *Révolutions de France et de Brabant*, avec ce sous-titre : *et des royaumes qui arborent la cocarde nationale dans les fastes de la liberté*, et cette épigraphe : « *Victima haud ulla amplior potest magisque opima mactari Jovi quàm rex. (Senec. Trag.)* » Il n'y a pas de victime plus grande et qui plaise mieux à Jupiter qu'un roi à sacrifier, a osé écrire Desmoulin en tête de son journal, maintenant qu'il siège à la Montagne. Voilà la conclusion fatale de tous ses efforts ! La mort de Louis XVI, voilà l'œuvre dont il a entrepris la réussite, au nom de la jeune République pour laquelle il vota le 21 septembre.

Dans les quelques derniers jours qui précédèrent la première séance de la Convention, on voit arriver des départements à Paris des hommes jeunes, hardis, enthousiastes, ardents, souvent violents, presque toujours convaincus. Saint-Just est le type parfait et complet de cette jeune génération qui va remplacer l'ancienne Montagne, lui infuser un sang nouveau, bouillant. C'est autour de Robespierre, leur chef, leur idole, qu'ils courent se grouper. C'est auprès de lui qu'ils vont trouver Camille

Desmoulins aussi ardent qu'eux tous , aussi convaincu qu'eux peut-être , mais plus spirituel , plus littéraire , plus artiste , par conséquent plus facile aux inspirations diverses , au mouvement , aux retours sur lui-même : c'est ce qui explique comment ils poursuivront leur route au risque de tomber dans l'abîme que devant eux elle cache à son extrémité , et comment Camille essaiera de rétrograder et sera dévoré par le gouffre qui s'est ouvert derrière lui , étrange destinée qui confondra dans un sort commun tous les enfants de la Révolution , les *enragés* , les *modérés* , les *rétrogrades* , et qui fut la juste punition de leur crime commun , comme la mort fut aussi la punition de ceux qui ne trempèrent jamais dans les excès d'alors , mais ne surent pas ou ne voulurent pas s'y opposer dès le début.

Les écrivains du temps , ceux qui pénétrèrent dans l'intérieur de Robespierre , nous donnent une idée très simple , mais saisissante , des réunions où se rencontraient les jeunes Montagnards , Saint-Just , Camille , le peintre David , tous ces représentants qui vont effrayer la France et le monde par leur courage , leur fermeté poussée jusqu'à la cruauté , la barbarie la plus sauvage , la plus inconnue. On causait toujours , disent les écrivains enthousiastes de Robespierre , de choses sérieuses , de littérature , d'arts , des événements qui se succédaient si rapidement , de l'avenir. Saint-Just dogmatisait , Camille égayait par ses saillies et son impétuosité. Dans des notes que Fréron , l'un des Thermidoriens , fournit au représentant Courtois , chargé de présenter le rapport sur les

papiers saisis au domicile des conspirateurs , on lit cette phrase : « Les naïvetés spirituelles qui échappaient à » Camille Desmoulins faisaient rire aux larmes Robes- » pierre ; mais c'était un rire immodéré et convulsif ; il » retombait bientôt dans une noire mélancolie. » C'était Camille qui soulevait les questions nouvelles, les illuminait de ses idées rapides comme des éclairs qui brillent et qui brûlent. C'était lui qui poussait toujours aux exagérations. Pendant quelques mois, il fut l'homme le plus brillant de ces réunions où du reste il se créa bientôt des ennemis à l'aide des sarcasmes qu'il ne pouvait retenir, des malices qu'il ne pouvait s'empêcher de faire, enfant terrible au milieu de ces hommes gourmés, qui ne songeaient guères à rire et dont l'orgueil se soulevait à la pensée qu'on pût s'amuser d'eux, d'eux qui disposaient de tant et de si graves intérêts.

Comme autrefois on lui attribua la paternité des discours de Mirabeau, en 1792 et en 1793, on prétendit aussi que Camille écrivait ceux que Robespierre prononçait à la tribune de la Convention. Voici ce que nous lisons dans l'*Histoire de la Conjuration de Maximilien Robespierre*, éditée en 1795 : « Robespierre, par son assiduité aux séances des Jacobins et l'habitude presque » journalière de se montrer dans la tribune de cette » société, avait enfin contracté une certaine facilité à » rendre ses pensées de vive voix. Ses écrits se ressentent » tirent de cette facilité. Il se lia avec des gens de lettres à qui il communiquait ses discours, et dont il » adoptait avec docilité les corrections. Fabre d'Églan-

» tinc, connu avantageusement par son excellente comédie du *Philinte* de Molière, fut long-temps son Mentor. » Il eut aussi recours plusieurs fois à la plume de Camille Desmoulins. »

Les relations amicales de Robespierre et de Desmoulins donnèrent seules naissance à ces bruits et ne nous paraissent point des raisons suffisantes pour nous persuader. En 1794, Camille qui reprocha à Robespierre d'avoir revu et corrigé les numéros du *Vieux Cordelier*, eût singulièrement gêné son adversaire en l'accusant de plagiat politique, et n'eût pas manqué de l'écraser sous ce reproche d'impuissance littéraire.

Cette fécondité d'idées que Camille déploya d'abord dans ses journaux et plus tard dans la conversation, mais qu'il ne porta jamais à la tribune, singulier contraste, nous est attestée par le ministre Garat dans ses mémoires. Garat, qui avait vécu dans l'intimité de Danton et de Desmoulins, nous apprend que Danton, si célèbre par ses discours, n'écrivit jamais un discours et ne les composait pas; c'était Camille qui écrivait pour lui. Dans la conversation, Danton se taisait et écoutait, toujours avec intérêt lorsqu'on parlait peu, avec étonnement quand on parlait beaucoup. Voici les expressions de Garat : « Il *faisait* parler Camille Desmoulins et *laissait* parler Fabre d'Eglantine. »

Avec ce luxe d'idées, cette fougue d'intelligence spontanée et de conception qu'on ne peut mettre en doute, car les écrits de Camille Desmoulins en portent partout l'éclatant stigmaté, il est étonnant, bizarre, de ne le voir

devenir qu'un représentant inutile, obscur, presque muet, on peut même sans crainte écrire muet; car à la Convention, il ne se fera remarquer que par des interruptions, des lambeaux de phrases, des rappels à l'ordre, jamais par un discours qui eût de la suite, de l'ampleur, une lueur de talent. Le bégaiement léger dont il était atteint et dont souffrait son amour-propre n'est pas la véritable cause du mutisme auquel il se condamna. Homme d'entraînement, il eût pu cependant et eût dû se faire remarquer parmi tous ces hommes d'entraînement, surtout quand l'entraînement et la violence de l'idée et du langage trouvèrent si souvent l'occasion de se montrer; ils étaient à l'ordre du jour. Nous comprenons que, superficiel et trop léger, il n'ait pas envahi le domaine des affaires trop sérieuses pour lui, de la réalité, de la discussion profonde; mais que fit-il de sa passion, de sa colère, de sa haine?

Dans une de ses lettres, Desmoulins donne à ce silence un motif qui ne nous paraît pas entièrement satisfaisant. Voici ce qu'il écrit à son père qui sans doute s'étonnait de ne le voir jamais aborder la discussion publique : « Il y a tant de gens à la Convention pour qui » c'est une volupté de se trouver à la tribune et d'y en- » » filer des paroles, que je me fais un plaisir de leur donner ce régal; voilà pourquoi vous n'entendez pas parler de moi dans les journaux, et je me fais député » consultant. Mais n'allez pas me croire dans les jardins » d'Armide, etc. » Et il parle d'une de ses brochures.

Un jour, c'était pendant la discussion de la loi sur les

émigrés. Camille eut une bonne inspiration de raison, de logique et d'humanité. Buzot, le Girondin, voulait que dans la loi on inscrivit la peine du bannissement perpétuel contre ceux qui désertaient leur pays en danger, et celle de mort contre l'émigré condamné qui oserait remettre le pied sur le territoire de la liberté. Camille trouva que cette disposition était tyrannique, exorbitante, terrible; il assimila ce décret à l'édit de Louis XIV contre les protestants. C'est dans le journal de Gorsas que nous avons puisé ce renseignement que nous ne trouvons point au *Moniteur*. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le Montagnard Danton fut d'accord avec le Girondin Buzot et que Camille, cette fois, se sépara de son ami. Sa haine contre les Girondins était-elle plus puissante que ses relations d'amitié et de discipline?

Pour donner une idée de la tenue de Camille aux séances de la Convention, nous prenons le compte-rendu des premiers débats dans le *Moniteur*. La lutte est déjà engagée entre la Gironde et la Montagne. Pendant une discussion pleine de tumulte et de tapage, Desmoulin insulte Brissot. Grangeneuve, un des Girondins, se plaint amèrement de ce manque de convenances. Camille nie l'interruption. Chabot l'affirme. Grangeneuve se précipite à la tribune et s'apprête à punir l'insolent. Ses amis l'arrêtent. « Qu'allais-je faire? » s'écrie dédaigneusement Grangeneuve. « J'allais porter la peine de Desmoulin! » Ce n'est là qu'un exemple; peut-être rencontrerons-nous plus d'une fois l'occasion d'en citer d'autres encore.

Nous disions plus haut que Camille n'avait jamais fait

entendre à la tribune de la Convention que de simples phrases et jamais une opinion développée; c'est ainsi que quand, à l'ouverture de la fameuse armoire de fer, on découvrit des papiers prouvant au-delà des nécessités de la situation que Mirabeau s'était vendu à la cour, Camille demanda la parole pour interpeller Pétion. « J'allai le voir quelques jours après l'enterrement de » Mirabeau, » fit-il; « je lui demandai pourquoi il n'y » avait pas été. J'ai vu, me dit-il, un plan de conspiration » de sa main. » Et c'est tout! Camille se contente du rôle de comparse, fournit la réplique à Pétion sans doute prévenu d'avance, et il disparaît dans la coulisse.

Nous n'avons donc point pour l'instant à nous occuper de Camille député. Bientôt nous le retrouverons au procès du Roi. Occupons-nous de Camille journaliste. Nous avons dit qu'il avait fait reparaitre son ancien journal; nous disions aussi qu'il avait été ménagé par Marat qui n'épargnait personne, et nous donnions à ce phénomène pour raison la déférence étrange que Desmoulins montra souvent dans ses écrits pour le hideux et lâche libelliste dont Charlotte Corday devait débarrasser la société et l'humanité. Voilà une preuve de cette bienveillance que nous ne pouvons comprendre et que personne ne saurait approuver.

Les partis se stigmatisaient mutuellement du nom de leurs chefs. Dès les premiers jours de la Convention, on ne se contenta plus des sobriquets de Montagnards et de Girondins. A ceux-ci on appliqua comme une flétrissure le mot de Brissotins. Aux premiers on répondit par

l'appellation de Maratistes et plus tard par l'épithète de Robespierriistes. Dans son numéro 12 des nouvelles *Révolutions de France et de Brabant*, Camille repousse pour lui et les siens l'épithète de Maratiste, non pas comme une honte, mais comme une inexactitude seulement.

« On n'a rien trouvé de mieux, » dit-il, « que d'appeler » Maratistes tous ceux dont le patriotisme est rectiligne, » et il affirme que Marat « fait bande à part, aussi isolé » dans la Convention que lorsqu'il était sur une fesse » dans sa cave, et fidèle à sa devise :

« L'aigle va toujours seul et le dindon fait troupe. »

« On m'a appelé Maratiste! » continue Camille. « Il est » vrai que Marat m'appelle quelquefois son fils, son cher » fils; car Marat, au fond, est un bonhomme et d'une » meilleure pâte que beaucoup de ces sournois hypocrites » de modération que je vois dans l'Assemblée et qui » feraient pendre de fort grand cœur ceux qui ont fait, » à la barbe du Corps Législatif et malgré lui, la révo- » lution du 10 août; mais bien que Marat m'appelle son » fils, cette parenté n'empêche pas que je ne me tienne » parfois à une distance de l'honorable père respectueuse » de bien plus de quatre degrés où on sait que la parenté » cesse. Et si par Maratisme on entend l'exaltation, je » défie M. Couthon de me ranger dans ce parti; car, » dans les sept à huit volumes révolutionnaires in-8° que » j'ai écrits, il ne trouvera pas une seule ligne où il » puisse se récrier contre l'exaltation et l'exagération

» des principes. Or, si Camille Desmoulins n'est pas Ma-
» ratiste, qui est-ce qui dans la Convention le sera ? Il
» est donc démontré par A plus B que le parti Marat,
» lequel parti Marat compose à lui tout seul, est un ri-
» dicule épouvantail dressé par les intrigants au milieu
» de la Convention, et qui ne peut qu'effrayer un peuple
» de pierrots, ou des oisillons stupides. »

D'où vient donc cette étrange réserve montrée par Camille dès 1791, et dont on peut juger par ce passage du numéro 76 des *Révolutions de France et de Brabant*.
» Il paraît que dans mon numéro 73 il y a une faute
» grossière d'impression : *exercer l'apostat* pour *exercer*
» *l'apostolat*, quoique les numéros qui me restent portent :
» *l'apostolat*. D'abord la langue indique qu'il faut lire *apos-*
» *tolat*, ensuite le sens de la phrase, car dans cette
» phrase je loue Marat de sa constance. Cependant Marat
» part de là pour m'adresser huit pages d'injures. Ecoute
» Marat : je te recommande seulement de ne pas t'auto-
» riser tout-à-fait tant de l'exemple de Gauthier, et de
» calomnier un peu moins, même les gens en place.
» Quant à moi, je te permets d'en dire tout le mal que
» tu voudras. Tu écris dans un souterrain où l'air am-
» biant n'est pas propre à donner des idées gaies et
» peut faire un *Timon* d'un *Vadé*. Tu as raison de
» prendre sur moi le pas de l'ancienneté, et de m'ap-
» peler dédaigneusement *jeune homme*, puisqu'il y a 24
» ans que Voltaire s'est moqué de toi ; de m'appeler
» *injuste*, puisque j'ai dit que tu étais celui de tous les
» journalistes qui as le plus servi la Révolution ; de

» m'appeler *malveillant*, puisque je suis le seul écrivain
» qui aie osé te louer; enfin de m'appeler *mauvais pa-*
» *triot*, puisqu'il s'est glissé sur quelques numéros une
» faute d'impression si lourde que personne ne peut s'y
» méprendre. Tu auras beau me dire des injures, Marat,
» comme tu fais depuis six mois, je te déclare que tant
» que je te verrai extravaguer dans le sens de la Révo-
» lution, je persisterai à te louer, parce que je pense
» que nous devons défendre la liberté, comme la ville
» de Saint-Malo, non-seulement avec des hommes, mais
» avec des chiens. »

Evidemment, c'est quand Danton et Robespierre, Marat et leurs amis s'unirent pour créer le puissant et absorbant parti de la Montagne, qu'il faut placer la scène que nous allons dire.

Esquiros, dans son *Histoire des Montagnards*, raconte qu'en 1836 il découvrit la sœur de Marat perdue dans une pauvre mansarde de la rue de la Barillerie, qu'il la pressa de questions, qu'elle lui fit toutes ses confidences douloureuses et enfouies dans son cœur depuis plus de quarante ans. Cette femme, qui mourut chargée d'années comme la sœur de Robespierre, comme la sœur de Saint-Just, comme la belle-mère et la belle-sœur de Camille Desmoulins, donna à Esquiros ces détails que nous ne trouvons nulle autre part que dans le livre de ce successeur immédiat des Montagnards de 1793, ses héros, ses amis, de ce jeune homme dont Arsène Houssaye a dit : « C'est Saint-Just en 1848 !.... » La sœur de Marat et son enthousiaste ami devaient bien se comprendre.

Voici ce qu'elle lui confia ; nous laissons M. Esquiros parler :

« Danton, Desmoulins, Marat, aimaient à venir en-
» semble, de temps en temps, reposer leur âme sur la
» douce sérénité de la nature. L'Ami du Peuple se mon-
» trait, dans ces promenades rustiques, le plus accom-
» modant compagnon du monde. La vue des champs
» moissonnés, des arbres qui perdaient leurs dernières
» feuilles, de la rivière bordée de joncs, égayait un peu
» son imagination assombrie par les travaux et les tem-
» pêtes de la ville. Il marchait le dos légèrement courbé
» et la tête inclinée sur le côté droit. Dans ce contraste
» du bruit des révolutions avec le silence, à la sérénité
» grave d'un coucher de soleil, sous les arbres, au bord
» de l'eau, à une lieue de Paris, les trois amis avaient
» alors devant les yeux les deux faces éternelles du
» monde, l'histoire et la nature, Dieu en mouvement et
» Dieu au repos.

» Danton, ce foudre éloquent, cette tête grosse de
» génie sur laquelle la petite vérole avait laissé des
» traces orageuses, Danton commanda le dîner. Quelques
» efforts qu'on fût convenu de s'imposer, pendant le
» frugal repas, pour écarter de la conversation les sujets
» irritants, on fut bien obligé d'y venir au dessert ; car
» les convives étaient trop préoccupés des dangers de
» l'Etat pour ne pas mêler les affaires publiques à leurs
» entretiens les plus familiers. On craignait seulement de
» parler devant Marat, parce que le petit homme, jusque-
» là si facile, si complaisant, et toujours de l'avis des

› autres, montrait à la moindre contradiction de ses
› idées les traits de la fureur et un caractère intraitable.
› Pour peu qu'on insistât, il s'emportait et l'écume lui
› sortait de la bouche. Danton témoignait à cause de
› cela une sorte d'aversion pour la personne de Marat.
› Cependant Camille, le voyant ce soir-là plus calme que
› d'habitude, lui adressa diverses questions, pour voir
› si l'Ami du Peuple avait décidément la manie ou la force
› d'un système. Il lui rappela ses idées modérées, à l'é-
› poque de l'ouverture des Etats-Généraux, et les mit en
› opposition avec ses doctrines actuelles. « Si en effet,
› reprit Marat, les fautes de l'Assemblée Constituante ne
› nous avaient pas créé dans les anciens nobles autant
› d'ennemis irréconciliables, je persiste à croire que ce
› grand mouvement aurait pu s'avancer dans le monde
› par des voies pacifiques ; mais, après l'édit absurde qui
› garde de force ces ennemis-là parmi nous, après les
› coups maladroits portés à leur orgueil par l'abolition
› des titres, après l'extorsion violente des biens du clergé,
› je soutiens qu'il n'y a plus moyen de les rallier à notre
› Révolution. Nous voulons fonder un gouvernement sur
› les lois sacrées de la nature et de la justice : eh bien !
› ces nobles, en possession depuis des siècles de nous
› fouler aux pieds, de nous piller et de nous charger
› comme des bêtes de somme, travailleront sans cesse à
› détruire ce gouvernement ; il faut donc ou renoncer à
› la révolution ou retrancher ces hommes. Ce que je vous
› propose n'est point une vaine rigueur appuyée sur des
› lois. Je veux une expédition armée contre des étrangers

› qui se sont mis volontairement en dehors de notre gouvernement. Nous sommes en état de guerre avec des ennemis intraitables ; il faut les détruire. A mesure que les dangers, qui menacent notre République naissante, s'éloigneront, la peine de mort se ralentira ; elle finira même bientôt par s'effacer de notre code.

› — Allons, mon cher Marat, lui dit Camille, je vois que tu es de deux siècles en avant du nôtre ; je te plains, » — « Oui je le jure ; j'ai toujours cherché le bien de l'humanité. Elle souffre ; je le sens à mes tourments infinis, à mon inquiétude, au cri de mon cœur. Les transports qui m'animent à la vue de maux sans cesse renaissants viennent du plus pur amour de la justice. Si ces transports ont été quelquefois alliés aux fureurs du désespoir, aux sombres couleurs d'une imagination alarmée, aux passions d'une âme trop sensible, plaignez la faiblesse humaine ; mais n'insultez pas mes intentions. En me chargeant de lever le voile sur les traîtres, de sonner l'alarme à la moindre tentative de contre-révolution, de promener sans cesse des fantômes, je savais bien d'avance le sort qui m'attendait. Eh bien ! j'ai tout sacrifié, tout, jusqu'à mon repos, jusqu'à la lumière du jour, jusqu'à ma réputation et mon honneur ; je me suis fait une victime émissaire pour sauver les hommes. »

› La nuit était descendue sur les campagnes. Les trois Conventionnels reprirent lentement le chemin de Paris. »

Arrivons au procès du Roi où Camille Desmoulin va

jouer un rôle déplorable, exagéré, bien qu'il vienne de repousser énergiquement le reproche d'exaltation.

Le 7 novembre, la Convention fut saisie par son comité de législation de ces questions : Louis est-il jugé ? Par qui doit-il être jugé ? La discussion fut vive, orageuse, plusieurs fois ajournée, puis reprise. Enfin la mise en accusation fut votée par la majorité, à laquelle se joignit Camille ; est-il besoin de le dire ? Son épigraphe, tirée de Sénèque, ne répond-elle pas de son vote ? Le conventionnel, qui avait déjà vingt fois exprimé sa pensée, sa volonté dans ses écrits, qui savait à l'avance l'arrêt qu'il prononcerait, n'hésita point un instant à se constituer accusateur et juge.

Le jour même où le Roi devait être amené à la barre et interrogé, Desmoulins reçut de Guise une lettre datée du 10 décembre. Elle était de son père ; son père qui, récemment nommé juge et président du tribunal de Ver vins, avait témoigné à son fils tant de déférence qu'il avait ajourné son acceptation jusqu'au moment où il en aurait conféré avec lui ; son père qui lisait son journal, et y trouvait à chaque page la désolante conviction que son fils allait devenir régicide. Cette lettre est un admirable monument de courage, de saine raison, de vérité, d'éloquence et de douleur. La voici tout entière :

« Je serais inconsolable, mon fils, de trouver votre
» nom dans la liste de ceux qui voteront pour la mort
» de Louis XVI. Je ne présage dans ce jugement aucun
» bien pour la patrie ; et j'en prévois au contraire des
» suites funestes et pour cette patrie et pour tous ceux

› qui auront voulu la mort du prince. Si la Révolution est
› faite comme je le présume , le sang de Louis XVI est
› inutile à sa consommation ; le verser , c'est avoir l'air
› de craindre qu'elle ne soit pas faite , ou c'est battre un
› ennemi à terre et désarmé , et renoncer à la générosité
› et à la dignité qui doivent caractériser le vrai républi-
› cain , le Français libre.

› Vous avez un moyen juste et vrai , mon fils , de vous
› épargner cette tâche qui serait une perplexité pour
› moi : c'est de vous récuser vous-même , parce que vous
› êtes effectivement récusable , non-seulement aux yeux
› de Louis XVI , mais aux yeux de quiconque a les pre-
› miers principes de la justice. Vous avez dit votre avis
› comme journaliste avant le jugement. Entraîné soit
› par votre propre opinion , soit par une prévention
› étrangère , vous avez dénoncé Louis XVI dans un grand
› nombre de vos écrits qui n'ont peut-être eu que trop
› d'influence , et vous l'avez traité en ennemi. Par cette
› double raison soit d'avoir été son dénonciateur , soit
› d'avoir par anticipation proclamé votre avis , relative-
› ment à Louis XVI , vous ne pouvez demeurer un de
› ses juges , sans blesser l'impartialité , qui doit neutra-
› liser quiconque est appelé à juger un autre homme
› capitalement. En vous récusant , vous conservez cette
› réputation d'intégrité , de délicatesse et d'élévation ,
› qui sied si bien à l'auteur d'une révolution , à celui qui
› le premier a vu la possibilité d'ériger la France en
› république et qui a peut-être le plus contribué à réali-
› ser ce système restaurateur de la liberté. Vos preuves

» sont faites. Vous avez assez mérité de la patrie et par
» son érection en république, et par l'abolition de la
» royauté. La mort de Louis XVI ne peut rien ajouter à
» votre triomphe, et peut même le flétrir dans l'opinion
» versatile de la multitude.

» La précipitation avec laquelle on se propose de juger
» Louis XVI, d'après le décret du 7 de ce mois, qui m'est
» parvenu hier par vos feuilles, me fait frémir sur son
» sort et sur les crises qu'il doit éprouver cette semaine,
» et arrache l'avis que je crois devoir vous donner, à la
» seule sensibilité de mon cœur, à votre meilleur ami.

» Votre exemple, que j'en crois un de sagesse, peut
» en entraîner bien d'autres et des plus effervescents à
» le suivre et sauver la Convention du reproche d'un
» jugement extrême et impolitique.

» DESMOULINS. »

Voilà comment Desmoulins répondit aux sages conseils de son père. Des commissaires avaient été chargés de présenter au Roi les pièces trouvées dans la fameuse armoire de fer. De ces pièces, Louis en avait reconnu une partie, mais déclarait ne pas reconnaître les autres. Après un déni d'écriture, la justice procède toujours à une vérification. Thuriot demandait qu'on appliquât la loi commune à ce procès. Les Jacobins s'opposaient à l'expertise. « Si l'on adopte la vérification par experts, » dit Camille à la tribune, « le procès de Louis sera inter- » minable. Trousset, qui connaît encore mieux que moi » les formes judiciaires vous dira qu'un Sébastien, qui

» était à Venise , a si bien imité l'écriture de Sébastien ,
» roi de Portugal , que jamais les banquiers , le sénat , ni
» aucun expert ne purent prouver le faux. Il vous citera
» une prétendue Henriette de Bourbon , qui imita si bien
» l'écriture de la véritable Henriette de Bourbon , qu'elle
» passa elle-même pour la reine de France. Il vous citera
» le fameux Priscus qui contrefit si bien toutes les écri-
» tures , que Justinien fit rendre une loi portant que la
» preuve des vérifications par experts ne serait plus ad-
» mise qu'en matière civile. Et d'ailleurs toutes les preu-
» ves qui déposent contre Louis ne sont-elles pas dans la
» journée du 10 août ? J'appuie donc la question préala-
» ble sur la proposition de Chabot. » La vérification par
experts fut rejetée.

Dans la même séance , Quinette présenta un projet de loi qui réglait le mode du jugement du Roi. Parmi ceux qui voulurent s'inscrire contre ce projet à la fin écarté , l'on remarque Camille Desmoulins.

Dans cet inique procès , il ne fut pas question que du Roi. La famille entière des Bourbons fut mise en jeu par Buzot ; il demanda que la Convention ordonnât à Philippe d'Orléans et à ses fils d'aller expier à l'étranger « le mal-
» heur d'être nés près du trône , d'en avoir connu les
» maximes et reçu les exemples ». Cet épisode fournit à Camille Desmoulins l'occasion de se compromettre singulièrement aux yeux de l'histoire qui le soupçonne d'avoir été long-temps à la solde de Philippe d'Orléans et qui dans l'attitude de Camille va trouver un argument de plus contre lui.

Génissieux avait appuyé la motion de Buzot. Camille se lève et s'écrie de sa place : « Citoyens , permettez que » je vous éclaire. » Mais Saint-Just requiert l'exil éternel contre toute la famille des Bourbons qu'il « abhorre. » La discussion est fermée. Camille court à la tribune dont on lui refuse l'accès , et crie qu'il a des choses neuves à dire ; la discussion s'envenime. Il s'agite autour de la tribune , demandant , prenant , perdant la parole. Albitte propose de lancer l'ostracisme contre les d'Orléans. Desmoulins répond que « si ce décret passe , la France est » perdue. » L'agitation est à son comble. Camille réclame de nouveau la parole ; le président la lui refuse , en lui disant que la discussion est fermée. Camille alors annonce qu'il va présenter un amendement à la proposition de Buzot. « Si l'Assemblée eût voulu m'entendre , » s'écrie-t-il , « je lui aurais ouvert , en quatre mots , les yeux sur » le piège grossier qu'on lui tend. » Vous rentrez dans la question , lui crie-t-on de tous côtés. Votre amendement ! Au milieu des murmures , il reprend : « Mon amendement » est que Philippe ne sorte de France que quand la Con- » vention lui aura assuré un pays où il puisse se retirer » en sûreté. » Alors les cris , les murmures l'interrompent et lui prouvent qu'il s'est fourvoyé. Il descend et se perd dans la foule.

Faut-il regarder cette insistance à défendre un homme qui se perd comme un indice de liaison avec Philippe Egalité , comme une preuve de ce complot qu'auraient formé les Dantonistes gagnés par l'or du duc d'Orléans , s'il faut en croire un grand nombre d'historiens , et tra-

vaillant à le porter vers ce trône dont ils allaient en sa faveur renverser et égorger le légitime et trop faible possesseur ? Camille est-il un vrai républicain ? Son républicanisme n'est-il qu'un voile menteur dont il couvre sa participation dans une conspiration qui date du temps de Louis XIII pour aboutir à Charles X ? Que de questions immenses, sérieuses, difficiles, dont la solution définitive importerait à l'histoire, à la moralité de l'histoire, et que nous n'osons trancher, faute d'éléments plus complets, de détails qui nous manquent et qui nous laissent perplexes et irrésolus !

Bien des orages troublèrent cette longue discussion préparatoire. Au nombre des plus exaltés, des tapageurs, de ceux qui poussent des cris, jettent des menaces aux résistants, on le trouve constamment. Il n'y a pas de victime plus agréable aux Dieux qu'un Roi, semblait-il toujours dire. Un jour, des pétitionnaires veulent se présenter à la barre et demander le rapport du décret contre la famille des Bourbons. Camille jette cette exclamation au milieu du débat le plus orageux. « Je demande » à sauver la patrie ! »

Le 7 janvier 1793, la discussion générale continuait encore ramenant incessamment les mêmes arguments, les mêmes paradoxes, les mêmes attaques, lorsque le représentant Kersaint proposa de la clore, ce qui fut adopté. Camille Desmoulin s'était fait inscrire au nombre des orateurs qui devaient parler contre l'appel au peuple. La clôture de la discussion générale l'empêcha de pro-

noncer le discours qu'il avait préparé et qui se terminait par ces conclusions odieuses :

« Voici mon projet de décret : la Convention nationale
» déclare que Louis a mérité la mort. Décrète qu'à cet
» effet il sera dressé un échafaud dans la place du Car-
» rousel où Louis sera conduit ayant un écriteau avec
» ces mots devant : PARJURE ET TRAITRE ENVERS LA
» NATION, et derrière : ROI, afin de montrer à tous les
» peuples que l'avilissement des nations ne saurait pres-
» crire contre elle le crime de la royauté par un laps
» de temps, même de quinze ans. Décrète, en outre,
» que le caveau des rois à Saint-Denis, sera désormais
» la sépulture des brigands, des assassins et des traîtres.
» Charge le ministre de la justice et le commandant de
» la garde nationale de lui rendre compte, dans les
» vingt-quatre heures, de l'exécution du présent dé-
» cret. »

A ces abominables phrases que MM. Buchez et Roux ont empruntées aux lettres de Robespierre à ses commettants, deuxième trimestre, deuxième numéro, page 90, opposons comme contraste la seconde lettre que M. Desmoulins écrit à Camille, le 10 janvier 1793. Sur le fond sanglant du canevas préparé par son fils, la lettre de M. Desmoulins ressortira dans toute sa pureté, sa splendeur :

« Mon fils, vous pouvez encore vous immortaliser,
» mais vous n'avez plus qu'un moment : c'est l'avis d'un
» père qui vous aime. Voici à peu près ce qu'en votre
» place je dirais : Je suis républicain et par le cœur et

› par les actions, j'ai fait mes preuves. J'ai été un des
› premiers et des plus ardents dénonciateurs ou accusa-
› teurs de Louis XVI; par cela même je me récusé. Je le
› dois à l'austérité de mes principes; je le dois à la di-
› gnité de la Convention; je le dois à la justice de mes
› contemporains et de la postérité en un mot; je le dois
› à la République, à Louis XVI, à moi-même.

› Entre nous deux ceci, afin que tout le mérite en
› reste à vous seul; je ne souhaite que d'avoir à en faire
› bientôt le commentaire à votre avantage et pour votre
› tranquillité et la mienne, car je suis votre meilleur
› ami.

› DESMOULINS. ›

Pendant ces longs débats, plusieurs brochures violentes et signées de Desmoulins, parurent : elles avaient trait, nous l'avons dit, à la grande affaire du jugement du Roi. Nous ne les connaissons pas et n'avons jamais pu nous les procurer; probablement, elles n'existent plus.

Le 15 janvier enfin, la Convention décréta l'appel nominal sur les trois questions posées après trois discussions générales : Louis est-il coupable? — Le jugement sera-t-il soumis à la ratification du peuple réuni en assemblées primaires? — Quelle sera la peine?

Avec la presque-unanimité de l'Assemblée, Camille se prononça pour la culpabilité.

Toujours outré comme la passion, ne sachant pas être digne, Desmoulins excita un orage de plus parmi tous les

orages qui surgirent lors de l'appel nominal sur la ratification du peuple. Plusieurs représentants avaient voté pour la ratification. Desmoulin voulut motiver son opinion par la négative. Appelé à voter, il monta à la tribune et dit : « Comme le Roi de Pologne a été acheté par la Russie, il n'est pas étonnant que beaucoup d'entre nous, qui ne sont pas encore Rois, se soient vendus. » On conçoit l'indignation des deux cent quatre-vingts députés qui venaient de voter pour l'appel au peuple. Les tribunes applaudirent. Dans la salle, un grand tumulte s'éleva. « Il faut respecter les opinions même ab surdes, » s'écria un Montagnard qui voulait paraître rester honnête; « sans cela il n'y aura point de liberté. » — « Je demande que Camille soit censuré, » dit Bréard. — « Il est au-dessus de la censure », ajouta avec mépris le girondin Gensonné. — « Je demande la parole pour motiver ma motion, » reprit Bréard. « Je respecte les opinions de mes collègues. Je crois qu'on ne peut les empêcher de les motiver; mais je ne crois pas que jamais ils puissent les motiver en insultant la Convention. Camille l'a fait. » Sur son banc, Camille gesticulait; ses amis murmuraient. « J'entends Camille dire qu'il n'a fait que répondre à Louvet, » continua Bréard; « je suis fâché qu'on n'ait pas demandé contre Louvet ce que je demande contre Camille. » L'Assemblée prononça la censure; après quoi Desmoulin put voter en ces termes visant au laconisme : « Je dis : NON. »

Ce fut dans la soirée du 17, que fut résolue la troisième question, la plus importante de toutes, celle dont

la solution était le plus ardemment souhaitée par les Jacobins, les exagérés. Autour de l'Assemblée, la foule se pressait agitée, houleuse, grondante. Elle applaudissait à ses amis qui allaient lui envoyer une « victime digne de » Jupiter; » elle menaçait les courageux représentants que la peur n'avait point jetés à ses pieds et qui votaient dans toute la plénitude de leur conscience. Au dedans, les meneurs des clubs et les hideuses femmes des jours d'émeute criaient du haut des tribunes à chaque membre qui allait voter : Sa mort ou la tienne ! Quand Camille apparut, il y eut pour lui des murmures d'encouragement. On pressentait d'avance sa conduite. Comme au 15 janvier, Desmoulins voulut motiver son vote, et il le fit en ces termes cruellement impitoyables ; « Manuel, » dans son opinion du mois de novembre, a dit : Un roi » mort, ce n'est pas un homme de moins. Je vote pour » la mort, trop tard peut-être pour l'honneur de la Con- » vention Nationale. » Cette phrase révoltante eut à la fois son châtiement dans les applaudissements des tribunes et les murmures de l'Assemblée. Plusieurs membres demandèrent que Desmoulins fût rappelé à l'ordre; mais il ne fut pas donné suite à cette motion.

Il ne se montra pas moins exagéré pendant la discussion soulevée par la demande du Roi afin d'ajournement de l'exécution. On le voyait aller de l'un à l'autre, menacer ceux qui paraissaient voter en faveur du sursis, exhorter les indécis, pousser à l'exaltation par son exaltation. Camille vota avec les trois cent quatre-vingt-six voix qui décidèrent contre trois cent-dix qu'il ne serait

pas sursis à l'exécution de Louis XVI, et le lendemain, sur la place de la Concorde, la tête de l'infortuné Roi roulait à la même place où tombera, un an plus tard, la tête d'un de ses bourreaux.

IX.

Pendant le mois de février, parmi les anciens Feuillants, les modérés d'autrefois, les Girondins d'alors, on chantait un Noël où figuraient les chefs de la Montagne, les principaux Cordeliers, les héros des sans-culottes. Il renfermait des couplets malins, très-spirituels, facilement rimés, et destinés « à verser le ridicule sur les » faux patriotes, » et qui ne servirent pas peu à envenimer la haine qui allait si profondément séparer la Gironde et la Montagne. Voici quelques mots d'explication sur le sujet de ces vers généralement attribués à quelque poète girondin :

Les Rois, qui ne trouvent plus de sécurité pour eux sur la terre, demandent un asile au Ciel. Des Montagnards les y poursuivent pour « gagner leurs culottes. » Ils se présentent à la porte du Paradis ; mais Jésus-Christ, le sans-culotte, comme Camille le nommera plus tard, ne veut pas leur accorder l'entrée. Toute l'Assemblée Cé-

leste en a peur. De loin, saint Joseph en fait à la Trinité le dénombrement à la façon d'Homère. Chabot, Danton, Legendre, Billaud-Varennes, Robespierre, Marat, Camille Desmoulins, reçoivent leur coup de fouet des mains de la satire. Nous n'empruntons à ce Noël que le couplet où, entre une strophe consacrée à Robespierre, et une autre où Marat se pavane, Camille Desmoulins est quelque peu raillé par saint Joseph pour une infortune conjugale qui leur serait commune à tous deux, continuation des plates invectives personnelles qui ont commencé dès le lendemain du mariage de Camille et de Lucile.

Après le couplet de Robespierre et immédiatement avant celui de Marat, viennent les vers à l'adresse de notre héros. Les voici; ce sont ceux de la quatrième strophe :

- » Tout près de Robespierre,
- » Joseph vit Desmoulin;
- » Ah ! bonjour, cher confrère,
- » Lui dit le Saint malin.
- » Ah ! bonjour, cher patron, lui répondit Camille.
- » On rit... Mais ô soudaine horreur !
- » Qui pourrait peindre la terreur
- » De la sainte famille ?
- » Marat entre ! .. etc. »

Voilà donc le prélude de cette lutte de géants, lutte où Desmoulins va jouer un rôle si important, lutte où l'intelligence et le nombre succomberont devant l'audace, ce puissant moyen aimé de Danton. D'accord pour assassiner la royauté, les partis vont se diviser pour savoir

à qui restera le pouvoir que tour à tour ils posséderont, qu'ils perdront tour à tour au nom de la liberté qui dégènera en licence et nécessitera l'intervention du despotisme.

Anomalie étrange : c'est à propos d'un royaliste qu'ils fréquentent, dont ils recherchent la société, le luxe, la table, que les montagnards vont être attaqués par les Girondins. C'est leur amitié avec le général Arthur Dillon, qui va les compromettre, et c'est pour Dillon, aussi léger, aussi inconstant que lui, aussi peu sérieux, que Camille rompra plus tard avec Robespierre.

A la séance du 6 février 1793, Carra lut, au nom du Comité de la guerre, un rapport écrit par Merlin, de Douai, alors en mission, et relatif à une accusation de trahison contre le général Arthur Dillon, à propos de sa conduite lors des événements du 10 août. A la nouvelle de l'emprisonnement du Roi, Dillon, qui commandait sous La Fayette un corps de l'armée des Ardennes, avait fait, à l'exemple de son chef, prêter serment à la loi et au Roi par son armée. Par un décret du 18 août 1792, l'Assemblée Législative avait déclaré que le lieutenant-général Arthur Dillon avait perdu la confiance de la Nation. Merlin de Douai, par l'organe de Carra, justifiait Dillon de son ordre du jour du 13 août ; il essayait de prouver qu'il ne l'avait écrit que d'après de fausses relations de la Révolution du 10 août, et qu'aussitôt après une entrevue avec les commissaires à lui envoyés de Paris, il s'était empressé d'abjurer son erreur d'un moment. Il retraçait ensuite la courageuse

résistance de Dillon aux ordres de La Fayette , sa campagne brillante de Bienne qu'il défendit avec dix mille hommes contre les efforts combinés des armées ennemies; et enfin il concluait à ce que la Convention décrétait qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre ce général. On entendit alors un grand tumulte et par dessus tout ce bruit, ce sarcasme de Duhem : « Parbleu , ils ont fait un dîner » chez Arthur Dillon ! » A la suite de ce tapage , et sans discussion , la Convention rapporta le décret de l'Assemblée Législative.

Le lendemain , plusieurs journaux relevèrent et commentèrent le mot de Duhem. On s'enquit de sa signification mystérieuse , et voici ce qui se répandit dans le public :

Prudhomme , l'ancien collaborateur de Desmoulins à la *Tribune des Patriotes*, raconta longuement , et avec toute sorte de détails malins , que Dillon avait invité trente « de nos législateurs , dont plusieurs de la Montagne. » Il y avait là Bazire , Chabot , Fabre d'Eglantine , Beurnonville , Merlin de Douai , rapporteur de son affaire , Carré , Delmas du comité militaire avec Merlin. « Il y » avait là » ajoute l'impitoyable journaliste girondin , « Camille Desmoulins avec sa charmante femme. Le décret de Dillon prouve la vérité de l'ancien proverbe latin : *Omne animal capitur esca*. » O Camille , que votre ventre vous compromet souvent ! Prudhomme ajoutait que le luxe de ce dîner fut poussé jusqu'à « l'indécence » , et que jamais Choiseul , dans tout son faste , ne donna « pareil repas. » S'il faut l'en croire , ce n'était pas là le seul dîner que Dillon eût offert à « nos législateurs. »

Marat s'empara de ce scandale, et voici son article :

« Les patriotes qui n'ont que leurs fonctions à remplir
› ont de grands reproches à se faire de ne pas assister
› régulièrement aux séances et de n'en attendre presque
› jamais la fin. Il serait à désirer que l'on trouvât les
› moyens de les y contraindre. On parle d'établir six cen-
› seurs chargés de noter les membres qui ne seront pas
› rendus à onze heures. Ce projet est très-beau ; mais
› j'ai grand peur qu'il n'en soit comme de celui du
› journal de la Montagne, et cela avec d'autant plus de
› fondement que tous les citoyens qui y prennent part
› sont loin d'avoir les mœurs républicaines. Qui croirait
› que plusieurs d'entre eux, notamment Desmoulins et
› Chabot, bien connus pour avoir un estomac aristo-
› cratique, si leur cœur est patriote, ont été dîner chez
› Dillon le jour même où il s'était rendu à la Convention
› pour intriguer et se faire réhabiliter? On dit que ce
› n'est pas la première fois, et qu'ils mettront à la tête
› de leurs devoirs celui de courir les bons dîners. Si pa-
› reille platitude leur arrive, j'invite les amis de la pa-
› trie à m'informer du jour et du lieu ; j'irai, à la tête
› des femmes de nos braves sans-culottes, relancer ces
› sybarites et de la belle manière. » (*Journal de la Ré-
publique française*, numéro 117.)

Camille Desmoulins s'émut de tout ce bruit. Il écrivit à Prudhomme une lettre que celui-ci inséra dans son journal auquel nous l'empruntons pour mettre nos lecteurs à même de juger contre l'un ou l'autre la querelle qui venait d'être soulevée :

« Camille Desmoulin à Prudhomme. Citoyen, rien
» ne vous coûte tant que de dire du bien des patriotes
» de la Montagne et surtout des députés de Paris. Ran-
» cune tenante contre le corps électoral qui vous a fait
» le passe-droit de ne pas vous nommer, il faut pour-
» tant vous résoudre à insérer l'*errata* que je vous
» adresse. Ayant pris l'engagement de livrer par semaine à
» vos abonnés trois feuilles d'impression de satire petit-
» romain, vous êtes bien excusable de n'avoir pas fait
» l'enquête et la contre-enquête sur chaque dénonciation,
» et, dans le doute, vous faites *haro* sur le fonctionnaire
» public. *In suspicione latrate* : tel est le grand principe
» de la liberté de la presse, dont le laticlave ne m'a point
» fait me départir; mais, quand vous avez articulé un
» fait faux, si vous refusez l'*errata* qu'on vous demande,
» là cesse votre prétendue impartialité et commence la
» calomnie.

» J'aurais cru que ce qu'il importe à mes commettants
» de savoir est si on opine, et non si on dine bien ou
» mal; et en vérité, austère Prudhomme, voilà bien du
» bruit que vous faites dans votre dernier numéro pour
» une dinde truffée, mangée dans le carnaval, chez un
» général qui a sauvé la France à la côte de Bienne.
» Vous dites que jamais Choiseul ne donna un pareil di-
» ner. Je ne sais pas comment Choiseul donnait à dîner;
» mais je me souviens d'avoir fait chez vous même, ci-
» toyen auteur, un dîner aussi somptueux, je vous le
» jure, que celui du citoyen général; et ce que je vous
» en dis n'est pas pour vous le reprocher. J'adresse la

» même réponse à Marat qui est venu également faire
» charivari à ma porte sur mon estomac aristocratique,
» et que Chabot accuse de lui avoir servi une fois un re-
» pas de général d'armée, quoique Marat parle encore
» plus de ses haricots que vous ne parlez de votre riz-à-
» l'eau. Que n'ai-je encore mon journal ! Je ferais un
» beau chapitre sur certains Curius qui apprennent au
» public qu'ils étaient *vierges à vingt et un an*, et qui
» montrent avec ostentation leurs pommes de terre,
» comme Brissot montrait au comité de surveillance de
» la Commune la paillasse sur laquelle il était couché.
» Plût au Ciel que le *jésuite Piémontais* dormit sur le
» duvet et sur des feuilles de roses, et qu'il ne fût pas
» le premier levé et le dernier couché de la république.
» Pitt dormirait bien moins, si Brissot dormait davan-
» tage. Il aime bien mieux les fourberies de Xénophon
» qui, dans son roman de Cyrus, met ces paroles dans
» la bouche du grand-père Astiage : Eh quoi ! mon fils,
» n'y a-t-il pas de mardi-gras chez les Perses ? — Ja-
» mais, répond Cyrus. — Par Jupiter et par Vesta !
» comment vivent-ils donc ?

« Mais voyez comme vous êtes mal instruit, et quelle
» foi on peut ajouter à vos mémoires ! Vous dites qu'il y
» avait trente députés à diner ? La vérité est qu'il y en
» avait cinq. Vous mettez de ce nombre Merlin qui était
» à Bruxelles ou à Mayence à se battre aux avant-
» postes ; ce qui montre que vous êtes peu au courant de
» ce qui se passe à la Convention, comme on a vu que
» vous connaissiez bien peu les Jacobins, quand vous

» avez dit que Lepelletier n'y avait mis les pieds de sa
» vie. Il est également faux que Beurnonville fût de ce
» dîner, et il serait à souhaiter qu'il ne vît pas plus
» mauvaise compagnie que celle des cinq Montagnards
» qui s'y trouvaient; il y aurait moins à craindre de
» trahisons épouvantables, et si le vin qui fait aller droit
» le mulet, comme dit Pline, fait aller les hommes de
» travers, il faut convenir pourtant qu'il est bien des
» gens qui sont mulets en ce point et que le vin empê-
» cherait de broncher s'ils avaient bu avec les Jacobins
» et les Cordeliers.

» Que savez-vous si ce n'est pas pour cette raison que
» quelques députés patriotes sont allés dîner chez Dil-
» lon qui est, sans contredit, notre meilleur officier?
» Comme il était permis aux docteurs en Sorbonne de
» lire les livres à l'index, il peut bien être permis à
» Chabot et à moi de dîner avec les généraux à l'index.
» Vous étiez au corps électoral, et il doit vous souvenir
» que, lorsque je fus discuté avant mon ballottage avec
» Kersaint, un membre m'ayant reproché mes dîners
» avec Suleau et Peltier, il lui fut répondu par Danton
» en une seule phrase qui me fit nommer à la presque-u-
» nanimité. Quand je me souviens de saint Paul et de
» saint Augustin, j'ai toujours regret qu'il n'y ait point
» au pied de la Montagne et à l'entrée des Jacobins
» un ou deux bancs pour les conversions célèbres.
» Quelle impolitique de donner Magellan à l'Espagne et
» le prieur Eugène à l'Autriche!

» Mais le sens principal de votre paragraphe est ce-

» lui-ci : On se doute bien que les dîneurs ont appuyé le
» lendemain de toutes leurs forces pour faire blanchir
» Dillon. Eh bien ! point du tout, citoyen Prudhomme,
» et ce qui vous paraîtra sans doute inconcevable, c'est
» que j'ai voté trois fois contre Dillon. Maintenant, que
» deviennent vos lamentations sur le *gouvernail de la Ré-*
» *publique confié à des estomacs de vautour* ? Que devient
» votre proverbe : *Omne animal capitur escâ* ?

» Où en serions-nous, citoyen Prudhomme, si à mon
» tour j'épluchais vos numéros ? Voyant dans quels prin-
» cipes votre journal est rédigé depuis six mois, savez-
» vous que j'ai eu la *pensée d'aller aussi vous demander*
» *à dîner* pour vous ramener aux bons principes ? Mais
» j'ai réfléchi qu'on peut faire un bon républicain du
» royaliste Cazalès ou Custine, Wimpfen ou Dillon, mais
» que convertir un Brissotin est une chose impossible, et
» j'ai abandonné votre girouette à tous les vents qui
» soufflaient du côté droit et de la Tamise.

» Ce 14 février.

» CAMILLE DESMOULINS. »

Ce cynisme à propos de sa gourmandise n'est guères
égalé que par celui qui s'étale impudemment dans ce
passage des *Révolutions de France et de Brabant* : On me
» reproche, » s'écrie le journaliste, « d'avoir diné ces
» jours derniers avec quelques-uns des grands pivots de
» l'aristocratie royale. Le mal n'est pas de dîner, mais
» d'opiner avec ces messieurs. J'ai cru que je valais bien
» un docteur de Sorbonne, à qui il était permis de lire

» les livres à l'index , que de même je pouvais bien dîner
» avec les auteurs à l'index. Il serait à souhaiter que les
» forts de Juda allassent se promener ainsi quelquefois
» dans le camp ennemi, non pas pour coucher avec les
» belles filles de Madian; mais pour reconnaître les bat-
» teries, observer les manœuvres qu'on veut bien leur
» montrer, et comparer le faible et le fort des deux ar-
» mées. »

Voici donc cette grande guerre déclarée; voici la question de vie ou de mort nettement posée. La lutte, jusque là sourde et latente, apparaît au grand jour. Elle commence entre les écrivains de deux partis qui essaient de s'entre-détruire à l'aide de la diffamation, de la calomnie, des chansons, en attendant qu'ils s'envoient mutuellement à la guillotine.

Nous ne scinderons le récit des puissants efforts de Camille contre les Girondins que pour parler brièvement de deux faits dont l'un revêt une sinistre et douloureuse apparence de menace.

Nous avons vu Fouquier-Tinville réclamer, en 1792, la protection de son *parent*. En février 1793, c'est Desmoulins, qui par son influence sur les électeurs de son faubourg Antoine, fit nommer Fouquier-Tinville accusateur public près le tribunal criminel de Paris. Cette place était à l'élection.

Quelque temps auparavant, Camille Desmoulins avait été choisi par ses collègues de la Convention pour faire partie du fameux Comité de sûreté générale, composé de vingt-cinq membres chargés de présenter et de pro-

poser toutes les lois et mesures nécessaires pour assurer la défense intérieure et extérieure de la République, et qui se fonde plus tard dans le non moins célèbre Comité de salut public. Dans ce Comité, il rencontra Condorcet, l'un des chefs des Girondins, Quinette que la trahison de Dumouriez empêchera de prendre parti et de devenir assassin ou victime, Jean Debry qui flattera tous les partis, tous trois comme lui enfants du département de l'Aisne.

Cependant, les haines se sont envenimées. Les ennemis sont en présence. Les Girondins, qui s'appuient sur la richesse, sur la propriété, sur le commerce, sur la bourgeoisie, attaquent violemment la Montagne qui marche contre eux à la tête de la populace et des clubs. Les journalistes modérés, Condorcet, Brissot, Gorsas, Carra, écrasent de leur ironie Marat, Duchêne, Desmoulins qui leur répondent, celui-ci par de sanglantes moqueries, les autres par des violences, par des mensonges, tous trois par des dénonciations et l'accusation d'Orléanisme, l'Orléanisme, la plus terrible injure dont on puisse en ce moment salir la face d'un homme ou d'un parti. Le peuple, dont la tête est montée par les meneurs, s'exaspère contre les Girondins dont il demande tout haut la vie dans les rues, dans les clubs, aux sections.

C'est l'instant que choisit Camille Desmoulins pour publier sa terrible brochure contre les Girondins, son *Histoire des Brissotins*, ou *fragment de l'Histoire secrète de la Révolution et des six premiers mois de la République*.

Ce pamphlet fut un coup d'assommoir pour les Modérés. Toutes les accusations y sont adroitement, perfidement entassées, accumulées. Vie publique, vie privée, ambition et moralité, tout y sert de motif à la dénonciation. Les Girondins, qui croyaient à la possibilité de la république, y sont transformés en conspirateurs, préparant le retour de la royauté et l'invasion étrangère. L'Orléanisme est le grand mot de cette brochure sous laquelle la Gironde succomba pour ne plus se relever.

Cette œuvre de Camille Desmoulins comme influence, comme type de sa manière, est un de ses plus considérables écrits, un des monuments les plus complets de la littérature ultra-révolutionnaire, et mérite à ce titre les honneurs d'une analyse sérieuse et étendue.

Camille pose en fait que le côté droit de la Convention ne se compose que de partisans de la royauté, de Dumouriez et de Beurnonville, de gens qui se laissent diriger par Pitt, d'Orléans, la Prusse; selon lui, ils veulent partager la France en vingt ou trente républiques fédératives, ensemble compromis par sa division et facile à la ruine.

Sa haine contre Brissot se fait jour et l'aveugle; il prétend qu'il n'y a pas une seule page de la masse de volumes écrits par Brissot qui ne soit dirigée au profit de l'Angleterre et de son commerce, et écrite en vue de la perte de la France. « N'est-ce pas un fait, » dit-il, « que Brissot a été secrétaire de M^{me} Sillery (de Genlis), » ou de son frère Ducrest? N'est-ce pas un fait que Pé-tion a fait le voyage de Londres dans une dormeuse

« avec M^{me} Sillery et M^{lle} d'Orléans » (plus tard M^{me} Adé-
» laïde), « et Paméla Sercey, qu'on pouvait appeler les
» trois Grâces et qui pressaient son genou vertueux et
» heureusement incorruptible, et que c'est à son retour
» qu'il a été nommé maire de Paris ? Pourquoi ce voyage
» si suspect ? Quelle négociation si importante avait exi-
» gé qu'un si grand personnage que Jérôme Pétion pas-
» sât la mer et s'abouchât avec Pitt ? »

Tout-à-l'heure, les chefs des Girondins vont être, le 21 mai, livrés à la proscription. Camille sonne leur glas funèbre. Ce que nous avons déjà remarqué et que nous constaterons mieux encore et plus complètement dans le pamphlet le *Vieux Cordelier*, c'est que, dans tous les écrits de Camille, c'est la personnalité qui surnage ; il accuse Roland, Servan, Clavière, Guadet, Gensonné, Louvet, Pétion, Brissot, Sillery, d'être les anneaux de la même chaîne avec La Fayette, Mirabeau, Barnave, Philippe d'Orléans, et le célèbre Pitt. On l'a accusé naguères d'Orléanisme ; sa conduite y prêtait. Pour jamais il abandonne celui qui passe pour avoir soudoyé sa plume. Ce n'est plus lui qui est Orléaniste ; ce sont ses ennemis. Vieille et habile tactique qui réussit souvent, qui alors réussit complètement.

« J'ai fait, » dit-il, « toucher au doigt la jointure entre Bris-
» sot et d'Orléans. J'achève de compléter l'ensemble ir-
» résistible de preuves qui surprendront bien du monde,
» que Brissot, Pétion et la clique n'étaient que les con-
» tinuateurs de la faction d'Orléans. Comme depuis long-
» temps j'étais devenu suspect à Sillery, qui ne m'a plus

» invité, je n'ai pu continuer mes observations sur les
» lieux; mais il m'a été facile de deviner que Louvet,
» Gorsas et Carra dinaient à ma place et à mon couvert
» dans le salon d'Apollon, quand j'ai vu que Louvet avait
» succédé à ma faveur, que Sillery ne quittait plus sa
» manche aux Jacobins où il s'était fait son plus zélé
» champion; quand j'ai vu Sillery, dans la discussion de
» la guerre, prendre si chaudement parti pour Louvet
» et Brissot, que je ne pouvais pas trop décider si c'é-
» tait Sillery qui épousait leurs querelles contre Robes-
» pierre, ou si ce n'était pas plutôt eux qui épousaient
» les querelles de Philippe d'Orléans et de Sillery contre
» Robespierre trop républicain. »

Ainsi, Camille, qui ne déteste point les diners fins et qui l'avance dans ses réponses aux attaques que lui ont méritées ses relations avec Arthur Dillon; Camille, qui n'est pas loin de professer qu'un diner est toujours bon à prendre même chez un royaliste, qu'un bon diner n'a jamais senti le royalisme, se sert aussi des diners qu'il ne fait plus chez Sillery, le confident du duc d'Orléans, pour perdre à la fois d'Orléans et la Gironde. Toute cette partie de la brochure n'est ni spirituelle, ni empreinte d'une grande délicatesse. Puis, Camille écrase Brissot avec cette plaisanterie : « Je m'en veux d'avoir
» reconnu si tard que Brissot était le mur mitoyen entre
» Orléans et La Fayette, mur comme celui de Pyrame et
» de Thisbé, entre les fentes duquel les deux partis n'ont
» cessé de correspondre. » La comparaison est peut-être ingénieuse, mais peu concluante et ne sert à prouver

qu'un fait : c'est qu'en ces temps de malheur on ne savait guère s'honorer en honorant un ennemi.

Nous avons parlé de personnalités mises à la place de principes, de rancunes particulières se greffant sur les inimitiés politiques. En voici un exemple plus puissant encore que celui du dîner de tout-à-l'heure.

Dans son *Histoire des Brissotins*, Camille raconte qu'il était allé, en 1790, rue Neuve-des-Mathurins, chez Sillery, qui alors lui donnait encore à dîner. « Nous étions » seuls dans le salon jaune, » dit-il ; « le vieux Sillery, » malgré sa goutte, avait frotté lui-même le parquet » avec de la craie, de peur que le pied ne glissât aux » charmantes danseuses. M^{me} Sillery venait de chanter » sur la harpe une chanson que je garde précieusement, » où elle invitait à l'inconstance ; et mesdemoiselles Pa- » méla et Sircey dansaient une danse russe dont je n'ai » oublié que le nom, mais si voluptueuse et qui était » exécutée de telle manière que je ne crois pas que la » jeune Hérodiade en ait dansé devant son oncle une » plus propre à lui tourner la tête, quand il fut question » d'en obtenir une lettre de cachet contre Jean-le-Bapti- » seur. Bien sûr de ne pas me laisser aller à la tenta- » tion, je ne laissais pas de jouir intérieurement d'être » mis à une si rude épreuve, et je goûtais le même plai- » sir que dut éprouver Saint-Antoine dans sa tentation. » Quelle fut ma surprise, au milieu de mon extase et » dans un moment où la gouvernante magicienne opé- » rait sur mon imagination avec le plus de force et où » la porte devait être fermée aux profanes, de voir en-

» trer... qui ? un aide-de-camp de La Fayette, venu là
» tout exprès et qu'on fit asseoir un moment auprès de
» moi, pour me montrer sans doute que La Fayette était
» redevenu l'ami de la maison. » Et là dessus, Camille
» de s'écrier : « Il ne peut plus être douteux pour per-
» sonne de quel côté il faut chercher la faction d'Orléans
» dans la Convention ! » Ces fauteurs de contre-révo-
lution, c'est Brissot, ce sont les Brissotins. C'est clair !
c'est prouvé ! Ecoutons : « Et n'est-ce pas aussi le com-
» ble de l'art des Girondins, » poursuivait-il, « tandis
» qu'i's travaillaient sourdement pour la faction d'Or-
» léans, de nous avoir envoyé sur la Montagne le buste
» inanimé de Philippe, automate dont ils tenaient les
» fils, pour le faire mouvoir, par assis et levé, au milieu
» de nous, et faire croire ainsi au peuple que s'il y avait
» une faction d'Orléans elle était parmi nous?... N'est-ce
» pas par un coup de la même tactique que les Giron-
» dins demandèrent les premiers le bannissement de
» Philippe ? Quant à d'Orléans, depuis quatre ans que je
» l'ai suivi de l'œil, je ne crois pas qu'il lui soit arrivé
» une seule fois d'opiner autrement qu'avec le sommet
» de la Montagne ; en sorte que je l'appelais un Robes-
» pierre par assis et levé. Il n'avait pas moins d'impré-
» cations que nous contre Sillery, son ancien confident,
» actuellement rallié aux Girondins, au point que je me
» suis dit quelquefois à moi-même : il serait fort singu-
» lier que Philippe d'Orléans ne fût pas de la faction
» d'Orléans ! Mais la chose n'est pas impossible ; la fac-
» tion cependant existe, et elle siège dans le côté droit
» avec les Girondins. »

Il faudrait copier toute la brochure, et non pas en citer de simples extraits, pour en donner une idée juste. C'est du bavardage amusant, du commérage spirituel, des mots qui scintillent, des perfidies charmantes et mortelles. Camille parle de tous et de tout. Il heurte, il blesse, il raille, il tue. Personne n'échappe à ses traits acérés. Un bon mot vaut une preuve; une malice sert de démonstration. Et tout cela est saupoudré de citations plus ou moins heureusement amenées; Bacchus et l'Œil-de-Bœuf, Platon et les courtisans du Palais-Royal; Athènes, Tyr, Carthage, Rhodes, Syracuse, Londres et Amsterdam, s'y rencontrent fort surpris. Caton le censeur et Barnave s'y donnent la main comme de vieux amis. Roland est un instant le Socrate, le Phocion du côté droit, puis après Octave feignant la pauvreté. M^{me} Roland n'est plus qu'une femme perdue, presque une courtisane se prostituant en vue du pouvoir qu'elle aime plus que la vertu. Tous ces grands noms qu'il traîne dans la poussière et dans la boue, il les jette et lui-même avec eux aux pieds de Danton, de Marat, de Robespierre; il leur en fait un piédestal pour les hausser et les exposer à l'admiration et aux applaudissements de la foule.

Dans cette malheureuse brochure où règne l'exaltation, la colère, la jalousie mauvaise conseillère, il est cependant une page, une seule qu'a dictée le modérantisme et qui n'est pas moins curieuse par cette anomalie, par cette apparente contradiction, que par le jugement qu'en a porté Babœuf, dans sa brochure sur *la Vie et les Crimes de Carrier*.

Camille, à la page 72 de son *Histoire des Brissolins*, parle des massacres de la guerre de Vendée, « dont on » commençait le grand hachis, » écrit Babeuf. Camille se désole de ces inutiles boucheries que l'ignorance inspire.

« Un des crimes de la Convention, » dit-il au milieu de ses plaintes, « est que les écoles primaires ne soient » point encore établies. S'il y avait eu dans les campa- » gnes, sur le fauteuil du curé, un instituteur national, » qui commentât le droit de l'homme et l'almanach du » Père Gérard (par Collot comme on se souvient bien) » déjà serait tombée, des têtes de Bas-Bretons, la pre- » mière croûte de la superstition, cette gale de l'esprit » humain ; et nous n'aurions pas, au milieu des lumières » du siècle et de la nation, ce phénomène de ténèbres » dans la Vendée, le Quimpercorentin et le pays de Lan- » guinais, où des paysans disent à vos commissaires : » Faites-moi donc bien vite guillotiner, afin que je res- » suscite dans trois jours. De tels hommes déshonorent » la guillotine, comme autrefois la potence était désho- » rée par ces chiens qu'on avait pris en contrebande, et » qui étaient pendus avec leurs maîtres. Je ne conçois » pas comment on peut condamner à mort sérieusement, » ces animaux à la face humaine ; on ne peut que leur » courir sus, non pas comme dans une guerre, mais » comme dans une chasse ; et quant à ceux qui sont faits » prisonniers, dans la disette de vivres dont nous souf- » frons, ce qu'il y aurait de mieux à faire, serait de les » échanger contre leurs bœufs de Poitou. »

Écoutons maintenant le jugement prononcé par Ba-

bœuf, en nous souvenant qu'en 1794 il soutenait la cause des Thermidoriens et n'avait point jusque-là posé systématiquement le massacre, le pillage, le vol et l'incendie, comme derniers moyens d'une propagande à laquelle il ne songeait point encore. Voici ce qu'écrivit le compatriote de Desmoulins : « Camille était un joli faux logicien. Il » ne savait pas faire concorder deux idées politiques, et » cela lui importait peu. Il sacrifiait volontiers le sens » commun à trois passions qui le possédaient en écri- » vant. L'une, de paraître excellentissime patriote, » comme il l'était effectivement ; l'autre, de se montrer » un puits d'érudition et de mémoire ; la troisième, de » faire régulièrement quatre calembourgs par phrase. » A travers cette manière de jeune homme, perçaient sou- » vent néanmoins quelques vérités utiles, parce que l'in- » tention était parfaitement pure.

» On trouve, en soumettant à l'opération de l'analyse » l'article que je viens de relever ; on trouve, au fond du » creuset, trois de ces vérités utiles, qui viennent en » preuve favorable à notre opinion, sur ce qu'il y eût eu » à faire, dans le principe, pour la Vendée. L'une, c'est » que de l'instruction eût suffi pour convertir cette pré- » cieuse contrée ; l'autre que, pour nous servir de l'ex- » pression même de Desmoulins, *c'est un des crimes de* » *la Convention* de n'avoir point employé cette voie, par » préférence à celle d'un embrasement et d'une *tuerie* » générale ; la troisième, que ce moyen ayant été négli- » gé, il ne s'ensuivait pas que les malheureux qui, en » conséquence, n'ont pu résister au torrent d'erreurs

› qui vint les envelopper, méritassent la mort : aux yeux
› de la morale et de la philosophie , il s'ensuivait au
› contraire que cette peine de mort infligée, était consa-
› crer l'horreur de punir les gouvernés de la faute des
› gouvernants.

› Mais , au milieu de ces vérités dont on voit les ger-
› mes poindre à travers l'âme franche de Camille , que
› d'irrélaxions et de pernicieuses contrariétés !.... Un
› instituteur par commune , et la doctrine de Collot père
› Gérard , eussent suffi pour dissiper le phénomène de
› ténèbres qui précipitait la Vendée dans les abîmes de
› la mort... ces infortunés aveugles qui s'engloutissent
› en croyant marcher à l'immortalité heureuse, désaho-
› norent la guillotine ;... on ne conçoit pas comment on
› peut condamner à mort sérieusement ces animaux à
› face humaine. Voilà ce que dit d'un côté l'auteur de
› *l'Histoire des Brissotins*. Et on lit dans la même phrase
› que parce qu'on ne les a pas mis (ces animaux à face
› humaine), à portée de cette doctrine de Collot-le-Phi-
› lantrope , il fallait leur faire un peu goûter de celle de
› Collot-Mitraille. On ne peut que courir sus , non pas
› comme dans une guerre, mais comme dans une chasse ;
› et quant à ceux qui sont faits prisonniers , dans la di-
› sette de vivres dont nous souffrons , ce qu'il y aurait
› de mieux à faire , serait de les échanger contre leurs
› bœufs de Poitou. Je suis sûr que le cœur de Camille
› n'est entré pour rien dans cette manière de conclure ;
› qu'il n'a voulu que faire de l'esprit , ainsi qu'il fallait
› qu'il en fit toujours ; et qu'au surplus ses conceptions

» n'étaient point susceptibles de s'élever beaucoup au-
» dessus de la sphère de l'opinion du moment, quoique
» pourtant il entre une teinte de philanthropie (sensible
» par comparaison au système de carnage universel au-
» quel on s'est arrêté) dans l'insolence plébécide de la
» dernière partie de la dernière phrase ci-dessus.

» Je relève ces écarts, parce que, dans une affaire telle
» que la Vendée, et dans un homme tel que Camille, dont
» les opinions avaient quelque poids, on pourrait croire
» que celle-ci eût pu faire partie de l'influence qui dé-
» termina d'atroces rigueurs dans les départements de
» l'Ouest; et par ainsi, cette opinion, sans que la mé-
» moire de son auteur puisse être inculpée, doit appar-
» tenir à la triste histoire Vendéenne. Pauvre Camille !
» qu'il avait donc tort de n'être point totalement indul-
» gent pour ceux dont le jugement les égarait. Il voulait
» qu'on courût dessus à cent milliers de malheureux, .
» parce que le gouvernement ne leur avait pas donné
» l'almanach du père Gérard, et il ne voyait pas que
» monsieur son père, qui l'avait fait étudier toute sa vie,
» n'était parvenu à en faire qu'un répertoire d'histoire
» universelle, un intarissable faiseur d'épigrammes et un
» spirituel déraisonneur. »

Cette dernière phrase est écrasante de vérité. Babœuf, aussi impitoyable, mais plus poli que M. Michelet, qui, du haut de sa chaire magistrale, appelle Desmoulins « un *polisson*, » vient de résumer en trois lignes tous les livres, tous les actes, tous les sarcasmes, toute la vie de l'enfant terrible de Guise. Camille, jugé par Babœuf,

ne se relèvera jamais de cette sentence ratifiée en dernier ressort par la postérité.

La diatribe qui précéda si fatalement la proscription des Girondins, Camille la lut à la tribune des Jacobins. On imagine facilement les transports de joie furieuse et les bravos enthousiastes du peuple, le triomphe de son auteur. Séance tenante, la société vota l'impression de cette brochure à ses frais, sa distribution dans Paris, son envoi à toutes les Sociétés des départements.

Il est un fait à bien constater, non pas précisément à l'honneur du cœur de Camille : c'est la facilité avec laquelle il sacrifie à sa politique du moment ses amitiés et ses amis. Nous avons déjà cité quelques exemples ; à ceux-là ajoutons les noms de d'Orléans d'abord, ensuite de Pétion, Pétion, l'*excellent Pétion de 1791*, Pétion aujourd'hui qu'il accuse publiquement, sans autre preuve qu'une pression de genou inventée pour la circonstance, de vendre la France à l'Angleterre, accusation ridicule et banale que nous avons vue réussir de nos jours, rééditée par une opposition menteuse et qui ne vivait que sur les inventions de l'opposition de 1793.

On accuse Camille de u'avoir écrit son pamphlet des Brissotins que sous « la pression de ces basses passions » qui harcèlent les hommes supérieurs. Assez intelligent » pour admirer les Girondins », dit M. de Lamartine, » il était assez envieux pour les haïr. » Ce jugement est bien sévère ; nous appelons en faveur de Desmoulins de cette dure sentence. Faut-il croire à de l'envie, ou à trop de soumission devant Robespierre, devant Danton qui

dictèrent à un séide les pensées du pamphlet dont ils voulaient faire précéder les accusations que Robespierre allait porter à la tribune de la Convention? Camille, spontané et original dans la forme, n'était pas l'homme des grandes conceptions d'idées; c'est ce qui le place en sous-ordre parmi les révolutionnaires et n'en fait qu'un des premiers journalistes de l'époque. Merveilleusement propre à recevoir une influence et non à la donner, il ne fut le plus souvent qu'un reflet. Dans la circonstance, il reflétait Robespierre. La preuve, nous la tirons et complète, du discours que Robespierre prononça, le 10 avril, contre les Girondins que Camille venait, dans sa brochure, de signaler à l'indignation du peuple. Mêmes calomnies, mêmes diffamations, mêmes accusations. Les Girondins sont d'accord avec les Orléanistes; le 10 août, ils traitaient avec la Cour; un roi constitutionnel, tel était leur rêve; leur héros, c'est le traître Dumouriez, quand La Fayette se fut perdu. Evidemment la brochure fut écrite pour préparer ce discours et sous l'inspiration d'une pensée créée par Robespierre, du plan qu'il avait tracé.

Comme vente, *l'Histoire des Brissotins* eut un succès énorme, et cela se conçoit. Bien que le club des Jacobins en eût distribué de nombreux exemplaires, en deux mois une édition de quatre mille faite par l'auteur, s'écoula rapidement; c'est lui qui nous l'apprend dans une lettre, où il se vante d'avoir écrit un ouvrage « qui fut le » précurseur de la Révolution du 31 mai dont il a été véritablement le manifeste, un ouvrage, ainsi que la cir-

» culaire des Jacobins sur cette Révolution et dont j'ai
» été le rédacteur, qui n'ont pas peu contribué à éventer
» la grande mine des Brissotins qui était un chef-d'œuvre
» de travail souterrain depuis Amiens jusqu'à Marseille. »
Cette Révolution, c'est la mise hors la loi et l'arrestation
des Girondins auxquels Camille suscitait partout des en-
nemis et dont il va bientôt prophétiser à coup sûr la pro-
chaine défaite.

Marat avait rédigé et colportait dans tout Paris une
adresse où il réclamait la destruction d'une partie de la
Convention. La Gironde obtint par son ensemble un der-
nier triomphe. La Convention décréta Marat d'arresta-
tion et ordonna qu'il serait traduit devant le tribunal
criminel comme prévenu d'avoir provoqué au pillage et
au meurtre, et préparé l'avilissement et la dissolution de
l'Assemblée Nationale.

Un document rare et précieux, c'est l'appel nominal
sur cette question ; *Y a-t-il lieu à accusation contre Ma-
rat*, imprimé par ordre de la Convention et envoyé à
tous les départements et aux armées. Avec la minorité
montagnarde, Camille voulait qu'on ne mit point Marat
en accusation. Il fut un des nombreux députés qui moti-
vèrent leur opinion. Son discours est d'une exaltation,
d'une exagération qu'on ne rencontre que chez lui.
« Comme je ne juge pas un écrivain sur le délire d'un
» jour, » s'écria-t-il, « mais sur une vie toute entière
» passée dans le souterrain, à combattre tous les tyrans
» et les conspirateurs ; comme je respecte dans Marat
» un citoyen couvert d'honorables décrets de prise de

» corps et martyr de la Révolution, et qu'il ne man-
» quait à sa gloire que d'être poursuivi par Cobourg et
» Dumouriez; comme je vois Marat envoyé à l'Abbaye
» par les mêmes hommes qui ont fait sortir l'émigré
» Riparal de l'Abbaye: comme je professe sur la liberté
» de la presse le même principe que des hommes qui
» demandent aujourd'hui le décret d'accusation contre
» Marat: je parle de Brissot et Lanthenas qui soutenaient,
» il y a trois ans, que la liberté la plus illimitée, la plus
» indéfinie de la presse était le *Palladium* de la liberté;
» comme Jean-Jacques Rousseau dit quelque part que M.
» le lieutenant de police aurait fait pendre le bon Dieu
» sur le sermon de la Montagne; je ne veux pas me
» déshonorer en votant le décret d'accusation contre un
» écrivain *trop souvent prophète, à qui la postérité donnera*
» *des statues.* »

Est-ce dans cette circonstance, c'est probable, que Camille, au lieu d'imiter le dédaigneux éloignement de ses collègues pour Marat, alla à lui, et serra avec affectation la main du hideux hôte des caves et de l'obscurité? « J'aime ce jeune homme, » aurait dit Marat en souriant froidement, « c'est une tête faible, mais un bon cœur. »

Le 12 avril, un des Montagnards réclama la lecture de l'adresse incriminée et condamnée. Quand l'Assemblée en eut pris connaissance, « Si cette adresse est coupable, décrétez-moi d'arrestation, car je l'approuve, » s'écria Dubois-Crancé. David demanda le dépôt de l'adresse sur le bureau où tous les patriotes iront la signer. « Oui, oui, » s'écrie la Montagne en se précipitant vers

Le bureau. Au nombre des plus exaltés, on remarque encore Desmoulins qui jette au Président ces mots : « Qu'on nous arrête ! décrétez-nous d'accusation ! » et il signe au milieu des applaudissements du public des tribunes. Plusieurs des membres de la droite sont insultés par le peuple et se plaignent. Dans le tumulte, Desmoulins se prend de querelle avec un Girondin et lui jette une terrible menace, celle de l'accusation que le peuple va tout-à-l'heure apporter contre vingt-deux de ses amis. Qui vous l'a appris ? d'où le savez-vous ? expliquez-vous ! lui crie-t-on de toutes parts. « Comment, répond flegmatiquement Desmoulins, comment peut-on me faire » un crime de ce que je viens de dire ? Il y a vingt-deux » membres dans la Convention dont les Sections de Pa- » ris doivent venir demander l'expulsion. Or, c'est de » ces vingt-deux que je disais que, se voyant prêts » de périr... » — « Est-ce que les Sections de Paris, s'é- » crient plusieurs voix, « ont le droit de faire chasser quel- » qu'un des membres de la Convention ! » A cette naïve question, les Sections répondront par leur apparition. « L'erreur d'un grand nombre d'entre vous, c'est que » vous croyez les complices d'Orléans ici, » continue Ca- » mille Desmoulins en désignant la gauche, « tandis » que par des faits nous sommes assurés qu'ils sont là, » et il désigne le côté droit. « Je vous dirai ce que dit » Gensonné lorsqu'il dénonça le Comité autrichien : En » matière de dénonciations, on ne peut exiger de » preuves juridiques ; *les présomptions suffisent*. Et certes, » il ne peut exister de plus fortes présomptions de com-

» plicité avec un traître que d'avoir entretenu avec lui
» une correspondance active. » Gorsas, dans son compte-
rendu de cette orageuse séance, avance que Camille
Desmoulins s'oublia jusqu'au point de dire à la tribune
que « les complices de Dumouriez devaient périr dans
» trois jours ; que cette menace d'assassinat excita l'indi-
» gnation de l'Assemblée, et que Camille se tira d'affaire
» en prétendant que s'il avait dit que le peuple devait
» tuer une partie de ses collègues, c'était une simple
» métaphore. » Si Desmoulins a prononcé ces coupables
paroles, le sténographe du *Moniteur* ou ne les a pas re-
cueillies, ou les a effacées à la prière de Camille. Peut-
être ne sont-elles qu'une variante des phrases que nous
rapportons quelques lignes plus haut et envenimées par
la haine de Gorsas, l'un des chefs de la Gironde.

Ces menaces de mort, Camille les exploitait partout.
La ruine de ses adversaires politiques est sa seule idée
dominante, sa constante préoccupation. Sa brochure
contre Brissot, il la porte à tous les journaux pour qu'ils
en parlent, pour qu'ils la mettent en relief, pour qu'ils
en décuplent l'effet terrible. Il la remet à Prudhomme,
son adversaire de tout-à-l'heure ; il le prie d'en rendre
compte dans ses *Révolutions de Paris* et lui dit : « Cet
» ouvrage les enverra à la guillotine, j'en répons. » —
« Cela se peut, » répond Prudhomme avec sang-froid.
« Tant pis pour vous-mêmes. Votre tour aussi viendra,
» si vous vous laissez entamer. » — « Bath ! nous avons
» le peuple pour nous, » riposte avec insouciance Ca-
mille en quittant Prudhomme dont la phrase profonde

n'inquiétait pas même le léger et insoucieux jeune homme.

L'émeute va se charger de vérifier l'oracle tout-à-l'heure prononcé par Desmoulins qui pouvait prophétiser sans crainte de se tromper ; car dans la petite maison de Charenton où s'était préparée déjà la journée du 10 août, il avait assisté à l'organisation de la manifestation faite par les Sections, le 15 avril 1795, contre les Girondins que l'on voulait proscrire. Camille et ses amis avaient arrêté que les Sections de Paris rédigeraient en commun une pétition où l'on demanderait l'expulsion de vingt-deux des principaux parmi les Girondins, et où l'on annoncerait que le peuple de Paris s'insurgerait immédiatement si la Convention ne décrétait pas l'expulsion réclamée. Le 15 avril, quand la députation, admise à la barre, eut formulé son vœu, le courageux Boyer-Fonfrède pouvait s'écrier en écrasant Desmoulins qui ne trouva point une parole contre la sanglante ironie du député de Bordeaux : « Oh ! je rends hommage au zèle » éclairé, à la surveillance active qui a dicté la pétition » qu'on vous présente ! Qu'il est heureux pour la République que ces pétitionnaires et le maire de Paris » veuillent bien vous accorder la faveur de vous sou- » mettre à un examen épuratoire ! Je n'éleve aucun » doute, citoyens ; oui ! c'est bien là le vœu libre, spon- » tané du peuple ! Il est impossible qu'aucune intrigue, » pas même la prophétie de Camille Desmoulins, l'ait » provoqué ! Tous les habitants de cette immense cité y » ont concouru ! J'assurerais d'avance que vous en aurez

» bientôt la preuve ! » Et il demandait que la Montagne l'inscrivit au nombre des vingt-deux glorieux martyrs.

Voilà la part immense que prit Camille dans la mise en coupe réglée de la Gironde coupable de Modérantisme.

Cette lutte suprême de la Violence contre la Modération ne fut guères interrompue que par la discussion des grandes mesures provoquées par la guerre contre la Vendée triomphante. La Convention va voter un appel en masse. Chacun présente son idée de salut public. Camille propose la sienne ; il voudrait que la Convention invitât les citoyens de bonne volonté à s'exercer au Champ-de-Mars et à former un corps de six mille hommes d'artillerie volante. L'invention ne nous paraît pas merveilleuse ; mais Camille la rendit très-originale par un conseil qu'il donnait à ses collègues : « Nous ne pouvons pas , » leur dit-il , « nous partager les terres des vaincus , comme » les Romains ; mais toujours faut-il que le soldat de la » patrie vive de la défense de la patrie. On vous a parlé » de deux classes de citoyens : des *Messieurs* et des *Sans- » Culottes*. *Prenez* la bourse des premiers et armez les » autres. Employez contre les rebelles l'argent des riches » et le courage des pauvres. » Babœuf n'aurait pas mieux dit. Mais la haine du peuple et son impatience du sang nous appellent à des scènes plus émouvantes. Il ne va plus s'agir seulement de la classification des partis , mais de leur ruine , de leur martyre.

Nous avons avancé que Camille n'avait jamais été qu'un reflet de Robespierre d'abord , ensuite de Danton. Nous allons une fois de plus le prouver surabondamment.

Tout le mois d'avril, celui de mai aussi, se passèrent en luttes acharnées à la tribune, dans les clubs, dans les commissions; le peuple s'ennuyait de ces longs bavardages qui retardaient pour lui l'instant de ses sanguinaires plaisirs. La longue bataille du 31 mai, qui se termina le 2 juin par la ruine complète des modérés, durait encore. Danton, un instant, avait penché pour la pitié. Au Comité de salut public, il avait énoncé la bonne pensée d'une réconciliation. On avait su parmi les Girondins que, pour donner des gages de bonne volonté, il avait offert de s'en aller en otage à Bordeaux. Meilhan, des Basses-Pyrénées, lui fit des ouvertures de paix, lui montra que, une fois les modérés disparus, ce serait lui qui deviendrait le modéré, et que les Jacobins dévoreraient alors les anciens Cordeliers. Danton se laissait aller à une émotion qu'il ne cherchait point à cacher; il se taisait; il pensait profondément. Pendant ce court intervalle de silence, on entendait au dehors les cris de la foule ameutée, le sourd roulement des canons qu'Henriot braquait sur la Convention, et au-dedans la voix stridente des orateurs qui luttaient encore. « Eh bien ! êtes-vous décidé ? » demanda Meilhan à Danton. « Vous êtes le maître de la situation. » Camille Desmoulins, Lacroix, trente de vos amis vont » marcher comme vous et n'attendent que votre impulsion. » — « Il n'en faut pas parler; ils n'ont pas » confiance ! » répondit enfin Danton, et les Girondins furent perdus. Camille, qui bientôt va se repentir, n'osa pas voter autrement que son ami.

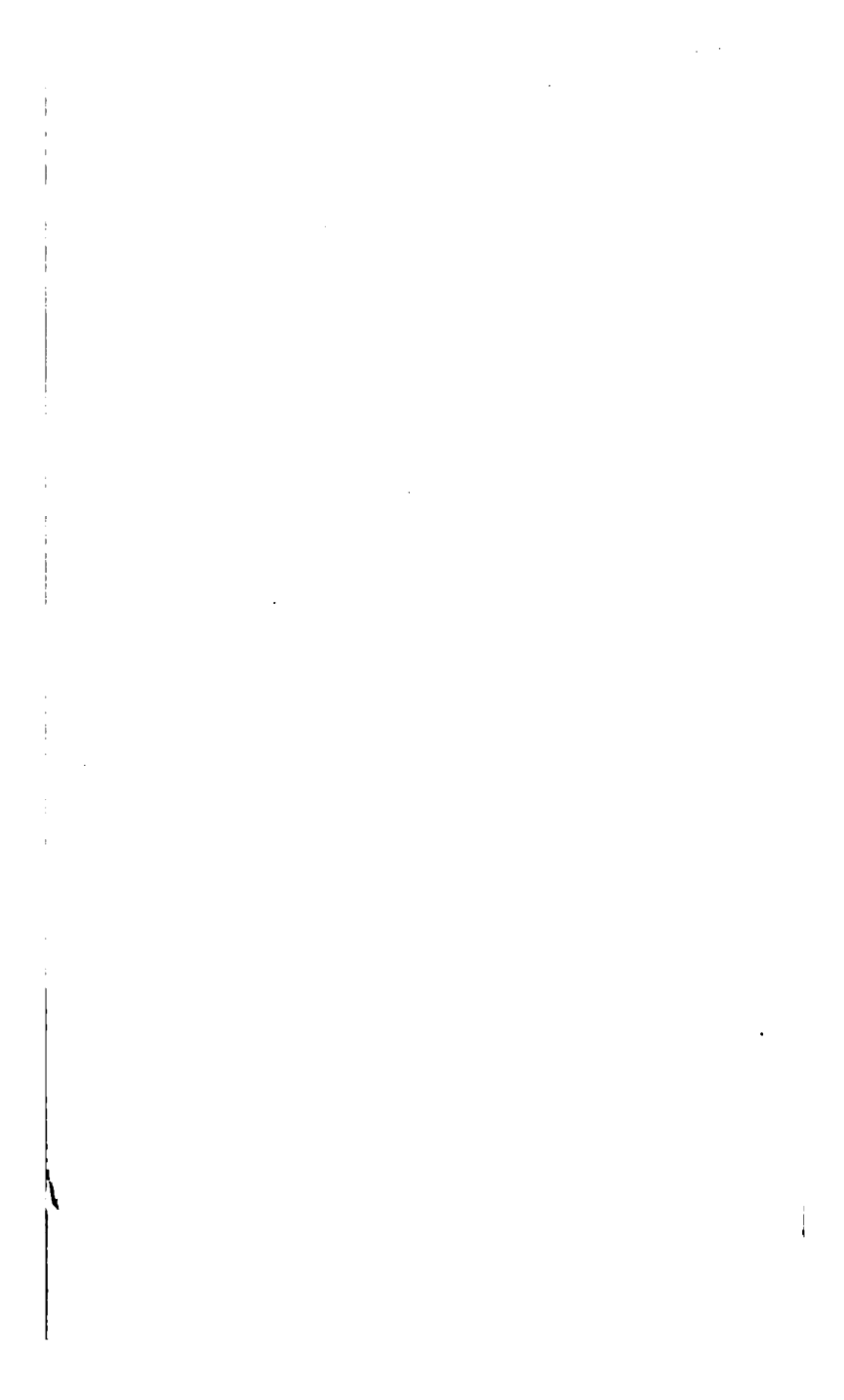
Ce ne fut pas là le dernier excès politique de Des-

moulins. Les Girondins perdus, il fallait perdre leurs amis, leur parti. Marseille qui les soutenait chaudement eut ses victimes. Le tribunal populaire de cette ville se compromit assez pour que les regards et la colère de la Convention se tournassent bientôt sur lui. Thuriot dénonça les membres de ce tribunal qui fut mis en masse hors la loi. Legendre combattit vivement cette odieuse mesure, que Camille approuva en disant qu'il fallait se hâter *d'imprimer une grande terreur*. On sait comment ce conseil fut suivi à la lettre !

C'est à dater du 31 mai que trois grands partis vont essayer de s'emparer de la France et de lui imposer la forme de gouvernement, but constant de leurs efforts, de leur ambition. La Gironde va créer le fédéralisme, vaste essai de décentralisation matérielle et politique, résistance à l'oppression de Paris où triomphe la Montagne. La Montagne se divise. Les uns veulent un dictateur ; Robespierre poursuit avec eux le souverain pouvoir, royauté déguisée, despotisme plus complet que le despotisme de Louis XIV. Les autres, ceux qui croient la République possible, veulent un triumvirat qu'ils réservent à Robespierre, Danton et Marat. Lorsqu'après Thermidor on saisit les papiers des Comités de salut public et de sûreté générale, on trouva des détails nombreux sur ces deux derniers projets qu'alors on appela des conspirations. Au plan de la conspiration du Triumvirat était annexée une liste que des réacteurs intéressés firent à l'instant disparaître. L'espion Sénart, dans ses *Révélations*, cite de mémoire les noms des principaux

conjurés. Camille Desmoulins y figure à côté de St-Just, de Fouquier-Tinville, de Dupin jeune, député de Château-Thierry, de Lejeune, de Soissons, ses compatriotes. Le Triumvirat échoua, parce que Danton et Robespierre refusaient de partager le pouvoir, se croyant, chacun de son côté, assez grand, assez puissant pour présider aux destinées de la France. Unis contre les Girondins, ils vont lutter l'un contre l'autre, fatale jalousie dont Camille portera la peine, lui qui n'avait aucune prétention au Pouvoir, qui faisait de la politique en artiste.

FIN DU PREMIER VOLUME.





SEP 12 1963

1

